AVANTURES
DU
S^R. C. LE BEAU,
AVOCAT EN PARLEMENT,
OU
VOYAGE
CURIEUX ET NOUVEAU,

Parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale.

DANS LE QUEL

On trouvera une Defcription du *Canada*, avec une Relation très particulière des anciennes Coutumes, Mœurs & Façons de vivre des Barbares qui l'habitent & de la manière dont ils fe comportent aujourd'hui.

Ouvrage enrichi d'une Carte & des figures neceffaires.

SECONDE PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez HERMAN UYTWERF
MDCCXXXVIII.

AVANTURES
DU
S[r]. C. LE BEAU,
OU
VOYAGE
CURIEUX ET NOUVEAU.
Parmi les Sauvages de l'Amerique Septentrionale.

CHAPITRE. XXI.

Arrivée de l'Auteur à Naranzouac. *Sa reception. Ce que c'est que la* Sagamité *des Sauvages ; leur gourmandise & leur mal-propreté.*

APrès quarante deux jours de marche & de fatigues, j'arrivai enfin le 25. *Avril* 1731. à NARANZOUAC, fameux Vil-

lage des *Agniès*, qui en font leur principale demeure. Ces Sauvages, que les *Anglois* nomment *Anaguas*, & le P. *Hennepin*, *Gannickez*, font une Nation *Iroquoise*. Elle habite du côté du Lac de *Champlain*, fort près de la *Nouvelle-Angleterre* & vers la Rivière d'*Orange*. C'est à present la plus foible des cinq Nations & celle qui cause aux *François* le moins d'ombrage, quoique la plus voisine des *Anglois*, n'étant guère qu'à 25. à 30. lieuës de la *Nouvelle Yorch*, & à environ 40. du premier Fort *Anglois* où je voulois me rendre pour aller ensuite, avec plus de facilité, jusqu'à *Baston*, Ville capitale de la *Nouvelle Angleterre*.

Cette Nation se dit étrangère aux autres *Iroquois* & ne prétend pas être comprise sous le nom d'*Agonnonsionni*, ou de *Faiseurs de Cabanes*. Voyez ce que j'en ai dit dans le *Chap.* XIII. pag. 218. de la première Partie de ce Voyage. Cependant les *François* & les autres Nations Sauvages ne les distinguent point. Leurs Armes ou Devises sont un Ours. Ils comptent encore aujourd'hui trois cens Guerriers en quatre Villages. M. *Bacqueville* de *la Potherie*,

ra-

raconte dans ſon Hiſtoire de l'*Amerique Septentrionale*, des Actions d'un de leurs Chefs, nommé le *Grand Anier*, qu'il louë beaucoup pour avoir domté la Nation des *Loups*, prêché la Foi dans ſon Pays & s'être attiré l'affection de tout le monde, par ſa piété & pour ſa valeur. „ Il fut tué „ par un Parti d'*Algonkins* & d'*Abenaquis*, commandé par un Officier „ François ; s'étant attaqués les uns „ les autres à l'improviſte, à la pointe „ du jour, ſans ſe connoître. Cette „ perte affligea ſenſiblement tout le „ Pays.

A peine vîmes-nous de loin les premières Cabanes de ce Village, que nous poſâmes à terre notre Canot, que *Nicolas* étoit las de porter ſur ſa tête. Ce Village, comme presque tous les autres endroits où les Sauvages ſont ſedentaires, eſt ſitué ſur une élévation de Terre, que forme une Coline. Nous y deſcendimes par un petit ſentier qui nous y conduiſoit. J'avois tellement entendu parler de ce Lieu, que je me l'étois figuré tout autre que je ne le vis. Il conſiſte dans un amas de trente huit

Cabanes ſituées, ainſi que je le viens de dire, ſur une eſpèce de Coline ou Plate-forme, qui fait une Demi-Lune très large, un peu élevée au deſſus d'une grande Rivière, qui en arroſe le pied.

Quelques *Iroquois* Habitans de ce Lieu, ayant apperçu de loin que nous étions des Etrangers, vinrent amicalement au devant de nous, pour nous préſenter la main & par un certain ris mêlé de contorſions, ils nous témoignoient déja la joye qu'ils avoient de nous voir chez eux. Ils nous conduiſirent ſur le champ à la Cabane de leur Grand Chef, qui nous reçut d'une manière fort gracieuſe, ſans cependant ſe lever de ſa place. Il étoit aſſis au fond de ſa Cabane ſur des nattes couvertes de peaux d'Ours.

Je puis dire que ce Chef eſt un des plus beaux Vieillards & des mieux faits que j'aye jamais vus. Le bon air de ſa taille; ſes cheveux blancs; ſon viſage & ſon regard doux, quoique ſerieux, lui donnoient quelque choſe de majeſtueux. Auſſi-tôt que je le vis, j'allai, ſuivant le conſeil d'*Antoine*, lui préſen-

ter

ter la main; ce qui ne fut pas plûtôt fait, qu'il me fit asseoir à côté de lui & sans autre cérémonie il m'offrit son calumet, ou pour mieux me faire entendre, il me présenta la même pipe dans laquelle il fumoit. Je l'acceptai comme un vrai *Iroquois*, c'est à dire, sans compliment, & aprés avoir un peu fumé, il me fit signe de la présenter à *Antoine* qui la porta aussi à sa bouche & la donna ensuite à son Neveu, qui en fit autant & la rendit à ce Chef. Voilà toutes les formalités de la civilité Iroquoise, que ces Nations Sauvages pratiquent ordinairement à la réception des Etrangers.

Le bruit de notre arrivée, dans ce Village, ne fut pas plûtôt répandu, que tous les Sauvages vinrent nous saluër. Ils s'adressoient d'abord à moi, & me présentant la main tour à tour, ils me disoient en langue Françoise: *Bon jour Frère.* Ils venoient aussi tous de file & en si grand nombre, que j'étois déja en peine de voir la fin d'une Procession de tant de Frères. Je leur répondois à tous fort gravement sur le même ton, sans prendre le

tems de regarder les affreuſes bigarrures de pluſieurs, qui avoient le viſage ſi mattaché de différentes couleurs, qu'ils avoient à peine la figure d'homme. La Cabane, quoique grande, ne l'étoit pas aſſez pour les contenir tous, c'eſt pourquoi il n'y eut que les Chefs & les plus diſtingués du Village qui prirent la liberté de s'aſſeoir ſur une eſpèce d'Eſtrade qui faiſoit le contour de cette Maiſonnette. Les autres en ſortoient après nous avoir touché la main.

Ma préſence en ce lieu éclatoit de telle ſorte, que les Femmes & les Filles curieuſes de me voir, couroient avec empreſſement à la Cabane où j'étois; mais ſans doute qu'il ne leur étoit pas permis d'y entrer; car elles reſtoient à la porte. Il n'y eut pas même jusqu'aux jeunes Enfans qui faiſoient des trous par toutes les clôtures pour me regarder : tant il eſt vrai, que le nom *François* eſt quelque choſe de grand chez ces Sauvages. Comme on m'avoit dit à *Quebec*, que ſi j'avois le bonheur de parvenir jusqu'en cet endroit, j'y trouverois le *R. P. Cirene*,

Jeſuite, qui en étoit le Miſſionnaire, je demandai à *Antoine* s'il n'y avoit pas moyen de lui parler, parce que je mourois d'impatience de le ſaluer. Ce Sauvage me repondit qu'il s'en étoit déja informé & qu'on lui venoit d'apprendre qu'il étoit abſent depuis pluſieurs jours, mais qu'on l'attendoit inceſſamment.

Il étoit environ dix-heures du matin quand nous arrivâmes dans ce Village; néanmoins le Feſtin y fut bientôt prêt. Quoi-que les Sauvages en général n'ayent point d'heure reglée pour faire leur Repas & qu'ils mangent ordinairement quand ils ont faim, ils obſervent cependant quelquefois nos mêmes heures de dîner, quand ils ſont Sedentaires dans leurs Villages: Mais cette obſervance n'a plus lieu lorsqu'il arrive quelque Etranger. C'eſt pourquoi, à peine nos témoignages d'amitiés reciproques furent-ils finis, que je vis apporter les chaudières. Il eſt à préſumer qu'elles avoient déja été miſes ſur le feu avant notre arrivée & que les Cuiſinières nous ayant vûs, avoient ſans doute diligenté la *Sagamité*.

La *Sagamité* des Sauvages n'eſt autre choſe qu'une ſorte de bouillie faite de leur bled d'Inde, torrefié dans les cendres, broyé dans des Piles de bois ou ſur des pierres & qui après avoir été ſaſſé & vanné, eſt mis enſuite dans des Chaudières pleine d'eau, que ce bled bouilli rend comme du lait. Ils y mettent auſſi du ſucre, qui eſt à peu près comme le brun & jeaunâtre dont nous nous ſervons en *Europe*. On diroit à en manger de cette façon que c'eſt du Ris ou du Gruau. Cette *Sagamité* ſimple, quoique bonne & raſſaſiante, eſt ſelon les Sauvages une viande bien creuſe. Ils diſent eux-mêmes, qu'elle ne pourroit les ſoutenir long-tems s'ils n'avoient de quoi l'aſſaiſonner avec quelque autre choſe de plus nourriſſant, qui puiſſe lier la ſauce, lui donner du corps & du goût. C'eſt pourquoi comme ils ne font jamais qu'un ſeul Mêt & que tout fait ventre chez eux, ils y mêlent ordinairement de tout ce qu'ils ont, c'eſt à dire, qu'ils mettent dans la Chaudière, Bled, fruits, chair & Poiſſon: ce qui fait une eſpèce de Salmigondis qui ſeroit quelquefois fort dégoutant

pour

pour un *Européen* un peu délicat. C'est néanmoins ce qu'on appelle chez les Sauvages une *bonne Sagamité* ou *Sagamité complette*. L'origine de ce mot, que les *Iroquois* nomment *Onnontara* dans leur langue, est incertain. Quoiqu'il en soit, il est reçu en *Canada* dans le langage corrompu entre les *François* & les Sauvages. Les *Iroquois* & les *Hurons* prononcent *Sagouité*.

Un grand silence regnoit par toute la Cabane, quand je vis entrer quatre jeunes Sauvages aportant deux Chaudières, dont l'une grande & l'autre moyenne étoient remplies de *Sagamité*. Mes *Hurons* tranquilles & rêveurs, la tête entre leurs genoux, étoient assis proche de moi, sans regarder qui que ce soit. Ils n'avoient encore rendu compte à personne du sujet de notre voyage: ce qui ne me surprenoit pas beaucoup; car je savois déja que la belle manière des nouveaux-venus, étoit de ne point parler qu'après avoir le ventre plein. C'est à dire, comme je l'ai fait voir ailleurs, * que les Sauvages, ne

* Chap. XI. p. 179.

ne disent jamais qu'après le Repas; d'où ils viennent; où ils vont; ce qu'ils veulent & prétendent faire. Souvent même, il y en a qui boivent & mangent pendant plusieurs jours, sans dire le sujet qui les amene, ni sans qu'on leur demande.

Ces deux Chaudières furent à peine posées, que *Antoine* se leva de sa place & rompit le silence, en faisant un grand cri, pour aller chanter & gesticuler comme un fou au tour de ces Chaudières. * Sa chanson ou plûtôt ses contorsions & ses hûrlemens me faisoient frayeur; car je ne l'avois encore jamais vu si agité. D'un autre côté plus de cent cinquante Barbares, dont les uns étoient accroupis sur leurs genoux & les autres couchés comme des Veaux, hochant la tête & battant la cadence par des *Hun*, *hun*, continuels, faisoient un tapage si épouventable que j'étois étourdi. Leurs vêtemens; leurs cheveux hérissés, noués, cou-

* Parmi les Sauvages c'est la coutume des Etrangers de chanter & danser, les premiers avant le Repas.

coupés ou peints; leur viſage mattaché de diverſes couleurs; les regards farouches de la plûpart arrêtés ſur moi: en un mot, tout étoit capable de m'inſpirer bien plus d'horreur que de curioſité. Cependant ſans faire l'étonné, je regardois tout ce-ci d'un air auſſi tranquille que ſi j'euſſe, toute ma vie, habité avec eux.

Antoine n'eut pas plûtôt ceſſé, que ſon Neveu ſe leva pour en faire autant que lui: après quoi danſa qui voulut. Ce fut pour lors, que je vis de belles grimaces; car plus de vint d'entre ces Barbares, venant à danſer tour à tour * & s'arretant précisément devant moi, y geſticuloient d'une ſi horrible façon, que ſi je n'euſſe déja été un peu prévenu de leurs Coutumes, j'aurois cru infailliblement que c'étoit fait de moi, & que c'étoit ma chanſon de mort qu'ils chantoient. En effet mes *Hurons* pâles & defaits de la fatigue qu'ils venoient de ſe donner, ne daignoient pas me regarder & il falloit être auſſi convaincu de

* Cette coutume s'obſerve toujours dans les grands Repas.

de leur probité que je l'étois, pour ne pas avoir peur.

Seul *Européen* parmi tant de Barbares, de qui les trahiſons & les cruautés m'étoient ſi connuës, eut-il été ſurprenant que j'euſſe apprehendé pour ma vie, ſurtout me trouvant chez une Nation qui avoit ſouffert un cruel Echec par la nôtre, en 1693. Un gros Parti de nos *François* dans cette année, ſecourus des *Hurons*, des *Algonkins* & des *Abenakis*, détruiſirent trois Forts ou Villages de ces mêmes *Iroquois* & paſſèrent une bonne partie de ces Sauvages au fil de l'épée, de ſorte qu'ils ne compoſent préſentement que la plus foible des cinq Nations Iroquoiſes. Je commençois à faire ces refléxions, quand enfin leurs hûrlemens ceſſèrent, pour ſatisfaire leur appetit & me mirent hors d'inquiétude.

La *Sagamité* qu'on nous préſentoit alors étoit de Bled d'Inde, bouilli dans de l'eau avec du ſucre, & aſſaiſonné ſeulement de deux Porc-Epics. On me ſervit, ſelon eux, le ſucculent morceau. C'étoit la tête d'un de ces Animaux. Au reſte cette *Sagamité* ſucrée & cui-

te

te dans le jus de ces Porc-Epics, n'étoit pas mauvaiſe. Mes *Hurons* & moi en mangeâmes dans un ſeul & même Plat. Tous les autres Sauvages avoient aporté avec eux chacun le leur, ou une petite chaudière, pour y recevoir leur portion. Ces Plats étoient faits d'une écorce d'arbre legère fort proprement couſuë.

La plupart de ces *Iroquois*, ayant reçû leur portion, ſe levoient de leur place ſans dire mot & ſortoient de cette Cabane à peu près comme un Chien qui ayant reçû un os dans une maiſon, en ſortiroit ſur le champ, pour aller ronger à l'aiſe. La comparaiſon à la verité eſt un peu forte, car malgré leur gloutonnerie ou gourmandiſe, ils ont néanmoins une bonne qualité, qui eſt toujours de partager de ce qu'ils ont à manger, avec ceux qui n'en ont point. A l'égard de leur gloutonnerie, j'ai vu, quelques jours après, dans ce même Village, pluſieurs *Iroquois*, qui, ayant été invités à un grand Repas, que l'on fit en notre honneur, burent & mangèrent depuis deux heures après midi, que ce Repas commença, juſ-

jufqu'au lendemain à pareille heure, qu'il finit. Ces Barbares couchés fur des peaux d'Ours, avoient toujours à côté d'eux leur plats d'écorce chargés de viande : puis mangeant & dormant à l'alternative, tant de jour que de nuit, ils ne fe levèrent point de leur place, que tout ne fut mangé. Je fuis même très perfuadé, que fi le Feftin eut duré encore plufieurs jours, ils n'auroient point abandonné la *Sagamité*, en euffent-ils dû crêver. Ils croiroient autrement paffer pour infames & commettre une grande incivilité. Ceft pourquoi les Anciens & les plus Confidérables, qui ne manquent jamais d'être invités aux gands Repas, louënt ce qu'ils appellent des *Ombres*, que nous appellons chez nous *Parafites*, pour leur fervir de feconds à manger tout ce qu'on leur fert. Ces fortes *d'Ombres* ou de *Parafites*, font ordinairement tous Gens qui s'acquitent bien de leur devoir en pareilles occafions.

La coutume recuë parmi les Sauvages eft donc de manger tout, tant qu'on a de quoi, dut-on en crever : & fi l'on vient à manquer de nourriture

il

il faut tolerer la faim sans se plaindre, dût-on aussi en mourir. Ce-ci arrive assez souvent, surtout lorsqu'ils sont dans leurs tems de Chasse où ils ne manquent pas d'être exposés à la faim. Dans un pareil malheur si une Cabane d'Affamés en recontre une autre dont les Provisions ne sont pas encore entiérement épuisées, ceux-ci partagent avec les nouveaux venus, le peu qui leur reste, sans attendre qu'on le leur demande, quoiqu'ils demeurent exposés par là au même danger de périr où se trouvoient ceux qu'ils aident à leurs dépens, avec tant d'humanité & de grandeur d'ame. Où trouveroit-on en *Europe* des Personnes disposeés, dans des cas pareils, à une liberalité si noble & si magnifique?

A voir leurs Festins dans leurs Village où l'abondance & la profusion ne permettent certainement pas de penser à accumuler des Provisions pour long-tems, on croiroit d'abord que c'est une brutalité & une faute de prévoyance: Mais à examiner les choses avec maturité, on comprendra aisément, qu'il leur est absolument impossible d'agir d'une au-

tre manière ſans violer toutes leurs loix de civilité & de bienſéance. Un Particulier, par exemple, s'il a fait une bonne chaſſe, ou une bonne pêche, doit en faire des diſtributions aux Anciens, aux Parens & aux Amis, & ces ſortes de largeſſes épuiſent tout. Ils ſeroient diffamés par tout le Village, s'ils agisſoient autrement.

Il y a des tems où chacun eſt obligé de fournir ſon contingent & de contribuër aux depenſes publiques du Village pour les Feſtins qui ſe font aux Etrangers de conſidération. Tels furent tous ceux auxquels je fus invité, pendant huit jours que je demeurai à *Naranzouac*, où depuis le premier repas jusqu'au dernier, on finiſſoit toujours comme on avoit commencé, c'eſt à dire, par des chanſons & des danſes auſſi ridicules qu'on puiſſe jamais ſe les imaginer.

Une choſe aſſez ſingulière, c'eſt que ce même jour de mon arrivée, ayant fait connoiſſance d'un *Iroquois* de ce Village qui parloit François, j'appris de lui par hazard, que presque toutes les chanſons de mes *Hurons*, étoient des in-

invectives contre les *Agniès*, qui nous recevoient ſi bien: Sur quoi lui ayant dit mon ſentiment; c'eſt à dire, que mes *Hurons* avoient tort ; ce Sauvage me repondit: *Bon, bon, tu te mocques*: *tes* Hurons *ſont nos Amis: Et puis, leurs chanſons ſont des chanſons. N'eſt-il pas juſte qu'ils chantent, auſſi-bien que nous, les hauts Faits de leurs Ancêtres?*

Pour revenir à notre premier Repas; d'abord qu'il fut fini, chacun eſſuya ſes mains à ſa ſerviette; ou pour mieux le faire entendre, quand tout fut mangé chacun eſſuya ſes mains graſſes à ſes cheveux, alluma ſa pipe & décampa; non pour aller travailler ou ſe promener dans le Village, mais pour s'aller coucher ou accroupir dans quelque coin; car les Sauvages ne travaillent guère & ne ſe promenent jamais. Ils ſont ſurpris & rient ordinairement, quand nous agiſſons de la ſorte, ne pouvant comprendre, comment, ſans être fou, on peut aller & revenir toujours ſur ſes mêmes pas. *Si tu marches ainſi*, me diſoient-ils quelquefois, *pour éprouver ſi tes jambes ne ſont point*

pourries, *tu as raiſon : mais ſi c'eſt pour penſer*, *rêver*, *voir ou parler*, *pourquoi ne t'aſſieds-tu pas ? Les jambes ne ſont faites que pour courir à la Chaſſe*, *& pour nous porter dans des ouvrages que nous ne pouvons faire étant aſſis*, *ou quand nous voulons nous battre contre quelqu'un*. C'eſt pourquoi ſi ces Barbares ſe fuſſent un peu piqués de politeſſe dans les commencemens que les *Européens* ont été chez eux, il n'auroit pas été ſurprenant, de les leur voir offrir leurs ſervices en pareilles occaſions ; à peu près comme firent autrefois les anciens Peuples d'*Eſpagne* dont parle *Strabon* * leſquels voyant quelques Centurions de l'Armée Romaine ſe promener de cette manière, crurent qu'ils avoient perdu l'eſprit & s'offrirent à eux pour les reconduire dans leurs Tentes ; car ils croyoient, ou qu'il falloit ſe tenir tranquillement aſſis dans ſa Cabane, ou qu'il falloit avoir envie de ſe battre.

L'Homme, ſelon les Sauvages, n'eſt point né pour le travail, & ces Peuples ſont

* *Strabon* L. 3. p. 112.

ſont d'une fainéantiſe ſi exceſſive, qu'ils n'auroient pas même ſoin de leurs armes, ni de ſe bâtir de méchantes Cabanes, ni de ſe faire des Canots, s'ils n'y étoient indiſpenſablement obligés pour ſe conſerver la vie. Outre cela, ils ſont d'une malpropreté qui fait mal au cœur, mangeant toujours dans leurs mêmes petits plats d'écorce ſans être lavés, non plus que leurs chaudières & leur *Mikouénes* qui ſont des eſpèces de cuilliers fort larges, dont le manche eſt rélevé à peu près comme celui d'une Truelle de Maſſon. Ils n'ont point d'autres fourchettes que leur doigts, ou ils ſe ſervent d'un bâton pointu, pour tirer leurs viandes hors de la Chaudière, quand ils ont peur de ſe brûler. Ils les mangent ordinairement à moitié cuites. Leurs chiens ont-ils mangé dans un Plat! ils ne ſe font pas difficulté d'y manger auſſi, ſans le nettoyer: ſouvent même, ils mangeront le reſte des Chiens ſans aucune répugnance & ſans avoir grand-faim Ils lâchent leurs vents en préſence de tout le monde, ſans avoir aucune honte ni ſe ſoucier de perſonne.

Ce premier jour de mon arrivée à *Naranzouac*, étant encore dans la Cabane du Chef, dont je viens de parler, je vis une Femme, qui après avoir nettoyé les saletés de son Enfant avec un morceau d'écorce, mangea sur la même écorce un peu de Poisson qu'une autre Sauvagesse vint lui aporter : s'étant contenté d'essuyer superficiellement cette écorce avec quelques feuilles d'arbres. J'avouë que cette vuë pensa me faire rejetter mon dîner. D'un autre côté les Poux commençant à m'assaillir de toutes parts, je sortis au plûtôt de la Cabane de ce grand Chef & m'allai promener par le Village.

CHAPITRE XXII.

Description de Naranzouac *avec la manière dont les Sauvages construiſent leurs Cabanes. Portrait des Sauvageſſes en général & les differents travaux qui font leurs occupations.*

LES Sauvages rient de toutes les Civilités de notre *Europe*. Sont-ils dans leurs Villages ! ils entrent dans la première Cabane qu'ils rencontrent ſans dire mot à perſonne. La chaudière eſt-elle ſur le feu ! ils en levent le couvercle, regardent ce qui eſt dedans s'aſſeyent ſans façon, prenant place où ils peuvent; allument leur pipe ſans regarder qui que ce ſoit, fument de même & s'en vont.

Je les avois déja vu à *Quebec* & aux environs, entrer de la ſorte dans les Maiſons des Particuliers & y prendre la première place. Quelquefois même s'il y avoit un fauteuil au milieu du

Foyer, ils s'en ſaiſiſſoient d'abord & ne s'en ſeroient pas levés, quand c'eût été pour faire place au Gouverneur Général du *Canada*: car ils ſont autant de cas de leur Perſonne, que du plus grand &du premier Homme du Monde. C'eſt pourquoi ſuivant le Proverbe: *Si fueris Romæ*, *Romano vivito more* (ſi vous êtes à *Rome*, vivez comme à *Rome*) je fis tout comme eux, c'eſt à dire, qu'excepté que je ne regardois point dans les Chaudières, j'entrois de Cabane en Cabane ſans dire mot, je m'y aſſeyois, y fumois la pipe, j'y riois au nez de ceux qui rioient au mien & en ſortois comme j'y étois entré.

Le premier jour une Troupe d'Enfans, me ſuivoit toujours par tout, me contrefaiſant dans ma marche, mais le lendemain & les jours ſuivans, cette ſuite importune me laiſſa tranquille. Je fus environ trois jours à me promener dans ce Lieu ſans ſavoir à qui parler; car les *Iroquois*, avec qui j'aurois pu converſer, étant occupés à jouër avec mes *Hurons*, ne ſe donnoient pas le tems de me parler, de-

ſorte

ſorte que je m'ennuyai fort dans l'attente du R. P. *Cirene*.

Avant que de rien dire de ce R. Père, je crois qu'il ne ſera pas hors de place, de faire ici une deſcription de ce Hameau, qui puiſſe donner au Lecteur une idée parfaite de tous les Villages des Sauvages en général.

Ce Village, ſitué ainſi que je l'ai déja dit, ne conſiſte que dans un petit Amas de Cabanes d'écorce, mais ſi negligées, qu'on croiroit d'abord que ce n'eſt point ſans raiſon, ſi ces Sauvages ne veulent pas être compris ſous le nom d'*Agonnonſionni*, ou de *Faiſeurs de Cabanes*; car ils les conſtruiſent ſi mal, qu'à peine les preſervent-elles des injures du tems. Tous leurs Toits ſont en Chevrons cintrés, à peu près comme les Chaumières de nos Payſans, & crevés par tout. J'en ai vu de plus belles par la ſuite chez les autres *Iroquois*.

Celles qui ſont les mieux faites prennent la forme de nos Berceaux de Jardin. Elles ſont larges de cinq ou ſix braſſes, hautes à proportion & longues ſelon la quantité des feux; car cinq ou ſix Menages, plus ou moins, habitent

ordinairement dans une même Cabane. Chaque feu emporte vingt ou vingt cinq pieds de plus, ſur la longueur de celles qui n'ont qu'un foyer, lesquelles n'excedent point le nombre de trente ou quarante pieds. Chacune de de ces Cabanes porte ſur quatre poteaux par chaque feu & ces poteaux ſont comme la baſe & le ſoutien de tout l'Edifice. On plante dans toute la circonférence, c'eſt à dire, dans toute la longueur des deux côtés & aux deux pignons, des piquets pour aſſujettir les écorces d'orme qui en font les murailles & qui y ſont liées avec des bandes faites de la Tunique intérieure & de la ſeconde écorce du bois blanc. Le Quarré étant élevé, on fait le ceintre avec des perches courbées en arc, qu'on couvre auſſi d'écorces longues d'une braſſe & large d'un pied ou de quinze pouces. Ces écorces ſont poſées les unes ſur les autres comme l'ardoiſe. On les rend ſtables en dehors avec de nouvelles perches, ſemblables à celles qui forment le ceintre en dedans & on les fortifie encore par de longues piéces de jeunes

nes arbres fendus en deux, qui regnent dans toute la longueur de la Cabane, de bout en bout, & qui ſont ſoutenues aux deux extrèmités du toît, ſur les côtés, ou ſur les aîles, par des bois coupés en crochet, qui ſont diſpoſés pour cet effet de diſtance en diſtance.

Les Sauvages préparent les écorces bien long-tems avant que de s'en ſervir; ils les enlevent des arbres qu'ils cernent lorsqu'ils ſont en ſéve, ainſi que je l'ai dit ailleurs * parce qu'alors les arbres ſe dépouillent mieux. Après leur avoir ôté leur ſuperficie extérieure, laquelle eſt raboteuſe, ils les gênent les unes ſur les autres, afin qu'elles ne prennent pas un mauvais pli, & ils les laiſſent ainſi ſécher. Ils préparent de la même manière les perches & les bois néceſſaires à la conſtruction de l'Edifice & quand le tems eſt venu de mettre la main à l'œuvre, on invite la jeuneſſe du Village, à qui l'on fait un grand Feſtin pour l'encourager, & en moins d'un ou de deux jours tout l'ouvrage eſt ſur pied; plutôt par la multitude

* V. Chap. X. p. 155.

titude des mains, que par la diligence des Travailleurs.

Après que le Corps du Bâtiment eſt achevé, les Particuliers qui y ont interêt, travaillent enſuite à leur aiſe à l'embellir par le dedans & à y faire les compartimens neceſſaires ſelon leur uſages & leurs beſoins. La place du milieu eſt toujours celle du foyer, dont la fumée s'élevant s'exhale par une ouverture pratiquée au ſommet de la Cabane, dans le lieu qui y repond & qui ſert auſſi à y donner du jour: car ces Edifices n'ont point d'autres fenêtres. Cette ouverture ſe ferme par une ou deux écorces ambulantes, qu'on fait avancer ou retirer, comme on le juge à propos, dans le tems des grandes pluyes, ou de certains vents qui feroient refouler la fumée dans les Cabanes & les rendroient très incommodes.

Le long des feux, de chaque côté, regne une Eſtrade d'environ quatre pouces de hauteur & de ſix pieds de profondeur. Ces Eſtrades leur ſervent de Lit & de Siéges pour s'aſſeoir. Ils étendent ſur les écorces qui en font le plan-

plancher des nattes de joncs & des peaux d'Ours. Sur cette couche qui n'eſt guère propre à entretenir la molleſſe, ou la fainéantiſe, ils s'étendent ſans aucune façon, enveloppés ſeulement dans les mêmes couvertures qu'ils portent ſur eux durant le jour. Ils ne ſavent, pour la plûpart, ce que c'eſt, que de ſe ſervir d'oreiller. Quelques-uns néanmoins, depuis qu'ils ont vû la manière Françoiſe, en ſont un d'un morceau de bois ou d'une natte roulée. Les plus délicats en uſent qui ſont faits d'une peau d'Ours, de Cerf ou d'Orignal, rempli de poil; mais en peu de tems, ils ſont ſi gras, ſi ſales & font tant d'horreur à voir, qu'il n'y a que des Gens auſſi mal propres que les Sauvages, qui puiſſent s'en accommoder.

S'ils ne donnent pas plus d'élevation à leurs Eſtrades, c'eſt afin de n'être pas incommodés de la fumée qui eſt inſuportable dans les Cabanes quand on s'y tient de bout, ou qu'on y eſt un peu exhauſſé. Ils mettent auſſi des écorces au deſſus de ces Eſtrades qui leur formant une eſpèce de Ciel de

Lit,

Lit, leur tiennent lieu d'Armoires & de Garde-manger, & mettent ainſi, ſous les yeux de tout le monde, leurs Plats & tous les petits uſtenciles de leur ménage. Ils placent encore entre ces Eſtrades de grandes Tonnes d'écorce, hautes de cinq à ſix pieds où ils mettent leur Bled lorsqu'il eſt égrené.

Les Cabanes Iroquoiſes ont ordinairement une ſortie aux deux extrèmités, avant laquelle il y a une eſpèce de tambour ou de petit apartement ſeparé, & un veſtibule exterieur. Celles des *Agniès* à *Naranzouac*, avoient bien deux ſorties, mais ſans tambour ni veſtibule, de façon qu'elles étoient toutes ſimples auſſi bien que celles des autres Nations Sauvages. Les Cabanes qui ont des tambours ſervent de Cabinets aux *Iroquois*, pour y mettre leurs Nattes, ou les jeunes Gens quand la Famille eſt nombreuſe; ou enfin de Retraitte pour eux-mêmes lorsque le voiſinage du feu ne leur eſt plus ſi néceſſaire.

Le Veſtibule exterieur ſe ferme en Hiver avec des écorces & leur ſert de Bucher pour le gros bois; mais en Eté ils l'ouvrent de tous côtés pour pren-

prendre le frais. Plusieurs même, pendant les grandes chaleurs, mettent leurs nattes sur le toît de ces Vestibules, lequel est plat & moins exhaussé que leurs Cabanes. Ils couchent ainsi à l'air sans s'embarrasser du serain.

Quoique les Sauvages puissent aller & venir dans leurs Cabanes le long des feux, des deux cotés entre le Foyer & les nattes, cependant cette espace n'est pas assez large pour y pouvoir danser à l'aise. Ils y dansent néanmoins, mais on ne doit pas en etre surpris, puisque leur Danse, ainsi que je l'ai déja donné à comprendre, ne consiste que dans des contorsions & que souvent même un bon Danseur ne bouge pas de sa place.

Les portes des Cabanes sont de trois ou quatre écorces mobiles, jointes ensemble & suspendues en dehors par en haut. Point de clef ni de serrure: quand ils vont pour long-tems en campagne ils se contentent d'arrêter leurs portes avec des traverses de bois, pour les défendre contre les Chiens du Village. Pendant les Siécles qui nous ont précedés, ils ont tous vécu dans une

grande

grande sécurité & sans beaucoup de défiance les uns des autres. Les plus Soupçonneux portoient leurs meubles les plus précieux chez leurs amis ou les enterroient dans des trous faits exprès sous leurs Nattes, ou dans quelque lieu inconnu de leur Cabane.

Présentement quelques-uns, sur tout des Nations qui habitent proche des *Européens*, ont des coffres ou de petites cassettes qui ferment à clefs; d'autres fortifient leurs Cabanes par les pignons avec des planches grossiérement faites & y mettent des portes de bois avec des serrures qu'ils achettent des *François* ou des *Anglois*, dont le voisinage leur a souvent appris à leurs dépens, que ce qu'ils avoient fermé n'étoit pas toujours en sûreté.

Ils doublent leur portes pour se garantir du froid & de la fumée; & ils en font comme une seconde avec des couvertures de peau ou de laine. Dans les froids communs & ordinaires leurs Cabanes sont assez chaudes, mais quand le vent de Nord-Est donne, & qu'il fait un de ces tems rigoureux du *Canada*, qui dure sept à huit

jours

jours de ſuite à faire fendre les pierres, alors le froid y ayant penetré, il eſt incompréhenſible comment ils peuvent y reſiſter, étant auſſi peu couverts qu'ils le ſont, ſur-tout ceux qui couchent loin des feux. Pendant l'Eté elles ſont aſſez fraîches, mais pleines de puces & de punaiſes. Elles ſont auſſi très puantes, quand ils y font ſecher leurs Poiſſons à la fumée.

Au milieu de *Naranzouac*, étoit la Cabane du Chef dont j'ai parlé ci deſſus. Elle étoit la plus grande & ſervoit auſſi pour le Conſeil. Vis avis de cette Cabane, il y en avoit une autre plus petite, dans laquelle étoit dreſſé un Autel de planche & d'écorce, qui ſervoit au Miſſionnaire pour y dire la Meſſe. Il n'y avoit rien dans ſon extérieur ni dans ſon intérieur qui denotât que ce fût une Egliſe, ſi ce n'étoit cet Autel ſur le quel on voyoit un *Crucifix*, devant qui ces *Iroquois* alloient tous les ſoirs enſemble, pour y chanter, faire leurs prières & quelquefois-même pendant le jour.

Lorſque les Sauvages décampent de ce lieu pour aller faire une partie de Chaſſe

Chaſſe ou de Pêche, qui doit durer un peu long-tems, alors ils laiſſent cet Autel mobile à l'abandon, & emportent facilement avec eux les ornemens & les choſes neceſſaires au Jéſuite qui les ſuit. Ils lui dreſſent bien vîte par tout ailleurs un pareil Edifice, pour qu'il y puiſſe exercer ſes Fonctions Sacerdotales.

Ils n'oublient pas même juſqu'à ſon Chat qu'ils portent auſſi partout où la plus forte partie du Village doit ſe rendre. Ce Chat, s'il vit encore, doit être blanc, privé. Il divertiſſoit ces *Iroquois* qui ſe faiſoient un plaiſir de regarder un Animal de cette ſorte grimper ſur leurs Cabanes & ſe familiariſer avec eux dans leurs Forêts ; car les Chats ſauvages ſont plus gros, que les nôtres & ne s'apprivoiſent jamais.

Qui voit une ſeule Cabane dans ce Village, les voit toutes ; excepté néanmoins qu'elles ſont plus ou moins grandes les unes que les autres ſelon le nombre des Familles ou plutôt des Perſonnes qui les habitent ; car ordinairement une ſeule Famille, à moins

que

que le Parentage ne ſoit un peu trop nombreux, habite dans une même Cabane. Le R. P. *Cirene* y avoit la ſienne en particulier, proche de la Chapelle. Elle étoit plus petite que les autres, ſans être mieux faite, ni plus commode. J'en excepte cependant qu'on n'y reſpiroit point de puanteur, & qu'elle étoit peut-être moins pleine de vermine: au reſte ſon lit n'étoit pas plus mollet que celui des Sauvages. Une peau d'Ours étenduë ſur des écorces d'arbres & une bille de bois, qui lui ſervoit d'oreiller, faiſoient toute ſa couche. Point de chaiſes, point de Table. Une ſeule écorce attachée de bout en bout, à travers de ſa Cellule, faiſoit ſon Armoire, ſon Garde-manger, & ſa Bibliotheque qui conſiſtoit en quelques livres de piété ou de dévotion.

Les Cabanes de ce lieu ſont ſituées les unes contre les autres, comme ſont ordinairement celles de tous les Villages des Sauvages en général; ce qui les expoſe à un danger continuel du feu, la matière en étant auſſi combuſtible, qu'elle l'eſt. Leurs ruës ne ſont

point allignées, chacun bâtiſſant où le Sol lui paroît plus propre & moins pierreux. On ménage toujours, au centre du Village, une place aſſez grande pour y tenir des Aſſemblées & y danſer ou geſticuler à l'aiſe dans leurs Rejouiſſances publiques. *Naranzouac* en avoit une fort ſpatieuſe.

Les Sauvages ſituënt leurs Villages, autant qu'ils peuvent, au milieu des meilleures terres, ſur quelque petite éminence, qui leur donne vuë ſur la Campagne, de peur d'être ſurpris, & au bord de quelque ruiſſeau, qui, s'il eſt poſſible, ſerpente au tour & faſſe comme un Foſſé naturel aux Fortifications, mais celui-ci quoique proche des *Anglois* n'étoit nullement fortifié. En un mot ce village, tout ſimple qu'il eſt, ſatisfaiſoit du moins autant ma curioſité, touchant l'antiquité des premiers tems, que tous les plus beaux Trophées & Monumens que j'euſſe pu voir des anciens *Egyptiens*, des *Grecs* & des *Romains*: puiſqu'il peut encore aujourd'hui ſervir de montre de la pauvreté & de la frugalité des Hommes nés dans l'Enfance du Monde. Il faut avouër

avoüer en même tems, que ceux-ci doivent être bien endurcis & faits aux injures de l'air, pour pouvoir vivre de la ſorte dans des Climats auſſi rigoureux. J'ai vu ſouvent proche de *Qûebec*, des petits *Hurons*, qui, dans le fort de l'Hiver, couroient tout nuds ſur la neige & s'y veautroient comme les Cochons font en Eté dans la bouë. Ce-ci, ſans doute, contribuë beaucoup à leur endurcir la peau à la fatigue; car en général, Hommes, Femmes, Enfans, tous ſont d'une vigueur extraordinaire.

Comme j'ai déja parlé du Naturel des Sauvages * & de leur caractère, il eſt tems que je diſe ici quelque choſe de leurs Femmes & de leurs Filles.

Les Sauvageſſes étant en âge nubile ſont tout-à-fait jolies. Beaucoup même pourroient paſſer pour des Beautés, ſi leur taille répondoit à leur viſage, je veux dire, ſi elle étoit plus deliée; mais elle eſt un peu trop maſſive, parce que ni les Filles ni les Femmes ne mettent point de corps. Elles naiſſent

* V. Chapitre XVIII. pag. 305. 306. &c.

ſent toutes blanches comme nous: ce qui ne doit point ſurprendre le Lecteur, puiſque leur Climat eſt plus froid que le nôtre. Leur Beauté d'ailleurs eſt fort paſſagère; car à peine ont-elles quelques années de mariage, que la laideur commence à l'effacer, tant par raport au fard ou aux differentes couleurs dont elles ſe peignent le viſage, & que l'ardeur du Soleil imprime dans leur peau, qu'à cauſe de toutes les differentes occupations auxquelles elles ſont ſujettes.

Leur compléxion, bien loin de paroître moins vigoureuſe que celle des Hommes Sauvages, paroît en quelque façon plus forte & plus robuſte, puiſqu'elles leur ſervent de Porte-faix & ont tant de vigueur, qu'il y a très peu d'Hommes en *Europe*, qui en ayent autant. Elles portent des fardeaux que nous aurions de la peine à ſoûlever. J'ai remarquai qu'elles ſe chargent ordinairement de deux ou trois cens livres péſant & qu'outre cela elles mettent encore leurs Enfans par deſſus, ainſi que je l'ai dit dans ma premiere Partie

Partie. * Dans cet état elles marchent quatre ou cinq lieuës, quelquefois plus. Il eſt vrai qu'elles vont lentement, mais elles ne laiſſent pas que d'arriver au Rendez-vous.

Ces Femmes, ſemblables à celles des Peuples Barbares de l'Antiquité & aux Amazones † travaillent les Champs, comme font aujourd'hui les Femmes dans la *Lorraine*, qu'on voit dès la pointe du jour labourer la terre avec leurs Maris & ſouvent même mener la Charruë, au lieu que les Sauvageſſes n'ont aucun Homme qui daigne les aider. Le grain qu'elles ſément eſt le Maïs, connu autrement ſous les noms de Bled d'*Inde*, bled d'*Eſpagne* & bled de *Turquie*, lequel eſt le fondement de la nourriture de preſque toutes les Nations ſédentaires, d'un bout de l'*Amerique* à l'autre. Dès que les neiges ſont fonduës les Femmes commencent leur travail; car elles ne ſément point durant l'Automne, par ce qu'il ne faut que trois mois entre cette ſemence & ſa recolte.

* Chapitre VIII. p. 117.

† *Strabo* Lib. 3. p. 114.

La première façon qu'elles donnent aux Champs, c'eſt de ramaſſer le chaume & de le brûler. Elles remuënt enſuite la terre pour la diſpoſer à recevoir le grain qu'elles doivent y jetter. Elles ſe ſervoient autrefois dans leur labourage d'un ſimple morceau de bois recourbé, de trois doigts de largeur, attaché à un long manche qui leur ſuffiſoit pour ſarcler la terre & la remuer; mais préſentement elles ſe ſervent de petites houës ou pioches qu'elles achetent des *Européens*, & qui leur ſont bien plus commodes.

J'arrivai à *Naranzouac*, préciſément dans la ſaiſon de leur Travail. Le lendemain de mon arrivée, j'entendis un Vieillard qui crioit par le Village, vers les deux heures après midi. Je m'informai à un nommé *Jacques*, qui parloit François, de ce que vouloit dire ce Crieur. *Cet Homme*, me répondit ce Sauvage, *eſt un Porte-Soleil qui agite le dos des Femmes.* Je n'aurois d'abord rien compris aux paroles de cet *Iroquois*, ſi je n'euſſe vu auſſitôt les Femmes & les Filles ſortir par bandes de leurs Cabanes, avec leurs outils; ce qui

qui me fit aiſément comprendre que les Sauvages n'ayant pas d'autre Pendule que le Soleil, ce Crieur public leur ſervoit ſans doute d'Horloge pour les avertir d'aller labourer. En effet, je les vis toutes dans le moment traverſer, dans quantité de Canots, la Rivière qui baigne le pied du Village. Comme j'étois las de voir la fainéantiſe des Hommes & que j'étois déja apprivoiſé avec les Filles & les Femmes, j'entrai ſans façon dans un de leurs petits Canots, pour les aller voir travailler. Chacune en riant, me faiſoit ſigne d'entrer dans le ſien ; c'eſt pourquoi j'eus tout lieu d'être content.

Toutes ces Sauvageſſes arrivées dans une eſpèce * de Plaine, ſe ſeparèrent en grandes bandes, ſelon les differens quartiers où elles avoient leurs Champs. Celles qui eurent le plûtôt fini leur tâche, paſſèrent de leur champ dans un autre, ou pour mieux dire elles alloient gail-

* Je dis eſpèce, parce que le Terrain n'étoit pas fort uni & qu'il y avoit des arbres & de gros Buiſſons, qui, à la verité, étoient éloignés les uns des autres.

gaillardement aider leurs Voisines; car il n'y avoit ni Hayes, ni fossés, ni bornes, qui pussent dénoter la moindre séparation à ces Champs. Ceci me surprit; mais j'ai appris depuis qu'il n'y a pour cela jamais aucune dispute, parceque chacune sait toujours bien reconnoître ce qui lui appartient.

La Maîtresse du Champ dans lequel on travailloit, distribuoit à chacune des Travaillantes les grains de semence qu'elles recevoient dans de petites boëtes d'écorce, arrondies en forme de Litrons, hautes de quatre ou cinq doigts & larges à proportion, de manière qu'elles pouvoient supputer jusques au nombre des grains qu'elles donnoient.

Les Champs qu'elles ensemençoient n'étoient point rangés par guérêts ni par sillons, selon la méthode de l'*Europe*; mais par petites mottes rondes de trois pieds de diamettre. Elles faisoient neuf & dix trous dans chacune de ces mottes, & dans chaque trou elles jettoient un grain de bled d'Inde qu'elles avoient soin de couvrir. J'en vis quelques

ques unes qui ſemoient de petites féves à côté de ces mêmes grains de bled d'Inde, dont la canne ou la tige leur devoit ſervir d'appui, comme l'échalas à la vigne. D'un autre côté j'en vis d'autres qui plantoient dans des Champs particuliers des grains de Citroüilles & des Melons-d'eau, qu'elles tiroient d'une terre noire & legère, preparée entre deux écorces, avec laquelle elles les avoient fait germer dans leurs Cabanes au deſſus de leurs Foyers. Ces Citroüilles ſont d'une eſpèce différente de celles de *France*.

Elles tiennent leurs Champs fort propres, ayant grand ſoin d'en arracher les herbes jusques au tems de la recolte, que je n'ai point vuë: mais les Jeſuites m'ont dit que pour cela il y avoit un tems marqué, afin qu'elles travaillaſſent toutes en commun & que, dans ce tems-là, chacune portoit avec ſoi un faiſceau de petites baguettes de la longueur d'un pied ou d'un pied & demi, qui ont chacune leur marque particulière & qui ſont enjolivées de vermillon. Elles leur ſervent à marquer

leur tâche & à faire connoître leur travail.

Ce tems de la Moiſſon étant donc venu, elles cueillent le bled d'Inde, qu'elles arrachent avec des feuilles qui environnent l'Epi & qui en forment le calice. Ces feuilles y étant fortement attachées leur ſervent de lien pour le mettre en treſſes ou en cordes, comme on en uſe pour les oignons. Cette recolte ſe fait pendant la nuit dans les Champs & c'eſt la ſeule occaſion où les Hommes, qui ne ſe mêlent jamais ni de ſemer ni de recueillir, ſont appellés par les Femmes pour les aider.

Si les Sauvages vivent dans une fainéantiſe honteuſe, on peut dire au contraire, que leurs Femmes ſont d'une activité tout à fait admirable, étant continuellement occupées au travail, ſoit dans les Champs, ſoit dans leur Domeſtique où elles ont toujours quantité de choſes differentes à faire: Car outre le ſoin de leur Menage, pour lequel elles preparent le Bled d'Inde, le broyent, le font bouillir &c. elles ont encore toutes ſortes de petits ouvrages qui les occupent. Elles brodent, par exem-

exemple, leurs ſouliers, leurs mitaſſes, leurs couvertures & tout ce qui leur ſert d'habillemens auſſi-bien qu'à leurs Maris. Elles y brochent pour ornemens des plumes de Porc-épics de differentes couleurs, qu'elles travaillent artiſtement ſur les deſſeins qu'elles y ont fait auparavant tout au tour. Ces plumes de Porc-épics leur ſervent à tout. Elles en ornent de même leurs plats d'écorces, des boëtes petites & grandes & des ceintures qu'elles vendent aux *Canadiens*. J'ai vu à *Quebec* une Toilette de leur façon, complette & ſi bien travaillée, que l'ouvrage mérite d'être vu. Sans doute que quelques *François* leur en avoit donné le deſſein. On l'a envoyé en *Europe* pour y ſervir à quelqu'une de nos Dames.

Les Sauvageſſes font une ſorte de fil de l'écorce du bois blanc, dont elles couſent les ſacs à mettre les proviſions de leurs Maris, quand ils vont en voyage. Elles en travaillent leurs colliers de grains de Raſſade, les longes dont elles ſe ſervent pour transporter les fardeaux, & divers autres ouvrages ſelon leurs petits beſoins. Elles enlévent

lévent de cette écorce celle qui eſt la plus voiſine du corps ligneux ; elles la coupent avec l'ongle en rubans, qu'elles font rouir & macérer dans l'eau, comme on en uſe pour le chanvre & pour le lin & après quelques preparations que je n'ai pas pu voir, elles la réduiſent en de ſi petits filamens, qu'elles peuvent aiſément la tordre ſur leur genoux & la mettre en peloton.

Dans les petits ouvrages qu'elles font avec ce fil, elles entremêlent fort proprement le poil d'Elan, de Bœuf Sauvage & de Porc-epic, teint en diverſes couleurs. Pour faire ces différentes teintures, elles ſe ſervent de divers ſucs, qu'elles expriment de certaines plantes, ou bien elles les font bouillir avec des racines & des herbes qui leur ſont connuës, avec des écorces & des copeaux de quelques arbres, dont le ſuc s'imbibe facilement dans les choſes qu'elles veulent teindre après quelques bouillons & ſans autre préparation.

Elles ſuppléent au défaut du fil en differentes manières. Pour coudre les Robes de fourrures, elles employent les

les boyaux des animaux deſſechés; ou des filamens tirés de leurs nerfs, ou bien des longes faites de peaux paſſées & coupées bien menuës. Les petites racines qu'on met en œuvre pour les Canots d'écorce de Bouleau ſont d'un fort bon uſage & d'une grande propreté.

Les Femmes font auſſi du ſucre qu'elles tirent du ſuc des arbres & en particulier des Erables. Dans le mois de *Mars*, lorsque le ſoleil a pris un peu de force & que les arbres commencent à entrer en ſéve, elles font des inciſions transverſales avec la hache ſur le tronc de ces arbres, d'où il coule en abondance une eau qu'elles reçoivent dans de grands vaiſſeaux d'écorce. Elles font enſuite bouillir cette eau ſur le feu qui épaiſſit en conſiſtence de ſyrop ou même de pain de ſucre, ſelon le degré ou la conſiſtance qu'elles veulent lui donner. Il n'y a point pour cela d'autre myſtère. Les *François* le travaillent mieux que les Sauvageſſes, de qui ils ont appris à le faire: mais ils n'ont pu encore venir à bout de le blanchir & de le raffiner. Pour

que

que les arbres donnent leur eau en abondance, il faut qu'il y ait au pied une certaine quantité de neige, qui entretienne leur fraîcheur; qu'il géle bien pendant la nuit & que le jour ſoit pur & ſerain, ſans vent ni nuages.

CHAPITRE XXIII.

Entre-vuë du R. P. Cirene *avec l'Auteur. Habillemens anciens & modernes des Sauvages & des Sauvageſſes.*

Quoiqu'on diſe contre les Jeſuites & que j'aye moi-même de juſtes raiſons pour me plaindre de quelques-uns de leur Société, je ne puis m'empêcher de rendre ici juſtice à ceux de ce Corps, qui, par leur mérite, font honneur à leur Ordre. Le R. P. *Cirene* eſt de ce nombre.

Seul parmi des Sauvages; aſſujetti à vivre comme eux dans d'affreuſes Forêts, à coucher ſur la Dure, à y ſouffrir les rigoureuſes influences de l'air & tous les jours ſur le point d'être brû-

lé vif & à petit feu, par des Barbares à qui la proximité de la *Nouvelle Angleterre* facilite les moyens d'avoir de l'eau-de-vie, qui les rend fous & furieux; il faut avoüer que ſans être vivement enflammé du feu de l'amour Divin, nul homme ne pourroit s'y ſoutenir. En effet, dans quelle autre Religion voit-on des Paſteurs ſe ſacrifier pour J. CHRIST & courir au Martyre pour la gloire de ce divin Maitre, comme fait aujourd'hui ce R. Père avec quantité de ſes Confrères?

Mais, me dira peut-être quelqu'un de leurs Antagoniſtes, le Sacrifice de ces Religieux eſt-il bien volontaire? N'eſt-ce pas plutôt une Penitence forcée, qui leur eſt impoſée par leurs Supérieurs, qui les ſacrifient ainſi, pour ſatis-faire aux interêts de l'Ordre & à l'ambition de la Societé? A ce-ci je reponds: Point du tout; car outre qu'il eſt facile de voir que c'eſt l'amour de Dieu qui les y conduit, j'oſe aſſûrer que je ſai particulièrement, qu'ils ſont eux-mêmes les premiers à demander leur Miſſion. Dailleurs, ſi cela n'étoit ainſi, qui empêcheroit le R. P. *Cirene* & les autres

de

de paſſer chez les *Anglois*, dont ils ſont ſi proches voiſins,& où ils ſeroient certainement les Bien-venus,puiſque moi-même, ainſi qu'on le verra par la ſuite, je n'y ai été ſi bien reçû que parce qu'on vouloit m'y faire paſſer pour Jeſuite. Qui empecheroit,dis-je encore ces Religieux de faire chez les *Anglois*, ce que font en *Hollande* & ailleurs, quantité de Moines défroqués & de faux Proſelytes, qui viennent s'y refugier, & qui, pour couvrir leur libertinage, vomiſſent mille imprécations contre la Religion Romaine, qu'ils quittent, diſent-ils, pour embraſſer la Reformée qui vaut beaucoup mieux; mais qu'ils déshonorent enſuite par une conduite auſſi dépravée que ſont leurs mœurs.

Ce R. Père étoit allé à quelques lieuës de ce Village pour rendre viſite à des Sauvages qui y étoient cabanés. Je le vis revenir *le* 28. *Avril*, ſur les 9. heures du matin, accompagné de deux *Iroquois* qui le ramenoient dans leur Canot. Son viſage pâle, ſur lequel étoit peinte une petite Couleuvre, que les Sauvages lui avoient par force imprimée dans la peau,& ſes vêtemens uſés & dé-

déchirés firent que je le pris dabord pour un Sauvage ; de ſorte que, ſi *Antoine* ne fût venu m'avertir d'aller lui parler dans ſa Cabane, je crois que j'aurois peut-être paſſé le reſte de la journée ſans le ſaluër. Ce Religieux m'avoit bien vu ; mais m'ayant pris pour un *Anglois*, il n'avoit pas jugé à propos de m'aborder.

Auſſi-tôt que je fus dans ſa Cabane & que ce R. Père m'entendit parler François, il ſe leva poliment & me fit un acceuil auſſi doux que lui dictoit ſa piété,& auſſi favorable que lui permettoit ſa capacité. Je lui racontai toutes mes peines & eus tout le tems de m'entretenir avec lui ,d'une grande partie des ſiennes. Il m'inſtruiſit auſſi ſur les differents caractères & mœurs de ſes Sauvages ,durant quelques jours que je demeurai dans ce lieu. Ce R. Père malgré ſes ſouffrances n'auroit pas changé ſon ſort pour celui d'être Roi. Il ne me témoigna qu'un ſeul petit chagrin: c'étoit celui de n'avoir point reçu, depuis longues années , des nouvelles de ſes Superieurs & de ſes amis.

Ce même jour nous eûmes un fort

grand Feſtin, dans lequel il y eut, outre la Sagamité, un Saumon qui portoit plus de ſix pieds de longueur. Il étoit cuit à l'eau & c'étoit dommage qu'un auſſi beau Poiſſon ne fût pas mieux aſſaiſonné. On m'en ſervit ſur des branches d'arbres. Le R. P. *Cirene* vint s'aſſeoir ſans diſtinction pêlemêle avec les Sauvages, quand il previt à peu près, le moment qu'ils alloient finir leurs Chanſons. Le Repas dura fort long-tems. & ces *Iroquois* m'y firent danſer par force. Vers le ſoir ils s'aſſemblèrent avec les Femmes & les Filles, pour aller danſer tous de compagnie dans une Cabane à part.

Cette danſe étoit aſſez curieuſe & dura une bonne partie de la nuit. Les Sauvages, entremêlés avec les Sauvageſſes, geſticuloient en rond; chacun ſelon ſa fantaiſie. Une Femme aſſiſe au milieu du rond tenoit un tambourin remplie de petits cailloux * duquel elle frappoit ſur une eſpèce de Timbale. Ce bruit joint avec ſa voix & celle

* Ce petit Tambour étoit emmanché comme un marteau & reſſembloit à ceux qu'on donne aux Enfans en *Europe*.



le de tous les Sauvages & Sauvageſſes qui danſoient, faiſoit un charivari aſſez divertiſſant. Ce jour là, tous les Sauvages étoient ſur leur propre.

Leur manière de s'ajuſter eſt un peu trop comique pour n'en point parler ici. Les *Iroquois*, que l'on peut regarder naturellement comme de beaux hommes, ſemblent faire tout leur poſſible pour ſe rendre laids & affreux par leurs ajuſtemens. Les jeunes Gens ſur tout, uniquement occupés de la vanité & du déſir de plaire, ſemblent enchérir ſur les hommes dans l'art de ſe rendre hideux. Il empruntent pour cet effet, des ornemens étrangers, un ridicule qui leur plaît infiniment, d'autant qu'alors ils trouvent en eux-mêmes un agrément & une beauté, qu'ils croiroient ne jamais poſſeder autrement. C'eſt une choſe très comique de voir un jeune Sauvage à ſa toilette. Il eſt vrai qu'elle n'eſt pas des mieux fournies, mais le tems qu'il y met, l'occupe autant que les Damesde l'*Europe*, & beaucoup plus que les Sauvageſſes, qui ſont perſuadées que la bienſéance & leurs tra-

vaux domeſtiques demandent plus de modeſtie & de ſimplicité.

Un jeune *Iroquois* donc, pour embellir ſa tête, coupe ſes cheveux d'un côté, à deux travers de doigt de la peau, & il les laiſſe croître de l'autre dans toute leur longueur. Pour les ajuſter enſuite, après les avoir graiſſés & bien peignés, il pratique ſur le haut de ſa tête un ou trois petits toupèts, en forme d'aigrette. Il y attache un petit morceau de porcelaine blanche avec une languette de cuir façonnée de grains de raſſade. Il paſſe dans l'aigrette du milieu un tuyau de plume, orné de diverſes couleurs. Il fait relever à contrepoil, avec du ſuif, les cheveux du côté qui eſt tondu, & il treſſe ceux du côté oppoſé & les ramaſſe ſous l'oreille, en nœud de ruban. Il fait une autre petite treſſe, au milieu du front qu'il laiſſe pendre ſur l'une des paupières & qu'il rattache ſur le côté.

J'en ai vûs, qui avoient tout le ceintre des oreilles fendu, mais elles ſont percées pour l'ordinaire en trois endroits, dont les trous ſont fort grands

&

& garnis de noyaux de porcelaine de la groſſeur d'un pouce, enfilés dans des rubans qui pendent ſur la poitrine; ou bien ils y inſérent un fil de cuivre en ligne ſpirale, de la longueur du doigt & d'un pouce de diamètre. Ils y ajoutent outre cela un duvet très fin, de peau de Cigne. Ce duvet fait ſur chaque oreille un volume de la groſſeur du poing. Dans les jours de montre & de Fête ſolemnelle, ils repandent encore ce duvet ſur toute leur tête & le poudre quelquefois de rouge, pour en ôter la blancheur. Pour couronner l'ouvrage, il font ſortir, au deſſus d'une oreille, une aigrette, une aîle ou la depouille entière de quelque Oiſeau rare. Quelques-uns ſe font une couronne ou une eſpèce de Diadême, d'un petit collier de grains de porcelaine, travaillés par les Femmes ſur des languettes de cuir ou d'écarlatine: D'autres mettent une peau de Martre, qui après leur avoir ceint la tête, flotte agréablement par derrière ſur leurs épaules.

Le vermillon & d'autres couleurs détrempées dans l'huile ou mêlées avec le ſuif & la graiſſe ſont bizarrement

repanduës, non ſeulement ſur le viſage, mais encore ſur les cheveux & ſur le duvet des oreilles, avec quelque difference néanmoins de ce qu'ils ont coutume de faire, quand ils doivent aller en Guerre; car alors leur viſage eſt entiérement peint de rouge ou de noir, afin que leurs Ennemis ne les voyent point pâlir, au lieu qu'étant en paix ils ſe contentent communément de quelque embéliſſement.

J'ai vû auſſi d'autres Sauvages, qui ayant le cartillage du nez percé entre les narines, y avoient attaché une pierre verte transparente, taillée en ovale ou en fer de fléche ; d'autres qui y avoient inſeré une plume, qui, s'étendant des deux côtés, leur faiſoit une eſpèce de mouſtache ; d'autres enfin, qui, ayant la lévre ſupérieure ou inférieure fenduë, y avoient attachés de gros grains de porcelaine : mais cette parure me paroît bien incommode pour pouvoir manger. A l'égard du duvet qu'ils ſe mettent dans leurs oreilles fenduës, l'invention n'en eſt pas mauvaiſe, d'autant plus qu'ils m'ont dit eux-mêmes que ſans cette précaution, les

grands

grands froids leur engourdiroient infailliblement les oreilles. Lorsqu'ils ſont bien accommodés ſelon leur mode ils vont comme des Nigauds, de Cabane en Cabane, pour faire voir à un chacun la beauté de leurs ajuſtemens.

Les Sauvages de *l'Amerique Septentrionale*, ſelon le raport de leurs Anciens, ont toujours été couverts, même avant qu'ils euſſent aucun commerce avec les *Européens*. Les Hommes & les Femmes s'habilloient de peaux paſſées. Leur Habillement, comme encore à préſent, conſiſtoit en pluſieurs piéces, qui ſont le Brayer, une ſorte de Tunique, les Mitaſſes, les Souliers & la Robe.

Le Brayer eſt le ſeul neceſſaire & qu'ils ne quittent point. Ils ſe dépouillent aiſément de tous les autres, quand ils ſont dans leurs Cabanes, ou qu'ils en ſont gênés, ſans crainte de bleſſer la modeſtie. Ce Brayer que nos *Iroquois* nomment *Gaccaré* eſt, pour les Hommes, une peau large d'un pied & longue de trois ou quatre. Ils la font paſſer entre les cuiſſes & elle ſe replie

dans une petite corde de boyau qui les ceint ſur les hanches, d'où elle retombe par devant & par derrière, de la longueur d'un pied ou environ.

La Tunique eſt une ſorte de chemiſe ſans bras, faite de deux peaux de Chevreuil, minces & legères, dépouillées entiérement de leur poil & découpés par le bas, en façon de franges, & à la naiſſance des Epaules abſolument de la même manière que les Cuiraſſes à la Romaine. Cette Tunique, qui eſt particulière aux Nations Iroquoiſes & Huronnes, eſt, de tous leurs vétemens, celui qui leur paroît le moins neceſſaire & pluſieurs s'en paſſent aiſément; particuliérement les Hommes.

Il y en a, qui, pendant qu'ils ſont en voyage & durant la rigueur de l'Hiver, mettent des bras poſtiches lesquels ne tiennent point à l'habit ou à la Tunique; mais qui ſont liés enſemble par deux courroyes qui paſſent derriére les épaules.

Les Bas ou Mitaſſes, ainſi que les *François* les nomment, ſe font d'une peau repliée & conſuë, laquelle s'étrecit

trecit dans le même ſens que la jambe, & à qui on laiſſe en dehors une frange ou un rebord de quatre doigts de largeur. Ces bas, qui n'ont point de pied, s'emboittent dans des ſouliers, tels que je les ai depeints dans ma première Partie Chapitre. IV. pag. *66*.

Leur Robe étoit autrefois une eſpèce de couverture en quarré, longue d'une braſſe en un ſens, ſur une braſſe & demi dans l'autre. On laiſſoit à quelques-unes le poil & d'autres en étoient entiérement dépouillées. Quelques-unes étoient faites de peaux entières d'Elan, de Cerf, de Biche, de Beuf Illinois &c. D'autres étoient de piéces raportées de pluſieurs peaux de Caſtor ou d'Ecureuils noirs.

Mais préſentement que les Sauvages trouvent leur profit à vendre leurs Pelleteries aux *Européens*, ils échangent toutes ces peaux, en conſervant néanmoins toujours leur ancienne manière de s'habiller. C'eſt pourquoi, au lieu de Tunique, ils portent préſentement des Chemiſes de toile, qu'ils n'ôtent pas de deſſus leur corps, qu'elles ne ſoient entiérement pourries. Ils ont auſſi des

Brayers & des Mitaſſes d'étoffes juſques à mi cuiſſes & les attachent ſur les hanches, à la ceinture qui tient le Brayer. A la place de leurs Robes de fourrures, ils ſe ſervent de Couvertures de aine, de poil de Chien, & de belles écarlatines rouges & bleuës quelquefois galonnées d'or ou d'argent faux.

Les Sauvages s'enveloppent dans ces Couvertures qu'ils portent d'une manière negligée. Ils les aſſujettiſſent ſeulement avec les mains, & rien ne les attache, ſi ce n'eſt dans leurs voyages: car alors étant chargés de leurs Paquets, ils lient ces Couvertures, par le milieu du corps avec une ceinture, pour n'en être pas embarraſſés. Dans les mauvais tems ils les font paſſer ſur leurs têtes, qui hors cela ſont toujours nuës. Ceux qui habitent proche des *Européens*, commencent à porter des Chapeaux, des Habits à la Françoiſe ou des Capots à la Canadienne, tels que je l'ai dit * dans l'article de *Montréal*. Ils font tomber auſſi ſur leur poitrine un gros écu

* Voyez Chapitre VI. pag. 86. & 87.

écu de *France*, au lieu de plaque de porcelaine.

La parure des Femmes eſt beaucoup plus ſimple & ne défigure point leur beauté. Au contraire, elle leur donne un air à peu près ſemblable à celui dont les Poëtes & les Peintres nous dépeignent les Reines de l'Antiquité. Leur Couverture, qu'elles portent nouée ou d'une manière negligée, reſſemble aſſez-bien au Manteau de ces Reines. Leurs Mitaſſes, qui, de même que leur Couverture, ſont galonnées ou ornées de grains de raſſade imitent auſſi très bien la Chauſſure ou les Brodequins à la Romaine. Elles ſe les font monter jusques aux genoux & ſe les attachent au deſſous avec des Jartières joliment travaillées en poil d'Elan, de Porc-Epic & de Bœuf ſauvage, dont chacune ſe fait auſſi des bracelets ſelon ſon goût.

Les Femmes des Nations *Algonkines* portent une eſpèce de Robe ſans bras, nouée ſur les épaules, laquelle pend jusqu'à mi-jambes, ainſi qu'on le voit aux Statuës des *Egyptiennes*. Mais les *Iroquoiſes* & les *Huronnes*, ainſi que les

La-

Lacedemoniennes, autrefois, n'ont qu'une eſpèce de jupe, ceinte ſur les reins & qui finit au deſſus du genou. Elles ne les font point deſcendre plus bas, pour n'en être pas embarraſſées lorsqu'elles travaillent à la terre. C'eſt tout ce qui diſtingue leur habillement de celui des Hommes. Au reſte ces petits jupons ſont quelquefois ſi courts qu'on les voit ſouvent, *in puris naturalibus*.

Elles mettent preſque toutes de nos chemiſes d'hommes au lieu de Tunique. La plûpart même en ont de très fines qu'elles ont ſoin de laver. Leurs Colliers ſont des Brillans de raſſade de diverſes couleurs, travaillés à pluſieurs rangs, taillés en rond, en noyaux, en canons, en fer de fléche ou bien en cylindres. Ces Colliers ont quelquefois un pied de diamétre. De petits coquillages de Mer, de couleur très vive, leur ſervent auſſi de Pendans d'oreilles, que quelques-unes ont percées de même que les Hommes. Alors celles-ci, pour ſe donner quelque agrément, y paſſent comme eux, quelques Pendans de raſſade ou de pierre rouge taillée en fer de fléche, ou bien des

ca-

canons de porcelaine, faits comme des tuyaux de pipe.

Les Sauvageſſes entretiennent leurs Cheveux & en ſont jalouſes au delà de ce qu'on peut imaginer. L'affront le plus ſanglant qu'on pût leur faire, ce ſeroit de les leur couper; elles n'oſeroient alors ſe montrer. Si dans le deuil elles en coupent quelque choſe, ce n'eſt que pour ſe condamner à la retraite. Leurs Cheveux & généralement ceux de tous les Sauvages ſont très beaux & du noir de Jais le plus foncé qu'il y ait. Elles les graiſſent d'huile & ont très grand ſoin de ſe les peigner.

La plûpart des Femmes, chez les Nations ſauvages, treſſent leurs cheveux & les laiſſent pendre. Quant à la manière de les porter, elles ſe diſtinguent par tout de celles dont les Hommes portent les leurs. Les *Iroquoiſes* & les *Huronnes* les partagent des deux côtés de la tête, les faiſant tous revenir par derrière, ou elles les lient le plus près de la tête qu'elles peuvent. Elles reprennent enſuite ces cheveux pendans, y mêlent de l'écorce

corce concaſſée de Péruche qui ſert à les conſerver ; & après les avoir repliés, de manière qu'ils ne deſcendent point plus bas que les reins, elles les enveloppent d'une peau d'Anguille préparée & enſuite de vermillon bien éclatant. Ce qui fait une eſpèce d'emboëtement fort joli, d'autant qu'il eſt ordinairement noué par de petites liſières garnies de deſſeins de poil de Porc-épic ou de grains de raſſade, qu'elles ſe mettent auſſi dans les cheveux.

Les Femmes mangent ordinairement dans des Cabanes ſéparées des Hommes ; mais quand elles doivent ſe trouver à quelques Feſtins publics ou à quelques rejouiſſances ſolemnelles, telles qu'à la Danſe dont je viens de parler ci-deſſus, alors elles ſe parent de tous leurs atours & ſe barbouillent le viſage, les temples, les jouës & le bout du menton de diverſes couleurs, avec bien moins d'affectation cependant que les Hommes. Les *Iroquoiſes*, par exemple, ſe contentent de tracer une ligne de vermillon depuis le ſommet de la tête juſqu'à la naiſſance du Front, dans la ſéparation des cheveux, ou de peindre

dre quelque petits desseins, en forme de dentelle sur le visage: ce qui ne les défigure point.

Voilà tout ce qui regarde principalement les vétemens & parures des Hommes & des Femmes. Quant au reste, c'est si peu de chose, qu'il n'est pas necessaire d'en parler. J'ajouterai seulement que quand les Sauvages ont atteint l'age de 35. à 40. ans, ils ne portent plus rien de superflu ou qui ne soit usé, afin de faire comprendre qu'ils pensent à des choses plus sérieuses.

On croira sans doute, par tout ce que je viens de dire, que les Sauvages, au lieu d'ajouter à leur beauté naturelle (car ils sont presque tous bien faits) travaillent à se défigurer. Cela est vrai aussi. Cependant à les examiner, quand ils sont bien parés à leur mode, l'assemblage bizarre de leurs ornemens, non seulement n'a rien qui choque, mais a un je ne sai quoi, qui plait & leur donne de la bonne grace.

CHAPITRE. XXIV.

De l'Education des Enfans. Des differents Jeux de hazard des Sauvages, & des effets excessifs que produit en eux la Passion du Jeu.

LE Berceau pour les Enfans des Sauvages dans la *Nouvelle France*, est tout-a-fait joli & commode. Il consiste en une ou deux planches fort minces, d'un bois fort leger de deux pieds & demi de long, enjolivées par les bords, retrécies par en bas & arrondies par le pied pour donner la commodité de bercer. L'Enfant enveloppé de bonnes fourrures, y est comme collé sur ces planches unies, & placé de manière qu'il appuye sur une petite avance de bois où ses pieds portent la pointe tournée en dedans, de peur qu'il ne se blessent & afin qu'ils prennent le pli qu'il faut pour bien porter la raquette. Les langes ou fourrures sont de larges bandes d'une peau peinte

peinte, peu pliante, découpée par les bouts en languettes qui passent & repassent dans un autre cuir fort, lequel règne des deux côtés du Berceau où elles sont fortement arrêtées. Elles font deborder ces langes ou plûtôt ces fourrures au dessus du Berceau, qu'elles rejettent par derrière, quand elles veulent donner à tetter où faire prendre l'air à leurs Enfans. Outre cela il y a un demi-cercle de bois, large de quatre à cinq doigts, qui prend aux deux extrèmités des planches & qui soutient tous ces langes, pour que l'Enfant puisse respirer sans être exposé au froid pendant l'Hiver, ni aux piquures des Maringouins pendant l'Eté, & afin qu'il ne reçoive point de mal, en cas qu'il vînt à tomber.

On met aussi sur ce demi-cercle des petits bracelets de porcelaine & d'autres petites bagatelles, qui servent d'ornemens & de jouët, pour divertir l'Enfant. En un mot la forme de ce Berceau ne ressemble pas mal à une Vielle. Deux grandes longes de cuir fort, qui en sortent par le haut, donnent la facilité aux Mères de le porter par tout,

de le charger au-deſſus de tous leurs fardeaux, quand elles vont aux champs ou qu'elles en reviennent & de le ſuſpendre à quelque branche d'arbre où l'Enfant eſt comme bercé & endormi par le vent, tandis qu'elles travaillent.

Au ſortir du Berceau, les Enfans commencent plûtôt à ſe rouler qu'à marcher. Les Parens les laiſſent ordinairement nuds dans la Cabane, pendant les premières années, dans la perſuaſion que le corps ſe forme mieux, ou pour les endurcir de bonne heure aux injures de l'air. Dès qu'ils ſont un peu grands, ils ſuivent leurs Mères & travaillent pour la Famille. Elles les accoûtument, pour cet effet, à aller puiſer l'eau à la Rivière, à porter de petites proviſions de bois proportionnées à leur taille, & qu'on peut regarder plûtôt comme un jouët, que comme une charge. Peu à peu elles les ſtilent ainſi à rendre les ſervices qui ſont de leur compétence. Du reſte les petits Garçons ſont ſi mal vétus, juſqu'à ce qu'ils ſoient capables de mariage, qu'on leur voit toujours ce que la nature ne permet pas de découvrir ; car

il ne leur eſt pas permis de s'orner que dans l'âge d'adoleſcence, après qu'ils ſont incorporés dans le Corps de la Jeuneſſe. Les petites Filles commencent ſeulement à ſe vêtir à l'âge de cinq ou ſix ans, & alors elles ont une bande d'étoffe depuis les reins juſques aux genoux.

Les petits Sauvages s'exercent continuellement à lutter; ce qu'ils appellent *jouër* enſemble à coups de pied & à coups de poing. J'en ai ſouvent vus ſe battre à l'Angloiſe, c'eſt à dire, un à un, tandis que les autres, faiſant un cercle autour des deux intereſſés, les regardoient ſans mettre le *Hola*, à moins que le jeu ne fût un peu trop outré & ſe moquoient toujours du plus foible.

Les Pères ne ſavent ce que c'eſt que de battre leurs Enfans lorsqu'ils font mal: ils diſent que quand ils ſeront grands, ils auront autant de raiſon qu'eux & feront mieux. Les Mères, pour tout châtiment, durant qu'ils ſont encore jeunes, ſe contentent de leur jetter de l'eau au nez, ou de les en menacer & lorsqu'ils ſont un peu grands elles les remontrent; ou ſi elles en vien-

nent aux reproches, elles leur disent: *Tu n'es qu'un Méchant: Tu n'auras pas tant d'esprit que ton Grand-Père; Il n'avoit pas le cœur gâté comme toi.* &c. Cependant ils sont assez dociles; ce qui fait voir que la manière d'élever les Enfans par douceur est souvent plus efficace que les châtimens & sur tout que les châtimens outrés.

Toutes les Leçons qu'ils leur donnent pour leur éducation ne tendent qu'à les engager à avoir de la bravoure. Ils leur diront, par exemple: *Ton Grand Père sautoit bien, couroit vîte, tiroit un coup de fléche à la perfection; il pouvoit jeûner tant de jours, il a tué tel & tel; il a enlevé tant de chevelures d'une telle Nation*, &c. Ce qui les anime & encourage à s'exercer par l'exemple de leurs Ancêtres, à acquerir de la gloire dans leur adresse. Pour cet effet on leur met en main l'arc & la fléche, dès qu'ils peuvent les tenir. Ils les gardent long-tems comme un jouët; mais leurs forces croissant avec l'âge, d'un amusement de leur oisiveté, ils en font un exercice necessaire & s'y rendent en peu de tems très habiles.

Je me ſuis moi-même exercé à *Naranzouac*, à tirer des fléches de ces jeunes Gens. Il ſeroit incroyable, à moins que de le voir, de quelle rapidité elles donnoient dans de gros arbres ſur lesquels je les lançois & d'où il m'étoit impoſſible de les arracher ſans les caſſer, tant elles y étoient enfoncées, quoiqu'elles n'euſſent point de pointes. Il y avoit auſſi dans ce Village un bâton de traverſe fort élevé ſur lequel les jeunes Gens s'exerçoient à ſauter. Et voilà en abregé toute l'éducation que les Sauvages donnent à leurs Enfans. Tant qu'ils ſont jeunes on les voit toujours actifs & s'occupant ſans ceſſe à différens jeux qui leur agitent le corps: mais à peine ont-ils attrapé l'âge d'adoleſcence qu'ils deviennent tranquilles, rêveurs & ne s'apliquent plus guère qu'à des jeux ſérieux ou de hazard, tels que ſont ceux que je vais raporter, & pour lesquels ils ſont ſi animés, qu'il y en a qui ſont aſſez ſimples pour s'y préparer par des jeûnes auſtères de pluſieurs jours, ou qui ne s'épargnent rien pour avoir des Sorts heureux.

Le jeu de hazard le plus célèbre des

Sauvages eſt un jeu de noyaux ou d'oſſelets faits de la rotule des jambes de derrière de l'Elan, ou des autres os arrondis de quelque animal que ce ſoit. Ils ſont à peu près gros comme nos petites féves & faits presque de même, en forme ovale ou elliptique. Ils n'ont proprement que deux faces qui s'applatiſſent inſenſiblement, perdant un peu de leur rondeur & ſur lesquelles le noyau ſe repoſe plus facilement. L'une de ces faces eſt peinte de noir & l'autre de blanc jaunâtre. Le nombre n'en eſt point déterminé; on en peut mettre plus ou moins au gré des Joüeurs. Cependant il ne paſſe pas le nombre de huit & eſt plus communément de ſix. Le côté jaunâtre eſt marqué de pluſieurs petites taches noires.

Ils jettent ces noyaux dans un Plat de bois, autrement dit une petite Sebille * & les agitent long-tems dans ce Plat. Après les avoir ainſi agités, il frappent ce même Plat contre

* Vaiſſeau de bois tout d'une pièce, concave & convexe, dont ſe ſervent les Boulangers, pour y tourner leur pain, avant que de le mettre au four.

tre terre ſur une peau ou couverture, pour les faire ſauter. Ils lui donnent auſſi en même-tems une impulſion qui le fait tourner long-tems ſur lui-même & ils aident encore le mouvement que les noyaux reçoivent dans la Sebille ainſi agitée, par un petit vent qu'ils font de la main pour les faire tourner ou aſſeoir de la façon qu'ils ſouhaitent.

Quoi-qu'il n'y ait ſur les noyaux que deux côtés marqués, l'un de blanc & l'autre de noir, il peut cependant y avoir une multitude de combinaiſons, qui peuvent rendre la Partie longue & agréable. Les Sauvages ont la même fureur pour ce jeu, que les Joüeurs les plus acharnés peuvent avoir en *Europe*. On les voit ſouvent joüer une moitié de Village contre l'autre & quelquefois les Villages voiſins ſe raſſemblent pour faire une Partie. Ils étalent auparavant les Pelleteries, la Porcelaine & tout ce qui doit être le prix des Vainqueurs. Il n'eſt pas rare d'en voir dans ces occaſions, pour la valeur de plus de deux mille écus. Il y a des Particuliers qui y perdent, non ſeulement tout ce qu'ils ont vaillant &

qui ſe retirent nuds dans les plus grandes rigueurs de l'Hiver, mais qui engagent encore leur liberté pour quelque tems. De là on peut voir que la Paſſion du Jeu porte ſon deſordre jusque dans les Forêts les plus affreuſes, avec cette exception néanmoins, qu'il eſt un peu plus mitigé parmi les Barbares que parmi nous, parce qu'il n'en vient jamais ni querelles ni disputes parmi eux & que celui qui perd, donne d'un air plus content ce qu'il a perdu que s'il l'eût gagné.

Mes *Hurons* depuis leur arrivée en ce Village ne paſſèrent preſque point de jours ſans s'amuſer à ce jeu, qui dans les commencemens ne tendoit à aucune conſequence. Mais, vers leur départ les *Iroquois* intéreſſant peu à peu la Partie, le jeu commença à s'échauffer tout de bon. Ce fut pour lors que j'eus un plaiſir extrême à les voir joüer, tant ils paroiſſoient ardens & animés. *Antoine* étoit un de ceux qui tenoient le plus ſouvent le Plat. Quoi-qu'ils ne ſoient jamais que deux à le tenir, on peut dire néanmoins que tous jouënt enſemble; car

ceux-

ceux-ci, en remuant la Sebille, ne font que donner un branle que tous les Spectateurs interessés accompagnent de mouvemens actifs, comme s'ils avoient tous la main à l'œuvre.

Pour gagner une Partie, il faut avoir plusieurs fois cinq noyaux jaunes ou noirs, tournés d'un même côté selon qu'ils en conviennent entre eux. Tandis que l'un des Joüeurs agite le plat, ceux qui parient avec lui, crient tous d'une même voix en repetant sans cesse le souhait qu'ils font, pour la couleur & pour l'assiette des noyaux; tous les autres de la partie adverse crient aussi en même-tems de leur côté, en demandant tout le contraire & tous avec autant de violence que s'il s'agissoit de la décision d'un Empire.

Ils font tout ce bruit comme s'ils vouloient forcer le Sort de leur être favorable, prononçant leurs mots avec une vivacité & une volubilité si surprenante, que souvent ils ne font que les tronquer. Cependant mes *Hurons* & tous les autres frappant leur poitrine & leurs épaules, s'y donnoient des coups terribles & entroient dans

une action si véhémente, que, quoiqu'ils fussent à demi-nuds, ils étoient d'abord tout en sueur, comme s'ils avoient joüé une forte Partie de Paûme, ou fait quelqu'autre exercice plus violent.

Antoine y perdit ses Pelleteries, l'argent que je lui avois donné, son fusil, ses deux couvertures, sa chemise & généralement tout ce qu'il avoit, excepté son Brayer; car pour son Capot, il en avoit déja fait présent à un de ses Amis, de façon qu'il étoit pour ainsi dire entièrement nud, quand il vint me trouver. Je voulus lui faire quelques remontrances sur le tort qu'il avoit eu de s'être ainsi abandonné à la passion du Jeu; mais il n'en fit que rire, en me disant: *Voilà qui est admirable*, Claude, *tu as raison, je vois que tu es bon Medecin pour guérir les Morts: mais voyons si tu l'es aussi bon pour guérir les Vivans & cela sera de beaucoup plus de valeur: çà donc, donne moi de l'argent; car, vois-tu! cela est d'importance si tu veux que je regagne ce que j'ai perdu. Au reste, querelle tant que tu voudras le mal-*

malheureux Sort qui m'a fait perdre, j'y consens, j'en suis content.

Je lui dis que je n'en avois pas trop pour me conduire jusques aux *Anglois*; que je lui donnerois cependant de quoi racheter ce qu'il avoit perdu, mais à condition qu'il ne joueroit plus, & en même tems je lui donnai six écus. Il ne les eut pas plutôt reçus qu'il s'écria: *Vivent les Medecins comme toi!* & ajouta en même tems qu'un seul écu lui suffisant pour acheter une couverture, il alloit risquer simplement les cinq autres au Jeu, pour tâcher de regagner ce qu'il y avoit perdu. En vain je voulus l'en empêcher. Il courut au plus vîte s'entre-mêler avec ses Camarades, qui étoient à partager le gain du jeu ou plûtôt à endosser sa dépouille. Ils se mirent tout de nouveau à joüer & le bonheur voulut que mon *Huron* regagnât, non seulement tout ce qu'il avoit perdu, mais même deux couvertures de plus & quantité de Pelleteries.

Une chose qui me divertit un peu, c'est que, entre ceux qui s'étoient accommodés de la dépouille d'*Antoine*, je vis un gros *Iroquois* se devétir de sa che-

chemiſe dont il s'étoit déja paré, quoique craſſeuſe, pleine de ſueur & de ſaletés. Outre que ce Sauvage étoit extrèmement gros & qu'il n'étoit pas accoutumé à porter de chemiſes, celle-ci lui étoit ſi étroite, qu'elle étoit comme colée ſur ſon corps, deſorte qu'il ne ſavoit par quel bout s'y prendre pour pouvoir ſe l'ôter : C'eſt pourquoi il fit ſigne à un Jeune *Iroquois* de venir lui défaire. Ce nouveau Valet de Chambre qui n'étoit guère plus au fait, appella deux de ſes Camarades pour l'aider. On eut dit alors à voir l'air ſerieux de ce gros enchemiſé, qui ne ſe remuoit pas plus qu'une buche au milieu de ſes trois jeunes Gens, qu'il faiſoit tout ſon poſſible pour qu'ils ne puſſent pas l'en devêtir. Mais ces trois eſpèces de Valets-de-chambre, après avoir eſſayé par tous les bouts, firent tant qu'ils lui otèrent à la fin, en la déchirant par le ventre; ce qui leur fut d'autant plus facile qu'elle étoit déja à moitié déchirée & comme pourrie. Cette chemiſe ainſi dechirée fut renduë à *Antoine*, ſans compliment, par ce gros Mal-

Mal-propre qui n'y regardoit pas de si près. Ce *Huron* alloit déja s'en revêtir quand, par un vrai mouvement de générosité, il en fit Présent au Fils d'un de ses Amis qui étoit à ses côtés. Ce jeune Homme la mit aussi-tôt dans ses bras, & sans autre façon courut à la Cabane de sa Mère, qui la lui ajusta un peu mieux sur le corps.

Un autre jeu de hazard des Sauvages & qui est en même tems un jeu d'adresse, c'est le Jeu des Pailles, ou pour mieux dire, des Joncs; car ce sont de petits joncs blancs de la grosseur des tiges de froment & de la longueur de dix pouces. Il y en a un qui les prend tous dans sa main & après les avoir divisés en deux ou trois, comme au hazard, il les fait passer dans les mains de ses Adversaires avec une dexterité inconcevable. Le nombre pair est toujours heureux & le nombre de neuf supérieur à tous les autres. Il y a cependant quelque chose de plus; car ce jeu passe chez eux pour être plein d'esprit. Le Baron de *la Hontan*, dit dans ses Memoires de l'*Amerique*, que celui qui sait compter, diviser, soustraire

re & multiplier le mieux par ces Pailles eſt aſſuré de gagner : en ce cas il ne faudroit pas être bien ſpirituel pour le jouer, puiſque les Sauvages ne ſont rien moins que de bons computiſtes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il doit y avoir beaucoup d'adreſſe & que la diviſion des Pailles fait hauſſer ou baiſſer le jeu, & redoubler les paris, ſelon les differens nombres, jusqu'au gain de la partie, qui eſt quelquefois ſi animée, lorsque les Villages jouënt les uns contre les autres, qu'elle dure des deux & trois jours.

Quoique tout s'y paſſe tranquillement & avec une bonne foi apparente, leurs tours d'adreſſe y entremêle néanmoins ſouvent bien de la friponnerie. Les Sauvages ont une légéreté ſurprenante dans la main ; & bien qu'il ſoit très difficile de tromper dans leur jeu de Noyaux, qui n'ont que deux couleurs fort ſenſibles & qui ſont expoſés à la vue dans un Plat évaſé, ils ſavent cependant y piper à merveille.

Les Femmes & les Filles jouënt auſſi aux Noyaux, avec cette difference, que ceux dont elles ſe ſervent ſont un

un peu plus gros que les autres, & que ſans ſe ſervir de Sebille elles les jettent en l'air ſur une peau bien étenduë à terre ou bien ſur une natte fine. Elles ne jouënt jamais à celui des Pailles.

Les Sauvages ont encore pluſieurs autres jeux qui leur ſont communs avec les Enfans, comme de jouer au batonnet, à la croſſe, &c. ou de prendre quelques grains de bled d'Inde dans leurs mains & de ſe donner à deviner combien il y en a: Mais il en ont un entre autres auquel ils ſe divertiſſent beaucoup & qui peut plûtôt paſſer pour un Commerce que pour un Jeu. On le nomme en langue Iroquoiſe *Onnonhayenti*: * voici comme il ſe joüe.

Six Sauvages s'étant mis dans une Cabane & ſix dans une autre, il en vient un qui prend des hardes, quelques pelleteries ou ce qu'il a envie de troquer & s'en va enſuite à la porte de l'autre Cabane. Il y fait un certain cri & ceux qui ſont dans la Cabane y répondent par une eſpèce d'Echo. Le pre-

* Ce mot en langue Iroqnoiſe ſignifie un *Contract* dans lequel on donne pour avoir.

premier dit en chantant à haute voix, qu'il veut vendre ou troquer ce qu'il tient entre les mains, en repetant *Onnonbayenti.* Ceux qui ſont dans la Cabane répondent du creux de l'Eſtomach; *Hon*, *hon*, *hon*, *hon*, *hon*, par cinq fois. Ce Crieur ou Vendeur ayant achevé ſa chanſon, jette ſa marchandiſe dans la Cabane où il eſt & s'en retourne dans la ſienne. Alors les ſix autres, ayant eſtimé la valeur de ce que cet homme a jetté à leurs pieds, députent un d'entre eux pour demander au vendeur s'il ſouhaite en échange un Capot, une Chemiſe, une paire de Souliers, ou autre choſe ſemblable: après quoi un autre Sauvage intéreſſé dans la même Partie vient porter à cette même Cabane l'équivalent de ce qu'on lui a apporté, ou la Marchandiſe qu'on lui a jettée ſi elle n'agrée point, ou ſi elle ne vaut pas ce qu'il porte en échange.

Ces Cérémonies ſont accompagnées de chanſons que les uns & les autres chantent. Il y a auſſi quelquefois des Villages entiers de Sauvages qui ſe viſitent alternativement, pour ſe divertir

à ce Jeu. Il seroit à souhaiter pour eux, qu'ils ne s'amusassent qu'à celui-ci.

Par bonheur, le même jour, que mes *Hurons* avoient fixé pour leur départ, se trouvoit être le lendemain de ce coup heureux que *Antoine* gagnât. Autrement il eut bien pu subir le sort qui devient ordinairement fatal aux Joueurs de profession. Il n'y avoit pas à balancer; car deux *Iroquois* de leurs amis, qui avoient eu la complaisance de rester quelques jours de plus dans ce Village par raport à eux, se trouvoient indispensablement obligés d'aller rejoindre leurs Femmes & leurs Enfans, qu'ils avoient laissés à quelques lieuës de *Naranzouac*: Et mes *Hurons*, sans violer honteusement l'amitié étroite qui se contracte parmi les Sauvages, ne pouvoient se dispenser de partir avec eux.

CHAPITRE XXV.

L'Auteur dit Adieu à ſes Hurons. *Amitiés ſingulières des Sauvages. Portrait de deux Vieilles* Iroquoiſes. *Goût dépravé des Sauvages & la vigueur étonnante de leur temperament.*

LES liaiſons d'amitié parmi les Sauvages ſont très anciennes dans leur uſage & ſacrées, ſi on l'oſe ainſi dire, dans l'union qu'elles forment, dont les nœuds ſont auſſi étroitement ſerrés que ceux du ſang, & ne peuvent être diſſous, à moins que l'un d'eux s'en rendant indigne par des lâchetés, qui déshonoreroient ſon ami, ne l'obligeât à renoncer à ſon allliance, ainſi que quelques Miſſionnaires en ont vû des exemples. Les Parens ſont les premiers à les fomenter & à en reſpecter les droits. Elles ſont honorables dans leur choix, étant fondées ſur un mérite mutuel à leur façon & ſur l'émulation qui fait ſouhaiter à un chacun d'être

ami de ceux qui ſont les plus conſiderés & qui méritent le mieux de l'être.

Ces amitiés s'achetent par des Préſens que l'ami fait à celui qu'il veut avoir pour ami. Elles s'entretiennent par des marques mutuelles de bienveillance. Ils deviennent Compagnons de Chaſſe, de Guerre & de Fortune. Ils ont droit de nourriture & d'entretien dans la Cabane l'un de l'autre. Le compliment le plus affectueux que puiſſe faire l'ami à ſon ami, c'eſt de lui donner ce nom d'*Ami*. Enfin ces amitiés vieilliſſent avec eux & elles ſont ſi bien cimentées qu'il s'y rencontre ſouvent de l'Héroïſme, comme entre les *Oreſtes* & les *Pylades*.

Les Sauvages ont ſouvent remarqué entre eux, au ſujet de ces amitiés, que lorſqu'on brûloit un Eſclave, on pouvoit regarder comme un préſage aſſûré, que celui que l'Eſclave nommoit dans ſa chanſon de mort, ſeroit bientôt pris lui même, & auroit le même ſort. Mais il eſt aſſez facile de comprendre qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans l'évenement de ce préſage: car cet Eſclave menaçant, ſelon ſa coutu-

me, ceux qui le brulent, apelle à son secours pour le venger, celui avec qui il est lié d'amitié: & celui-ci touché de la perte de son ami, du sort duquel il est bien-tôt instruit, ne tarde pas, dans l'espoir d'en tirer vengeance, à se précipiter aussi dans les mêmes perils, où il est presque toujours la victime de la témérité, que lui ont inspiré le regret de la mort de son ami & la douleur qu'il a de l'avoir perdu.

Une des Relations * du *Canada*, raporte qu'entre quelques Prisonniers, que l'on avoit amenés à *Onnontagué*, il s'en trouva deux si fortement unis d'amitié, que comme on eut condamné l'un au feu & donné la vie à l'autre, celui à qui on avoit donné la vie fut si affligé qu'on n'eut pas fait la même grace à son Compagnon, qu'il ne pût dissimuler sa douleur & fit tant par ses plaintes & par ses menaces, qu'il obligea ceux qui l'avoient adopté de l'abandonner au suplice: on les fit donc brûler l'un & l'autre; & le Missionnaire qui en

* Relation de la *Nouvelle France* pour les années 1669. & 1670 Chap. VII. p. 246.

en parle, marque qu'il fut aſſez heureux pour leur adminiſtrer le Batême, & pour les voir mourir dans de grands ſentimens de piété, dont les *Iroquois* ne furent pas moins charmés, qu'ils l'avoient été du zèle du Miſſionnaire même. Ces amitiés préſentement commencent à n'être plus ſi fortes.

Mes *Hurons*, comme je l'ai dit ci devant, avoient pluſieurs amis dans ce Village; mais entre autres deux intimes à qui dès leur première entrevuë ils avoient donné chacun leur capot & quelques autres petits préſens pour cimenter leur ancienne alliance. J'étois un peu mortifié de les voir agir de la ſorte, d'autant que ce qu'ils donnoient les rendoit preſque tout nuds; car ce qu'ils recevoient des autres par repreſailles ne conſiſtoit qu'en de mauvais haillons qui ne valoient pas la peine d'être ramaſſés.

Ils vinrent prendre congé de moi pour s'en retourner. Quoi-que je n'avois pas loin à aller, pour gagner les *Anglois*, cependant un certain je ne ſai quoi, qui s'empara de mes ſangs, me fit palpiter le cœur en leur diſant Adieu. Ce

mouvement interne ſembloit me préſager, que le changement de Conducteurs, m'alloit être un changement de nouveaux malheurs. *Antoine* s'en aperçut & me prenant par la main; voici ce qu'il me dit d'un air des plus touchans: *Va, marche mon cher Fils, ne regrette point de me quitter; nous nous verrons toujours bien dans le Païs des Ames: Va, marche encore une fois & ne crains rien pour la vie de ce Monde; car* LE GRAND ESPRIT, *ôtera aux Méchans le pouvoir de te faire du mal, ſi tu l'en prie. Il voit tout ce* GRAND ESPRIT! *& eſt par toute la Terre: c'eſt pourquoi, qu'importe où tu ſois, ſi pour le prier tu le trouves par tout?* Ce ſont les propres paroles de ce Sauvage; mais qui, venant de ſa part, m'ont tellement frappé, qu'elles m'ont toujours ſervi de conſolation & de ſoûtien dans toutes les adverſités qui me ſont arrivées depuis.

Je peux dire ici à la louange de cet *Antoine*, qu'il n'avoit preſque rien de Sauvage que le nom. Il avoit le regard doux, l'air agréable: & ſans ſe ſoucier de toutes les politeſſes & civilités de notre

notre *Europe*, j'oſe dire, que ſelon ſa manière Sauvage, qui eſt d'agir naturellement & ſans façon, il étoit certainement plus poli que nous. Son Naturel bon, facile & prévenant eſt aſſez ordinaire à ceux de ſa Nation, qui agiſſent tous ainſi ſans compliment; mais je ſuis perſuadé qu'il les ſurpaſſoit par ſa complaiſance: Vertu, auſſi eſtimable en lui, qu'elle eſt très rare parmi des *Ameriquains*!

Enfin ils partirent *le* 30. *Avril.* à mon grand regret & à celui de beaucoup de Perſonnes de ce Village: car chacun de leurs amis voulant avoir un gage de leur amitié mutuelle, s'empreſſoit à changer de vêtemens avec eux, deſorte qu'étant ſur leur Départ, ils ſe trouvèrent depouillés en moins d'une heure, plus de vingt fois de differents Habillemens, ſoit couvertures, mitaſſes, ſouliers, haches, ceintures &c. car chacun, à proportion du degré d'eſtime qu'il avoit pour eux, ne croyoit pouvoir mieux leur donner des marques de ſa conſidération, qu'en ſe faiſant honneur de poſſeder quelque choſe qui leur ait apartenu. Tel eſt la

manière ordinaire, dont les Sauvages quittent leurs amis, ſurtout lors qu'ils croyent qu'ils ne les reverront de longtems.

Ce même jour je voulus auſſi prendre congé du R. P *Cirene*, & partir avec un conducteur *Iroquois*, que je m'étois déja choiſi moi-même, pour me conduire aux *Anglois*. Il parloit aſſez bien François: Mais le R. P. *Cirene*, qui le connoiſſoit, me dit que j'avois choiſi preciſément pour conducteur le plus méchant Sauvage du Village. Il m'ajouta outre cela que quoiqu'il n'y eut guère que 40. à 45. lieuës pour gagner le premier Fort Anglois, les Rapides que j'allois voir, avant que d'y arriver, étoient, ſans comparaiſon, bien plus affreux que ceux que j'avois déja paſſés; que d'ailleurs il y avoit tout à craindre pour moi de la part d'un homme, dont le caractère étoit auſſi depravé que celui de cet *Iroquois*. C'eſt pourquoi ce bon Père m'exhorta à ne point m'impatienter; me diſant, qu'il attendoit, dans deux jours au plus tard, quelques autres *Iroquois* abſens, dont la probité lui étoit connuë; & il m'aſſura qu'ils devoient

venir

venir inceſſamment & qu'il me les donneroit pour me conduire.

Je demeurai donc encore dans ce lieu, l'espace de trois jours, pendant lesquels j'achevai de m'inſtruire amplement ſur differentes choſes dont la réalité m'auroit été ſuſpecte, ſi tout autre que ce R. Père ne me les eut racontées.

Un jour par exemple que je me promenois ſeul dans ce Village, j'entrai par hazard vers les cinq heures du ſoir dans une Cabane aſſez petite, où croyant qu'il n'y avoit perſonne, la curioſité me porta à toucher une converture bleuë brodée qui me ſembloit ſervir d'enveloppe à une eſpèce de Ballot. Mon deſſein étoit d'en examiner la broderie. A peine y ai-je touché que je me ſens ſaiſir par la jambe. Je me débarraſſe néanmoins bien-vîte par un coup de pied que je lance à ce prétendu Ballot, quand, dans cet inſtant, un certain ton de voix aigu s'élevant de deſſous cette même converture, je reçois ſur la tête un grand coup d'aviron.

Etourdi de ce coup qui me fut donné par derrière, je cherche néanmoins

à gagner la porte, ou plûtôt l'entrée de la Cabane; mais qu'elle n'est pas ma surprise! Un visage affreux, plus hideux que les Peintres ne nous représenteront jamais celui du Diable, se présente à mes yeux & m'en ferme le passage! Je recule quelques pas & marchant, sans y penser, sur le prétendu Ballot que je venois de toucher, je tombe sur lui à la renverse & lui fais redoubler ses cris. Aussi-tôt je me vois sur le corps deux Portraits épouvantables, qui me saisissant par les cheveux, cherchent à me dévisager avec leurs griffes & m'étourdissent par leurs cris. Aussi embarrassé que surpris, je me releve cependant & la frayeur me donnant des aîles, je saute par dessus tout ce qui se rencontre sous mes pas & me sauve à la cabane du *R. P. Cirene.*

Arrivé chez ce R. Père, j'étois si hors de moi que je ne pûs dabord lui rendre compte du sujet de ma visite: ce qui fit que ce Religieux, sans se donner le tems de m'interroger commençoit déja à sortir de sa Cellule, pour aller au plus vîte ailleurs s'informer de l'accident qui me mettoit en cet état; mais je le re-

tins

tins par sa robe & le conduisis moi-même sans lui rien dire vers la Cabane, qui selon moi devoit servir de Retraite à deux affreux Animaux.

Dans quelle confusion ne fus-je point, quand j'apperçus à l'entrée de cette même Cabane, que les deux Portraits hideux, que j'avois pris pour celui de quelques Monstres, étoient deux Vieilles Femmes accroupies sur leurs genoux! Il est vrai que l'endroit, où je les avois vuës la première fois, étoit un peu sombre : mais ces deux Vieilles, quoi-qu'un peu plus visibles alors, étoient si rappetissées, arrondies, ou recoquillées en elles-mêmes, que, enveloppées comme elles étoient, elles auroient encore bien pû passer pour deux gros pelotons de laine, si elles n'eussent point remué de leur place. Leurs mammeles pendantes & allongées en forme de boyaux pouvoient facilement être jettées par dessus leurs épaules. La peau de leur visage entiérement semblable à celle d'un Crapaud verdier ou graisset, ridée en côte de Melon sur des os décharnés; leurs yeux renfoncés, bordés de rouge & de bleu,

leurs lévres auſſi de diverſes couleurs & remplies de bave: en un mot tout ſembloit former le Portrait le plus parfait de ce que la Nature humaine à de plus affreux. De façon que je puis bien dire ici, qu'autant les jeunes Sauvageſſes ſont belles & aimables, autant les Vieilles ſont hideuſes & épouvantables.

Ces deux Vieilles m'apercevant, ſortirent de deſſous leurs couvertures leurs mains ou plutôt leurs pates d'Araignées, armées de griffes; car leurs ongles longs & crochus n'avoient peut-être jamais été rognés. Munies donc de pareilles armes, elles faiſoient mine de vouloir venir à moi: mais le R. P. *Cirene*, qui étoit à mes côtés, les en empêcha & s'étant informé de la cauſe de leur furie à laquelle il ne comprenoit rien, il les appaiſa par l'excuſe qu'il leur fit de ma part, en leur remontrant que j'étois très innocent du coup de pied dont elles ſe plaignoient. Enfin par bonheur que ces Vieilles étant un peu dévotes, il fit ma paix, ce qui étoit d'autant plus de conſéquence pour moi, que celle préciſément à qui j'avois donné le coup de pied, étoit la

Triſayeule d'un vieux Chef, qui avoit beaucoup d'Enfans & de petits Enfans dans ce Village.

On aura ſans doute peine à croire ce que je viens d'avancer ; mais le *R. P. Cirene*, homme digne de foi, m'a aſſûré qu'elles étoient toutes les deux ſi vieilles, qu'on n'avoit point d'Epoque de leur âge & que les plus Anciens du Lieu, à qui il s'en étoit informé, n'en ſavoient rien autrement, ſi non qu'ils les avoient toujours vuës Vieilles, & que ce qu'il y avoit de certain, c'eſt que toutes deux voyoient dans ce Village leurs Petits-Enfans de la ſixiéme génération qui avoient ſoin de leur porter tous les jours à manger dans cette Cabane.

Cela ne ſera point ſurprenant ſi on conſidère la bonté & la force du temperament des Sauvages, qui ne ſont preſque jamais malades. Mal nourris & endurcis par les fatigues de leurs Voyages, par le peu de précaution qu'ils prennent contre les injures d'un air que l'excès du chaud & du froid rendent très rigoureux, ils ſont preſque tous d'une conſtitution forte & robus-

te,

te, d'une bonne charnure, d'un ſang plus doux & plus balſamique que le nôtre.

Il ſemble cependant qu'ils devroient ſe l'affoiblir par ce peu de précaution qu'ils prennent à ſe la conſerver; car ne donnant pas à la viande le tems de ſe mortifier, ils la mettent dans leur chaudière encore toute vivante; ils la mangent preſque toujours à moitié cuite & ſouvent même puante & presque pourrrie, quand ils n'en ont point d'autre.

Je les ai vûs quelquefois à *Quebec*, ramaſſer des Chats & des Chiens pourris, que l'on avoit jettés dans la ruë. Mais, un jour entre autre, je vis une *Huronne* charger ſur ſes épaules un Cochon mort de maladie & qui commençoit à infecter l'air par ſa puanteur. De même, ſi un Cheval meurt par accident, ils ne manquent pas de le venir couper par morceaux; & pourris ou non, de l'emporter à leur Cabane.

Ils n'écument jamais leur Chaudière de peur de rien perdre. Ils y mettent cuire les Grenouilles entières & les avalent ſans horreur. Il font ſécher les in-

inteſtins des Chevreuils, ſans les vuider, & y trouvent en les mangeant le même goût que nous trouvons à ceux des Bécaſſes. Ils boivent l'huile d'Ours, de Loup marin, d'Anguille, &c. ſans s'embaraſſer ſi ces huiles ſont rances & infectés. Ils s'en graiſſent les cheveux & par tout le corps, ce qui les rend extrèmement puants & craſſeux : mais ces huiles leur ſont abſolument néceſſaires ; car ils ſont mangés de vermine quand elles leur manquent. Comme ils n'ont raffiné ſur rien ils n'ont pu corriger cette puanteur par les eſſences & par les parfums que les Nations policées ont ſubſtitué depuis longtems à la ſimplicité de ces Huiles.

Le ſuif de chandelle eſt pour eux un vrai ragoût. Ils n'ont point encore abandonné les glands dont nous nourriſſons nos Pourceaux ; ils les font ſimplement bouillir dans pluſieurs eaux, pour ôter leur amertume. Ils ramaſſent avec ſoin le fruit des Hêtres & les font riſſoler. En un mot ils mangent avec plaiſir diverſes racines inſipides & toutes ſortes de fruits ſauvages & amers. Ils ne leur donnent point le tems de meu-

meurir & de croître, de peur que d'autres ne les previennent & ne les enlevent. Pour mieux les cueillir ils coupent l'arbre par le pied, sans se mettre en peine des avantages qu'ils pourroient en retirer les années suivantes.

Les *Algonkins* & les Nations qui ne sément point, étant encore plus misérables, sont forcés de manger une espece de Mousse, qu'on appelle *Tripe-de-roche*, la tunique interieure ou seconde écorce & les bourgeons des arbres. C'est pour cela que les *Iroquois* ne donnent point d'autre nom aux *Algonkins* que celui de *Rontaks*, c'est à dire, *Les Mangeurs d'arbres.* Mais les Sauvages qui ont du bled d'inde font toujours en sorte d'en avoir leur provision annuelle & même au delà s'ils peuvent.

Les *Iroquois* ont une espèce de ce même bled d'Inde, qu'ils font pourrir dans les Marais pour le rendre puant. Ils aiment celui-là avec passion & lors qu'ils le retirent de l'eau ou plutôt de la bouë, on leur voit lêcher & savourer avec plaisir cette eau qui en découle & dont l'odeur est insuportable. Ils

n'ai-

n'aiment point notre vin, à moins qu'il ne ſoit très aigre, & ne peuvent comprendre comment nous pouvons vivre trente ans en buvant tant de differentes liqueurs fortes, qui doivent, diſent ils, nous énerver auſſibien que la variété des épices dont nous aſſaiſonnons nos viandes & nos ragouts. Enfin tous ces raffinemens de délicateſſe, que la gourmandiſe nous a fait inventer, nous ſervent ajoutent-ils, plutôt à irriter notre appetit qu'à entretenir la ſanté : en quoi ils ne ſe trompent point.

Les Sauvageſſes ſont dans la dernière ſurpriſe de voir, qu'il y a parmi nos *Françoiſes*, des Femmes qui donnent à d'autres le ſoin d'alaiter leurs Enfans. Elles croiroient ſe dépouiller de l'affection de Mère, ſi elles agiſſoient en ce-ci comme nos *Européennes*. S'il arrive que les Mères meurent en couche ou pendant que les Enfans ſont encore au Berceau, on trouve des Nourrices auſſi-tôt dans leur Famille : Et une choſe qui doit beaucoup ſurprendre & que l'on m'a aſſûré, c'eſt que de Vieilles Grand'Mères, qui véritablement ne ſont pas ſi âgées que les deux

dont j'ai parlé ci deſſus; que ces Vieilles, dis-je, ſe font encore revenir le lait & leur ſervent de Nourrices.

Je n'ai point vû parmi eux de Gens contrefaits de naiſſance. Ils ne ſont ſujets ni aux goutes, ni aux gravelles, ni aux apoplexies; & ſans le commerce des *Européens*, ils ne connoîtroient peut-être pas aujourd'hui les petites veroles, le ſcorbut, le pourpre, la rougeole & differentes autres de nos maladies, qui commencent à les attaquer.

CHAPITRE XXVI.

Maladie ordinaire des Sauvages. Differents remedes avec leſquels ils font des Cures admirables. L'Auteur quitte Naranzouac: *Extrême danger auquel il eſt expoſé & comment il s'en trouve délivré.*

QUOIQUE les Sauvages ſoient d'un temperament ſi vigoureux, cependant Hommes comme nous, ils ont

ont eu de tout tems leurs infirmités particulières. La Phtiſie, par exemple, les attaque très communément, & les minant peu à peu, en conduit la plus grande partie au tombeau. C'eſt la ſeule maladie à laquelle ils n'ont encore pu remédier. Elle leur provient de la crudité des eaux de ſources & de celles des neiges, qu'ils ſont obligés de faire fondre dans les Pays de Chaſſe pour boire & faire cuire leur *Sagamité*, ou peut être de ce qu'ils ont l'eſtomach & la poitrine toujours découverte.

S'ils peuvent éviter ces ſortes d'infirmités, qui les prennent ordinairement à la fleur de l'âge, & les accidens qu'on ne peut pas toujours parer, ils parviennent dans une Vieilleſſe extrême, dans laquelle il faut les aſſommer, ou s'attendre à les voir mourir par une pure défaillance de la Nature, ſemblables à une lumière qui s'éteint faute de matière propre à l'entretenir.

Chez eux Hommes, Femmes, tous ſont Medecins; deſorte qu'ils n'ont pas beſoin de ſortir de leur Cabane pour en trouver d'autres, à moins que la

maladie ne ſoit dangereuſe; car alors on s'adreſſe à ceux qui ont le plus de reputation dans le Village, ſur tout s'ils ont réuſſi dans la cure d'une maladie ſemblable à celle qu'on veut guérir. Ils n'employent pour leurs médicamens, que des Simples & des Herbes dont ils connoiſſent la propriété & s'en ſervent ſans autres façons ou cérémonies que celles qu'ils ont faites en les cueillant ou préparant : Car, ainſi que me l'a dit le *R. P. Cirene*, les Sauvages regardant toutes les Plantes pour animées, ils croyent ſuperſtitieuſement qu'il y en a parmi elles qui ont un ſentiment de pudeur, & prétendent par conſequent, qu'elles doivent être employées & miſes en œuvres par des mains chaſtes : ſans quoi ils s'imaginent qu'elles ne peuvent avoir aucune force pour le remede. C'eſt pourquoi un chacun n'eſt point propre à les cueillir de peur de ſouiller leur virginité. Ils trouvent dans ces Herbes differents ſpécifiques avec leſquels ils font des cures tout-à-fait ſurprenantes : Mais, ils ſont ſi jaloux entre eux de l'efficace admirable de ces Plantes, que chacun

cun fait myſtère de celles qu'il a découvertes, dont la connoiſſance eſt héreditaire ſeulement dans ſa Famille.

La guériſon des Bleſſures eſt le Chef-d'œuvre de leurs opérations. Mon *Antoine*, avoit eu la cuiſſe caſſée dans une rencontre où il s'étoit battu pour les *François* contre les *Iroquois*, & le Chirurgien Major des Troupes Françoiſes, s'étant mis en devoir de la lui couper pour le guérir, ce Sauvage me raconta qu'à l'abord de l'apareil, il aima mieux ſe reſoudre à mourir que d'en ſouffrir l'exécution. Cependant un de ſes Camarades lui alla chercher des herbes propres à ſa guériſon, & ne put lui en apporter qu'au bout de ſix ſemaines. Il s'appliqua néanmoins ces herbes vulneraires ſur ſa playe & ſe trouva, à ce qu'il m'a dit, parfaitement guéri, en moins de quinze jours, quoique ſa bleſſure fût fort inveterée, que ſes os fuſſent carriés & ſa chair pleine de pus ou de pourriture.

Ce-ci, paroîtra peut-être incroyable au Lecteur; mais non pas à moi qui ai entendu parler à *Quebec* de differentes guériſons de pareille importance,

dont quantité de Perſonnes ont été les témoins. En voici une entre autres des plus ſurprenantes. Un Sauvage *Iroquois* étant ivre d'eau-de-vie reçût en 1730. un coup de couteau dans le ventre, & ayant eu les boyaux entamés & percés, il fut guéri par ceux de ſa Nation qui le traitèrent à *Montréal* & le ſauvèrent contre l'opinion des Medecins & des Chirurgiens.

Le Sauvage qui lui ſervit de Medecin, ne lui donna pour tous médicamens qu'une certaine eau thériacale, compoſée de diverſes Plantes vulnéraires qu'il avoit mêlées les unes avec les autres, à proportion des differens dégrés de leur vertu. Cette eau étoit devenu ſeulement un peu plus jaunâtre que l'eau commune, par raport au peu de matière qu'il y avoit mis.

Ce Medecin, après avoir viſité la bleſſure & fait boire de cet eau au Malade, en but lui même, afin que ſa ſalive en étant imbibée il put ſucer la playe & la ſeringuer avec la bouche. Ce qui étant bien fait, il prit une décoction d'herbes médecinales, dont il couvrit la chaire entamée, de

de manière que rien ne pût y toucher: car les Sauvages croyent que tous les linges & charpies que nous mettons à nos playes ne font qu'irriter le mal en changeant les humeurs en pus, qui se conservant au tour de l'appareil, mangent les chairs, les envèniment & ne peuvent que retarder la guérison au lieu de l'avancer.

Ce Docteur *Iroquois*, leva l'appareil de son Malade, réguliérement trois fois par jour, en renouvellant toujours de la même façon ses médicamens. Ce remede étoit si efficace, que pendant que le Medecin pançoit cette blessure, on voyoit les lévres de la playe toujours fraîches & vermeilles. Le Blessé, jusqu'à sa parfaite guérison, observa un bon régime de vivre, ne buvant dans les premiers jours que de cette même eau thériacale, qui seule lui servoit de nourriture tant qu'il fut en danger, & il fut guéri en très peu de tems.

Les Sauvages, selon la nature de la maladie composent encore une autre eau thériacale avec de petits éclats du tronc ou de la racine des arbres vul-

néraires qu'ils infuſent enſemble. L'effet de l'une de ces deux eaux, eſt de pouſſer au-dehors, non ſeulement les humeurs visqueuſes qui ont coutume de ſe former dans la playe, mais encore les Esquilles des os briſés & les fers de fléches, qu'on voit tomber par la vertu de ce dictame. Ils font auſſi une eſpèce d'Opiat tiré des entrailles de divers animaux & ſur tout du cœur qu'il font ſécher & reduiſent en poudre.

La guériſon des fractures & dislocations ne les embaraſſe point. Dans de pareilles accidens les *Canadiens* ont toujours recours à eux, autant qu'il leur eſt poſſible. J'ai vû moi-même, aux environs de *Quebec*, un Habitant guéri par eux & qui vit peut-être encore. Ce *Canadien* m'a raconté qu'étant tombé du haut en bas de ſa maiſon, il avoit eu le malheur de ſe caſſer un bras, une jambe; d'avoir la tête bleſſée & pluſieurs côtes froiſſées dans le corps, deſorte qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il eût pu vivre ſeulement 24. heures: Mais, que ſon Fils ayant couru promptement à *Lorette* (d'où ſon

Ha-

Habitation n'eſt pas éloignée) il eut le bonheur d'y trouver une vieille *Huronne*, qui lui aporta aſſez-tôt un breuvage, lequel lui fit vomir une profuſion extrème de ſang caillé, & que le lendemain un Sauvage Médecin étant venu pour achever de le ſoigner, ſes os rompus ſe trouvérent repris & conſolidés, de manière qu'il ſe trouva parfaitement guéri dans l'eſpace de neuf jours. Ce-ci prouve contre le ſentiment de pluſieurs Perſonnes, que les Médicamens des Sauvages nous ſont auſſi bons qu'à eux. Quoi-qu'ils ſoient d'une charnure plus douce & meilleure que la nôtre. J'en reſerve néanmoins certaines médecines qu'ils prennent pour ſe purger & qui ſont ſi fortes qu'elles tuëroient un Cheval.

En un mot ils ont des ſecrets infinis & merveilleux pour des maladies où autrefois nous ne voyions pas de remede. Un Sauvage à *Miſſilimakinac*, guérit en huit jours de tems un Miſſionnaire d'une paralyſie univerſelle qui le rendoit perclus de tous ſes membres & l'obligeoit de ſe faire porter à *Quebec*, pour s'y faire traiter. On

a ſû ſon ſecret, mais on l'a perdu. Tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'il alloit au fonds des Marais chercher une racine qu'il mêloit enſuite avec de la cigue.

Ce-ci regarde toutes les maladies dans leſquelles ils croyent connoitre les cauſes naturelles. Mais ſi le Malade ou ſes Parens ſe ſont mis dans la tête en rêvant, que la maladie ne provient que d'un Sortilége ou de quelque autre maléfice, c'eſt alors qu'ils ont recours à leur médecine ſurnaturelle & qu'ils implorent le ſecours de leurs *Jongleurs* ou *Devins*, qui ne manquent pas de bien joüer leur rôle en pareilles occaſions, pour ſe faire valoir aux dépens des pauvres malheureux, qui ſont aſſez fous pour ſe mettre entre leurs mains. C'eſt ce que je ferai voir dans la ſuite. Car il eſt tems de ſortir de ce Village, où je commençois à m'ennuyer extrèmement, quoi-qu'à la Compagnie du *R. P. Cirene*.

Comme les Sauvages que ce R. Pére attendoit ne revenoient point, je reſolus de me riſquer avec mon

Iroquois. Cet Homme me témoignoit tous les jours tant d'amitié, que bien loin de ſoupçonner qu'il machinât quelque choſe de ſiniſtre contre moi, je crus même ne pouvoir pas mieux faire que de le prendre pour mon Conducteur d'autant qu'il parloit François: avantage, que je ne devois point attendre dans les autres. Je partis donc avec lui *le* 3. *Mai*, en prenant congé de tous les Chefs de ce Lieu & du *R. P. Cirene*, qui me fit préſent de quelques belles peaux de Martre.

Cet *Iroquois* de qui je ne ſai point d'autre nom que celui de *Jean*, ne prit avec lui pour me conduire que ſon Fils, qui pouvoit avoir onze à douze ans tout au plus. Ce jeune Sauvage, que je puis regarder comme un Enfant, étoit déja ſi adroit à conduire notre Canot, que nous ſurpaſſâmes, ſans faire aucun Portage, quantité de Cataractes ou Rapides affreux dans lesquelles je croyois à tous momens devoir être englouti. Cette Rivière, quoique des plus dangereuſes pour la navigation, ne nous empêcha

pêcha cependant point de faire près de vingt lieuës cette journée là.

Ce Sauvage tout le long du chemin, depuis notre départ, ne faisoit que me dire qu'il vouloit me faire manger d'un *Anglois*, & me repeta si souvent ces mêmes paroles : *Il est bon ; il est blanc* ; *il est tendre*, que j'eus tout lieu de le croire très capable du fait. Je commençai même dès lors avec raison à apprehender pour moi-même. Comme ordinairement plus on fait de Présens aux Sauvages, plus ils en veulent avoir, je crus avoir beaucoup fait pour celui-ci de le trouver content du bord de mon chapeau que j'avois décousu exprès pour le lui donner avant que de partir, en lui faisant accroire que je n'avois pas d'autre argent à lui offrir pour sa peine.

Mais ce Sauvage malin, qui avoit vu les six écus que j'avois donnés à *Antoine* pour joüer, feignit de me croire. C'est pourquoi, dès la seconde pause que nous fimes vers le soir, pour nous coucher, il commença par me dire : que puisque j'avois donné de l'argent à mes *Hurons* pour me conduire, je devois abso-

ſolument lui en donner auſſi. Pour couper court, il m'ajouta, que ſi je n'en avois point, je devois lui donner du moins ma veſte, mon chapeau, ma chemiſe & généralement tout ce que j'avois, excepté ma culotte dont il ne ſe ſoucioit pas beaucoup, non plus que de mes Papiers, qu'il me laiſſeroit pour acheter d'autres vêtemens chez les *Anglois*. Je lui repondis d'un ton badin, que je voyois bien qu'il aimoit à rire & qu'il croyoit peut-être me faire peur; mais que je connoiſſois trop la probité des *Iroquois* & ſur tout la ſienne, pour oſer le croire capable de me depouiller; d'autant que les Sauvages en général ne paſſoient point chez nous pour des Voleurs. *Tu as Raiſon*, reprit ce Barbare, *Auſſi ne veux-je point te voler, mais je prétends ſeulement que tu me faſſes un Préſent de tout ce que je te demande*. En même tems il prit mon fuſil qu'il donna à ſon Fils & m'obligea de me dépouiller tout nud.

Comme j'avois par deſſous ma chemiſe une vingtaine de piſtoles en or couſuës dans une petite ceinture, ce Maitre Fripon me la fit défaire & l'ayant

l'ayant tâtée, il me demanda ce qu'il y avoit dedans. Je lui repondis que c'étoit de petites Reliques que je portois ainsi pour me preserver des maux d'éstomach : sur quoi il me dit : *Bon, es-tu Fou de porter des Reliques chez les* Anglois? *Ne sais-tu pas que ce sont des Coquins qui ne sont pas si bons Chrétiens que moi & qui te les voleroient pour les brûler : C'est pour cela qu'il vaut donc mieux que je les donne à Jaques* (c'étoit son fils) *pour l'empêcher d'être malade*. C'est ce qu'il fit, & après avoir dechiré ma culotte en plusieurs piéces il me la rendit avec mes Papiers.

Ainsi dépouillé je marchai avec lui le lendemain une bonne partie de la journée, jusqu'à un endroit où nous rencontrames des Sauvages qui venoient de trafiquer chez les *Anglois*. Cette nouvelle Bande étoit composée d'une Femme âgée d'environ 45. à 50. ans; elle étoit avec son Mari, ses deux Fils & sa Fille, dont la beauté surpassoit celle de toutes les Sauvagesses que j'aye jamais vuës. Ils étoient de la Nation des *Abenakis*, qui n'habitent pas loin de *Montreal* & par consequent fort éloignés

gnés de leur Village, où ils retournoient porter les Marchandises qu'ils venoient d'acheter chez les *Anglois* par curiosité : mais dont ils ne se trouvoient pas contens, ainsi qu'on le va voir tout à l'heure.

A notre arrivée ils burent tous à la ronde d'un petit Baril d'eau-de-vie, qu'ils nous presentèrent aussi pour boire à notre tour, & ensuite nous mangeames avec eux sans façon du pain, du fromage & du beure salé dont ils se regaloient. Pendant ce Repas mon Maitre Coquin leur raconta à mon sujet tout ce qu'il voulut sans que je pusse l'entendre : mais la Mère *Abenaquise* & sa Fille qui avoient toujours les yeux sur moi, pendant qu'il parloit, me donnoient assez à comprendre que tout ce qu'il disoit n'étoit pas à mon avantage.

Il est bon d'avertir que ces Sauvages étant entrés dans le Corps-de-Garde du Fort *Anglois*, ils y avoient selon leur coutume levé le couvercle d'une Marmite, pour voir ce qui étoit dedans ; sur quoi un Soldat qui les aperçut donna imprudemment un soufiet à l'un

l'un d'entre eux qui s'en fâcha, comme l'on peut croire. Il s'en plaignit même à l'Interpréte du Fort, qui n'en fit que rire. Les Sauvages irrités de cet affront & d'un autre côté croyant que les *François* leur auroient donné plus de marchandises pour leurs Pelleteries, complottoient alors ensemble sur la manière dont ils s'y prendroient pour en tirer vengeance. Déja la boisson leur montoit à la tête & ils alloient accomplir leur mauvais dessein, quand mon *Iroquois* leur dit qu'il falloit commencer par moi, parceque j'étois un Esprit malin qui les pourroit dénoncer chez les *Anglois*.

Ces *Abenakis* me voyant nud, n'ayant pour tous vêtemens qu'une seule culotte toute déchirée, jugèrent à ma figure que je devois être un *François* de peu d'importance & par consequent qu'on pouvoit bien me tuër sans aucun risque, c'est pourquoi ils applaudirent à son sentiment. Aussi-tôt mon Scelerat empoigne sa hache & vient déja vers moi pour me mettre en pièces, quand pour éviter le coup fatal, je recule quelques pas & le vois tom-

tomber d'ivreſſe. Sans ſavoir où me ſauver je coure à la Femme, & me jettant à ſes pieds, je lui baiſe les mains & me range derrière elle, pour lui bien faire entendre par mes geſtes, que je lui demande la vie. Cette Sauvageſſe touchée de compaſſion me prend par le bras, & ſans proferer un mot, elle me fait tomber proche de ſa Fille, qui m'enveloppe de ſa couverture & s'aſſit ſur moi, tandis que ſa Mère court à mon Meurtrier qu'elle arrête, déſarme auſſi bien que ſes Fils & les empêche de m'aſſaſſiner. Elle leur allegua pour raiſon; que ſi j'étois un Traître il falloit me brûler, & que ſi j'étois un Deſerteur il falloit me reconduire à *Montrèal* pour avoir de l'argent de moi. Voici comme je l'ai ſû.

Ces Sauvages s'étant rendus aux raiſons de la Femme, ils prirent tous leurs fuſils & s'en allèrent d'un même pas, pour accomplir le pernicieux complot qu'ils venoient de former contre les *Anglois*. Me laiſſant donc ſeul avec cette Femme, ſa Fille & le jeune *Iroquois*, ils me recommendèrent en ſa garde. A peine furent-ils partis que cette Sauva-

geſſe & ſa Fille ſe mirent en devoir de me lier: mais quel ne fut pas mon étonnement! quand j'entendis la jeune Fille me dire en bon François: *Allons, allons, laiſſe toi faire; je te veux ſauver la vie moi*: immobile je la regarde, & tout interdit je ne ſai que lui repondre. Il y avoit plus de deux heures que j'étois en ſa compagnie ſans qu'elle eut proferé un ſeul mot, non plus que ſa Mère qui entendoit auſſi notre langue. Comme elle vit que je ne repondois point, elle continua en me diſant: *Eſt-ce que tu es veritablement un Fripon, un Deſerteur, un Traître? D'où es-tu? Qui es-tu? Qu'as-tu fait de tes habits?*

Je compris facilement, par ces paroles, de quelle façon mon Conducteur venoit de me depeindre. C'eſt pourquoi je rompis le ſilence, en lui diſant que tous ces noms convenoient bien mieux au Père du jeune homme qui étoit avec nous, qu'à moi; puiſque cet *Iroquois* non content de m'avoir volé, avoit encore voulu m'aſſaſſiner. En un mot je lui dis qui j'étois, comment & pourquoi j'avois quitté *Quebec*, *Naranzouac* & m'étois embarqué avec ce Scelerat con-

contre l'avis du *R. P. Cirene.* J'ajoutai qu'il n'y avoit pas loin à ce Village; que si elles vouloient m'y reconduire pour s'informer de la verité, je consentois à être brûlé vif, en cas que je lui eusse fait le moindre mensonge. Enfin je fis tant que je lui touchai le cœur, aussi-bien qu'à sa Mère. Toutes deux sur le champ visitèrent le Paquet de *Jean*, me rendirent ce qu'il m'avoit pris & me recousirent ma culotte : Car les *Abenaquis* sont pour les *François* à peu près comme les *Hurons*. Je ne savois cependant si je devois recevoir mes hardes de leurs mains : mais toutes deux m'ayant dit qu'un Sauvage ne doit point être voleur, & qu'elles casseroient la tête à mon *Iroquois*, en cas qu'il trouvât à redire à ce quelles faisoient, je les acceptai en leur donnant pour présent à chacune un Louis d'or, & trois écus de surplus, pour le Père *Abenakis* & ses deux Fils, afin qu'elles les engageassent aussi à prendre ma defense.

CHAPITRE. XXVII.

Repas de chair humaine où ſe trouve l'Auteur. Commencemens de ſes amours avec ſa jeune Sauvageſſe : Horribles effets de l'ivreſſe des Sauvages par qui il manqua d'être tué avec cette jeune Fille.

LE Fort Anglois où ces Sauvages abſens étoient allés, eſt le plus avancé dans les Forêts, de tous ceux que les *Anglois* ont du côté de la Rivière *St. Jean.* Ces Barbares véritables étoient tous pris de boiſſon quand ils me quittèrent, deſorte qu'il y a toute apparence qu'ils arrivèrent un peu tard aux environs de ce Fort & qu'ils s'y endormirent à leur arrivée ; car ce ne fut que le lendemain matin qu'ils aſſouvirent leur rage ſur la première Victime qui ſe preſenta ſous leurs yeux. Le pauvre Infortuné qui leur en ſervit, étoit un Soldat, qui les ayant aperçus & croyant qu'ils dormoient, ſe gliſſa d'ar-

d'arbre en arbre, pour voir ſans doute, s'il ne pourroit pas leur dérober quelques pelleteries. Mais ces Déterminés, le voyant aſſez près d'eux, l'arrêtèrent d'abord & ſans lui donner le tems de crier, ils lui déchargèrent un coup de hache ſur la tête, le coupèrent enſuite par morceaux qu'ils partagèrent entre eux, pour l'emporter plus aiſément & ſe ſauvèrent au plus vîte. C'eſt ainſi du moins que je l'ai appris d'eux-mêmes par la ſuite.

Quoi-que ce Fort n'étoit guère qu'à quatre lieues de moi & que ce Maſſacre fut fait dès le matin, il étoit cependant nuit quand ces Meurtriers revinrent dans l'endroit où j'étois. Comme j'avois tout à craindre du premier abord de ces Aſſaſſins, je priois ſans ceſſe ma jeune Sauvageſſe de me cacher en quelque lieu de ſûreté, jusqu'à ce que ſon Père & ſes Frères fuſſent prevenus en ma faveur, quand cette jeune Fille me prenant doucement par la main, me dit en me careſſant en préſence de ſa Mère: *Va, va, ne crains rien; tu es à moi; tu m'apartiens & je ſuis Maitreſſe de toi.* Elle vouloit dire

Maîtresse de me sauver la vie. Mais moi, le prenant sur un autre ton. „ „ Plût au ciel! lui disje, qu'il me fut „ possible de sacrifier pour toi le reste „ d'une vie, que je reçois aujourd'hui „ de ta main. Oui, plût au Ciel! que „ le Destin fatal qui m'a conduit jus- „ ques ici, cessant de me poursuivre & „ te faisant ma Maîtresse, te fît aussi „ passer le grand Lac avec moi, pour „ y goûter les plaisirs de *l'Europe. Oh, pour cela non!* me dit-elle en souriant, *car on dit que dans ton* Europe *il n'y a pas de si belles Forêts qu'ici & que les Femmes n'y sont que des Paresseuses.* Ensuite elle me raconta que son Père l'avoit promise en mariage au Fils d'un Chef de son Village & m'ajouta beaucoup d'autres choses à ce sujet, dont on verra l'issu dans la suite de cette Histoire.

Cette jeune Fille n'avoit pas encore dix-huit ans accomplis. Elle étoit d'une taille un peu au dessus de la médiocre & assez deliée, ce qui est extraordinaire aux Sauvagesses. Elle avoit tous les traits du visage mignons & fort réguliers; le teint fin; la peau blan-

blanche & une chevelure d'un noir de jais, qui en relevoit encore l'éclat. Ses yeux noirs bien fendus, à fleur de tête, joints à une voix douce & languissante étoient capables de toucher le cœur le moins ſenſible à l'amour. En un mot, ſelon moi, elle étoit ce qu'on appelle une Beauté parfaite. Quoique ſimplement vêtuë à ſa manière, une chemiſe d'homme bien blanche & une couverture d'écarlatine bordée d'un large galon d'or, lui donnoient encore un air tout-à-fait charmant. Elle avoit appris à parler François chez une Habitante des environs de *Montreal*, qui s'étoit fait un plaiſir de l'avoir ſouvent chez elle & de lui faire broder de petits ouvrages de ſa façon. Quel bonheur n'étoit-ce donc pas pour moi, d'avoir fait une pareille rencontre! Cependant comme j'avois encore beaucoup à menager, je contois de plus en plus des douceurs à cette jeune *Abenaquiſe* & j'étois même à lui baiſer la main, quand mes Aſſaſſins arrivèrent.

Ma jeune Maîtreſſe donc, qui les vit plûtôt qu'elle ne les entendit,

quoiqu'ils fuſſent tout proche de nous, me couvrit au plutôt de ſa couverture; mais ſa Mère qui s'en aperçut, me decouvrit & me prenant par le bras, elle me fit lever & querella fortement mon Voleur, qui ſelon toutes les apparences étoit aſſez embaraſſé pour lui repondre. Cependant il s'aſſit auprès de notre petit feu, à la lueur duquel m'ayant aperçu tout habillé, il ſe leva brusquement & voulut comme ſe mettre en devoir de me dépouiller, ſoûtenant que je n'avois point d'argent & que faute d'en avoir eu à lui donner pour ſa peine de me conduire, je lui avois fait préſent de mes Habits. Mais la Femme tirant les deux Louis d'or, & les trois écus que je lui avois donnés pour ſon Mari & ſes deux Fils, le rendit très confus & rêveur.

Tout alloit aſſez bien jusque là, mais il s'agiſſoit de bien d'autres choſes. Ces Barbares, après avoir fait leur mauvais coup, avoient été rencontrés à l'improviſte par des Habitans *Anglois*, qui transportoient des arbres à un Moulin à planches proche de ce Fort. Ces Habitans n'avoient cependant rien

re-

reconnu de leur Forfait, mais la peur qui intimide ordinairement les Scelerats, avoit obligé ceux-ci de prendre la fuite en leur preſence, & de faire un grand détour avant que de venir nous trouver, deſorte que ne ſe croyant pas encore trop bien en ſûreté où nous étions, il s'agiſſoit d'en décamper au plus vîte.

Triſte ſituation pour moi, au lieu d'avancer il me faut reculer ! Envain j'en veux demander la cauſe, perſonne ne me repond, ſinon ma jeune Sauvageſſe qui me dit: *Marche ſeulement & je te le dirai tantôt.* Je m'embarque donc avec elle & ſes deux Frères; car je ne voulus pas entrer davantage dans le Canot de mon *Iroquois*.

Nous remontons d'abord la même Rivière par où j'étois venu; mais nous la quittons bien vîte pour prendre la première que nous rencontrons. Et enfilant toujours de Rivières en Rivières, nous parvenons enfin, vers la pointe du jour, ſur le bord d'un Etang où nous nous arrêtâmes. Là mes *Abenaquis* me preſentèrent la main en ſigne d'amitié & le ſommeil m'accablant, je

me vis contraint d'y ceder, malgré toute mon inquiétude. Ma jeune Sauvageſſe dormit auſſi à côté de moi: mais ſon Père & les autres s'amuſèrent à fumer la pipe ou à faire la cuiſine.

Il étoit environ neuf heures du matin, quand un de ces Barbares vint m'éveiller pour m'avertir qu'il étoit tems de manger. Mais quel horrible ſpectacle vient me glacer les ſangs! Le premier objet qui ſe preſente à mes yeux eſt un grand Quartier de Corps humain auquel tenoit encore la cuiſſe & la jambe par laquelle on l'avoit attaché à un arbre; à peu près comme on auroit pu pendre celui d'un Cochon par le jarret. D'un autre côté, la vuë d'un pied, de deux mains & de quelques autres morceaux de chair humaine, embrochés dans des bâtons pointus piqués en terre au tour d'un feu pour y rotir, achéve de me navrer le cœur & me rend immobile. Ma jeune *Abenaquiſe*, qui me voit pâlir, vient d'abord à moi & me dit naïvement. *Eh! Ce n'eſt rien, leve toi ſeulement: ce n'eſt qu'un* Anglois *qu'on mange; & ſi tu n'en veux pas goûter laiſſe-*

laiſſe-le. Pour moi je n'aime pas plus que toi à manger de la chair humaine, quoiqu'on m'ait toujours dit que celle des Anglois, *étoit la meilleure. Allons, lève toi donc, & puis tu en boiras ſeulement un peu du Bouillon avec moi; ou je t'en ferai un peu de Soupe ſi tu veux, car tu aimes bien la Soupe n'eſt-ce pas?* „ „ Oui bien, lui repartis-je, mais non „ pas toujours. „ En même tems je me levai, parce qu'il m'étoit important de feindre ma douleur, pour ne pas paroître trouver à redire aux actions de ces Barbares, qui en auroient facilement pu faire autant de moi, que de l'*Anglois*. Je ne fus pas plutôt de bout, qu'ils s'écrièrent tous *Ho*, *ho* & ſe mirent à danſer tour à tour, après quoi l'un deux me riant au nez, me preſenta une main rotie. Comme le tems étoit fort épais, j'en pris pretexte de refuſer ce morceau, en priant ma jeune Sauvageſſe de leur dire; que le Brouillard de la nuit m'avoit tellement incommodé la poitrine, que j'avois peur de me rendre tout-à-fait malade ſi je mangeois. C'eſt pourquoi, que je les ſupliois de m'excuſer.

ſer. La Femme qui m'entendoit, me préſenta ſur le champ le petit Baril d'eau-de-vie, & ſans donner le tems à ſa Fille de parler pour moi, elle fit elle-même mes excuſes. Je bûs un peu de cet eau-de-vie pour reprendre vigueur & me trouvai de cette façon dispenſé de manger d'une viande qui devoit faire horreur à la Nature.

Déja tous ces Barbares étoient à manger la viande rotie, pendant que celle qui étoit bouillie refroidiſſoit dans deux petites chaudiéres, quand enfin la Femme venant à en tirer la tête du pauvre Maſſacré, un de ces Voraces la lui arracha, & la diſloquant entre ſes mains, comme on auroit pu faire d'une tête de Veau, il en preſenta à chacun un morceau : ſur quoi mon *Iroquois* me regardant, me dit: *Va, va, tout ſera bien mangé ſans toi, & ajoutoit* de tems en tems; *il eſt bon, il eſt blanc, il eſt tendre.* La Femme, autant que je l'ai pu voir, mangea très peu de cette viande. A l'égard de ſa Fille, je ne ſai ſi c'étoit par ſcrupule ou par raport à moi; mais ce qui eſt de certain, c'eſt qu'elle n'en voulut

voulut point goûter, non plus que du Bouillon.

Ces Sauvages ne voulurent point partir de ce lieu ſans avoir mangé toute leur chair humaine. Ma jeune Sauvageſſe prévoyant que ce Repas dureroit un peu trop long-tems pour elle & pour moi, m'aporta mon fuſil & me le préſentant, me dit d'aller me promener ſur le bord de l'Etang, pour voir ſi je n'y apercevrois pas quelques Canards. Je n'y en trouvai point; mais deux Sarcelles, ſur leſquelles je tirai fort heureuſement, furent bien ſuffiſantes pour ſatisfaire mon appetit & le ſien. L'embarras de les avoir hors de l'eau n'étoit plus que ce qui m'occupoit & j'étois déja en marche pour aller querir un Canot, quand j'aperçus cette *Abenaquiſe*, qui couroit à moi. Cette jeune Fille, que je nommerai quelquefois *Marie*, de ſon nom de Batême, venoit m'avertir de ne point retourner ſi tôt, parceque ſon Père, ſes Frères & mon *Iroquois* étant ivres, elle apprehendoit qu'il ne m'arrivât quelque malheur.

Ce fut pour lors que je lui parlai à cœur ouvert; car je commençois à l'aimer

mer tendrement. C'eſt pourquoi ſans ſavoir que devenir je lui proteſtai dès ce moment, que ſi elle pouvoit paſſer avec moi en *Europe*, jamais je n'y aurois d'autre Epouſe qu'elle; & très certainement ſi elle eut dèslors accepter ma propoſition, je lui aurois tenu ma parolle. Je lui fis en peu de mots un portrait affreux de l'inhumanité de ſes Parens. Je lui repreſentai la difference du caractère d'un *François* à celui d'un Sauvage à l'égard des Femmes. Enfin je lui alleguai tout ce que je crus pouvoir l'engager à ſe ſauver avec moi chez les *Anglois*.

Cette pauvre Fille ne ſavoit que trop la verité de tout ce que je lui diſois, & d'un autre côté le danger éminent où j'étois, ſans le ſavoir, lui agitant l'eſprit, elle ne me repondoit rien. Mais, que ne me diſoient point ſes beaux yeux languiſſans & tout baignés de larmes! Je les lui baiſai pour la première fois & aſſis à côté d'elle je la tins ſerrée entre mes bras & ne la quittai point, qu'elle ne m'eût expliqué le myſtère qui l'attriſtoit. *Helas*! me dit elle, d'une voix entrecoupée de ſanglots,

glots, *Faut-il donc que je t'aime & consente à ta mort; oh non, c'eſt trop ſoufrir! Mon Père peut bien me marier à qui il voudra; mais mon amitié ne ſera jamais que pour un François & ſur tout pour un comme toi. Tu ne peux plus aller chez les* Anglois *:mon Père, mes Frères & ton chien* d'Iroquois *ne t'y conduiront pas. Bien plus, ils ſont ſi ivres d'avoir bu, qu'ils ont peut-être déja reſolu de te manger; car ils ne parloient pas moins que de te brûler vif quand je ſuis venu ici te chercher.*

Enſuite elle m'ajouta que c'étoit mon Voleur de *Jean*, qui animoit ſes Parens contre moi: leur alléguant pour raiſons, que je n'avois pas voulu manger de l'*Anglois*, pour avoir plus ſujet de les trahir un jour à venir chez cette Nation, où il leur faudroit faire alors beaucoup de préſens pour faire revivre le mort : car ce ſont les termes dont elle s'exprimoit. En un mot elle finit, en me diſant que ſa Mère s'oppoſoit au ſentiment de ce Scelerat & qu'elle alloit voir ſi elle auroit obtenu ma grace en prenant ma defence C'eſt pourquoi elle me fait cacher dans un gros

gros Buiſſon & part apres avoir eſſuyé ſes larmes.

Cependant elle ne tarde pas à revenir avec un Canot, ſous pretexte de vouloir attraper ſur l'eau les deux Sarcelles que je venois d'y tuer. A peine eſt-elle proche de moi, qu'elle me fait ſigne de courir au plus vîte en cotoyant l'Etang, au bout duquel elle me fit traverſer une petite Rivière & voulut m'aider à monter dans un arbre qui lui paroiſſoit le plus touffu; mais malgré ſes efforts, j'étois ſi foible qu'il me fut impoſſible d'y grimper. Pendant ces entrefaites le Frère aîné de cette jeune Fille, inquiet & ſoupçonneux de ſes démarches, s'aviſa de prendre le Canot de mon *Iroquois* & de nous ſuivre en cotoyant ſans bruit le même Etang, ſans que nous l'aperçuſſions. Il nous voyoit faire & étoit déja près de nous, quand ma chère *Marie* jettant un grand cri, je pris la fuite avec mon fuſil ſans regarder derrière moi.

Je croyois déja avoir tous ces Meurtriers ſur le dos; mais retournant la tête aux redoublemens des cris de cette pauvre Fille qui me ſuivoit, je vis avec au-

autant d'horreur que de ſurpriſe, qu'il n'y avoit qu'un ſeul de ces Barbares, qui, traînant ſa Sœur par les cheveux, levoit déja ſa hache pour la tuer, quand, plus par bonheur que par adreſſe, j'en arrêtai le coup, en déchargeant ſur lui mon fuſil: car, ſoit la crainte de bleſſer la triſte victime qu'il tenoit à moitié levée, ſoit l'émotion ou la foibleſſe de mes bras, pour ſoutenir mon fuſil, je le manquai.

Je le vis tomber néanmoins au brûit du coup. Ce qui fit que le croyant mort, je courus à ma jeune Sauvageſſe; je me jettai à ſes genoux & lui baiſois les bras, en lui demandant pardon du prétendu meurtre que je venois de faire, quand ce Barbare terraſſé s'appuyant ſur une main, alloit de l'autre me décharger un grand coup de hache. Mais cette jeune Fille, qui l'aperçût, me renverſa rudement ſur ce Bourreau, en jettant un grand cri, & fut ſeule cauſe, par ce renverſement, qu'il manqua ſon coup. La colère en ce moment me donna tant de vigueur, que quoique j'euſſe à lutter, à force de corps & de bras, contre un Ennemi plus redouta-

ble que moi, je me trouvai cependant plusieurs fois sur lui, en roulant tantôt dessus tantôt dessous, jusqu'à ce qu'enfin ma chère *Marie*, venant à mon secours, elle lui enleva sa hache des mains, & ainsi désarmé nous lui donnâmes la liberté de se sauver.

Ce Scélerat échappé de nos mains, se mit au plus vîte dans son canot, pour aller avertir ses Parens de ce qui venoit de se passer. Pendant son absence je dis à ma jeune sauvagesse, qu'elle n'avoit qu'à se déterminer sur ce qu'elle avoit à faire, que pour moi j'étois resolu de mourir les armes à la main plûtôt que de me cacher; & que j'allois essayer de gagner seul avec son Canot la Rivière de *Naranzouac*, pour aller par son Canal jusqu'au premier Fort Anglois, en cas qu'elle ne voulût pas m'y suivre.

Cette pauvre Desolée se mit à pleurer, en me faisant des reproches de ce que j'avois le cœur assez dur, pour l'abandonner, après qu'elle m'avoit sauvé la vie. Elle me menaça même de s'en bien venger. Mais moi, plus touché de son état que de ses menaces, j'eus la foiblesse de ceder à ses larmes; desorte qu'en

qu'en cherchant à la consoler & à l'engager de me suivre, je donnai le tems à mes Ennemis de me joindre dans un lieu où j'avois tout à craindre.

Ces Barbares venoient à moi quand je les aperçus de loin. Ma Sauvagesse ne pouvant mieux faire, me fit entrer au plus vite dans notre Canot avec lequel nous nous glissâmes subtilement au milieu des Joncs dont cet Etang étoit rempli! Là, sans faire aucun bruit & couché sur le ventre, dans notre petit Bateau, nous resolvions d'y demeurer jusqu'à la nuit, quand un de ces Furieux voulant mettre pied à terre assez près de nous, fit, en sautant, verser leur Canot, de façon que ses Camarades tombèrent dans la Fange où ils s'embourbèrent tellement, que ivres comme ils étoient, ils y seroient infailliblement péris, sans ce premier imprudent, qui eut l'avantage de les aider à se débourber. Cet accident les désennivra un peu & fut cause qu'ils se désistèrent de leur entreprise. Nous les vimes donc retourner d'où ils étoient venus & un moment après, la Femme vint à paroître.

Cette Sauvageſſe, arrivée au bord du Bois, ſe mit à crier de toutes ſes forces, pour appeller ſa Fille. Nous l'abordâmes auſſi-tôt en reſpirant quelque ſatisfaction. Elle nous apprit le triſte état de nos Perſécuteurs, qui étoient tous à vomir l'eau bourbeuſe & le Bran-de-vin qu'ils avoient bû. Elle me raſſûra un peu, en me diſant que je devois toujours compter ſur elle & me conduiſit dans le premier endroit où je m'étois déja caché, en me faiſant entendre que j'y ſerois beaucoup plus en ſûreté, étant auprès de ſa perſonne, que ſi j'en étois éloigné. En un mot, elle me promit de me reconduire elle-même à *Naranzouac*, en cas qu'elle ne réuſsît pas dans ſon premier projet, & emmenant ma chère Compagne, elle me laiſſa ſeul dans un lieu où je devois avoir tout à craindre. Peu de tems après ma chère *Marie* vint m'apporter une de mes Sarcelles aſſez mal cuite, mais la faim me la fit trouver bonne. Je paſſai là, comme l'on peut croire, une très mauvaiſe nuit.

Enfin le lendemain 7. *Mai.* cette aimable Fille vint me retrouver. Elle étoit

toit accompagnée de ſon Pere. J'avouë que l'abord d'un pareil homme me donna de la frayeur. Mais ma Sauvageſſe, me mit bien vîte hors d'inquiétude, en me racontant tout ce qui s'étoit paſſé durant mon abſence; après quoi ce Père de Famille me preſentant la main, en ſigne d'amitié, je le ſuivis pour aller rejoindre les autres Sauvages. Ces vilains Mangeurs de chair humaine, qui avoient cuvé leur boiſſon en dormant, étoient encore occupés à ſe ſécher au tour du feu quand j'arrivai. Chacun d'eux, en me voyant, fit un ſigne de tête & me preſenta auſſi la main ſans ſe lever de ſa place, & tous en un mot me firent faire leurs excuſes par la Mère Sauvageſſe.

Il eſt bon d'avertir que j'avois donné mes *Lettres d'Avocat* à cette Femme, pour les leur montrer & leur faire entendre que ces ſortes de Patentes ne ſe donnoient qu'à Gens, qui devoient être chargés d'affaires importantes. Cette Sauvageſſe s'acquita fort bien de ma Commiſſion & les perſuada facilement, deſorte qu'excepté mon *Iroquois*, tous les autres étoient très mortifiés d'avoir attenté ſur ma vie. La Fem-

me, pour me donner des marques très ſenſibles de leur repentir, prit une hache & briſa en ma preſence le petit Baril d'Eau-de-vie, en diſant: que puiſque c'étoit l'Eau-de-vie qui étoit cauſe de l'inſulte que l'on m'avoit faite, il falloit la punir comme l'Auteur du mal. Ils me parurent cependant tous treſſaillir d'étonnement à ce procedé: mais il en fallut paſſer par-là, car il n'y avoit plus de remede. Tel avoit été le projet de cette Femme en me quittant.

Elle leur repreſenta enſuite, pour les appaiſer, les terribles effets de cette liqueur, puis que ſans moi ſa Fille auroit été tuée par ſon Fils aîné. Cette jeune Sauvageſſe, quoique d'une phiſionomie ſimple & naïve, étoit cependant ruſée & prévoyante. Elle avoit eu l'induſtrie de faire accroire à ſa Mère & à ſon Frère, que mon deſſein avoit éte uniquement de lui faire peur, quand je lâchai mon coup de fuſil; deſorte que tout commençoit à aller fort bien pour moi, ces Sauvages me jurant une reſignation entière à toutes mes volontés, juſqu'à me conduire même très proche du premier Fort Anglois, ſi c'étoit abſolument ma reſolution.

CHA-

CHAPITRE XXVIII.

Excuse valable pour les Meutriers parmi les Sauvages. Nouveau Péril auquel l'Auteur est exposé. Superstitieuses Croyances de ces Barbares pour les Rèves & les suites fâcheuses qui peuvent en provenir.

LOrs que les Sauvages veulent faire quelque mauvais coup, ils ont toujours coutume de s'énivrer, pour avoir occasion de dire après leur forfait, que l'on doit s'en prendre à la Bouteille qu'ils ont bu, puisqu'elle leur a ôté l'esprit; de manière qu'ils n'étoient pas Maîtres de la mauvaise action qu'ils ont faite. Les Anciens-mêmes, lorsque quelqu'un de leur Village déshonore la Nation par une conduite dépravée, ont soin de le faire tuer de cette manière, c'est à dire, qu'ils font enivrer un Sauvage du Lieu qui puisse servir de Bourreau à celui dont ils veulent se defaire; car les crimes commis par les effets

de la boiſſon ſont toujours excuſables chez eux.

C'eſt ſuivant ce beau principe, que mon Coquin d'*Iroquois* cherchoit à colorer le pernicieux deſſein, qu'il formoit en lui même de m'aſſaſſiner, dans le tems que je me flattois de toucher, pour ainſi dire, au doux moment de me voir delivré de tous dangers. Mon départ pour me rendre chez les *Anglois*, n'étoit differé qu'au lendemain. Mais hélas, que ce bonheur étoit encore éloigné de moi! A peine ſuis-je ſorti d'un danger, que me voici rentré dans un autre.

Ce Scelerat donc, pour trouver une excuſe valable dans l'accompliſſement de ſon infame projet, ne crut pouvoir mieux faire, qu'en cherchant à le couvrir du manteau de l'ivreſſe. Pour cet effet, notre petit Baril d'eau-de-vie ne fut pas plutôt briſé, qu'il en ramaſſa tous les débris ſur lesquels il ſuça & lécha quelques goutes, qui y reſtoient encore de cette liqueur. Après quoi, ſe couchant ventre contre terre & le nez ſur ces petites douves, pour en reſpirer l'odeur, il ſe trouva effective-

tive-

tivement un peu étourdi & troublé: mais quand il se releva j'entrevis qu'il feignoit de le paroître un peu plus qu'il ne l'étoit. Ce-ci me donna à soupçonner qu'il m'arriveroit peut-être bientôt quelque chose de sinistre de la part de cet Homme.

Ma jeune Sauvagesse, qui s'aperçut de mon inquiétude, n'eut pas de peine à en deviner la cause. C'est pourquoi marchant, sans me consulter, vers cet *Iroquois*, elle lui prit sa hache & son fusil qu'elle porta à sa Mère. Ce Barbare, surpris d'un tel procedé, voulut en savoir la raison & ravoir absolument ses armes; ce qui occasionna un grand débat entre ces Sauvages. Mon Scelerat, à qui ses Adversaires ne vouloient point faire de mal, redevint bientôt Maître de son fusil, & il le déchargea si préstement sur moi & de si proche, que j'en ai gardé longtems plusieurs grains de poudre imprimés dans le visage. Ce coup, comme on peut croire, devoit infailliblement me tuer & je ne sûs moi-même alors, pendant quelques minutes, si j'étois mort ou en vie. Voici donc ce qui me fit échaper de ce nouveau malheur.

Les Sauvages n'ont point de papier pour bourrer leur fusil, desorte que cet *Iroquois* s'étant servi d'un peu d'herbes, pour charger le sien: ma jeune Sauvagesse, par une présence d'esprit admirable, n'eut pas de peine à le lui débourrer. Pour cet effet, elle ne fit qu'en frapper plusieurs fois la pointe contre terre, pendant que ce Barbare se debattoit avec ses Frères. Ce Coquin, après avoir lâché son coup, crut m'avoir tué; c'est pourquoi, esperant de couvrir son crime & d'hériter de mon fusil, il brisa malicieusement le sien, comme un homme au desespoir de la mauvaise action qu'il venoit de commettre.

Quoiqu'il fut près de cinq heures du soir, quand cet accident m'arriva, je priai cependant mes *Abenaquis* de nous éloigner de ce lieu d'horreur, & d'y laisser seul ce Malheureux, dont la présence ne pouvoit que m'être suspect. Ils se rendirent bien vîte à mes raisons. Cet *Iroquois*, fâché de nous voir plier bagage, pour le quitter & encore plus d'avoir cassé son fusil, prétendoit que je devois lui donner le mien, puisque,

il, ce n'étoit que par raport à moi qu'il avoit brisé le sien. Je lui repondis que je le gardois expressément pour lui donner par le bon bout, en cas qu'il s'avisât de nous suivre, & nous le laissâmes ainsi fort mécontent. Nous canotames pendant le reste de cette journée, en gagnant toujours du coté de la Rivière de *Naranzouac*: mais la nuit venant à tomber nous ne pumes faire que trois lieuës, au bout desquelles nous nous reposâmes.

J'y dormis assez tranquillement jusqu'au lendemain, qu'étant éveillé & m'efforçant de témoigner à mes Sauvages la joye que j'avois d'être avec eux, je vis en leur parlant, une tristesse peinte sur leur visage, qui ne m'annonçoit que trop un changement dans leur resolution. Je parle, j'interroge, personne ne me repond. Ma jeune Sauvagesse même, bien loin de m'écouter, garde aussi bien que ses Parens un morne silence, & me tournant le dos, elle secouë la tête sur tout ce que je lui dis. Enfin je m'empresse de plus en plus, pour en savoir la cause & voici ce que j'en apprends.

Tu pretends, me dit cette jeune Fille, *que nous te conduiſions aux* Anglois, *comment veux-tu que nous faſſions? Ce ſont des Méchans, qui ont pourſuivi l'eſprit de mon Père pendant toute la nuit: il eſt encore tout fatigué de leur pourſuite; car il auroit été infailliblement pris, s'il ne s'étoit ſauvé au plus vîte par un chemin que nous allons te montrer: Tout cela eſt un Rève vois-tu! mais un Rève de valeur, qui nous avertit de tout ce que nous devons faire. Ainſi viens ſeulement avec nous & ne te mets pas en peine du reſte.* Enſuite elle m'ajouta d'une voix baſſe à l'oreille: *Va, va, malgré* Henri (c'étoit le nom de ſon Amant) *tu ſeras Mari de moi.*

Quel triſte coup vient ſervir d'obſtacle à ma délivrance! Prêt à toucher à ce moment heureux, voilà qu'il m'arrive preciſément ce que j'avois tant à craindre de puis mon départ! Voilà, dis-je, la ſeule choſe que j'avois toujours apprehendé de mes *Hurons*, & il faut qu'elle m'arrive dans un tems où je n'avois peut-être pas dix lieuës à faire pour me voir chez les *Anglois*. Il me faut donc preſentement reculer. Mais avant

avant que de m'embarquer avec mes Sauvages il eſt à propos que je raporte ici pluſieurs traits touchant leurs Rèvés. Ils mériteront ſans doute l'attention du Lecteur & lui donneront à connoître en même tems, que mon appréhenſion n'étoit pas mal fondée.

L'opinion que les Sauvages ont de l'Ame & de ſon pouvoir eſt bien differente de ce que nous en penſons, puiſqu'ils pretendent qu'elle eſt plus indépendante de leur corps que n'eſt la nôtre. Elle s'en ſépare ſelon eux, quand elle le juge à propos, pour prendre l'eſſor & aller faire des excurſions où bon lui ſemble, ſans qu'elle perde la direction du corps, ni qu'elle ceſſe de l'animer. Les grands voyages ne lui coutent rien; elle ſe tranſporte dans les airs; elle paſſe les Mers; elle pénétre dans les lieux inacceſſibles & les mieux fermés. En un mot rien ne l'arrête parce qu'elle eſt *Eſprit*. Ils ne ſont pas encore aujourd'hui éloignés de cette opinion & voilà pourquoi ils ajoutent ſi fortement foi aux Rèves, pour leſquels ils ont un entêtement qui ſurpaſſe toute imagination.

Com-

Comme ils n'ont pas aſſez de Phyſique pour les expliquer, ils ſe perſuadent, qu'effectivement leur ame voyant le corps plongé dans le ſommeil, profite de ces momens, pour aller ſe promener, après quoi elle revient à ſon gîte: ou bien que l'Eſprit avec qui ils ſont en commerce, s'appliquant à l'ame immédiatement dans une eſpéce d'extaſe, lui fait connoître ce qui lui eſt neceſſaire. A leur reveil, ils croyent qu'elle a vû réellement ce qu'ils ont penſé dans leurs Songes & ils agiſſent en conſéquence. Voici ce qui m'a été raconté ſur les lieux à ce ſujet, par un Recollet Miſſionnaire d'une probite généralement reconnuë.

Un Sauvage, me dit ce R. Père, étant un jour aſſis au pied d'un Rocher, y fut rencontré par deux de ſes Camarades, qui l'avertirent de ſe ſauver, parceque ſes Ennemis approchoient: *Attens donc un moment*, *dit ce Sauvage à celui qui lui parloit*, *juſques à ce que mon Eſprit ſoit revenu*, *car j'en ai laiſſé échapper une partie pour aller faire des excurſions dans un Bois rempli de Bled d'Inde & de Fleurs*, *qui eſt extrémement loin d'ici*

d'ici & où je me plaiſois fort; & l'autre étoit tout à l'heure derrière cette Montagne avec le tien. Quand tu es venu ici j'ai été tout ſurpris de t'y voir. Bon! dit ce dernier tout étonné; *eſt-il bien vrai que tu as vu mon Eſprit où tu dis? Sans doute*, reprit ce Rèveur; *Je t'y voyois-même découper un Caſtor. Cela étant ainſi*, dit le troiſième Sauvage, qui les écoutoit, *attendez donc tous deux tant qu'il vous plaira, pour moi je m'en vais:* Et-il fit bien; car il échappa de cette manière des mains de ſes Ennemis, qui prirent les deux autres qui attendoient leur Eſprit, s'imaginant qu'il étoit reſté derrière une Montagne.

Tous les Songes ne ſont pas égaux; il y en a de plus myſterieux les uns que les autres. Il y en a même qui ont une eſpèce de fatalité & qui ſont pour eux d'une extrème conſéquence, par raport à l'idée qu'ils ſe forment,. que leur vie dépend abſolument de la poſſeſſion de la choſe, qu'ils ont rêvé devoir la rendre heureuſe. Quand ils ont vu cette choſe fatale, il faut qu'ils l'ayent à quelque prix que ce puiſſe être & s'ils ſont aſſez heureux pour l'obtenir, ils la conſer-

ſervent auſſi chèrement que leur vie même.

Ceux dont la vie eſt attachée à quelque Etre inanimé, comme, par exemple, à quelques peaux de Caſtors, d'Ours, d'Orignaux, de Martres; ou à quelques fuſils, haches ou couteaux, qu'ils voudroient avoir, ceux-là, dis-je, ſont moins à plaindre, que ceux qui la font dépendre de la Deſtinée de quelque Animal, comme ſeroit d'un Chien, d'un Renard ou d'un Oiſeau, lequel venant à mourir, ils courent eux-mêmes riſque du même ſort; car alors ils ſe perſuadent tellement qu'ils ont peu à vivre, que pluſieurs ont en effet vérifié l'Oracle de leur imagination, étant morts peu de tems après, par la perſuaſion où ils étoient qu'ils mourroient.

Ces conſéquences auxquelles ils ſeroient expoſés, ſi l'on ne donnoit point à l'Ame ce qu'elle ſouhaitte, les obligent donc à obſerver tous leurs Songes avec grand ſoin, & engage non ſeulement celui qui a rêvé, mais encore tous ſes Compatriotes, à lui procurer toute la ſatisfaction, qu'il peut déſirer,

pour

pour l'accompliſſement de ſes Songes; deſorte que dans ces occaſions, bien loin de refuſer ce qu'on demande (car ce ſeroit la plus haute infamie) ils vont-même au devant de ce qui peut faire plaiſir au Rèveur, & ſacrifient pour lui ce qu'ils ont de plus précieux. En voici un fort exemple, tel que l'a raporté un ancien Miſſionnaire.

„ Un Sauvage ayant rêvé que le „ bonheur de ſa vie étoit attaché à „ la poſſeſſion d'une Femme mariée „ à l'un des plus conſidérables du „ Village où il demeuroit, il lui fit „ faire la même propoſition, que „ *Hortenſius* eut la hardieſſe de faire „ autrefois à *Caton d'Utique*. Le Mari „ & la Femme vivoient dans une „ grande union & s'entre-aimoient „ beaucoup. La ſéparation fut rude „ à l'un & à l'autre, cependant ils „ n'oſèrent refuſer. Ils ſe ſéparèrent „ donc. La Femme prit un nouvel „ engagement; & le Mari abandonné, ayant été prié de ſe pourvoir „ ailleurs, il le fit par complaiſance „ & pour ôter tout ſoupçon qu'il pen-

„ fât encore à fa première Epou-
„ fe. Il la reprit néanmoins après
„ la mort de celui qui les avoit dès-
„ unis, laquelle arriva peu de tems
„ après. „

S'ils ont rêvé à quelque chofe de fâcheux & qu'ils veuillent, par obftination, en voir l'accompliffement, on tâche d'en détourner l'exécution à force de Préfens, felon la manière ufitée d'éluder ces Songes capricieux, pour fléchir par ce moyen la mauvaife volonté des Rèveurs. Mais Ceux-ci ne fe contentent pas toujours de cela.

„ Un Sauvage choqué de ce qu'on
„ avoit donné la vie à un Efclave dans
„ fa Cabane, contre fon inclination, en
„ conferva une haine mortelle pour
„ lui, qu'il couva pendant plufieurs
„ années. Enfin ne pouvant plus diffi-
„ muler ; il dit, qu'il avoit rêvé qu'il
„ mangeoit de la chair humaine : &
„ peu après il déclara, que c'étoit de
„ la chair de l'Efclave en queftion.
„ On chercha vainement à éluder ce
„ fonge barbare ; on fit plufieurs figu-
„ res d'hommes de pâte, qu'on fit cui-
„ re fous les cendres ; il les rejetta.

„ On

„ On n'ômit rien pour lui faire chan-
„ ger de penſée; il ne ſe rendit point
„ & il fallut faire caſſer la tête à l'Eſ-
„ clave?

Pareille choſe a penſé arriver à un nommé *Wilſon*, Anglois de Nation, que j'ai vu dans le premier Fort Anglois, dont j'ai déja parlé. Il y ſervoit alors d'Interprète pour les Sauvages qui venoient y trafiquer. Cet Interprète m'a fait raconter par un Miniſtre, qui étoit dans le même Fort, qu'ayant été pendant dix ans Eſclave parmi les *Iroquois*, un de ces Barbares, fâché un jour de s'être heurté rudement le pied contre un tronc d'arbre, tomba ſur lui comme un furieux & lui donna quantité de coups de bâtons, en lui reprochant qu'il étoit cauſe de ſon accident. Enſuite, pour aſſouvir ſa colère, il lui fuma, ou plutôt brûla impitoyablement les doigts dans ſa pipe, durant l'eſpace de neuf jours que ſa bleſſure fut à guérir. Ce pauvre Maltraité faiſoit des grimaces & des cris terribles, cauſés par la douleur des maux inexprimables, que lui procuroit le feu: mais ce Barbare bien

loin d'en être touché, lui disoit en sa langue: C'est bon, tu as raison, crie toujours, mon mal est de valeur, j'en guérirai. Ce Cruel, non content de ce Martyre, fit tenir un Conseil de Guerre dans lequel il demanda la mort de cet Esclave; & il alloit être infailliblement brûlé vif, si une Femme qui venoit de perdre son Fils ne fût venuë dire qu'elle avoit fait un Rève, dans lequel ce Fils lui étoit apparu, tout décharné & tout défait: Qu'il lui avoit demandé grace pour cet *Européen*; & qu'elle craignoit, si on lui ôtoit la vie, que son Fils ne mourût de faim dans le Pays des Ames. C'est pourquoi elle le demanda en adoption, pour en avoir soin & on lui accorda pour essuyer ses larmes.

Ce bonheur ne fut pas de longue durée; car ce Sauvage irrité de n'avoir pu réussir dans sa mauvaise intention, inventa, quelques mois après, un pareil Rève à celui que j'ai raporté ci-dessus, c'est à dire, que s'il ne mangeoit la chair rotie de cet Esclave, il seroit lui-même brûlé dans peu par ses Ennemis.

L'Em-

L'Embarras n'étoit pas petit, pour ſatisfaire à ces deux Rêves. On chercha premièrement toutes ſortes de moyens pour contenter ce dernier Rèveur : mais on n'en trouva point d'autres que celui de couper les deux feſſes de l'*Anglois*, qu'on fit rotir pour donner à manger à ce Barbare, qui après les avoir mangées, dit que la chair ne devoit point aller ſans os : en un mot qu'il n'étoit pas raſſaſié ; qu'il lui falloit encore du moins les quatre pouces de l'Esclave. La Femme, craignant qu'il n'en demandât davantage, prit au plus vîte ſon couteau & les coupa, à ce pauvre Patient, jusqu'à la racine, & d'une manière auſſi nette, que ſi elle eût enlevé une aîle de Poulet ; puis les jettant enſuite au nez de cet exécrable Rèveur, elle lui dit : Tiens mange, ronge de la chair humaine & des os. Je l'ai vu dans cet état, lorsque j'ai paſſé par ce Fort & il doit y être encore aujourd'hui, à moins qu'il ne ſoit mort depuis peu. Je raconterai dans ſon lieu, de quelle façon les *François* l'ont racheté des mains des *Iroquois*, dans le moment qu'il étoit attaché

à un poteau, prêt à y être brûlé vif après la mort de sa Protectrice.

Cette liberté que les Sauvages ont de demander & d'obtenir tout ce qu'ils souhaittent par respect pour leurs songes, fait que souvent on en trouve qui en abusent, & qui demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé en veillant, comme le triste exemple de cet *Anglois* peut le faire connoître; mais on le verra encore mieux par celui-ci.

„ Un Sauvage ayant vu à un *François*, „ qui étoit Esclave parmi eux, une „ couverture assez bonne & meilleu- „ re que la sienne, y rêva tout aussi- „ tôt & la lui demanda. Le *François* „ qui n'étoit pas Sot, la donna de bonne „ grace, comptant bien d'avoir sa re- „ vanche. Peu de jours après il alla „ dans la Cabane de son homme, où „ ayant aperçu une belle Robe de „ Beuf Ilinois, il feignit d'y avoir „ rêvé: le Sauvage la livra sans se „ faire prier. Cette alternative de „ Rèves dura quelque tems, le Sau- „ vage rêvant toujours & le *François* „ faisant paroli à tout, sans se mépren- „ dre dans l'objet de son Rève. Enfin

„ le

„ le Sauvage s'ennuya le premier. Il „ alla trouver le *François* & le fit convenir qu'ils ne rêveroient plus à rien, „ qui pût apartenir à l'un ou à l'autre. „ Le *François* y consentit & perdit „ plus que le Sauvage à ce Traité ; car „ il commençoit à s'enrichir aux dépens de ce premier Rêveur. ".

Pareille chose m'est arrivé à moimême : mais, pour ne pas trop allonger ici cette matière, j'en ferai mention dans son lieu. Je finirai donc ce Chapitre en disant, que si le Rève est difficile à accomplir & que son-exécution entraîne des conséquences fâcheuses, ou une extrême bisarrerie ; les Parens de celui qui a rêvé cherchent alors à l'éluder en contrefaisant la chose désirée, ou en faisant semblant de l'accomplir de quelque manière que ce soit. On peut juger de leur extravagance par le trait suivant.

„ Un Sauvage ayant rêvé qu'il étoit „ pris Prisonnier par les Ennemis, „ voulut que ses amis vérifiassent le „ Songe, en le surprenant comme un „ Ennemi de Guerre & le traitant en „ Esclave. Il se laissa fort bien brûler

„ & même aſſez long-tems, croyant
„ de cette manière éluder la Prédic-
„ tion d'un Songe ſi funeſte ".

Au reſte les Sauvages croyent que c'eſt un *Manitou*, qui, dans leurs Rèves, emporte leur Eſprit conformément à leur intention & ſuivant leur gré. Ce *Manitou*, ſelon eux, prend la forme d'une peau d'Ours, d'un calumet, d'un couteau, ou de quelque choſe que ce ſoit qui ſe préſente à l'imagination de leurs Songes myſtérieux. C'eſt lui en un mot qui tranſporte facilement leur Ame dans des eſpaces imaginaires vers l'objet deſiré.

Le Songe du Père de ma Sauvageſſe étoit à peu près de la nature du dernier exemple que j'ai rapporté ci-deſſus; mais par bonheur pour lui qu'il n'avoit pas rêvé être pris par les *Anglois*. Peut être alors eût-il été embarraſſé pour éluder la prediction d'un Songe de ſi mauvaiſe augure. Ses deux Fils avoient auſſi rêvé la même choſe: ce qui confirma de plus en plus, que nous devions fuir ſans tarder. Comme il eſt aſſez ordinaire que nous rèvions pendant la nuit, ſur ce qui a le plus frap-

frappé notre imagination pendant le jour, il n'étoit pas étonnant que ces trois Sauvages, euſſent fait un pareil Rève, vû qu'ils devoient avoir la conſcience bourrellée du Meutrre qu'ils avoient commis.

Le malheur qu'il y avoit pour moi dans tout ce ci, c'eſt qu'il s'agiſſoit de fuir par le même chemin, que ce Père *Abenaquis* avoit vû dans ſon Rève. J'eus beau dire & beau faire pour les engager de me conduire à *Naranzouac*; point de reponſe, ils avoient rèvé & il y alloit du ſalut de leur vie, c'en étoit trop. Le pis que j'y trouvois, c'eſt qu'ils me remenoient dans la *Nouvelle France*, où j'avois de fortes raiſons pour ne pas retourner. Le Chemin que nous prenions étoit du double plus long, que celui que j'avois fait avec mes *Hurons*: car il s'agiſſoit de cottoyer toutes les limites de la *Nouvelle Angleterre*, jusqu'à celles de la *Virginie*, pour joindre par ce detour épouvantable le Fort *De Frontenac*, ſans quoi leur Rêve eût pu leur devenir funeſte. Je fus vingt fois tenté de les laiſſer aller : mais enfin faiſant reflexion aux

Rivières & aux Rapides, qui me fermoient le paſſage des *Anglois*, je m'armai de courage & partis avec eux dans l'espérance de rencontrer bientôt quelques nouveaux Sauvages qui me reconduiroient.

CHAPITRE XXIX.

*L'Auteur eſt dangereuſement malade & court risque d'être abandonné. L'industrie de ſa jeune Sauvageſſe le preſerve de ce malheur. Il eſt ſurpris par un gros Parti d'*Algonkins, *qui l'emportent dans leur Village. Défaite des* Renards.

JE ne m'amuſerai point ici à raconter au Lecteur les fatigues & les peines que j'ai endurées, pendant les quatorze premiers jours, avec mes Sauvages. J'ai aſſez d'autres choſes à décrire qui mériteront bien mieux ſon attention. Pour venir au fait, il me ſuffira de dire que depuis le 9. *Mai*, que nous partîmes, ma ſotte complaiſance pour

pour ſoulager, de tems en tems, ma jeune Sauvageſſe dans nos Portages, me procura une fiévre très violente. Cette atteinte de maladie m'ayant duré pluſieurs jours avec des redoublemens, je ne pouvois plus boire, ni manger, deſorte que je me trouvai le 25 *Mai* ſi abbattu, que mes Sauvages déſesperèrent de ma guériſon.

Ils parloient même déja de me laiſſer mourir tranquillement dans l'endroit où j'étois couché: mais ma chère *Marie*, toujours attentive à ce qui me regardoit, ne deſesperoit pas que je ne revinſſe en ſanté, ſi l'on pouvoit ſeulement me transporter jusqu'au premier Village Sauvage, qui ne devoit être éloigné de nous, que d'une cinquantaine de lieuës. Ce qu'il y avoit de fâcheux pour ce transport, & qui les determinoit à me laiſſer, n'étoit autre choſe que deux Portages de huit à neuf lieuës chacun, qu'il leur falloit faire, avant que de gagner une Rivière, qui eût pu les y conduire.

Ces Sauvages differèrent cependant leur reſolution jusqu'au lendemain, pour

pour voir ſi je me porterois mieux. Pendant tout ce tems, ma jeune *Abenaquiſe* qui connoiſſoit ſes Parens & vouloit les prendre par leur foible, cacha ſi bien ſon chagrin en elle-même ſur mon triſte état, qu'elle ne repliqua rien à leur ſentiment. Ce n'étoit que pour mieux réuſſir dans le deſſein qu'elle prémeditoit de me ſauver la vie, ſi elle pouvoit.

Afin donc de mieux joüer ſon rôle, dès le lendemain matin, à ſon reveil elle ſe mit à pleurer & parut comme troublée. Son Père fut le premier à lui en demander la cauſe & paroiſſoit même très irrité de ce qu'elle verſoit des larmes par raport à moi; car il ne pouvoit s'imaginer qu'elle eut d'autres raiſons pour s'affliger, & dans le fonds il ne ſe trompoit pas.

Mais, quel ne fut pas ſon trouble à lui-même, quand cette jeune Fille lui repondit malicieuſement qu'elle étoit fatiguée d'un Songe qui l'avoit agitée pendant ſon ſommeil & que le bonheur de ſa vie dependoit de la conſervation de ma ſanté!

„ En un mot, elle feignit avoir rêvé

„ rêvé qu'un Jeſuite la marioit avec
„ moi & qu'elle s'étoit trouvée ſi ai-
„ ſe à un Repas où je l'avois con-
„ duit parmi les *François*, qui l'avoient
„ ſi bien recuë & comblée de tant
„ Préſens, que rien ne ſurpaſſoit la
„ joye qu'elle avoit euë de ſe voir
„ mon Epouſe". Enſuite, par un ſe-
cond trait de malice, elle leur a-
jouta „Que, de ce Songe heureux,
„ elle étoit tombée dans un autre des
„ plus affreux, où elle avoit vû *Hen-*
„ *ri* ſon prétendu Galant, qui avoit
„ dans une main des Bêtes venimeu-
„ ſes, dont il vouloit qu'elle mangeât
„ & qui dans l'autre tenoit un cou-
„ teau teint du ſang de ces vilains ani-
„ maux, avec leſquels il l'auroit em-
„ poiſonnée, ſi je n'avois pas été
„ marié avec elle."

C'eſt pourquoi elle termina ſon re-
cit en ſe lamentant, pour donner à
penſer à ſes Parens qu'elle alloit être
la plus malheureuſe Fille du monde,
ſi je mourois avant que d'être ſon
Mari. Il n'en falloit ni plus ni moins
pour me ſauver la vie; mais auſſi il
n'en falloit pas davantage pour ache-
ver

ver de me peindre étant guéri. Comme je ne comprenois rien dans leur langue, qui diffère peu de l'Algonkine, j'étois bien plus attentif à ce qu'ils feroient de moi, qu'à ce qu'ils en disoient. Car tout ce-ci se passoit à mon insû.

Le Père de cette jeune *Abenaquise*, qui étoit un Rèveur des plus habiles, dit d'abord qu'il n'y avoit pas moyen d'éluder un pareil Rève qu'en trouvant un Jésuite qui me mariât avec sa Fille; que mort ou vif il falloit qu'on me portât jusqu'au premier endroit où l'on en trouveroit un, parce qu'en cas que je mourusse en chemin, cela importeroit peu à *Marie*, pourvû qu'elle épousât mon cadavre; qu'il ne lui en falloit pas davantage, en un mot, pour qu'elle devint heureuse avec son pretendu Gendre. C'est ainsi du moins que cette jeune Fille m'expliqua le sentiment de son Père quelques jours après.

Outre l'ardeur de la fiévre qui me jettoit dans une foiblesse à ne pouvoir me soûtenir sur mes jambes, j'avois un si grand mal de côté, que je ne pouvois plus

plus ſouffrir qu'on me touchât. Cependant après que j'eus bu un peu de bouillon, un des Fils de ce Père de Famille, voyant que je ne pouvois me ſervir de mes bras, me lia les mains comme à un criminel, &, me les paſſant autour de ſon cou, il me transporta pendant pluſieurs lieuës; & ſans autre façon que celle de me ſoûtenir par deſſous les jambes, ils marcha ſi vîte, qu'il arriva le premier au Rendez-vous. Son Père & ſon Frère qui portoient le Canot arrivèrent bientôt après, & la Mère *Abenaquiſe* avec ſa Fille qui s'étoient amuſées dans le Bois à cueillir des ſimples & des racines propres à ma guériſon, ne tardèrent pas beaucoup à venir nous joindre.

Ce Rendez-vous étoit auprès d'une Montagne eſcarpée, dont le pied étoit baigné par une petite Rivière fort agréable, ſur laquelle nous devions nous embarquer. Cette bonne Femme, avant que de rien entreprendre, me fit d'abord un breuvage avec les herbes qu'elle avoit trouvées. Enſuite, m'ayant frotté tout le corps de ces mêmes herbes, dont elle avoit déja fait ſortir

tir

tir le jus, elle me les appliqua ſur le ventre & ſur le côté oppoſé à ma douleur, après quoi elle m'enveloppa bien dans pluſieurs couvertures, & vers le ſoir je me trouvai très ſoulagé.

Mes Sauvages voyant que je me portois mieux & qu'il faiſoit un fort beau clair de Lune, voulurent en profiter pour me conduire avec toute la diligence poſſible juſqu'au premier Village qu'ils connoiſſoient : mais quelle ne fut pas leur ſurpriſe, lorsqu'après avoir canoté toute la nuit, ils s'aperçurent par les Montagnes voiſines, qu'ils s'étoient écartés de cet endroit, à près de vingt lieuës plus bas que celui d'où nous étions le jour précedent.

Cette mépriſe auroit été peu de choſe ſi ma maladie ne fût devenuë plus dangereuſe; car autrement nous euſſions remonté cette Rivière & par conſequent nous aurions évité de voir un des plus tragiques Spectacles qui puiſſe jamais paroître ſous la voute des cieux.

Avant que d'en venir à cette affreuſe Hiſtoire il eſt bon d'avertir que nous étions proche d'un lieu où avoient habité

bité autrefois les *Iroquois Tsonnontouans*; mais par raport aux terres arides & infructueuses de ce Canton, ces Sauvages l'avoient quitté pour aller s'établir un peu plus loin, du côté du Fort *De Frontenac.* Mes *Abenaquis* connoissoient bien la situation de cette Place; mais, la croyant abandonnée, ils n'avoient pas envie de la visiter.

Ma Sauvagesse qui étoit allée aux environs de ce Lieu pour m'y chercher des Simples, y fut arrêtée & emmenée Prisonnière par quelques *Algonkins* qui la rencontrèrent avec sa Mère. Peu de tems après ses deux Frères, qui étoient allés à la chasse du même côté, eurent le même sort. Le Père *Abenaquis*, assis proche de moi & fumant sa pipe sur le bord de l'eau, commençoit à s'impatienter de ne point voir revenir sa Femme ni ses Enfans, quand un gros Parti de ces mêmes *Algonkins* vinrent à nous avec leurs Canots, nous investirent, & m'emportant avec eux, obligèrent ce bon homme de les suivre dans son Canot avec toutes ses Marchandises.

Quoi-que je ne sûsse pas encore ce que signifioit tout ce procedé, je ne laissois

ſois cependant pas de prendre courage en moi-même, dans l'eſpérance de recevoir peut-être bien-tôt du ſoulagement: mais après une petite lieuë de navigation, mes Canoteurs ayant mis pied à terre pour entrer dans l'ancien Village, dont je viens de parler, j'entendis, en y paroîſſant, certains cris ou hûrlemens, qui me firent palpiter le cœur, de façon que j'en perdis la parole. Ce n'étoit encore rien. Un moment après que l'on m'eût porté dans une Cabane, à travers de mille acclamations horribles, je vis paroître devant moi un malheureux Sauvage mattaché de noir, à qui des Enfans donnèrent en ma preſence plus de cinquante coups de bâtons. Je crus d'abord que c'étoit un de mes *Abenaquis* que l'on maltraitoit ainſi & que j'aurois ſans doute bien-tôt mon tour.

Etourdi comme j'étois, je crois que quand je me ſerois vu au milieu des Diables de l'Enfer, je n'aurois pas été plus troublé. J'avois néanmoins ma chère *Marie* ſi fortement gravée dans l'eſprit, que le regret de l'avoir perduë faiſoit preſque toute ma douleur.

Enfin

Enfin cette troupe, que je puis bien nommer infernale, venant à disparoître, j'entrevis tout d'un coup cette pauvre Fille affligée, assise au bout de la même Estrade sur laquelle j'étois couché. Je lui fis signe de m'approcher, & dans l'instant qu'elle m'abordoit, je vis paroître aussi-tôt à mes côtés sa Mère, son Père & ses Frères, accompagnés d'autres Sauvages, qui m'aportoient à boire une espèce d'Elixir, que je trouvai fort amer.

A peine l'eus-je avalé, que je me sentis agité par des tremblemens affreux de tous mes membres. On me couvrit bien, quoiqu'il faisoit de grandes chaleurs ; & m'endormant de même que j'aurois pu faire, si j'eusse été couché dans un bon lit, je tombai dans des transports de cerveau, dont je ne me reveillai que le lendemain, vers les cinq heures du matin. Ce fut alors, que je crus avoir rêvé tout ce que j'avois vu réellement la veille à mon arrivée. J'étois-même si abbatu de ces transports, que je prenois encore pour des visions chimeriques tout ce que je voyois. Cependant mes es-

prits me revenant peu à peu, ma jeune *Abenaquise* m'expliqua tout ce dont il s'agissoit. Mais, pour bien donner à entendre au Lecteur la cause d'une horrible Trajedie, que je vais lui dépeindre, il m'est necessaire de la prendre d'un peu plus haut, que cette jeune Fille ne me la raconta.

De tous les Peuples de l'*Amerique Septentrionale*, qui ont fait le plus de mal aux *Francois*, il faut avoüer que ce sont les *Iroquois*. Cette fière Nation s'est renduë formidable, non seulement à tous les Peuples Barbares de ce vaste Continent, mais même aux *François*, sur qui elle a exercé mille cruautés, dans les commencemens de leurs Colonies. Il faut avoüer aussi, que, si ces rudes catastrophes ont duré tant d'années, il y a un peu de la faute des Jesuites. Ces zèlés Missionnaires ont toujours représenté à la Cour de *France*, qu'ils esperoient en venir à bout par la voye de la douceur, dans le tems même que l'on pouvoit les reduire par la force des armes. Il est vrai que ces bons Pères ont éprouvé sur eux-mêmes les tristes effets de leur patience envers ces Bar

bares;

bares; car les *Iroquois* peuvent compter aujourd'hui, de leurs mains, bon nombre de Martyrs Jesuites, dont ils ont repandu le sang, pour la Foi de J. CHRIST. Mais la Cour de *France*, lasse d'entendre parler de leurs trahisons & cruautés continuelles, resolut enfin de les en punir.

Pour cet effet elle manda au Gouverneur Général du *Canada*, que la maudite coutume des Sauvages de pleurer les Morts par des Présens, ne devoit plus être recuë; que tout Sauvage de quelque Nation qu'il pût être, qui seroit convaincu d'avoir commis un Meurtre sur les *François*, leur seroit livré par sa propre Nation, pour en être fait par eux bonne & rigoureuse justice. De plus; que la Nation, qui celeroit le coupable en contrevenant aux dites Ordonnances, seroit regardée comme Ennemie des *François*; en conséquence de quoi, on lui déclareroit la Guerre & qu'on brûleroit vifs tous ses Prisonniers. Ce-ci fut exécuté & on fit bien: Car, ces Barbares voyant qu'on ne relâchoit plus leurs Prisonniers & qu'au lieu de leur casser la tête on les livroit

ſans miſéricorde aux *Hurons* & à nos autres Nations alliées, qui les brûloient à petit feu, ils demandèrent bien vîte la Paix & à faire juſtice eux-mêmes de leurs Coupables.

S'il eſt vrai qu'il y avoit long-tems que les *François* auroient dû agir de cette façon, je dois dire auſſi qu'ils ont été pendant plus d'un demi-Siécle qu'ils n'y auroient pas réuſſi & que même ſans la grande politique qu'ils ont euë, ils n'auroient jamais pu ſe ſoûtenir dans le *Canada*, ſur-tout dans les commencemens de leurs premiers établiſſemens. Préſentement ils tiennent ſi bien tous les Sauvages en bride, qu'ils en ſont aimés & n'en ont presque rien à craindre.

Ce n'eſt pas qu'il n'arrive encore de tems en tems quelque meurtre de leur part: mais c'eſt un hazard, & cela n'arrive qu'envers les Coureurs de Bois, qui s'expoſent un peu trop dans les Forêts. C'eſt pourquoi, quoiqu'on le ſache, on fait ſemblant de l'ignorer, pour n'avoir pas toujours des desmêlés avec ces Barbares. Il ſuffit que la choſe n'ait pas d'éclat & qu'ils ne s'attaquent point aux *Canadiens*, qui ſont dans

les Habitations Françoiſes, ou qui courent aux environs.

Toutes les Nations les plus indomptables de l'*Amerique*, ſe ſont donc renduës, non ſous le joug des *François*; * mais à la Raiſon de ne leur point faire mal. Cependant la Nation des *Outagamis*, autrement dite, des *Renards*, quoique très petite & des moins à craindre, a toujours été la plus obſtinée à leur manquer de parole & on peut dire même que c'eſt cette dernière Nation, qui s'eſt montrée la plus rebelle & la plus traîtreſſe, lorſqu'on a entrepris de reduire les *Iroquois*, avec leſquels ils s'allioient ſelon leur caprice ou leur interêt.

L'An 1725. la Cour de *France*, voyant qu'il n'y avoit aucun bon changement à eſperer de cette Race infidelle, envoya ſes Ordres en *Canada*, pour qu'on la détruiſit entiérement. C'eſt pourquoi, l'année ſuivante, on fit tous les preparatifs de Guerre neceſſaires, pour exterminer toute cette Nation maudite.

Plu-

* Les Sauvages ne veulent être dominés par perſonne.

Plufieurs Perfonnes, qui ont été à cette Guerre, m'ont raconté à *Quebec*, que les *François* y marchoient fi gayement & avec fi peu d'ordre dans les Forêts, qu'ils s'imaginoient bien moins aller à une Guerre qu'à une vraïe partie de Chaffe aux Renards. Ainfi, foit que ces Chaffeurs n'ayent pas pris toute la précaution poffible, pour attraper leur Gibier, ou foit que ce Gibier humain ait encore été plus fin & plus rufé que les Animaux dont il porte le nom, les *François* manquèrent leur coup, au grand regret des *Hurons*, des *Abenaquis* & des autres Guerriers fauvages nos Alliés, qui les accompagnoient pour les aider à prendre ces Ennemis communs, par furprife; car il n'y a prefque point de Guerre parmi ces Barbares qui fe faffe autrement; la furprife étant chez eux l'effentiel de l'Art militaire.

Voilà donc pour quoi, avec un feul petit fac de Bled d'Inde, ils feront quelquefois durant quinze jours en embufcade derrière un arbre, au tour du Village de leurs Ennemis, pour en furprendre quelqu'un. Alors malheur à ceux qui en fortent fans fe tenir fur leurs

gar-

gardes; car ces fiers Embuſqués tombent ſur eux, les font Priſonniers & les conduiſent au plus vîte en triomphe à leur Nation. Mais malheur auſſi à ces prétendus Vainqueurs, ſi dans leurs Embuſcades ils ſuccombent au ſommeil; car dans ce cas, comme ils n'ont jamais de Sentinelles, ils courent eux-mêmes riſque d'être ſurpris par leurs Ennemis, qui leur font bien payer le prix de leur témerité. Ce-ci arrive très ſouvent, ſur-tout lorsqu'ils s'expoſent un peu trop.

A l'égard des *Renards*, il n'en fut point de même. C'étoit une Guerre un peu plus que demi-Sauvage, que la *France* leur déclaroit; c'eſt pourquoi la ſurpriſe & la force ouverte ne devoient faire qu'un même coup. Mais ces *Renards*, qui avoient le nez fin, ſentirent ſans doute l'approche de leurs Chaſſeurs; & craignant, avec raiſon, d'en être inveſtis par le trop grand nombre, ils ſe ſauvèrent au plus vîte dans les Bois, en leur abandonnant leurs Tannières. Je dis bien *leurs Tannières*; car ces Sauvages avoient bâtiës des Cabanes ſouterraines comblées de bois & environ-

nées de grands arbres renverſés, qui leur formoient des Retranchemens ſi impraticables, qu'il eut été très difficile de les y prendre autrement que par famine.

On ne trouva dans ces Cabanes ſouterraines que quelques Vieillards masſacrés & un Jéſuite à qui, par un coup heureux, ces Barbares avoient laiſſé la vie, quoiqu'ils l'euſſent auparavant deſtiné aux derniers ſuplices. C'eſt ainſi donc qu'échoua malheureuſement le projet de la Cour de *France*, pour la defaite des *Renards* & qui n'a pas laiſſé que de couter plus cent mille écus au Roi.

Pour revenir à mon Hiſtoire, il eſt encore neceſſaire de dire, que vers le commencement de l'année 1729. ces mêmes Sauvages furent defaits par le Sieur de *Villers*, Gentilhomme *François*, *Canadien* de Nation. Ce jeune homme qui n'étoit pas aſſez bien avantagé des biens de la Fortune, pour vivre à ſon aiſe, s'étoit aſſocié, cette même année, à un Parti de *Canadiens*, Coureurs de bois, afin d'aller avec eux gagner au bout du fuſil de quoi faire

par

par la ſuite un peu meilleure figure dans le *Canada*: & il n'y reuſſit pas mal, ainſi qu'on va le voir.

Le Sieur de *Villers* étant fort avancé dans les Forêts, y fit rencontre d'une Troupe *d'Algonkins* & *d'Abenaquis*, qui l'avertirent de rebrouſſer chemin, à moins qu'il ne voulut risquer d'être pris par les *Renards*, qu'ils venoient de découvrir cantonnés vers une Montagne, qu'ils lui montrèrent & dont ils n'étoient pas bien éloignés. Ce jeune homme, au contraire, bien loin de vouloir reculer, conſulta d'abord avec ces Sauvages, ſur les moyens que l'on pouroit prendre pour aller attaquer ces ennemis communs du Genre humain: Et brûlant de plus en plus d'un amour interne pour la gloire qu'il alloit acquerir, s'il pouvoit venir à bout de cette entrepriſe, il aſſigna ſur le champ un Rendez-vous certain à tous ces Découvreurs, s'ils vouloient aller lui chercher tous les Sauvages de nos Alliés, qui devoient être en partie de chaſſe dans les Diſtricts qu'ils connoiſſoient.

L'avis étoit bon & fut exécuté d'au-

tant

tant plus vîte, que la Saison le permettoit; car les Terres & les Rivières étant couvertes de neiges, ces Emissaires eurent bientôt fait la commission dont ils s'étoient chargés. Enfin au bout de trois jours, le Sr. *de Villers* se trouva à la tête de plus de deux cens Guerriers; tous resolus de vaincre ou de mourir. Il les disposa de façon qu'ils investirent sans bruit leurs Ennemis, durant leur sommeil; puis exterminant d'abord, tant à coups de fusils qu'à coups de haches, la plus grande partie de ceux qui veilloient, ils n'eurent pas de peine à tuer les autres, qui au lieu de se mettre sur la défensive, voulurent se sauver, même sans armes, croyant que toute l'Armée *Françoise* étoit sur leur corps; de sorte que n'ayant point de raquettes aux pieds pour se soûtenir sur la neige, Hommes, Femmes, Enfans, tout fut massacré.

On excepta néanmoins leur Chef, que le Sieur de *Villers* amena Prisonnier à *Quebec*, du tems que j'y étois. Mr. le Marquis de *Beauharnois* l'envoya la même année en *France*, pour y servir de Domestique à Mr. son Frère,

In-

Intendant de *Rochefort*. Le jeune de *Villers* y a aussi passé en même-tems, pour annoncer lui-même à la Cour, sa victoire, dont il doit sans doute présentement être recompensé selon son mérite.

Le bruit de cette defaite s'est repandu avec d'autant plus de plaisir par tout le *Canada*, qu'elle y a été publiée, comme la destruction totale de la Nation la plus traîtresse & la plus ennemie des *François*: néanmoins on s'est un peu trompé de ce côté; car le Sauvage mattaché de noir de qui je viens de parler ci-dessus, & à qui les Enfans ont donné en ma présence une rude bastonnade, étoit un *Renard*, dont je vais raporter la fin tragique dans le Chapitre suivant. On verra même par les paroles de ce Sauvage, qu'il avoit des Camarades, qui sont peut-être encore en vie: mais soit qu'ils eussent échappés aux mains de nos Sauvages Alliés, ou soit qu'ils eussent été absens dans le tems de la defaite de la Nation, il est certain que le nombre de ceux qui restent doit être bien petit

&

& que l'action du Sieur de *Villers* n'en est pas moins glorieuse.

CHAPITRE XXX.

Fin tragique d'un Prisonnier de la Nation des Renards. *Ce que c'est que la* Chanson de mort *des Sauvages: Cruautés inouiës qu'ils exercent sur leurs Esclaves.*

MA jeune Sauvagesse, sa Mère & ses Frères n'avoient été arrêtés & conduits par force à ce Village, que parceque les *Algonkins* qui les avoient aperçus, ne les connoissant pas, les soupçonnerent de servir d'Espions à quelques *Iroquois*, qui avoient voulu depuis peu de jours leur enlever leur Esclave. Ce Prisonnier, comme je l'ai dit tout à l'heure, étoit un Sauvage *Renard*, que ces *Algonkins*, qui ne sont guère sedentaires, avoient attrappé par hazard en chemin faisant. Il y avoit déja près de trois mois qu'ils le tenoient parmi eux en Esclavage, à dessein de le faire mou-

mourir avec plus d'éclat, lorsqu'ils auroient joint le gros de leur Nation. Mais la tentative de quelques *Iroquois*, qui avoient voulu leur dérober cette capture, fut cause qu'ils précipitèrent la mort de cet Infortuné, de peur qu'il ne leur échapât.

J'arrivai ou plutôt on me porta dans ce Village, la veille de l'expédition fatale de la Sentence de mort prononcée contre ce Malheureux. Je dis bien de la Sentence de mort; puisqu'il avoit déja le visage tout mattaché quand je le vis: car la coutume des Sauvages étant de peindre de diverses couleurs, le visage de celui que l'on doit mettre à mort & cette cérémonie s'observant toujours la veille ou le jour même de l'exécution, ce m'attachement devoit produire sur celui-ci la même impression, que fait en *Europe*, à un Criminel la Lecture de sa Sentence.

J'étois à converser avec ma chére *Marie*, quand le cri de mort de ce pauvre Misérable se repandit par tout le Village. Cependant on m'aporta un peu de bled d'Inde, pour me donner des forces & environ sur les neuf heures

res du matin, plusieurs jeunes *Algonkins* bien fardés, vinrent me soûlever par dessous les bras, pour m'aider à marcher vers le lieu où on alloit produire au jour la Scène du monde la plus capable de faire trembler la Nature. J'avouë que la pensée seule m'en fait encore fremir aujourd'hui, & qu'il m'est aussi désagréable que difficile d'en bien décrire toutes les particularités. Néanmoins, pour donner au Lecteur une idée de la Barbarie énorme des Sauvages en général, voici à peu près ce qui s'est passé sous mes yeux.

Quand on m'eut conduit dans ce Lieu fatal on me fit asseoir entre ma jeune Sauvagesse & sa Mère. Cet Esclave avoit tout au plus cinq pieds & quatre pouces de taille. Il étoit déja entre deux poteaux, lié par le milieu du corps à une barre de traverse, sur laquelle il avoit le dos appuyé. Les deux poteaux entre lesquels étoit ce Misérable faisoient le soutien d'une grande Cabane très délabrée. Tous les Sauvages & Sauvagesses tant jeunes que vieux, étoient assis ou couchés au tour de cette espèce de Masure, les uns fumant leur

leur pipe, les autres converſant enſemble, & tous d'un auſſi grand ſang froid, qu'on n'eût jamais cru qu'il s'agiſſoit d'une auſſi horrible Tragedie que celle qu'on alloit exécuter. L'Eſclave même attaché, les regardoit tous d'un œil auſſi fier & auſſi aſſûré, que s'il n'eût dû attendre rien moins que les cruels ſuplices auxquels il ſe voyoit expoſé. En un mot il chanta ſa chanſon de mort, d'un air auſſi riant qu'eût pu faire chez nous un bon Buveur à table.

Ce Malheureux ainſi attaché eut à peine fini ſa chanſon de mort, que deux *Algonkins*, qui devoient être ſes premiers Bourreaux, s'approchèrent de lui; car chacun devoit avoir ſon tour pour le martyriſer, & le droit de commencer apartenoit à ceux-ci, comme étant les deux premiers qui l'avoient pris. Ces deux Bourreaux donc ayant mis un genou en terre devant ce Miſérable, ils lui prirent chacun un pied du quel ils arrachèrent tous les ongles avec leurs dents, & d'une telle manière que s'ils euſſent eu des tenailles, ils n'auroient pas mieux réuſſi : à chaque coup de

dent chaque ongle partoit. Deux autres Bourreaux leur ſuccedèrent qui en firent autant aux mains, mais d'une manière bien plus lente; car ceux-ci, ayant arraché l'ongle des pouces & de quelques autres doigts, lui enfoncèrent ces mêmes doigts dans le foyer de leur pipe pour les lui fumer.

Ce qu'il y a de remarquable en tout ce-ci, c'eſt que ce pauvre Patient ne fit aucun cri, pas même la moindre grimace. Bien plus, voyant que pluſieurs de ſes Bourreaux, aſſis au-tour de la Cabane, ramaſſoient ſes ongles pour les fumer en ſa préſence, ma jeune Sauvageſſe me dit, que ce Miſérable demandoit lui-même à en fumer un; mais qu'on ne vouloit pas lui donner ce ſoulagement. Néanmoins un moment après, je vis un de ces Barbares qui fit rougir dans le feu le gros bout de ſa pipe, & y ayant inſeré un peu de cendres chaudes avec un de ces ongles arrâchés, il lui enfonça ce même bout de pipe dans la bouche, en lui demandant: comment il trouvoit ſes ongles? Mais ce Malheureux caſſa bien vîte cette pipe entre ſes dents & la crachant au nez

de ce Bourreau, il lui repondit en ſecouant la tête: qu'il les trouvoit fort mauvais, & qu'il en avoit autrefois fumé des *Algonkins*, qui étoient beaucoup meilleurs que les ſiens. Ce-ci fut cauſe que tous ces Barbares ſe mirent à le tourmenter d'importance.

Pour cet effet, tandis que les uns lui coupoient les doigts des pieds, jointures par jointures & avec un mechant couteau, afin de le faire ſouffrir plus long-tems, d'autres lui appliquoient, ſur les mêmes inciſions, des tiſons ardens, qu'ils tiroient d'un feu qui étoit à la porte de la Cabane. Car il ne faut pas s'imaginer que le feu ſoit toujours ſous les pieds de l'Eſclave quand on le veut bruler. Ce feu ne ſert ordinairement qu'à faire rougir les haches, les couteaux, les canons de fuſils & en un mot tous les ferremens qui doivent ſervir à martyriſer le Condamné.

Ce fut pour lors que mon *Renard* ſe mit à inſulter vivement ſes Ennemis, en leur reprochant qu'ils n'étoient que des Laches; qu'ils ne ſavoient pas leur mêtier; que s'il les tenoit en ſa puiſſance, il les tourmenteroit bien au-

trement, & il leur dit encorecent autres invectives de cette nature. Mais ceux-ci voulant lui faire connoître qu'ils n'étoient pas des Aprentifs Bourreaux, lui firent voir bien-tôt après, qu'ils étoient même des plus habiles. C'est pourquoi, lui ayant assez cruellement brûlé les pieds où il n'y avoit plus de doigts, ils en vinrent à ses mains qu'ils lui décharnèrent aussi nettement avec leurs dents, que s'ils se fussent servis de couteaux. D'autres enfin pour rafiner sur cette dernière barbarie lui brisèrent entre deux pierres tous ses os décharnés.

Tout ce-ci n'étoit encore qu'une espèce de Prélude des affreux tourmens qu'ils lui preparoient. Après l'avoir laissé respirer environ un quart d'heure dans cet état, ils recommencèrent tout de nouveau, en lui décharnant premiérement un peu les jambes jusqu'aux cuisses & ensuite les bras jusqu'aux épaules, & cela seulement pour lui en découvrir les nerfs. Ce fut pour le coup que je vis la cruauté du monde la plus inouïe; car ces Bourreaux lui entrelassant de petits bâtons, en forme de tour-

tourniquets dans ſes nerfs découverts, ils les lui tortillèrent à toute outrance.

Il y avoit déja long-tems que je demandois à ma Sauvageſſe qu'elle me fît ſortir hors de cette Cabane, pour ne pas voir un ſi horrible Spectacle: mais ce dernier trait de Barbarie me lui fit redoubler mes prières. Cependant malgré mes inſtances, je fus contraint de reſter & même de paroître content de tout ce qu'on faiſoit ſouffrir à ce pauvre Malheureux. Autrement j'aurois riſqué de devenir moi-même Ennemi de ces Sauvages, ſi par un trait d'humanité j'euſſe paru ſenſible aux ſouffrances de leur Eſclave. Car s'il y a quelques uns d'entre les Spectateurs de pareilles Tragedies, qui plaignent intérieurement le ſort de l'Infortuné, (ce qui ne laiſſe pas d'arriver quelquefois) ceux-là, dis-je, ſont obligés d'étouffer en eux-mêmes les ſentimens de compaſſion, qui pourroient naître dans leur cœur, depeur qu'on ne leur fit un crime d'être touchés de pitié pour un homme ennemi de leur Nation.

Ce miſérable Priſonnier, que l'on martyriſoit donc en ma préſence, n'a-

voit encore jetté aucun cri ; mais à ce dernier trait de Barbarie, il fit des grimaces & poussa deux ou trois hûrlemens épouvantables. Ce fut aussi pourlors qu'il implora le secours de quelques amis dont il nomma les noms & qu'il prétendoit devoir le venger un jour à venir. Mais ses Bourreaux, encore plus acharnés sur sa peau que jamais, lui firent sentir de plus en plus mille suplices si differens & dont l'exécution étoit si confuse, par raport aux Hommes, aux Femmes & aux Enfans qui s'en mêloient, qu'il m'est tout-à-fait impossible d'en pouvoir donner une Relation exacte.

Tout ce que je puis en dire, c'est qu'ils lui arrachèrent toutes les dents avec de petits ferremens rougis dans le feu, avec lesquels ils lui coupèrent ou plûtôt déchiquetèrent le nez, les jouës, le menton. Après cela ils lui cernèrent la peau de la tête, arrachèrent cette peau de dessus le crâne sur lequel ils lui repandirent premiérement une pluye de feu ou de cendres rouges & ensuite lui versèrent sur ce même crâne découvert de l'eau bouillante, qui se re-

pan-



pandant par dessus tout son corps, y formoit des pustules, que les Femmes encore plus ingenieuses que les hommes à le faire souffrir, lui augmentoient & crevoient avec des haches ardentes, après quoi elles en faisoient sucer la matière à leurs Enfans.

En un mot, après lui avoir brisé les os des jambes & des bras entre deux grosses pierres, en donnant en même tems coup contre coup, sur tout aux bras, parceque le Patient n'étoit qu'à moitié renversé par terre: après dis-je l'avoir brûlé, brisé, & déchiqueté, de façon que tout son corps ne faisoit qu'une seule playe, deux hommes enfin lui donnèrent le coup de grace, en tenant chacun par un bout une corde à nœuds, dont ils lui scièrent le ventre, pour en faire sortir les Boyaux. Et c'est ainsi que rendit l'ame ce malheureux Prisonnier, après avoir souffert, durant l'espace de plus de trois heures, des suplices horribles & continuels, sans néanmoins en avoir proferé, pour ainsi dire, d'autres plaintes, que celles de se moquer de ses Bourreaux.

Vers la fin de tous ces tourmens une Femme enceinte, qui étoit elle-même des plus acharnées sur cet Esclave, vint à accoucher en ma présence: mais pour ne pas trop interrompre ici le sujet que je traite & donner les raisons qui engagent ces Barbares à agir de la sorte, je me reserve à parler de cette Femme dans le Chapitre suivant.

Telle fut donc la fin de cette sanglante Tragedie pendant laquelle je ne sai si l'on doit être plus surpris de l'excès de la brutale ferocité de ces *Algonkins*, qui traitèrent avec tant de cruauté ce pauvre Esclave qu'ils avoient amené de si loin & qui subit pour sa Nation, un crime dont il étoit peut-être innocent; ou je ne sai si l'on ne doit pas plus admirer la constance de ce même Esclave lequel, au milieu des tourmens, conserva une grandeur d'ame & un Héroisme qui a quelque chose qu'on ne peut comprendre. Cet Héroisme est réellement l'effet d'un courage grand & noble & ce *Renard* n'est pas le seul qui l'ait fait paroître; car il est commun à presque tous

ces

ces Peuples Barbares. Il semble même qu'ils s'y préparent dès leur tendre jeunesse.

On a vû des Enfans accoller leurs bras nuds l'un contre l'autre, se défiant à qui soutiendroit la gagûre avec plus de fermeté, & la soûtenir avec constance. Le *R. P. Lafitau* raporte avoir vû lui-même un Enfant de cinq à six ans, dont le corps avoit été brûlé par un accident funeste d'eau bouillante, repanduë sur lui, & qui toutes les fois qu'on le pançoit, chantoit sa chanson de mort avec un courage incroyable, quoiqu'il souffrit alors de très cuisantes douleurs. *Q. Mutius Scevola* que l'Histoire Romaine nous dit s'être brulé la main, pour la punir d'avoir manqué de tuer *Porsenna*, est-il plus digne d'admiration que tous ces Peuples, qui s'éprouvent ainsi à mépriser la vie, à l'exposer sans crainte, & à la perdre dans les tourmens les plus affreux, sans donner le moindre signe de foiblesse.

Les chansons de mort des Sauvages ne sont point differentes des Chants de leurs Danses guerrières, quand ils levent la hache & qu'ils sont prêts de

 don-

donner ſur l'Ennemi. Ils reprennent ces mêmes Chants lorsqu'ils ſont faits Eſclaves: ils les continuënt durant leur captivité & ils les chantent encore avec plus de force dans les tourmens comme s'ils n'avoient jamais eu que ce terme en vuë: car alors ayant la liberté de dire tout ce qu'ils veulent, ils chantent leurs hauts faits d'Armes & ceux de leur Nation. Ils vomiſſent mille imprécations contre leurs Bourreaux; ils tâchent de les intimider par leurs menaces: ils leur apprennent comment il faut brûler, pour rendre la douleur plus ſenſible; ils racontent ce qu'ils ont fait eux-mêmes à l'égard des Priſonniers qui ont paſſé par leurs mains, & ſi par hazard ils ont martyriſé quelqu'un de la Nation qui les fait mourir, ils entrent dans le détail le plus exact de tout ce qu'ils leur ont fait ſouffrir, ſans craindre les ſuites d'un Diſcours, lequel ne peut qu'aigrir extrèmement ceux qui l'écoutent.

Comme tous les Eſclaves n'ont pas le bonheur d'être mis à mort ſi promptement que le *Renard* dont je viens de parler & que la longueur du ſuplice du-

re

re quelquefois plusieurs jours de suite, on a souvent vu la plûpart de ces Malheureux fatigués & épuisés, dormir si profondément pendant qu'on leur donnoit quelque relâche, qu'il falloit ensuite leur appliquer le feu pour les réveiller: & ce qui n'est guère moins surprenant, c'est de voir ces miserables Esclaves dans le tems qu'on les laisse en repos, s'entretenir froidement, avec le premier venu, de choses indifferentes; de Nouvelles; de ce qui se passe dans leur Pays & s'informer même des coutumes de ceux qui sont occupés à les brûler.

Les Femmes ont ce Heroïsme aussi-bien que les Hommes. Dans le fort des tourmens, lors même que l'excès de la douleur les fait écumer & paroître comme des forcenées, il ne leur échape pas une parole de lâcheté. Il s'en trouve même, aussi-bien que des hommes, qui ne font que rire pendant leur suplice; qui s'y prêtent agréablement & qui remercient de bonne grace ceux qui leur ont fait le plus de mal.

Je raconterai à l'occasion de ce-ci un trait

trait hiſtorique raporté par le *R. Hennepin*, qui dit l'avoir appris d'un *Iroquois*. ,, Un Eſclave dit ce R. Père, ,, que l'on tourmentoit cruellement, ,, diſoit à ſes Bourreaux: Vous n'avez ,, pas d'eſprit; vous ne ſavez pas la ,, manière de tourmenter vos Priſonniers; Vous êtes des lâches; ſi je ,, vous tenois dans ma Cabane je vous ,, ferois bien ſouffrir d'une autre manière. Mais, pendant qu'il parloit ,, avec tant de force, une Femme ,, Sauvage fit rougir une petite broche de fer dans le feu & lui en ,, perça les parties honteuſes: cela ,, l'obligea de jetter un grand cri: après quoi il dit à cette Femme. ,, Tu as de l'eſprit. Tu l'entends. Voilà comment il faut faire". Tous à la verité n'ont pas cette conſtance dans le même degré: l'impatience & les cris échapent à quelques-uns malgré eux; ce qui fait rire leurs Spectateurs.

Il s'eſt trouvé auſſi des *François* & des *Françoiſes*, qui dans les tourmens ont fait paroître autant de force d'esprit que les Sauvages, qui les croyoient n'avoir pas de ſentiment. Mais ces

ces exemples de fermeté héroïque sont rares parmi les *Européens* & ils sont communs parmi les *Ameriquains*. Sans doute qu'étant élevés moins délicatement, ils sont aussi moins sensibles, ou que se souciant peu de la vie & n'étant pas éclairés des lumières de la Foi, ils sont moins effrayés à l'aproche d'un avenir.

Les R. R. P. P. Jesuites gardent encore dans leur Couvent de *Quebec*, quelques tableaux qui représentent les tourmens affreux qu'ont endurés plusieurs de leurs Confrères parmi les Sauvages: mais on en voit un entre autres, peint en memoire de deux Missionnaires du même Ordre, dont l'un jeune & l'autre plus âgé, étant attachés en même-tems à differens poteaux, le plus jeune encouragea à la mort le plus vieux, qui commençoit à perdre patience, par la longueur & la violence des tourmens épouvantables qu'il enduroit. Il n'y a guère de cruautés plus énormes que celles que ces Barbares exercèrent sur le corps de ces deux Martyrs de la Foi. Outre qu'ils leur avoient fait endurer à peu près les mêmes tourmens que ceux, que

que j'ai raportés ci-dessus, il leur avoient encore attaché au-tour du cou, en forme de collier, un cercle dans lequel ils avoient passé plusieurs haches rougiës dans leurs brasiers & d'ailleurs leur suplice dura bien plus long-tems.

Souvent ces cruels font à leurs Patiens une espèce de chemise avec de l'écorce de Bouleau, à laquelle ils mettent le feu qui s'y conserve très long-tems & fait une flâmme qui a peu d'activité; ou bien ils se contentent de tisons ardens ou de fers embrasés, qu'ils leur passent & repassent plusieurs fois sur un même endroit, jusqu'à ce qu'ils soient amortis dans le sang ou dans la graisse qui coule de leurs playes, & coupent morceau par morceau les chairs roties, que quelques-uns de ces Furieux dévorent, tandis que d'autres se barbouillent le visage du sang de ces pauvres Martyrisés: après quoi ils les délient & les font encore courir s'ils en ont la force, & les assomment à coups de bâtons & à coups de pierres; ou bien ils les roulent dans leurs brasiers, jusqu'à ce qu'ils ayent rendu le dernier souffle de vie, à moins que quelqu'un

par

par pitié ne leur ait arraché le cœur, ou ne les ait percés à coups de poignard, durant qu'ils étoient attachés au poteau.

Pour revenir à mon *Renard*, la cruauté de ſes Bourreaux s'étendit même ſur ſon cadavre juſques après ſa mort. Ils ſembloient tous fâchés de ne le pouvoir faire revivre, pour avoir le plaiſir de le martyriſer de nouveau. C'eſt pourquoi non contens d'avoir bien tourné & retourné ſon cadavre ſur leur braſier, les Femmes, comme des Furies, le depécèrent par morceau, qu'elles mirent encore tout fumans de leur chaleur naturelle dans pluſieurs chaudières, afin de ne lui donner d'autre ſepulture que leur ventre.

Ce traît, auſſi-bien que celui que j'ai raporté de l'*Anglois* devoré par mes *Abenaquis*, fait bien voir que le *R. P. Hennepin* ſe trompe, quand il dit que de tous les Sauvages, il n'y a que les *Iroquois*, qui mangent de la chair humaine. Pour moi je crois que de toutes les differentes Nations qui habitent *l'Amerique Septentrionale*, ſur tout du côté du Nord, il n'y en a point ou du moins

moins très peu, qui ſoient ſcrupuleuſes ſur cet Article.

Je me trouvai donc encore à ce maudit Repas. Ma maladie, qui m'exemta d'y manger, ne me diſpenſa point d'y boire du Bouillon de cette chair; car je fus contraint d'en boire à la ronde comme les autres, dans le crâne même de ce Malheureux. Il eſt vrai que je le vomis preſque ſur le champ. Mais ce que je remportai de bon en tout ce-ci, c'eſt que ſoit que ce fût l'horreur d'avoir avalé de ce Bouillon; ſoit que ce fût l'effet des émotions qui m'agitèrent les ſangs, en voyant une ſi ſanglante Tragedie; en un mot quoiqu'il en fût, le lendemain je me trouvai en parfaite ſanté.

CHAPITRE. XXXI.

Raisons pour lesquelles les Sauvages pretendent être moins cruels que nous. Accouchement subit d'une Algonkine. *Départ de l'Auteur pour aller chez les* Tsonnontouans : *Sa reception chez ces* Iroquois. Danse du Calumet.

A Lire la Description que je viens de donner dans le Chapitre précedent, touchant le suplice des Esclaves des *Ameriquains*, on ne peut regarder ces Peuples, qu'avec horreur, & on en doit concevoir d'abord l'idée qu'ils n'ont pas plus d'humanité que les Bêtes les plus féroces. Cependant à les entendre parler ils prétendent être moins cruels que nous & ils n'en usent ainsi que par représailles.

En effet le feu étant le suplice ordinaire dans presque toute l'*Amerique Septentrionale*, depuis un tems immémorial, par là ils se rendent redoutables les uns aux autres & croyent se

tenir en respect. S'ils ne rendoient la pareille à ceux qui les traitent avec inhumanité, ils en seroient les Dupes & leur modération ne serviroit qu'à enhardir leurs Ennemis. Les Peuples les plus doux, sont forcés de sortir eux-mêmes hors des bornes de leur douceur naturelle, quand ils voyent qu'elle sert de pretexte à des Voisins Barbares, d'en devenir plus fiers & plus intraitables.

Les *François* en sont un exemple. Lorsque pour se venger des *Iroquois*, on leur a permis de traiter leurs Prisonniers, comme ils traitoient les nôtres, ils ne les livroient pas toujours à nos Sauvages alliés, pour leur servir de Bourreaux, ils s'aquittoient fort bien eux-mêmes de cette fonction, & avec tant de fureur & d'acharnement, qu'on prétend même qu'ils ont encore rafiné sur les cruautés de ces Barbares. A la verité, comme je l'ai déja dit ailleurs, il falloit en user de la sorte; car cette rigueur qu'on jugea necessaire les rendit moins entreprenans & les engagea bien vîte à vivre en paix avec nous.

Les *Iroquois* prétendent être les moins cruels de toutes les Nations Barbares, par-

parceque, lorsqu'ils font brûler un Esclave, il y en a peu qui ne le plaignent & qui ne disent qu'il est digne de compassion. Il est vrai que parmi eux les Femmes se soucient peu d'assister à de pareilles exécutions. Il faut en excepter néanmoins quelques Furies, qui, comme par tout ailleurs, se trouvent souvent plus outrées que les Hommes ; desorte que l'Esclave n'en est pas moins cruellement martyrisé.

Il est vrai aussi que leur Conseil a souvent permis aux Missionnaires de consacrer aux Patiens ces derniers momens, pour les faire entrer dans le chemin du Ciel ; & il s'est trouvé des *Iroquois*, qui entendant la langue de ces Malheureux, leur servoient d'Interprétes, pour leur faire goûter les verités éternelles, avec une bonté dont les Missionnaires-mêmes étoient étonnés & que Dieu a bien voulu fructifier, tant pour leur salut, que souvent pour celui de leurs Spectateurs. Les *François* & toutes les Nations de l'Amerique, regardent cependant les *Iroquois*, pour être les plus cruels & ne leur donnent point d'autre nom, que celui

de *Magouë*, qui veut dire *les Cruels*; mais, pour bien leur rendre justice à tous, je crois qu'ils n'ont rien à se reprocher sur cet Article.

Cependant, quoiqu'on puisse dire contre la Barbarie des Sauvages envers leurs Ennemis qui tombent entre leurs mains, on doit d'un autre côté leur rendre cette justice, qu'ils se menagent plus entre eux, que ne font les *Européens*. Ils regardent avec raison comme quelque chose de plus barbare & de plus féroce la brutalité des Duels & la facilité de s'entre-détruire, qu'a introduit parmi nous un point d'honneur mal entendu, lequel expose tous les jours pour un rien, pour une parole mal digerée ou mal expliquée, les amis les plus étroitement unis. Ils ne sont pas moins étonnés de cette indifference que les *Européens* ont pour ceux de leur Nation; du peu de cas qu'ils font de la mort de leurs Compatriotes, tués par leurs Ennemis. Chez eux un homme seul tué par un autre, d'une Nation differente à la leur, commet les deux Nations & cause une Guerre. Parmi les *Européens*, la mort de plusieurs ne

ne paroît intéresser personne. Ils ont vû sur cela des exemples de notre insensibilité qui les a surpris, & qui leur a inspiré pour nous du mépris & de l'indignation. Ils se sont offerts eux-mêmes à venger les *François*, qui ne paroissoient pas touchés du massacre de leurs Frères & de leurs Concitoyens assassinés par d'autres Nations Sauvages. On n'a eu rien à repondre à leurs propositions & ils en ont été scandalisés.

J'aurois trop à dire si je voulois raporter ici tous les reproches qu'ils me firent à moi-même, au sujet de nos manières d'agir, touchant notre ambition de dominer les uns sur les autres; nos vuës d'interêts particuliers, qui causent tant d'inimitiés & de désordres parmi nous; qui y produisent même une misère & une pauvreté qu'on ne trouve point chez eux où chacun donne de ce qu'il a, ou du moins à manger à celui qui n'en a point: au lieu qu'un Pauvre chez nous, me disoient-ils, n'y est souvent pas si bien regardé qu'un Chien, à qui nous donnons plutôt un os à ronger ou du pain, qu'à ce Misérable qui est tous les jours sur le pas de

nos portes, ou dans une vilaine Cabane en danger d'y mourir de faim, au milieu de ſa propre Nation; ſans que ſes Frères, qui le ſavent dans cet état, daignent lui donner du pain & de la viande qu'ils ont en abondance. Ils me dirent encore quantité d'autres choſes de cette nature; mais il eſt tems de revenir à l'accouchement de mon *Algonkine*.

Cette Femme, comme je l'ai déja dit, étant des plus acharnées à tourmenter le pauvre Malheureux Patient, quitta tout d'un coup, en laiſſant tomber à ſes pieds un tiſon ardent qu'elle tenoit dans ſes mains. Je crus d'abord, à la voir avancer vers la porte de la Cabane, qu'elle venoit y chercher dans le feu, qui y étoit, quelque nouvel inſtrument pour achever d'aſſouvir ſa rage; car le rouge ſurnaturel, dont ſon viſage étoit alors enflammé, ne pouvoit guère me dénoter autre choſe: mais quel ne fut pas mon étonnement, quand je vis cette même Femme tomber en foibleſſe auprès de ce feu & y mettre un Enfant au Monde en ma préſence! Une autre Sauvageſſe qui l'avoit ſuivie,

ſans

ſans doute pour la ſoulager, eut à peine le tems de la ſoûtenir par deſſous les bras, que l'affaire en fut faite.

Cette Femme en accouchant, ne fit que s'écarter un peu & avec deux ou trois petits efforts & autant de grincemens de dents elle mit bas ſon Enfant, qu'elle ramaſſa presque auſſitôt, ſe leva & l'alla laver elle même dans un peu d'eau tiéde; & ſans autre façon, elle l'enveloppa dans de vieux morceaux d'une couverture de laine fort ſale & ſe trouva à notre Repas de chair humaine, où elle mangea d'un auſſi bon appetit que les autres, ſans paroître aucunement décontenancée ni malade. Je dirai à propos de ce-ci, que les *Ameriquaines*, quoique d'un temperament fort & robuſte, n'ont point cependant cette fécondité que l'on voit en *Europe*.

Ce qui eſt peut-être auſſi cauſe que toutes ces Nations Barbares ne ſont pas beaucoup peuplées, c'eſt que les Sauvageſſes n'ayant point de Vaches ni d'Animaux qui puiſſent ſupléer à l'embarras où elles ſe trouveroient ſi elles venoient à avoir pluſieurs Enfans

à alaiter en même tems, elles courroient risque de ne les pouvoir pas élever. C'eſt pourquoi dans l'*Amerique*, une Mère, qui aime ordinairement beaucoup ſon Enfant, le tient long-tems à la mamelle, & tant qu'il n'eſt pas bien en état d'être ſevré, elle ne ſe laiſſe point approcher de ſon Mari.

Les Femmes enceintes ſe menagent peu pendant leur groſſeſſe; elles travaillent à l'ordinaire, & plus elles approchent de leur terme, plus elles fatiguent. Elles vont aux Champs, portent de gros fardeaux ſans difficulté & elles pretendent que ces exercices violens facilitent leurs couches & rendent leurs Enfans plus robuſtes. On ne peut nier qu'il n'y ait quelque choſe de ſurprenant dans la facilité qu'elles ont à les mettre au Monde: n'y ayant jamais perſonne chez elles en titre d'office pour les aider en cela. Si elles ſont ſurpriſes ſeules, en revenant des champs, elles ſe rendent ce devoir à elles-mêmes, lavent leurs Enfans dans la première eau froide qu'elles trouvent, retournent à leur Cabane, comme ſi de rien n'étoit, & dès le même jour elles

les paroiſſent capables de leurs exercices ordinaires.

Il ne paroît pas qu'elles ayent ſouffert, ni qu'elles ſoient malades, ainſi que je le viens de démontrer par l'exemple ci-deſſus : ce n'eſt pas néanmoins qu'elles ne ſouffrent & que quelques unes-même n'en meurent. Mais eſt-il étonnant, que des Femmes qui endureroient les plus cruels tourmens, ſans jetter le moindre cri, ſi elles ſe trouvoient malheureuſement attachées à un poteau, pour y être brûlées vives : eſt-il étonnant, dis-je, de voir ces mêmes Femmes ſurmonter les douleurs de l'Enfantement, par une force d'eſprit admirable & s'abſtenir autant qu'il dépend d'elles de donner la moindre marque d'une foibleſſe, dont elles craindroient que leurs Enfans ne devinſſent héritiers.

Quelques Miſſionnaires ont raporté à ce ſujet, qu'un jour une Femme ayant un peu trop marqué ſa ſenſibilité, une Perſonne entendit les Anciennes raiſonner ſur ce Phenomène, & conclure avec beaucoup de gravité, qu'il ne falloit plus qu'elle eût d'Enfans, par-

ce qu'elle ne pouvoit mettre au Monde que des Lâches.

L'Enfant de l'*Algonkine* qui venoit d'accoucher en ma présence étoit venu hors de terme. Il ne vécut que deux jours & on l'enterra sans cerémonie. Je m'ennuyois si fort dans ce Village, que j'aurois voulu en être bien loin. Cependant je fus forcé de n'en partir qu'après que l'on eut fait l'enterrement de ce nouveau né. Ce retardement, me disoit ma jeune *Marie*, étoit autant pour le retablissement parfait de ma santé, que pour attendre une douzaine de Sauvages *Algonkins*, qui devoient nous accompagner jusqu'au premier Village où nous allions. Ces Sauvages devoient s'y rendre pour y porter comme en triomphe, au bout de leur calumet de paix, la chevelure de notre *Renard* massacré.

Ma jeune *Abenaquise*, en me racontant toutes ces raisons, les circonstancia d'un traît qui me navra le cœur. C'étoit son Rève au sujet de notre mariage dont elle me fit alors le recit, en ajoutant que ces *Algonkins* ne precipitoient leur départ, que pour nous faire l'honneur d'assister à mes nôces avec el-

le:

le: Ainſi leur compagnie ne pouvoit m'être qu'un aggravement d'affliction pendant toute notre route.

Bien loin donc d'être davantage amoureux & de croire que j'allois poſſeder un objet digne d'être aimé, cette jeune Sauvageſſe au-contraire, quoique belle & très aimable, me parût tout d'un coup laide, affreuſe & des plus haïſſables. Il me ſembloit même qu'au lieu d'aller à des nôces, on alloit me conduire au ſuplice. Néanmoins, pour diſſimuler mon chagrin, je feignis de paroître très content & de languir même dans l'attente du doux moment de me voir bientôt ſon Epoux. Mais Hélas, quels rudes aſſauts ne me donnois-je pas intérieurement! Comment pouvoir haïr long-tems une jeune Perſonne dont la modeſtie, la douceur & les traits de beauté, raſſemblés ſur un même viſage, me ſembloient n'y être peints chez des Barbares que pour y triompher du cœur du monde le plus inſenſible! Comment pouvoir payer de haine l'amitié d'une telle Perſonne, de qui non ſeulement je tenois la vie d'une manière toute extraordinaire, mais

qui, par un effet d'une tendresse surnaturelle, cherchoit à me la conserver au peril même de la sienne propre, qu'elle avoit déja pensé perdre & étoit encore prête à sacrifier, pour délivrer la mienne des suplices les plus horribles; c'est ce qu'on verra dans la suite.

Ce combat intérieur ne dura pas long-tems. Je l'avois aimé & la passion de l'Amour qui ne s'éteint souvent que pour mieux se rallumer, fut cause que je rendis bien-tôt les armes & que je me resolus enfin à tout ce qui pourroit en arriver. Cependant, comme il n'y avoit que le mot de *Mariage* qui m'étourdissoit, par raport à la situation de mes affaires, qui en rendoient les circonstances fâcheuses, je méditai bien vîte à lui declarer le lendemain un Rève aussi malicieux que le sien, qui pût, du moins autant qu'il me seroit possible, prolonger l'exécution de son prétendu mariage avec moi. Car, en un mot, les liens d'un veritable amour conjugale, qui dans une autre état m'eussent été fort agréables avec une Personne, surtout aussi aimable qu'elle me paroissoit alors; ces liens dis-je, me sem-

ſembloient devoir être dans peu de jours une chaîne, dont il me ſeroit impoſſible de ſuporter le poids.

Enfin le 1. *Juin* je partis de ce lieu accompagné de ces *Algonkins*, pour aller au premier Village des *Iroquois*, *Tſonnontouans*. C'étoit là où mes *Abenaquis* eſperoient de trouver un Miſſionnaire Jeſuite, qui pût terminer mon prétendu mariage avec ma chère *Marie*. Il eſt à propos d'avertir ici que, outre les douze *Algonkins* qui nous accompagnoient, il y avoit trois Femmes & particulièrement un *Jongleur*, qui n'étoit pas trop bien intentionné pour moi. Il devoit même rompre les meſures de mon Mariage, par raport à un de ſes Parens & amis, qui étoit de cette même Bande. Ce Parent ou ami âgé d'environ 35. à 40. ans, étoit éperduement amoureux de ma Maitreſſe, quoiqu'il eut déja avec lui une Femme, mais les *Algonkins*, n'y regardant pas de ſi près, ne ſe font point ſcrupule d'en épouſer deux & même quelquefois trois, quoique cette Poligamie ne ſoit guère permiſe aujourdhui chez eux: c'eſt ce qui fit que le deſſein de celui-ci étoit de ſe défaire de la ſienne, pour

pour tâcher de se marier ensuite plus aisément avec la mienne prétenduë, ou de me l'enlever à quelque prix que ce fût.

Comme les Sauvages ne font point de façon en amour & qu'ils vont d'abord au fait, il m'étoit impossible d'apercevoir la moindre marque de l'extrême passion, qui devoit troubler celui-ci dans l'inquiétude de savoir comment il viendroit à bout de son pernicieux dessein. Il ne paroissoit pas même jetter aucuns regards sur ma chère *Marie*, à moins que ce ne fût avec beaucoup d'indifference, desorte qu'elle ne s'aperçut pas plus que moi, de l'amour interne, dont il brûloit pour elle. Il passoit pour bon Chasseur : qualité chez les Sauvages, qui fait toute l'estime & la recherche des bons Partis pour les Femmes en cas de mariage ! Cet *Algonkin* donc, quoique d'une Nation differente à mon *Abenaquise*, prétendoit par la suite l'emporter sur moi par raport à cette avantage, dont il se prevaloit beaucoup. Pour cet effet, il avoit promis une recompense à son Parent le Jongleur, en cas qu'il pût l'aider à réussir dans cette entreprise, qui ne lais-

laiſſoit pas que de lui paroître un peu difficile, & c'étoit réellement en quoi il ne ſe trompoit pas.

La première journée, nous nous amuſâmes à chaſſer ſur des Cerfs, de ſorte que nous ne fimes pas beaucoup de chemin; & le lendemain 2. *Juin*, je donnai jour, ſans y penſer, à cet Amoureux de pouvoir réuſſir dans ſon maudit projet. Voici comment: Dès le matin à mon reveil je feignis avoir fait un Rève magnifique qui avoit beaucoup de raport à celui de ma Sauvageſſe à laquelle je dis: „ que j'avois „ bien rêvé, qu'un Jeſuite me marioit „ avec elle; mais que ce Jeſuite étoit le „ *R.P. Cirene*, qui m'avoit défendu d'al- „ ler chez les *François*, de crainte que „ *Onnontio*, ou le Gouverneur Géné- „ ral, ne me punît de m'être marié ſans „ ſon conſentement & d'avoir négli- „ gé ſes affaires. Enſuite je lui racon- „ tai que ce R. Père, qui étoit un Ami „ intime d'*Onnontio* m'avoit engagé à „ demeurer pendant quelque tems „ auprès de lui avec elle, jusqu'à ce „ qu'il eût envoyé un Blanc ou une „ Lettre en ma faveur à ce Général.

„ ce que je ne manquai pas de circon-
„ ſtancier, en ajoutant, que je m'étois
„ vû effectivement demeurer à *Na-
„ ranzouac*, & y recevoir la reponſe
„ de ce Grand Chef des *François*, qui
„ me rapelloit auprès de lui, en m'en-
„ voyant beaucoup de préſens, pour
„ remercier ſes Parens de l'honneur
„ qu'ils me faiſoient, en m'agréant
„ pour leur Gendre. "

Si ce Rève imaginaire préſageoit à ma Sauvageſſe une réuſſite conforme à ſes intentions, d'un autre côté il m'en devoit produire une des plus avantageuſes aux miennes, puiſque le *R. P. Cirene*, demeurant proche des *Anglois*, étoit capable de me faire évader, avant que d'en venir à ſon exécution. Il eut à peu près l'effet que j'en attendois: car mon prétendu Beau-Père ne ſongea plus à me vouloir conduire du côté des *François*. Il reſolut d'abord de me laiſſer avec ſa Fille au premier Village où nous allions, tandis qu'il iroit au ſien, autant pour y accomplir ſon Rève ſiniſtre, que pour y porter ſes Marchandiſes & y annoncer mon future Mariage. D'ailleurs mon Songe ſi-

figuré me fut d'autant plus heureux que mon Rival, que je ne connoiſſois point, prémeditant de m'aſſaſſiner, trouvoit jour par ce retardement à n'en point précipiter l'exécution, dans l'eſperance de pouvoir mieux faire ſon coup par la ſuite. Ce Miſerable avoit déja pris le deſſein de me tuer avant que j'arrivaſſe au Village & il auroit pu facilement y réuſſir, ſur-tout dans les premiers jours que je m'abandonnois inconſidérement avec lui à la Chaſſe.

Le 8. *Juin* ſur les 9. heures du matin, nous arrivâmes à un Village des *Iroquois Tſonnontouans*, qui habitent à environ cinquante lieuës du grand *Saut de Niagara*. Le plus âgé de mes *Algonkins* y entra le premier, marchant à notre tête & portant en main un grand Calumet, auquel il avoit attaché la chevelure de notre infortuné *Renard*. Ce Calumet étoit d'une pierre d'un rouge ſemblable à celui du Corail & polie comme du marbre. Cette pierre, au milieu de laquelle étoit creuſé le foyer de la pipe, où l'on inſère le tabac, pouvoit avoir environ quatre pouces

de longueur. Une de ſes extrèmités formoit une figure de hache & l'autre ſervoit à emmancher un bâton long d'environ deux pieds. Ce bâton, un peu plus gros que celui de nos petites Cannes de joncs pliantes, étoit percé par le milieu & embelli de la tête & du cou d'une eſpèce de Canard, dont le plumage rare & luiſant étoit fort beau & couvroit ce tuyau ou lui ſervoit de fourreau jusqu'à la moitié: le reſte étoit orné de quelques cheveux longs & pendans de pluſieurs Nations conquiſes: mais la chevelure de notre *Renard*, qui y pendoit toute entière, empêchoit qu'on ne les pût voir. Il étoit encore enjolivé de grandes plumes rouges, vertes, jaunes & d'autres couleurs, empannachées dans le cou du Canard.

Les Sauvages font autant de cas de ce Calumet que ſi c'étoit la choſe du Monde la plus ſacrée. Rien n'eſt plus myſtérieux chez eux. Ils s'en ſervent dans leurs affaires les plus importantes. Ils le regardent comme le Dieu de la Paix & de la Guerre, l'Arbitre de la vie & de la mort. C'eſt aſſez de le

por-

porter ſur ſoi & de le faire voir, pour marcher en aſſurance au milieu des Ennemis, qui dans le fort du Combat mettent bas les armes quand on leur montre. C'eſt pour cela que les *François* ont été obligés de s'en ſervir dans les Guerres qu'ils ont euës contre ces Barbares, qui leur ont reproché quelquefois, comme un crime des plus énormes, d'avoir violé la foi du Calumet; car les *François*, ſurtout lorſqu'ils ſe voyoient les plus forts, n'étoient pas toujours d'humeur à ſuſpendre leurs armes, pour reſpecter une Pipe à tabac.

Ces Barbares ont pluſieurs ſortes de Calumets: ils en ont pour la Paix, pour la Guerre, pour affermir leurs differends ou pour parler aux Etrangers. J'en ai vûs qui étoient faits indifféremment d'une pierre rouge, noir ou blanche & ne reſſembloient pas mal à une hache d'armes. Ils avoient presque tous, pluſieurs treſſes de cheveux de Femmes, entrelaſſés de diverſes manières. J'en ai vûs auſſi auxquels on avoit attaché deux aîles d'Oiſeaux; ce qui les faiſoit reſſembler aſſez bien

au Caducée de *Mercure*. C'eſt un ſigne de Guerre, quand le bâton du Calumet eſt peint de vermillon dans l'entre-deux des cheveux. Aujourd'hui le Calumet n'eſt plus ſi en uſage, qu'il l'étoit autrefois qu'on s'en ſervoit même pour le commerce.

Les premiers *Tſonnontouans*, qui nous virent arriver dans leur Village avec notre Calumet, ſe mirent à faire un grand cri de joye. Tous ceux qui étoient dans leur Cabane en ſortirent bien vîte & ſe rangèrent en haye, pour nous laiſſer paſſer juſqu'à l'endroit où étoit leur Chef. La reception qu'on nous y fit, fut à peu près pareille à celle que l'on m'avoit déja faite à *Naranzouac*. Le diner y fut bientôt prêt, chacun y chanta & danſa tant qu'il voulut, après quoi on nous ſervit une Sagamité aſſaiſonnée de pluſieurs Chevreuils. A la fin de ce Repas, qui étoit un peu ſplendide, un de mes *Algonkins* ſe leva, & tenant en main notre Calumet, il harangua en ſtile d'Orateur, toute l'Aſſemblée à laquelle il rendit compte de notre arrivée. Ce Diſcours emphatique dura près d'une demie heure pen-

pendant laquelle les Aſſiſtans faiſoient de tems en tems des *Ho*, *ho*, d'applaudiſſemens ſi réiterés, que j'en étois étourdi.

J'ai fait une traduction de cette Harangue ſelon qu'elle m'a été interpretée; mais elle ne vaut pas la peine d'être raportée ici. Je dirai néanmoins pour en donner une idée, qu'il commença par dire: *Que vos Cabanes vont être fermes*, ô Iroquois! *Que vos Femmes vont y alaitter à l'aiſe vos Enfans! car la hache eſt renverſée & doit être enterrée ſi avant, que vos Bleds-d'Inde vont croître deſſus, ſans que vous puiſſiez jamais la déterrer*! *Les* Outagamis *ſont defaits*! *vous le ſavez ô* Iroquois! *& vous n'ignorez pas qu'ils vous ont été Traîtres & n'ont été vos Alliés contre nous & contre les* François, *que pour vous ſacrifier à leurs Interêts*! *Combien de fois ont-ils bu dans le crâne de vos têtes*, &c. Il vouloit dire dans le crane de leurs Parens ou de leurs Ancêtres & la hache enterrée ſi avant, &c. étoit une expreſſion métaphorique pour ſignifier que la Guerre étoit éteinte ou enterrée pour jamais. Le reſte n'eſt qu'un long verbia-

ge, dans lequel il fit un recit circonſtancié de toutes les cruautés, que ſes Frères & lui, avoient exercées ſur le corps du pauvre *Renard*, dont il montroit la chevelure, & il termina ſon Diſcours en vantant extrèmement les hauts Faits de ſa propre Nation & de celle des *Iroquois* qui l'écoutoient.

Cette Harangue étant finie, on s'exerça à la Danſe du Calumet. Cette Danſe étoit à peu près de même que celle que j'ai raportée de l'*Athonront*, * excepté que celui qui tenoit le Calumet de Paix danſa premiérement ſeul & que tous les Spectateurs étoient aſſis en rond pour l'environner & le ſoûlager, en battant la meſure de ſes chanſons. Au bout d'un certain tems, danſa avec lui qui voulut. Ce fut alors que la Muſique redoubla & devint bien plus animée : car chacun des Danſeurs chantant ſa chanſon ſelon la cadence du Tambourin, leur voix fut encore accompagnée de celle de tous les Aſſiſtans : ce qui compoſoit une eſpèce d'Harmonie aſſez divertiſſante.

CHA-

* Voyez. *Chap.* XXII. pag. 279.

CHAPITRE XXXII.

L'Auteur eſt enlevé de chez les Tſonnontouans*: ces Sauvages vont à ſon ſecours. Ses Conducteurs* Algonkins *le lient comme un Eſclave. Il échappe de leurs mains & tombe entre celles de deux* Abenakis *dont l'un, qui eſt l'Amant de ſa Maîtreſſe, le délivre des mains de ſes Ennemis.*

J'ai remarqué depuis mon Retour, que nous avions laiſſé derrière nous quelques Villages des *Iroquois Goyogouens*, de maniére que nous aurions pû arriver plus promptement chez eux, que chez les *Tſonnontouans*: mais mon Beau-Père prétendu, avoit rêvé qu'il devoit ſe rendre au Village où nous étions alors. C'eſt pourquoi il n'avoit pas voulu paſſer par d'autres. Le chagrin de n'avoir pas prevû dans ſon rève qu'il s'arrêteroit malgré lui avec des *Algonkins*, lui fatiguoit, je crois, aſſez l'eſprit.

Ce Village des *Tsonnontouans*, où nous étions arrivés, n'étoit pas alors fort peuplé ; car la plûpart de ses Habitans étoient allés en Traitte à la Foire de *Montréal.* C'étoit la saison. Le Jesuite même ,qui leur servoit de Missionnaire, étoit de retour à son Couvent de *Quebec*: ce R. Père avoit sans doute fini sa Mission ; car ces Sauvages me dirent, qu'ils en attendoient un autre, pour occuper sa place.

Leur Chef parloit un peu François, aussi bien que deux autres de ses Compatriotes, avec qui j'eus l'avantage de converser. Ils me firent beaucoup d'amitié & eurent pour moi toute la considération qu'ils auroient pu témoigner à un Officier d'importance. Les trois premiers jours se passèrent en jeux & en divertissemens de chasses & de danses; mais le quatrième, que mes *Abenaquis* avoient limité pour leur Départ, pensa me devenir funeste, & voici comment.

Mon prétendu Rival avoit déja noyé sa Femme, sans que Personne le sût. Il n'y avoit pas plus d'une demie journée qu'il avoit fait ce malheureux coup, quand

quand il en parut tout troublé & comme impatient de ne la point voir revenir d'où il l'avoit, disoit-il, envoyée, pour chercher des Racines. Ce Forfait n'étoit que la moitié de celui que ce Scelerat avoit projetté, pour venir à bout de ses desirs; car ce Barbare prevoyant bien que tant que je vivrois, il ne pourroit réussir dans ses Amours, il avoit formé le dessein de se défaire de moi, de quelque manière que ce pût être. D'ailleurs mes *Abenaquis* étant sur leur départ, il lui étoit important de parfaire son maudit projet avant qu'ils partissent.

Ce Meurtrier avoit aussi remarqué, que j'aimois passionnément la chasse. C'est pourquoi le 12. *Juin*, jour du départ de mes *Abenaquis*, il vint dès le matin m'éveiller en me tirant doucement par le bras, & tenant en main son fusil, il me fit signe en riant, de prendre le mien, en me faisant aussi comprendre de la main, que nous ne ferions que le tour du Village, & cela seulement, pour voir si en cherchant sa Femme, nous ne trouverions pas du Gibier. Comme il étoit accompagné

du Jongleur & que l'un & l'autre ne m'avoient jusqu'alors donné aucun ſujet de me méfier d'eux, je fus tout d'un coup prêt & les ſuivis ſans faire de bruit, de peur d'éveiller mes Sauvages, qui dormoient à côté de moi. L'eſperance de les ſurprendre à leur Reveil, en leur aportant du Gibier pour leur départ étoit tout ce qui m'occupoit l'eſprit.

Je marchai donc avec ces deux Traîtres inſignes, ſans me douter de la moindre ſupercherie: mais à peine fus-je à 40. ou 50. pas de ce Village, que le Jongleur me quitta, comme pour aller chaſſer d'un autre côté, ou ne pas être témoin de ce qui alloit ſe paſſer à mon ſujet. Il ne m'eut pas plutôt abandonné que le Coquin, qui reſtoit avec moi, ſe ſaiſit de mon fuſil & me mit entre les mains de deux de ſes Camarades qu'il avoit apoſtés dans cet endroit pour m'y attendre.

Ces deux nouveaux Miniſtres de ſa barbarie, me firent entrer promptement dans leur Canot & nagèrent ſi vigoureuſement, qu'en peu de tems je me vis très éloigné de ma chère Maîtreſ-

ſe.

ſe. J'étois d'autant plus ſaiſi de ce procédé, que je n'en pouvois deviner la cauſe. Heureux encore ſi j'euſſe pû leur parler, peut-être alors que m'étant expliqué avec eux, j'aurois profité de cette conjoncture pour me faire conduire aux *Anglois*. Mais non, il fallut me laiſſer aller, à peu près comme un Criminel que l'on méne au ſuplice.

Autant que je le puis encore conjecturer, ils avoient deſſein de m'aſſaſſiner dans quelque lieu fort éloigné ou de me noyer dans le grand *Saut de Niagara*. Mais la rencontre qu'ils firent de trois Sauvages *Iroquois*, de la Nation des *Goyogouens*, fut cauſe qu'ils changérent de ſentiment; car, ainſi que je l'ai appris par la ſuite, ces *Iroquois* leur ayant demandé qui j'étois & où ils alloient avec moi, ils leur repondirent que j'étois un Deſerteur, qu'ils reconduiſoient à la Garniſon du premier Fort François, qui eſt du côté du fameux Saut que je viens de nommer: ſur quoi ceux-ci leur ayant repliqué qu'ils n'en prenoient pas le chemin, ces Traîtres redeſcendirent la même Rivière que nous venions

venions de monter & en enfilèrent ensuite une autre, qui étoit toute remplie de Cascades ou de Rapides; desorte que voulant la descendre sans mettre pied à terre, afin d'aller plus vîte, leur Canot se brisa & ils furent obligés de s'arrêter pour le recoudre.

Pendant ces entrefaites, les trois *Iroquois Goyogouens* eurent le tems d'avancer chemin; & un bonheur pour moi fut qu'au lieu d'aller droit à leur Village, ils passèrent par celui d'où je sortois, où on ne manqua point de leur demander s'ils m'avoient rencontré. Leur raport surprit extrèmement mon Rival, qui ne s'attendoit point à recevoir une pareille confusion. Ce Scelerat, qui étoit retourné à ce Village, avoit dit en se lamentant à son arrivée, qu'il avoit trouvé sa Femme noyée sur une Roche dans un Rapide; que l'ayant voulu tirer hors de l'eau, je m'étois noyé aussi, en voulant l'aider, & qu'il n'avoit pu me secourir parceque le Courant m'avoit emporté, desorte qu'il ne savoit pas où l'on pourroit me repêcher.

Cette nouvelle attrista tous les Habitans

bitans que j'avois vus dans ce Village ; car j'ose dire que j'en étois aimé : la plûpart même se mirent dans leur Canot, pour aller sonder par tout le Rapide ; mais ne m'y ayant pas trouvé, ils revenoient quand ces *Iroquois Goyogouens* arrivèrent, & confirmèrent le soupçon qui commençoit à naître sur la fourberie de mon Rival. Cet imposteur s'en disculpa néanmoins, en faisant accroire que je m'étois peut-être sauvé à la nage & qu'il n'étoit pas étonnant que les Sauvages, qui me conduisoient, ne me connoissant point, ne me prissent pour un Deserteur. Il fut même le premier à dire qu'il vouloit courir après eux pour tâcher de me rattraper ; & effectivement, pour mieux cacher son crime il se mit du nombre d'une vingtaine *d'Iroquois Tsonnontouans*, qui animés par l'exemple de leur Chef, resolurent de ne point retourner à leur Village, qu'ils ne m'eussent trouvé mort ou vif.

Il étoit presque nuit quand ils partirent, pour courir à ma recherche ; car il étoit fort tard lorsque les *Iroquois Goyogouens* arrivèrent dans ce Village. Ces

trois

trois Sauvages voulurent être aussi de la Partie, de même que mes *Abenaquis* : de sorte que le nombre de ces differens Détachemens composoit vingt-huit Personnes, y compris le Jongleur.

Cependant ma chère Maîtresse, malgré sa pudeur & sa modestie ne put s'empêcher de faire paroître sa douleur, en versant quantité de larmes. Ce qui la rendoit encore plus inconsolable étoit la persuasion dans laquelle on l'avoit mise, que je m'étois evadé pour ne point l'épouser ; car les deux Sauvages *Tsonnontouans*, qui parloient François, lui avoient confié indiscrettement, que je leur avois proposé de l'argent & toutes mes Pelleteries, en cas qu'ils voulussent me conduire en secret chez les *Anglois* ; desorte donc que son amour pour moi, commençant alors à se convertir en depit ou plutôt en rage & en furie, j'avois bien autant à craindre de sa part, que de celle de mes Conducteurs ; car cette jeune Fille ne méditoit pas moins que de m'assassiner elle-même, ou de me faire brûler vif. Mon scelerat de Rival, qui préssentoit aussi par ce dernier raport, que tous

mes *Abenaquis* étoient mal intentionnés pour moi, ne manqua pas de s'en prévaloir. Il en parut indigné & leur jura même de les venger de ma perfidie, en cas qu'il me rencontrât le premier. Le prétexte n'étoit pas mauvais pour lui : mais revenons à mes deux Conducteurs.

Comme il y avoit tout lieu d'appréhender pour eux, ſi par hazard les trois *Goyogouens* venoient à s'arrêter au Village d'où nous ſortions, ces deux Barbares n'eurent pas plutôt mis leur Canot en bon état, qu'ils voulurent avancer chemin. La ſaiſon le leur permettoit. Le Ciel étoit ſerain & on pouvoit voyager hardiment pendant la nuit. C'eſt ce que firent donc ces Maîtres Coquins.

Le lendemain dès la pointe du jour, ils ſe trouvèrent ſi fatigués qu'ils furent forcés de mettre pied à terre au premier Portage & de ſe repoſer. Cet Endroit eſt bien près du Lac *Ontario* autrement dit *De Frontenac.* Ce fut là donc où ces deux Scelerats, craignant que je ne leur échapaſſe, s'aviſèrent de me lier par les mains & par les pieds entre

tre quatre piquets; deſorte que j'étois attaché contre terre, en forme de croix de *St. Andre*. Telle eſt la manière dont ces Barbares gardent ordinairement leurs Priſonniers. L'un d'eux n'étant pas encore content de cette horrible gêne, me mit par ſurcroît, une corde au col qu'il s'attacha enſuite au bras, afin qu'en cas que je vinſſe à faire quelques efforts pour me délier, cette corde du moins pût le reveiller & l'avertir d'y porter remede.

Il ne m'eſt pas poſſible d'exprimer quelle fut alors ma douleur. Il ſuffit de dire, que, outre quelques cailloux qui me bleſſoient le dos, les Maringouins venant à m'aſſaillir de toutes parts; mon viſage en proye à leurs piquures, ne devint qu'une ſeule playe: en un mot j'en fus ſi incommodé, que peu s'en fallut que je n'en perdiſſe la vuë. J'avois beau remuer le tête, pour les faire en aller, ils ſembloient au-contraire de plus en plus acharnés ſur ma triſte peau. Enfin à force de remuer, pour épouvanter ces impitoyables Inſectes, un de mes liens ſe caſſa. Il n'y en eut qu'un ſeul qui m'embarraſſa; c'étoit celui de

mon

mon cou, parcequ'il correſpondoit au bras de mon Gardien.

Je balançai quelque tems pour ſavoir ſi je devois couper ce lien; mais les ronflemens de mes deux Sentinelles endormies, me dictant de riſquer le tout pour le tout, j'en eus bientôt fait l'affaire avec un petit canif, que je tirai ſubtilement hors d'une de mes poches. Il me ſervit auſſi à couper les autres liens. Ce coup fait, je ſautai auſſitôt ſur les armes de mes deux Dormeurs & m'en étant ſaiſies, je fus vingt fois tenté de les aſſaſſiner. Je levai même deux fois la hache pour en frapper un de ces Barbares; mais un certain remord de conſcience retenant mon bras, je me contentai d'entrer dans leur canot & de prendre la fuite. Au bout d'une lieuë & demie ou environ, je me trouvai dans un endroit, où la Rivière étant un peu trop rapide je mis pied à terre & briſai ce Canot que j'abandonnai aux Courans & marchai à l'avanture.

Quoique j'euſſe deux fuſils, deux haches, de la poudre & du plomb, je ne me ſentois pas néanmoins aſſez ar-

mé. Jamais de ma vie je ne me ſuis ſenti ſi foible & ſi timide. Il me ſembloit que je venois de faire le plus mauvais coup du monde & que j'avois un Regiment d'Ennemis ſur les bras : le moindre vent, la moindre feuille qui tomboit me faiſoit treſſaillir ; un tremblement continuel ſe ſaiſit malgré moi de tous mes membres. Je m'en voulois mal à moi-même de me voir dans cet état & d'avoir ſi peu de fermeté dans une occaſion ſurtout où j'en avois un ſi grand beſoin. Mais qu'y faire, l'idée ſeule de me croire proche de quelque Garniſon Françoiſe me cauſoit tout ce trouble & je croyois, avec raiſon, devoir beaucoup plus craindre de ce côté que de celui des Sauvages.

Après avoir marché pendant plus de quatre heures, ſans ſavoir où j'allois & ſans rencontrer perſonne, je m'arrêtai enfin ſur le bord d'une Rivière où je tuai ſix Tourterelles d'un ſeul coup de fuſil. Je plumai bien vîte tous ces Animaux, & je n'eus pas plutôt fait du feu à la faveur du baſſinet d'un de mes fuſils, que je vis venir à moi deux Sauvages. La vuë de

ces

ces deux Hommes me troubla tellement l'eſprit, que, ſans faire aucune reflexion, je les pris d'abord pour mes deux *Algonkins*. Je me mettois même déja ſur mes gardes & allois les coucher en jouë, quand par bonheur un de ces nouveaux-venus me cria de loin *Bon jour Frère*. A ces mots je reconnus mon erreur & me laiſſai aborder. Je leur demandai d'abord s'ils parloient François & tous deux m'ayant repondu: *Oui*, & qu'il étoient de la Nation des *Abenaquis*, je n'en demandai pas d'avantage. Ils me preſentèrent la main & s'aſſirent à côté de moi. Une choſe qui ſurprendra ſans doute le Lecteur, c'eſt que l'un des deux, nommé *Henri*, étoit l'Amant de ma Maîtreſſe & celui dont j'ai déja parlé.

Ce *Henri* étoit un jeune Homme bien fait, d'un grand cœur & brave de ſa perſonne auſſi bien que ſon camarade. J'avois tant de choſes à leur dire, que je ne m'informai point de leur nom. D'ailleurs il me paroiſſoit fort peu important pour mes affaires dans leſquelles je ne les croyois nullement intereſſés. Ils m'apprirent en me préſentant

un petit Flacon d'eau-de-vie, dont ils me firent boire, que je n'étois pas fort éloigné du Fort *De Frontenac*, où ils me conduiroient bien si je souhaittois.

Je les remerciai, comme l'on peut croire, & leur racontai bien vîte les raisons qui m'obligeoient de m'écarter de cet endroit; & comme ils me paroissoient tous deux Bons Enfans, je les fis manger avec moi chacun une couple de Tourterelles & leur recitai amplement, durant ce petit repas, toutes mes Avantures depuis *Quebec*, jusqu'au lieu où ils me voyoient. Je ne manquai pas surtout de leur bien particulariser toutes mes amours avec ma Sauvagesse; de leur vanter sa beauté & son attachement pour moi; mais en même tems je leur fis sentir l'impossibilité où j'étois de couclure aucun mariage avec elle. C'est pourquoi je leur ajoutai, que s'ils vouloient me conduire aux *Anglois*, non seulement j'étois capable de les payer d'avance de toutes leurs peines; mais même de les en faire encore recompenser à *Quebec*, sur un billet de ma main. Ces deux Sauvages, au lieu de me repondre, me tournèrent le dos, & s'entre-regar-

gardant ils converſérent environ un quart d'heure enſemble ſans daigner me mettre de leur converſation.

Autant ſurpris que fâché, je m'imaginai d'abord qu'ils ne poſſedoient ſans doute qu'imparfaitement notre langue. C'eſt pourquoi je me mis en devoir de leur recommencer la même Hiſtoire, ſyllabe pour ſyllabe & d'un ton plus lent : ſur quoi ce *Henri*, ſe tournant vers moi, me dit d'un ton bruſque : *Tais-toi, tais-toi ſeulement, & ne me caſſe point la tête, je n'ai point oublié ce que tu m'as dit & ne me ſoucie pas de t'entendre davantage.* Je ne pus m'empêcher de lui dire que je n'avois point de tems à perdre & que ſi ſes affaires ne lui permettoient pas de me conduire ſi loin, que je le ſuplioois du moins de me conduire au Village où étoit ma Maîtreſſe. En même tems je lui préſentai un Louis, deux Louis, trois Louis d'or : mais point de réponſe ; il ſecoua ſimplement la tête & me rejetta mon argent. Me voilà donc plus étonné que jamais ; car tous les Sauvages ſont naturellement ſi intereſſés, que je ne ſavois que penſer de ceux-çi.

Ces jeunes Gens venoient de la Foire de *Montréal*, où ils avoient converſé avec deux *Iroquois*, que nous avions rencontré, bien loin avant que de nous voir arrêtés par des *Algonkins*. Comme il ne nous arriva rien d'extraordinaire avec ces *Iroquois* je n'en ai point parlé. Mais préſentement, il eſt à propos de dire que ces deux Sauvages s'étoient rendus à la Foire de *Montréal*, par un chemin beaucoup plus court que le nôtre. Ce jeune *Henri*, les y trouvant, ne manqua point de s'informer de leur Voyage & de leur demander s'ils n'avoient point, par hazard, fait rencontre de ſa chère Pretenduë. On peut juger de ce que ceux-ci lui repondirent, puisque ce jeune Homme venoit au devant d'elle, & préciſement par le même chemin que nous devions prendre.

Ces deux jeunes Gens trop équitables pour des Barbares, ayant peſé profondément toutes les circonſtances de mes affaires, & vû par mon ingénuité à leur raconter mes amours, qu'il n'y avoit pas la moindre faute de ma part, ils en conçûrent une ſi haute eſti-

me pour moi, qu'il n'eſt pas poſſible de s'imaginer jusqu'où ils l'ont pouſſée. Jamais Amant, auſſi paſſionné que l'étoit cet *Henri* pour ſa Maitreſſe, n'auroit pu étouffer ſon amour avec autant de grandeur d'ame, que le fit ce Sauvage en ma faveur. Il aimoit éperduëment ſa chère *Marie*, il eſt vrai : mais, Maître de ſes Paſſions, il l'aimoit d'une façon à lui abandonner tout autre Amant que lui, qui eut pû mieux lui plaire, & cela dans la ſeule vuë de lui voir poſſeder ce qu'elle aimoit. C'eſt ce que l'on pourra voir dans la ſuite.

Ces deux jeunes Gens après avoir donc bien penſé ſur ce qu'ils avoient à faire, prirent enfin la reſolution de me reconduire au Village d'où l'on m'avoit enlevé. C'eſt pourquoi, ſe levant de leur place, ils me dirent de les attendre un moment, tandis qu'ils iroient querir leur Canot, qu'ils avoient laiſſé un peu plus loin ſur le bord de la même Rivière où j'étois.

Pendant ces entrefaites voici arriver mes deux Conducteurs. Ils étoient dans un Canot, accompagnés des deux Scelerats qui m'avoient livrés entre leurs

 mains.

mains. Auſſi-tôt qu'ils me virent, ils jettèrent un grand cri & mirent pied à terre, pour m'attraper : mais me voyant ſur la défenſive derrière un grand arbre, l'un d'eux me lâcha un coup de fuſil, qui fit long feu, & par bonheur pour moi qu'il donna dans le même arbre qui me couvroit. A ce bruit mes deux *Abenaquis* coururent à mon ſecours & me voyant embaraſſé, ils tombèrent comme des furieux ſur mes Ennemis, qui ne ſe méfioient pas d'eux, & ſans vouloir écouter aucunes raiſons, ils les déſarmèrent, en leur donnant quantité de coups des mêmes perches qui leur ſervoient à piquer de fond dans les Rapides.

Les cris de ces Miſérables éclatèrent tellement dans le Bois, que dans l'inſtant je vis venir à nous cinq *Iroquois Tſonnontouans*, qui m'y cherchoient. Ceux-ci nous abordèrent amicalement & furent fort étonnés du trouble qu'ils y trouvèrent à mon ſujet. Mais après s'en être informés, ils furent très ſcandaliſés du procedé des *Algonkins*, contre qui ils murmurèrent beaucoup. Trois d'entre ces

Iro-

Iroquois nous quittèrent ſur le champ pour aller avertir leurs autres Détachemens que l'on m'avoit trouvé, & dans l'eſpace de deux heures tout au plus, je me vis accompagné d'une vingtaine de Sauvages, ſans compter mes quatre Coquins. Il ne manquoit de toute la troupe, qui me cherchoit, que mon Beau-Père prétendu, ſes deux Fils & les trois *Goyogouens*, que nous n'attendimes point, parceque quelques *Tſonnontouans*, les avoient vus retourner au Village. Vers le ſoir de ce même jour, tous ces Sauvages contens de m'avoir trouvé, reſolurent de cabaner dans cet endroit pour s'y delaſſer de leur fatigue; deſorte donc que nous n'en décampâmes que le lendemain.

CHAPITRE XXXIII.

L'Auteur est maltraité par sa Maîtresse: son Rival Algonkin *est accusé d'avoir noyé sa Femme : Les* Iroquois *s'assemblent pour lui faire son Procès. Manière dont ces Barbares se comportent dans leurs Conseils.* L'Algonkin *est condamné & mis à mort. Quelle est la fonction des Orateurs chez les Sauvages.*

LE 14. *Juin*, je partis dès le matin avec tous ces Sauvages, pour me rendre avec eux à leur Village. Je devois en être bien éloigné, puisque malgré toute leur diligence & les Courans qui nous emportoient, nous n'y arrivâmes cependant que le lendemain vers les deux heures après midi. Il est vrai que nous fimes quantité de détours & que nous eûmes trois petits Portages qui nous arrètèrent un peu.

Si nous fussions arrivés un peu plus tard, je n'y aurois plus trouvé ma jeune

ne *Abenaquise*; car elle étoit déja dans ſon Canot avec ſes Parens, prêts à partir pour leur Village. Cette jeune Fille, auſſi furieuſe qu'une Harpie, ne m'eût pas plutôt aperçû, qu'elle mit pied à terre, vint droit à moi, & pour premières careſſes, me déchargea un grand coup d'aviron ſur la tête, après quoi elle ſe jetta ſur moi, me ſaiſit par les cheveux, me mordit le bras & me fit ſentir par ſes ongles ſur mon viſage: *Quid ſurens Fæmina poſſit*, * jusqu'où peut aller la furie d'une Femme!

Comme je ne m'attendois point à une telle reception, il lui fut facile de me faire porter des marques de ſa colère ou pour mieux dire de ſa rage: mais ſans lui donner le tems de l'aſſouvir, je me defendis ſi bien, que ſans lui faire aucun mal, je la renverſai par terre. Elle s'en releva néanmoins, & revenoit déja ſur moi quand elle ſe vit arrêtée par ſon Amant *Henri*. Cette jeune Furieuſe, n'ayant eu des yeux que pour moi, ne l'avoit pas encore aperçû. C'eſtpourquoi, autant ef-

* *Virgil.* Lib. V. vs. 6.

effrayée que ſurpriſe par ce coup d'œil imprevû, elle devint toute pâle & tomba comme évanouïe entre les bras de ce jeune Homme, qui ne ſavoit que comprendre dans tout ſon procedé. Pour moi, la crainte de l'avoir bleſſé, me ſaiſit tellement, que je me ſauvai bien vîte dans la Cabane du Chef, ſans vouloir être davantage Spectateur ou plutôt Acteur d'une Scène, où certainement on eût bien pû continuer à me faire joüer le plus vilain Rôle.

Les Maringouins m'avoient enflammé le viſage d'une telle façon, que les douleurs cuiſantes que je reſſentois de leurs piquures, m'empêchoient d'être ſenſible à celles des coups d'ongles de ma bonne Amie, qui m'avoit mis les jouës toutes en ſang. Mais, quelle bonne Amie, me diſois-je en moi-même, aſſis ſeul à côté d'une Femme à qui je ne pouvois parler! Sont-ce là donc les careſſes & les effets de la tendreſſe du monde la plus ſincère! Il n'y a que deux jours, que tout paroiſſoit engager cette jeune Perſonne à me faire des proteſtations d'un devouëment inviolable à toutes mes volontés! Qu'eſt donc devenu ce

par-

parfait Modele d'une douceur & d'une modeſtie tant à ſouhaitter parmi les Femmes & ſi capables de charmer tous les cœurs? Cette jeune Fille ſeroit-elle enſorcelée! &c. Enfin j'en étois à faire ces ſortes de reflexions, quand je la vis paroître à la porte de la Cabane où j'étois & me crier d'un ton menaçant: *Tu vis encore Traître! Tu me regarde indigne; & par ma faute, la vie que tu tiens de moi ne t'eſt pas encore ôtée! Ah! tu mourras Chien, oui, & tu ne mourras que de ma main. Attends ſeulement un peu là, que je t'aprenne à me bien connoître.* En même tems elle disparut.

Elle étoit accompagnée d'une troupe de Sauvageſſes & de Sauvages qui ſe mirent à rire d'entendre ſes paroles aux-quelles ils ne comprenoient rien. A peine fut-elle partie, que le Chef de ce Village vint s'aſſeoir à côté de moi avec les deux *Tſonnontouans* qui parloient François. Un de ces deux derniers prenant la parole, me dit qu'il étoit très mortifié d'avoir déclaré indiſcrettement à ma Maîtreſſe, ce que je lui avois confié au ſujet du départ clan-

clandeſtin que je voulois faire avec lui. Il me pria inſtamment de l'excuſer auſſi-bien que ſon Camarade, d'autant qu'ils étoient innocens tous deux, en ce qu'ils m'avoient cru effectivement parti, pour terminer avec d'autres Sauvages le même voyage que je leur avois propoſé. Enſuite ils m'ajoutèrent, l'un & l'autre, qu'ils voyoient bien que la colère de ma Maitreſſe ne provenoit que de leur indiſcretion à ce ſujet; mais que je ne devois point m'affliger, parce qu'ils repareroient bien leur faute ſi je voulois, en faiſant accroire à cette jeune Sauvageſſe, que ce qu'ils en avoient dit n'étoit que pour rire.

Je leur repondis en les remerciant, qu'il n'étoit pas neceſſaire qu'ils fiſſent pour moi aucun menſonge: mais que s'ils avoient quelque bonne volonté de me rendre ſervice, je les ſupliois de me dérober, le plutôt poſſible, au reſſentiment de mon enragée Maîtreſſe, puiſque le chagrin de me voir déja criminel envers elle, pour une ſemblable propoſition, m'occupoit bien moins l'eſprit que le deſeſpoir de n'être pas ve-

veritablement coupable de ſon exécution.

Après cela je leur remontrai, que vû ce qui venoit de ſe paſſer entre elle & moi, j'aimerois mieux périr en m'abandonnant ſeul dans leurs Forêts, que de me jamais reſoudre à épouſer un Diable auſſi trompeur que me paroiſſoit cette jeune Fille : Qu'au ſurplus, quand bien même ſon pretendu mariage avec moi redeviendroit poſſible par un retour, que je n'attendois certainement pas de ſa part, mes affaires d'un autre côté ne me permettroient abſolument point d'y conſentir.

Ces Sauvages attendoient le retour de leurs Parens qui étoient à la Foire de *Montréal*. C'eſt pourquoi il leur étoit impoſſible de me conduire, diſoient-ils à moins qu'ils ne fuſſent revenus. Notre converſation dura bien une heure, tant à ce ſujet, qu'à celui de mon enlevement dont je leur fis le recit avec toutes les circonſtances. Le Chef ſurtout en fut des plus touchés d'indignation;mais par un effet d'une prudence naturelle à ceux de ſa Nation, il ne m'en fit rien paroître. Il me dit ſeulement de me taire ſur cet

Ar-

Article & de n'en plus parler, telle chofe qui arrivât.

Ce Chef avoit-deffein de me rendre prompte & bonne juftice: mais la chofe demandoit à être confultée, bien pefée & examinée avant que d'en venir à aucune décifion. C'eftpourquoi il s'agiffoit d'affembler un Confeil fecret & particulier: car les Sauvages, tout Barbares que nous les croyons, ne precipitent jamais leurs jugemens, furtout dans les affaires d'importance.

Sur le champ ce Chef députa fecrettement plufieurs Sauvages des plus vieux pour queftionner mon Rival *Algonkin*, & tous fes Camarades, avec ordre de les fonder féparément & de feindre même d'être contre mes intérêts. Ces Emiffaires s'acquittèrent fi adroitement de leur Commiffion, qu'ils en découvrirent plus qu'ils n'en vouloient favoir. Car le Beau-Père de cet *Algonkin*, leur dit: qu'après avoir fait toutes fes reflexions au fujet de la mort de fa Fille, il ne pouvoit croire, felon toutes les apparences, qu'elle fe fut noyée elle-même, puifqu'il lui paroiffoit une marque bleuâtre aux deux bras qui denotoit affez

ſez qu'il falloit que quelqu'un les lui êut liés. Enſuite il leur ajouta qu'il ne ſoupçonnoit Perſonne d'avoir commis ce crime, que ſon coquin de Gendre. Il en allegua pour preuve, que ce Scelerat avoit déja demandé ma Maitreſſe en mariage, & que ſelon ce qu'il venoit d'apprendre d'un *Abenakis*, c'étoit lui qui m'avoit enlevé, pour mieux réuſſir ſans doute, dans le ſecond mariage qu'il pretendoit contracter avec cette jeune *Abenaquiſe*. Enfin il leur dit très ſecrettement, que ſans avoir égard à la difference de la Nation, il les ſuplioit en grace, de lui rendre la juſtice qu'il méritoit: après quoi il leur remontra que l'enlevement de ma Perſonne, fait dans leur Village, étoit une inſulte des plus manifeſtes & des plus authentiques, commiſe non ſeulement contre leur Village, mais même contre toutes les Nations Sauvages, d'autant que ſon Barbare de Gendre avoit abuſé du droit du Calumet, que nous avions aporté chez eux, comme une choſe ſacrée & l'affermiſſement d'une Paix inviolable.

Il n'en falloit pas davantage pour parfaire le Procès de ce Criminel. Cepen-

dant cet infortuné Père, appréhendant encore que les *Tſonnontouans* ne craigniſſent quelques reproches, s'offrit à eux pour ſervir lui-même de Bourreau à cet inhumain Gendre. C'eſt ainſi du moins, que j'ai appris dès le ſoir-même toutes les ſollicitations de ce Bon-homme

L'*Abenakis*, qui lui avoit raporté que ce Deſtructeur de Femmes demandoit déja ma Maîtreſſe en mariage, étoit *Henri*, à qui un de ſes Beaux-Frères pretendus avoit fait raport de cette demande. J'ai bien dit Beaux-Frères pretendus; car les choſes étoient montées à un tel point à mon égard, qu'on ſongeoit plutôt à me perdre qu'à me marier. Ce *Henri* donc ſe divertiſſoit aux depens de ce temeraire Meurtrier, à qui il s'aviſa même d'offrir ſes ſervices auprès de ſa chère *Marie*, afin de le mieux faire ſa dupe dans un myſtère amoureux qu'il ne connoiſſoit point: & d'ailleurs comment ce Barbare *Algonkin* y eut-il pu connoître quelque choſe, puiſque les Amans les plus paſſionnés, parmi les Sauvages, ſont preſque toujours ſi tranquilles & ſi indifferens auprès de leurs Maî-

Maîtresses qu'à peine même daignent-ils jetter les yeux sur elles!

Ce *Henri* étoit rentré en amitié avec la sienne & lui avoit pardonné généreusement toutes ses infidélités. Ce jeune Homme étoit d'un naturel bon & cent fois meilleur que celui de sa Maîtresse. Je puis même avancer ici qu'elle ne le meritoit pas; & qu'il falloit avoir un cœur aussi noble, aussi grand, aussi ferme & j'ose dire même, aussi héroïque que l'avoit ce Sauvage, pour suporter toutes les perfidies de cette cruelle Amante. C'est ce que l'on verra aussi dans la suite. Ce jeune Homme avoit resolu de se joüer non seulement de l'Amoureux *Algonkin*; mais même de son infidelle *Marie*, en cas qu'elle redevint amoureureuse de moi.

Que ne dirai-je point présentement de cette jeune Fille: *Sævit amor, magnoque irarum fluctuat æstu** son amour devenuë cruelle la fait bouillonner de rage contre moi & ne lui permet de penser à aucune autre chose, qu'à tirer vengeance

* *Virgil*, Lib. IV. vs. 532.

geance de ma pretenduë perfidie. Dans des momens elle commande à ſon Amant *Henri* de m'aſſaſſiner ; dans d'autres elle le rapelle & le ſuplie de differer cette éxecution ; dans d'autres enfin, elle jure de ne point manger que je ne ſois mort : En un mot, ſemblable à une Forcenée dont l'eſprit eſt entiérement égaré, elle ne ſait ni ce qu'elle dit, ni ce qu'elle pretend faire. Mais laiſſons-la paſſer la nuit dans cet état pour revenir à ce qui regarde mes Traîtres d'*Algonkins*.

Pendant que tout ſe preparoit pour l'Aſſemblée du Conſeil, la Femme du Chef vint pitoyablement m'étancher tout le ſang repandu ſur mon viſage & me le frottant d'une graiſſe qu'elle avoit preparée, je m'en trouvai dès le lendemain très bien retabli. J'étois cependant toujours dans la Cabane du Chef, ſans ſavoir presque rien de ce dont il s'agiſſoit. J'y voyois entrer de tems en tems quelques Sauvages, qui s'y aſſeyoient tout au tour, & qui, la pipe à la bouche, s'entre-regardoient ſans ſe parler. La Femme qui m'avoit pançé y alluma un petit feu & bientôt après

après elle ſortit. A peine fut-elle disparuë, que l'on aporta à manger à tous les Aſſiſtans & en même tems l'on poſa un grand Calumet ſur une peau étenduë au milieu de cette Cabane. Ce calumet étoit le même que nous avions aporté ; mais je remarquai qu'après que nous eûmes mangé, un Sauvage ſe leva pour tourner ce Calumet ſans deſſus deſſous, deſorte que le tranchant de la petite hache de pierre, qui en formoit le bout ſe trouvoit tourné en l'air : ce qui étoit un mauvais ſigne comme on va le voir ci-après.

Tous ces Aſſeſſeurs étoient les Anciens & les plus conſiderés du Village aſſemblés dans cette Cabane, pour y être tous Conſeillers & Juges du crime de mon Rival *Algonkin.* Ce Meurtrier ne s'y trouva point dans le commencement: mais ſon Beau-Père y étoit aſſis à côté de moi & deux autres Sauvages de ſa même Nation. A voir ces Juges ou Conſeillers aſſis ſur leur derrière au tour d'un petit feu & tous la pipe à la bouche , appuyés ſur leur coude, accroupis comme des Singes , ayant leurs genoux auprès de leurs o-

reilles, ou bien couchés differemment, le ventre ou le dos en l'air, on les eût bien plutôt pris pour une Troupe de Crasseux, assemblés pour fumer une pipe de tabac, que pour juger souverainement d'aucune affaire importante. Cependant c'est ainsi que tous les Sauvages traitent leurs affaires d'Etat & avec autant de sang froid & de gravité que *la Jonte d'Espagne* ou le Conseil des Sages à *Venise*.

Ces Sauvages qui ne s'étoient assemblés que vers le soir, tinrent donc ce Conseil durant la nuit, selon leur coutume ordinaire de tenir leurs Conseils secrets. Celui-ci ne l'étoit cependant pas au point que les intéressés n'en eussent connoissance ; je veux dire les *Algonkins* qui m'avoient enlevé: car les deux derniers sur-tout, qui m'avoient lié comme un Esclave, en étoient si inquiets, qu'ils jugèrent à propos de prendre la fuite avant que d'en attendre la décision. Mais par bonheur, mon Scelerat qui étoit l'Auteur de mon enlevement, ne voulut point les suivre & s'opiniâtra, malgré les avis de ces Fugitifs, à vouloir demeu-

meurer auprès de ma jeune *Abenaquiſe*, dont il étoit de plus en plus amoureux, par raport aux eſperances trompeuſes que lui donnoit mon *Henri*, de la lui faire avoir bientôt pour Epouſe. Ce qui l'engagea encore plus de reſter, fut ſans doute le bruit repandu par tout le Village, que le Conſeil n'étoit aſſemblé que pour me faire mon Procès.

Ce Criminel tenta cependant pluſieurs fois d'y venir, pour y écouter ce qui s'y devoit conclure: mais quelques Sentinelles que l'on avoit apostés exprès pour empêcher que qui que ce ſoit n'approchât, l'obligèrent de ſe retirer. Pour moi n'étant pas ſuſpect, d'autant que je n'entendois pas leur langue, j'aſſiſtois à ce Conſeil, ſans pouvoir rien comprendre dans ce qui s'y deliberoit. Tout ce que j'y ai remarqué c'eſt que chacun tour à tour y diſoit ſon ſentiment d'un ton grave & modeſte & qu'a peine avoit-il fini de parler, toute l'Aſſemblée lui repondoit *Ho*, *hoo*, ou bien *Etho*, c'eſt à dire: *Voilà qui eſt bien.* Telle eſt toujours leur manière: il n'impor-

te que l'Opinant ait bien ou mal dit.

Selon ce qui m'a été interpreté dans la ſuite, leur façon de deliberer doit ſe faire toujours avec beaucoup de modération & de refléxions ſages. Chacun des Opinans reprend d'abord la propoſition en peu de mots, étale toutes les raiſons qui ont été alleguées pour & contre, par ceux qui ont opiné les premiers, & enſuite diſant ſon ſentiment, il finit par ces paroles: *Voilà ma penſée.* C'eſt ſans doute ſur quoi j'entendois alors ſi ſouvent *Ho, hoo*, & *Etho.*

La Deliberation faite, il n'y a plus à conteſter, car il n'y a point de Pour ni de Contre, qui n'ait été bien examiné & peſé. Quand ils veulent rendre compte de leur déciſion, ils la rendent ſi plauſible, qu'il eſt difficile de ne pas donner dans leur ſens. En général on peut dire qu'ils ſont plus patiens que nous, pour examiner une affaire; ils s'écoutent avec plus de tranquilité, quand ils parlent les uns avec les autres. Ils ont plus de déference & de politeſſe à l'égard de ceux qui ont avancé des ſentimens oppoſés aux leurs,

ne

ne ſachant ce que c'eſt que de couper la parole, encore moins de diſputer avec chaleur. Ils ont plus de ſang froid, moins de paſſion, du moins apparente, & ſe portent tous avec plus de zèle pour le Bien public. Auſſi eſt-ce par une politique des plus raffinées, que les *Iroquois* ont pris le deſſus ſur les autres Nations; qu'ils ont ſurmonté les plus belliqueuſes, aprés les avoir diviſées; qu'ils ſe ſont rendus formidables aux plus éloignées & qu'ils ſe maintiennent aujourd'hui dans une neutralité tranquille entre les *François* & les *Anglois*, dont ils ſavent ſe faire craindre & ſe faire rechercher.

Les Déliberations du Conſeil où j'étois préſent, ayant été agitées, depuis onze heures du ſoir jusqu'à environ une heure aprés mi-nuit, ce fut alors que l'on envoya querir le Criminel *Algonkin*. Ce méchant Homme auroit bien pû ſe ſauver; mais ne croyant pas qu'il dût lui arriver rien de ſiniſtre, il vint & s'aſſit tranquillement au rang des autres Sauvages. Il n'y fut pas plutôt que deux jeunes Gens qui devoient être ſes Bourreaux

ſe mirent à ſes côtés, tandis que d'autres inveſtirent la porte de la Cabane: après quoi le Beau-Père de ce Malheureux ſe levant, harrangua toute l'Aſſemblée, pour lui faire ſentir l'énormité du crime de ſon Gendre, contre qui il demanda vengeance.

Pendant cette harangue, qui dura bien une demie-heure, on alla querir le Cadavre de la Fille de cet infortuné Père, & on le poſa à ſes pieds. Un tel aſpect auquel je ne m'attendois pas me fit friſonner tous les ſangs. Mais ce deteſtable Mari n'en parut aucunement ému & disputa ſa cauſe à ſon tour, jusqu'au point d'avoir la témérité de dire à ces *Iroquois*, qu'il étoit bien vrai que ſa Femme avoit été noyée de ſa propre main, parce qu'elle lui avoit donné beaucoup de mécontentement, & qu'il étoit à plaindre d'avoir été obligé de ceder à la dure neceſſité de la noyer. Au reſte il ajouta qu'il n'avoit point de compte à rendre de ſes actions aux *Iroquois Tſonnontouans*, de qui il n'étoit point juſticiable. A la fin de ſon diſcours il ſe raſſit & tous les Aſſiſtans crièrent *Etho. Fort bien.*

Le

Le Chef auſſitôt me fit ſigne de me lever & me commanda de dire hautement, quoi-qu'en François, tous les ſujets de plainte que j'avois à intenter contre ce Criminel. Je le fis donc & un *Iroquois*, qui me devoit ſervir d'Interprete s'étant levé en même tems que moi, interpreta parole pour parole à l'Aſſemblée, tous les griefs de plaintes que je faiſois contre cet *Algonkin*: mais ce Barbare n'en fit que rire & hauſſer les épaules. Il ne daigna pas même y repondre.

Tout le Conſeil gardant alors un profond ſilence, un *Iroquois*, qui faiſoit les fonctions d'Orateur, l'interrompit en ſe levant & reprenant mots par mots, les accuſations alleguées de part & d'autres. Il fit un long Diſcours, au bout du quel il conclut, ſuivant l'intention de l'Aſſemblée, que non ſeulement l'Accuſé étoit digne de mort, pour avoir noyé ſa Femme dans une Rivière dépendante de leur Village: mais même qu'il étoit devenu leur juſticiable, tant pour ce Forfait, que pour celui d'avoir troublé la paix chez eux, en y violant effrontément le Droit ſacré du Calu-

met

met qu'il y avoit aporté. C'eſt ce qu'il prouva par l'attentat commis ſur ma perſonne. Après cela ramaſſant le Calumet renverſé, qui étoit au milieu de la Cabane, il dit que la hache devoit être levée pour punir les coupables.

Sur ces dernières paroles les deux jeunes Sauvages qui étoient à côté du Criminel, lui enfoncèrent chacun trois ou quatre coups de poignard dans le corps : & c'eſt ainſi que perit malheureuſement ce Barbare, qui avoit premedité de devenir abſolument mon Meurtrier. On peut voir, par cet exemple, que les Sauvages, ſans avoir de Code Criminel, ſavent néanmoins exercer une Juſtice.

Parmi eux les Orateurs ſervent à expliquer la penſée des Chefs, qui n'oſent la dire librement. Ces Orateurs ſont ordinairement aſſis à leurs pieds & ont à côté d'eux des Perſonnes qui leur rafraîchiſſent la memoire ſur les choſes qu'ils ont à dire ; ce qui ſe fait néanmoins d'une manière décente & presque imperceptible. Leur emploi conſiſte proprement à énoncer toutes les affaires qui ont été agitées dans les

Con-

Conſeils Secrets, à declarer le reſultat de toutes les déliberations & à porter la parole avec autorité au nom de tout le Village ou même de toute la Nation.

Ce Caractère n'eſt pas aiſé à ſoûtenir, il demande une grande capacité, la ſcience des Conſeils, une connoiſſance entière de tous les uſages de leurs Ancêtres, de l'eſprit, de l'experience & de l'éloquence. On n'examine point, dans le choix qu'on en fait, s'ils ſont d'une Cabane conſidérable, on ne fait attention qu'à leur mérite perſonel & à leurs talens.

Les *Iroquois*, ſelon ce que m'en ont dit quelques Miſſionnaires Jeſuites ont un ſtile vif & concis: il eſt cependant figuré & fort métaphorique: il varie ſuivant le ſtile des affaires & reſſemble aſſez à notre ſtile du Palais. Ils geſticulent en parlant, bien plus que nos Acteurs ſur le Théatre & repreſentent les choſes ſi naturellement par leurs geſtes, qu'elles ſemblent ſe paſſer ſous les yeux des Auditeurs. L'Orateur, pendant ſon diſcours s'arrête de tems en tems, pour demander à l'Aſſemblée;

A:-

Ai-je bien dit; & alors quelques-uns du Conſeil lui repondent *Ho*, *hoo*, ou *Ehoo*. Après qu'il a fini, un des Anciens crie: *Nio-hen*, & tous les autres repondent *Niooo*, par trois fois, ce qui ſignifie; *Nous ſommes contens.*

Les Femmes ont auſſi leurs Orateurs qui parlent pour elles dans les Conſeils publics. Alors cet Orateur parle comme s'il étoit lui-même la Femme dont il ſoûtient la Cauſe.

Quand les Orateurs ont de l'eſprit & du ſavoir faire, ils acquièrent beaucoup de credit & d'autorité parmi leur Nation. Le celébre *Garakontié*, qui a ſi bien ſervi la Religion & la Colonie *Françoiſe*, en eſt un exemple: il n'étoit qu'un Orateur à *Onnontagué*: & cet Homme étoit ſi reſpecté des Siens, qu'il manioit les cinq Nations *Iroquoiſes* à ſon gré.

Le Meurtrier, ou plutôt la Sentence du Conſeil, prononcée contre mon Scelerat d'*Algonkin* étant éxécutée, le Chef ſe leva & m'adreſſant la parole, il me dit: *Ecoute*, *ô* François; *tu vois que nous ſommes des Hommes, qui avons le crime en horreur auſſi bien que toi. Va preſentement*

tement dire à ta Nation que nous t'avons rendu justice. Je le remerciai sur le champ & ne manquai pas de lui faire entendre, que j'en rendrois bon témoigagne, le plutôt qu'il me seroit possible. Il étoit environ quatre heures du matin quand cette terrible exécution fut finie; après quoi, chacun sortant de cette Cabane, j'en sortis aussi pour aller mediter à l'écart sur tout ce qui venoit de se passer sous mes yeux.

CHAPITRE. XXXIV.

Procédure Civile & Criminelle des Sauvages: Leur manière de Refaire l'Esprit *& de traiter les affaires d'Etat. Usage de leurs* Branches *&* Coliers *de Porcelaine.*

TOutes les Personnes qui s'imaginent que les Sauvages sont des Peuples Barbares, errans dans leurs Forêts comme des Bêtes féroces, y foulant aux pieds toutes Loix naturelles, tout respect humain, qui pût lés arrêter ou les gêner

ner dans la moindre de leurs volontés: Toutes ces Perſonnes, dis-je, qui leur croyent ſi peu d'humanité ſe trompent lourdement. Car étant Hommes comme nous & naiſſant avec les mêmes qualités bonnes ou mauvaiſes: quelle déſolation ne verroit-on point parmi eux, ſi un Fougueux, par exemple, pouvoit impunément opprimer un innocent, ou ſi le plus fort detruiſoit le plus foible, ſans en donner d'autres raiſons, ſinon que tel eſt ſon bon plaiſir!

Leur Conſeil eſt donc établi pour y châtier le vice, en y veillant à la ſûreté publique. On y juge toutes ſortes de Cauſes. Ils en ont de purement civiles, de Police, de criminelles & d'autres qui ſont proprement des affaires d'Etat: comme faire la Guerre ou la Paix, envoyer des Ambaſſadeurs ou en recevoir, contracter de nouvelles Alliances ou affermir les anciennes. Il eſt vrai qu'ils n'ont point parmi eux de Loix écrites & qu'ils ne connoiſſent ni Code, ni Digeſte, ni Avocats, ni Procureurs, ni Sergens. Mais eſt-ce donc-là pour eux un ſi grand malheur: pour moi je trouve au contraire que de ce

côté

côté ils doivent s'eſtimer fort heureux; car n'ayant pas beaucoup à perdre ou à gagner, ils n'ont pas du moins ces impitoyables Sangſuës du Genre humain, qui leur devoreroient encore le peu qu'ils poſſedent.

C'eſt auſſi, je crois, ce deſintéreſſement pour les Richeſſes, qui eſt cauſe, ſans doute, que les Sauvages ne ſe trouvent pas ſouvent dans la neceſſité de plaider & que les Procès ſont rares chez eux. Quand par hazard ils en ont, leurs querelles ou petits differends ſont bien-tôt décidés par voye d'arbitrage, ſans avoir beſoin pour cela de Procureurs qui prolongent leurs Déſmêlées, par mille infames détours d'une Chicane horrible, dans laquelle ces affamés Praticiens ne trouveroient certainement pas leur compte, vû que l'huître ſeroit trop maigre ou trop facile à gober.

Il faut avoüer auſſi, que cette facilité à terminer ſi promptement leurs Procès, provient plutôt de l'effet de leur bon naturel, que du juſte diſcernement de leurs Arbitres; car ils cédent volontiers leurs Droits, plutôt que de s'obſti-

ner à contre-tems, ſur tout quand ils ont affaire à des Eſprits, qui veulent l'emporter de hauteur. Ces ſortes d'Eſprits hautains ſe rencontrent néanmoins rarement, tant à cauſe de la Raiſon à laquelle prèsque tous les Sauvages ſe rendent ordinairement, dès qu'on la leur fait connoître, que par raport à la déference qu'ils ont pour les Perſonnes qui s'entre-mêlent pour les raccommoder.

D'ailleurs les querelles ne ſont point fréquentes parmi eux, parce qu'ils ſont toujours d'un ſang froid admirable & qu'ils ne ſavent ce que c'eſt que d'éclater en injures. J'ai vu, un jour, un Sauvage qui eut la conſtance de ſe laiſſer battre à toute outrance par un de ſes Camarades qui étoit ivre; aimant mieux ſe laiſſer màltraiter, que d'avoir la lâcheté de ſe revancher contre un Ivrogne, qui, diſoit il, n'étoit pas maître de la mauvaiſe action qu'il faiſoit.

Toutes les affaires criminelles ne ſe traitent pas de la même manière, dont j'ai parlé dans le Chapitre précedent. Comme ils ont tous pouvoir de vie & de

de mort les uns ſur les autres, le Conſeil, par exemple, ne doit jamais prendre connoiſſance d'un meurtre arrivé dans une Cabane, par une Perſonne de la même Cabane. C'eſt à ceux de cette Famille à punir ou à abſoudre le Meurtrier ſans qu'il apartienne à aucun Sauvage des autres Cabanes d'y prendre part.

L'affaire ne change de nature, que lorsque le meurtre a été commis par une Perſonne d'une Cabane differente, d'une autre Tribu, d'un autre Village, & encore plus d'une Nation étrangère; car alors cette mort funeſte intéreſſe tout le Public: Chacun prend fait & cauſe pour le Défunt & contribuë en quelque choſe pour *Refaire l'Eſprit* aux Parens aigris par la perte qu'ils viennent de faire. Telle eſt leur expreſſion. Tous s'intéreſſent auſſi pour ſauver la vie au Criminel & ſuivent aſſez bien en ce-ci, notre Axiome qui dit: *Le Mort a toujours tort.* C'eſt pour cela donc qu'afin de mettre les Parens de celui-ci à couvert de la vengeance des autres, laquelle ne manqueroit pas d'éclater tôt ou tard, on fournit des Préſens

pour ſatisfaire aux Uſages & aux Loix préſcrites dans des cas ſemblables.

Ces Préſens paroiſſent auſſi-tôt jusqu'au nombre de ſoixante, qu'un des Chefs preſente lui-même, faiſant un Diſcours à chaque Préſent qu'il offre. Une partie de la journée ſe paſſe à cette Cérémonie. De ces ſoixante Préſens, les neuf premiers ſont les plus conſidérables & quelquefois de mille grains de porcelaine chacun. On les met entre les mains des Parens : & voici comment.

Le Capitaine hauſſant la voix & parlant au nom du Coupable, dit, tenant en main le premier Préſent : *Voilà avec quoi je retire la hache de la playe & que je la fais tomber de la main de celui qui voudroit venger cette injure.* Au ſecond il dit : *Voilà avec quoi j'eſſuye le ſang de la playe.* Ces deux Préſens ſont pour témoigner le regret qu'a le Meurtrier de l'avoir tué, & qu'il ſeroit prêt de lui rendre la vie, aux dépens de la ſienne, ſi cela étoit en ſon pouvoir. Enſuite, comme ſi la Patrie elle-même avoit reçu le coup mortel, qui a frappé le Défunt, il ajoute au troiſième Préſent :

Voi-

Voilà pour remettre le Pays en état. Au quatrième : *Voilà pour mettre une pierre au dessus de l'ouverture, & de la division de la terre, qui s'étoit faite par ce meurtre :* c'est à dire, qu'ils prétendent par ces deux Présens réunir les cœurs & les volontés qui avoient été divisées. Le cinquième Présent se fait pour applanir les chemins & pour en ôter les broussailles, afin qu'on puisse désormais aller & venir d'un lieu à un autre, en toute sûreté & sans craindre aucune embuche.

Les quatre autres s'addressent immédiatement aux Parens : *Voilà* dit-il, au cinquiéme, *pour consoler & essuyer les larmes de ceux qui en repandroient par la suite.* Au sixiéme : *Voilà de quoi donner à fumer du tabac, lequel a la vertu de tranquilliser ceux qui prennent le principal interêt à cette mort.* Au septième : *Voilà pour leur remettre entiérement l'esprit.* Au huitième : *Voilà pour donner une medecine à la Mère du Défunt & pour la guérir de la maladie, que lui cause la mort de son Fils.* Au neuvième enfin, il ajoute : *Voilà pour lui étendre une Natte sur*

laquelle elle puiſſe repoſer doucement, pendant le tems de ſon deüil.

Les Préſens qui ſont étalés ſur la perche, ſont comme un ſurcroît de conſolation & repréſentent toutes les choſes, dont le Mort ſe ſervoit pendant ſa vie. L'un s'apelle ſa Robe, l'autre ſes Mitaſſes, ſes Souliers, ſon Fuſil, ſa Boëte à poudre, ſa hache, ſon ſac à petun, ſon Canot, ſon Aviron, ainſi du reſte.

Dès que les Préſens ſont acceptés, les Parens ſe regardent comme plainement ſatisfaits. Mais s'il arrive qu'avant le tems de la ſatisfaction, ils ſe vengent ſur le Meurtrier ou ſur quelqu'un de ſa Famille, toute la peine retombe de leur côté. Les Premiers ſont delivrés de leur obligation & c'eſt à eux qu'on eſt en devoir de ſatisfaire par autant de Préſens qu'ils en auroient faits eux-mêmes.

C'eſt donc ſuivant cette impertinente coutume de *Refaire l'Eſprit*, que ces Barbares s'abſolvoient auſſi, dans les commencemens, des meurtres qu'ils avoient commis ſur la Nation *Françoiſe*. Mais cette Coutume, valable alors chez les *François*, par l'effet d'une politique for-

forcée, n'eſt plus d'uſage aujourd'hui, que chez les Sauvages.

Le Père de *Brébeuf*, * qui fait mention de ce que je viens de raporter, aſſûre que les Loix étoient autrefois bien plus rigoureuſes & qu'outre les ſoixante Préſens qu'on faiſoit au nom du Coupable, celui-ci étoit obligé de ſubir une peine perſonnelle, presque auſſi inſuportable que la mort même. On étendoit le Corps du Mort ſur des perches en l'air, & le Meurtrier étoit contraint de ſe tenir deſſous, pour y recevoir ſur ſoi, le pus qui découloit du Cadavre. On lui mettoit un plat à côté de lui, pour ſa nourriture, lequel étoit bientôt rempli de l'ordure qui tomboit d'enhaut; & pour obtenir que ce plat fût un peu écarté, il lui en coutoit un Préſent d'un Collier de ſept cens grains de porcelaine. Enfin il reſtoit lui-même dans cette violente ſituation, autant de tems qu'il plaiſoit aux Parens du Défunt, aux-quels il falloit faire encore un Préſent nouveau, après avoir obtenu leur conſentement pour en for-

* Relat. de la *Nouv. France* 1636. 2. *Part*, *Chap.* 2.

ſortir: mais cette Coutume ne s'obſervoit plus du tems-même du *P. de Brebeuf*.

Lorſque les Parens ne veulent pas ſe contenter des Préſens deſtinés pour la ſatisfaction, une règle aſſez univerſellement ſuivie chez le plus grand nombre des Nations de *l'Amerique Septentrionale*, c'eſt qu'en eſſuyant les larmes & en faiſant les Préſens accoutumés, on livre encore aux Parens du Mort le Meurtrier, pour tenir chez eux la place qu'y occupoit celui qu'il a tué: C'eſt à dire, qu'on le leur livre comme un véritable Eſclave, dont on leur met la vie entre les mains. Quoique ceux-ci ſemblent par ce moyen être les Maîtres de le faire mourir, ils n'en viennent cependant jamais à cette extrèmité, dont le Village pourroit leur ſavoir mauvais gré.

Il s'en trouve auſſi qui ſe contentent de la préſentation de l'Eſclave & de la ſoumiſſion qu'on leur en fait, en ſe dépouillant du droit qu'on avoit ſur lui, & qui refuſent de le recevoir pour ne pas avoir toujours devant les yeux un objet auſſi déſagreable, que doit l'être, par exemple, pour une Mère, l'aſſaſ-

ſinat

ſinat de ſon Fils. Néanmoins le plus grand nombre des Femmes adoptent véritablement ces ſortes d'Eſclaves & commencent peu à peu à les regarder avec les mêmes yeux, qu'elles regardoient l'Enfant qu'elles ont perdu, qui étoit tout ce qu'elles avoient de plus cher, & tout le ſoûtien de leur Cabane. En un mot, elles ont pour eux dans la ſuite les mêmes égards, que ſi c'étoit leur propre Fils.

Il y a cependant des occaſions où le crime eſt ſi noir, qu'on n'a pas tant d'égard pour garantir le Meurtrier & ou le Conſeil, uſant de ſon autorité ſuprème, prend ſoin d'en ordonner la punition. La mort de mon *Algonkin*, qui avoit noyé ſi impitoyablement ſa Femme & violé le droit du Calumet, en peut ſervir d'exemple: car dans de pareils cas, le Conſeil ayant reſolu de faire mourir le Coupable, on le poignarde ſur la Natte même, de la manière que j'ai raportée, ou bien à l'entrée de la Cabane, qui eſt un endroit fort obſcure. Autrement, on l'attire ſous quelque pretexte, hors du Village, & on lui

caſſe la tête, à quelques pas de la Paliſſade.

A l'egard de ceux qui ſe ſont rendus odieux au Village, pour des raiſons qu'on ne veut pas expliquer, comme quand ils ſe ſont fait connoître par de fréquens larcins, ou qu'ils troublent les liens ſacrés du mariage, la paix des Familles, &c. on a ſoin de s'en défaire de la manière dont j'ai parlé dans mon *Chap.* XXVIII. *pag.* 135. Voilà donc comment ces Peuples ne laiſſent pas d'avoir une Juſtice aſſez ſevère, qui oblige les Particuliers à ſe tenir en reſpect les uns envers les autres & à veiller ſur leur propre conduite, pour ne pas troubler l'ordre & la tranquillité publique.

Ce-ci ſuffira ſans doute, pour faire connoître de quelle façon ils ſe comportent dans leurs Procedures civiles & criminelles: mais la manière dont ils traitent leurs affaires d'Etat ne mérite certainement pas moins l'attention du Lecteur.

Les Sauvages, étant dans une défiance continuelle de leurs Voiſins, ſont ſans ceſſe occupés à épier toutes les con-

conjectures favorables; ou pour mettre le désordre parmi eux, sans y paroître, ou pour se les attacher, en se rendant necessaires. Leur prudence sur ce point, a des ressorts infinis & fait qu'ils sont toujours dans le mouvement & dans l'action: soit au dehors en rendant à leurs Alliés des visites fréquentes & tous les devoirs d'une civilité reciproque; soit qu'ils s'occupent audedans à refléchir sur tout ce qui se passe, à observer & à déliberer continuellement sur les moindres évenemens.

Comme ils n'ont point l'usage des Lettres, toutes leurs affaires se traitent par des Branches & par des Coliers de Porcelaine, qui leur tiennent lieu de Paroles, d'Ecritures, de Contrats, & aussi de monnoye pour leur Commerce: mais ce commerce n'étant plus aujourd'hui qu'un pur troc de denrées, ou de marchandises pour marchandises, cette Porcelaine ne leur sert plus que pour leur vanité. Ils s'en font divers ornemens, dont ils ont coutume de se parer, & d'Epoque, d'Annales, de Registres pour leurs affaires d'Etat: car n'ayant pas l'usage de l'écritu-

re,

re, ainsi que je le viens de dire, ils se trouveroient sans cela exposés à oublier bientôt les choses qui se passent parmi eux.

Ils supléent donc à ce défaut en se formant une memoire locale, par des paroles qu'ils attachent à ces *Coliers*, dont chacun signifie une affaire particulière & une circonstance d'affaire qu'il represente, tandis qu'il subsiste. En un mot, ces sortes de Coliers leur sont si commodes pour leur rafraîchir la memoire de leurs anciens faits, que lorsque les Gouverneurs *François* ou leurs Substituts tiennent Conseil avec eux, pour des affaires de Guerre, de Paix ou de Commerce, & qu'ils leur proposent des choses contraires à celles qu'on leur avoit proposées, il y a trente ou quarante ans, ils repondent fort bien : ,, Que les *François* se dementent, qu'ils changent de sentiment ,, à toute heure, qu'ils ne veulent ,, pas leur tenir parole; qu'il y a tant ,, d'années qu'ils leur ont dit ce-ci, ,, cela : Et pour mieux assûrer leur ,, reponse, ils font aporter les *Coliers*

de

„ *de porcelaine*, qu'ils gardent de ces
„ tems-là.

Les Coliers dont je parle ici, ſont faits de certains Coquillages de Mer, connus en général ſous le nom de *Porcelaines*. Ces Coquillages dans leurs eſpèces ſont quelque choſe de ſi agréable à l'œil, par le vif & la variété de leurs couleurs, qu'ils peuvent être regardés comme une des plus charmantes productions de la Nature. Ils ſont canelés & ſemblables pour leur figure aux Coquilles de *St. Jaques*; excepté néanmoins, qu'ils ſont un peu plus allongés, qu'ils ſe terminent un peu plus en pointe & qu'ils n'ont point ces oreillettes ou avances qui ſe trouvent à côté de la charnière; car les deux écailles s'emboittent & ſe joignent enſemble en forme de rouleau.

On les trouve ſur les côtes de *la Virginie* & de *la Nouvelle Angleterre*, où lesSauvages qui habitoient ſur ces bords, les mettoient en œuvre & en faiſoient grand commerce : mais aujourd'hui, ſoit que les Guerres des *Iroquois* ayent entiérement diſſipé ces Nations, ou ſoit que les Eaux-de-vie des *Européens*, les

ayent

ayent presque détruites, comme elles en ont déja aneanties plusieurs, ou soit enfin qu'ils aiment mieux notre Rassade, leur Porcelaine est devenuë plus rare & ne se travaille plus aussi proprement: Car alors ils en comptoient jusques aux moindres grains, dont ils faisoient leur bijoux les plus précieux & ils leur tenoient lieu de Richesses.

La Porcelaine qui sert pour les affaires d'Etat est toute travaillée en petits Cylindres d'un quart de pouce & gros à proportion. On les distribuë en *Branches* & en *Coliers*. Les *Branches* sont composés de Cylindres enfilés sans ordre, à la suite les uns des autres, comme des grains de Chapelets, la Porcelaine en est ordinairement toute blanche & on ne s'en sert que pour des affaires d'une legère conséquence, ou que comme d'une préparation à d'autres Présens plus considérables. Les *Coliers* sont de larges ceintures, où les petits Cylindres blancs, pourpres ou violets sont disposés par rang & assujetis par de petites bandelettes de cuir, dont on fait un tissu propre. Leur longueur, leur largeur, & les grains de couleur se proportionnent

nent à l'importance de l'affaire. Les *Coliers* communs & ordinaires sont de onze rangs de 180. grains chacun.

Leur Porcelaine seroit bientôt epuisée, si elle ne circuloit point: mais dans presque toutes les affaires, soit du dedans, soit du dehors, les Loix veulent qu'on reponde parole pour parole, c'est à dire, que pour un *Colier* on en donne un autre, qui soit à peu près de la même valeur. Ils ne croyent pas qu'aucune affaire puisse se terminer sans ces sortes de *Coliers*. Quelque proposition qu'on leur fasse, ou quelque reponse qu'on leur donne seulement de bouche: l'affaire tombe, disent-ils, & ils la laissent effectivement tomber, comme s'il n'en eût jamais été question.

Les *Européens* peu instruits, ou se souciant peu de leurs usages, les ont un peu dérangés sur celui-ci, en gardant leurs *Coliers*, sans y repondre par d'autres semblables. Pour éviter les inconvéniens qui en peuvent naître, les Sauvages se sont avisés de n'en plus donner qu'un fort petit nombre: s'excusant sur ce que leur Porcelaine est usée,

&

& ils ſupléent au reſte par quelques paquets de peaux de Cerſs & de Chevreuils, aux-quels on repond par des merceries de peu de valeur; de façon que les négociations entre les *Européens* & eux ſont devenuës un Commerce. Voici comment elles ſe font.

Les Sauvages aſſis par terre, forment une eſpèce de cercle, au milieu duquel doit être le Calumet de Paix, avec les *Branches* & tous les *Coliers* ou plutôt tous les Paquets de Pelleteries, qui doivent ſervir à cimenter leurs paroles. Supoſons préſentement que le Gouverneur Général du *Canada* ſoit en leur préſence, aſſis dans un fauteuil, accompagné de pluſieurs *François* & d'un Interprête: Alors le Chef ou l'Orateur des Sauvages ſe levant & ſe tenant de bout, harrangue le Gouverneur & lui dit pour Prélude, *Onnontio: Je ſuis ravis de te voir en bonne ſanté: Je ſouhaite que le* GRAND ESPRIT *te la conſerve, afin que moi & tous les Guerriers qui m'accompagnent, puiſſions t'honnorer long-tems. Ce que je te dis eſt véritable*: En même tems il prend un Paquet de Pelleteries, qu'il lui préſente en diſant:

ſant: *Ce Paquet contient ma parole*: Enſuite il lui raconte toutes les raiſons qui l'ont engagé à venir vers lui, leſquelles ne manquent pas d'être écoutées favorablement, par raport aux frequens Préſens qui les diſtinguent & les ſcélent des bons mots: *Voilà qui affermit ma parole.* Enfin la concluſion de tous ſes diſcours eſt à peu près de même, étant compoſée d'exhortations, pour le maintien de la Paix & de complimens d'autant plus agréables, qu'ils ſont ſouvent entrecoupés ou aſſaiſonnés *d'Affermiſſemens de paroles*: c'eſt à dire, d'un *Voilà qui affermit ma parole*: ou, *voilà qui contient ma parole.*

Les *François* leur repondent de même, par le moyen de leurs Merceries ou Marchandiſes: Et voilà comme toutes les affaires, tant de Guerre, que de Paix, ſe terminent préſentement entre les *Européens* & les Sauvages.

CHAPITRE XXXV.

De quelle façon la Nobleſſe ſe trouve héreditaire parmi les Sauvages : Election de leurs Chefs. Reconciliation de l'Auteur avec ſa jeune Sauvageſſe.

CHaque Village d'une même Nation chez les Sauvages, n'eſt composé que de trois Familles : à ſavoir celle du *Loup*, de *l'Ours* & de la *Tortuë*, chez les *Hurons* & les *Iroquois*. Ils ont tous les mêmes Loix de Police, les mêmes manières de vivre & le même ordre : mais quand il s'agit des affaires qui intéreſſent le Corps de la Nation, ils ſe réuniſſent tous dans un Conſeil général, où ſe rendent les Députés de chaque Nation. Chaque Famille a ſon Chef, ſes *Agoïanders* * ſes Anciens, ſes Guerriers, qui tous réunis enſemble compoſent

* *Agoïander* ſignifie Adjoint à la ſouveraineté de la Terre, & ſert à brider le pouvoir du Chef, de crainte qu'il ne devienne trop abſolu.

poſent le Corps du Village & forment l'Etat de leur Republique. Le plus Ancien de tous les Chefs de Familles, ſe nomme le grand Chef. C'eſt celui qui habite dans la grande Cabane, où ſe tient le Conſeil & où il juge, comme par appel, les petits Differends, qui peuvent ſurvenir dans le Village.

Les noms qu'ils donnent à leurs Chefs, marquent la préeminence ſur la Tribu à la tête de laquelle ils ſont, & outre les noms qu'ils portent, comme ſimples Particuliers, ils en ont encore d'autres, qui ſont des noms de dignités & de Jurisdictions. Le plus haut de ces noms, eſt celui de *Roïander-Goa*, c'eſt à dire, plus noble que *Goïander*, qui ſignifie nobleſſe. Ce nom apartient au Chef des Chefs de toute une Nation. Le ſecond eſt celui de toute la Tribu qu'ils repreſentent; & c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent: *l'Hogouhao*, *l'Hoskereouak*, l'*Hannouara*, c'eſt à dire, le *Loup*, *l'Ours*, la *Tortuë* a dit, a fait, &c. De cette façon ils ſignifient également & ſans équivoque les Chefs, les Tribus & les Terres qui en dependent. Le troiſième nom eſt celui de *Rokſten-*

Goa, qui ſignifie le *Vieillard*, ou l'*Ancien* par excellence. Ce nom eſt quelquefois donné à un Enfant; mais alors il ſignifie le caractère dont il eſt revêtu, auquel ils attachent un certain reſpect & de la vénération.

La dignité de Chef étant perpetuelle & héreditaire dans ſa Cabane, elle paſſe toujours aux Enfans de ſes Tantes, de ſes Sœurs, ou de ſes Niéces du côté maternel; car les Sauvages, ayant des Eſclaves parmi eux font conſiſter, ainſi que les *Romains*, la certitude de la Nobleſſe dans la condition de la Femme, qu'ils regardent comme toujours certaine, ſuivant fort bien en cela l'Inſtitut de l'Empereur JUSTINIEN: *Partus ſequitur conditionem Matris, quæ ſemper eſt certa, Pater verò incertus.* Dès que l'arbre eſt tombé il faut, diſent-ils, le relever. La Matrone, qui a la principale autorité, après en avoir conferé avec ceux de ſa Cabane, en confére de nouveau avec ceux de ſa Tribu, à qui elle fait agréer celui qu'elle a choiſi pour ſucceder; ce qui lui eſt libre. Elle n'a pas toujours égard au droit d'aîneſſe & d'ordinaire

naire elle prend celui qui paroît le plus propre à ſoûtenir ce rang par ſes bonnes qualités.

Le choix en étant determiné, la propoſition s'en fait dans le Village par des Coliers de porcelaine. On y produit celui qui eſt élu, qu'on ne fait ſimplement que montrer, & il eſt ſur le champ proclamé & reconnu. On le proclame de la même manière dans les autres Villages de ſa Nation, où on le produit, auſſi-bien que chez tous les autres Sauvages Alliés & cette action eſt toujours accompagnée de Fêtes & de Solemnités. L'arbre étant ainſi redreſſé, ſi celui qui eſt élu, eſt encore jeune & incapable de faire les affaires par lui-même, on ajoute à l'arbre des racines, pour le ſoûtenir & pour l'empêcher de tomber; c'eſt à dire, qu'on lui donne un Tuteur ou un Regent, qui eſt reconnu & proclamé par tout, en même tems que ſon Pupille & il eſt chargé perſonnellement, au nom de ce Pupille, de tout ce que celui-ci devroit faire pour le Bien public, ſi ſon âge l'en rendoit capable.

L'autorité d'un Chef ne s'étend pro-

prement que ſur ceux de ſa Tribu, qu'il regarde comme ſes Enfans & non comme des Sujets. Il les nomme ordinairement ſes *Neveux*. On diroit à les voir agir qu'ils ſont tous égaux: Ils n'ont aucune marque de diſtinction, ni de ſupériorité qui puiſſe les faire diſtinguer de la foule. Leur pouvoir ne paroît avoir rien d'abſolu & il ne ſemble pas même qu'ils puiſſent ſe faire obéir. En cas de reſistance, leur commandement ſe tourne en prières. En un mot, l'obéiſſance qu'on leur rend paroît entiérement libre. C'eſt ce qui fait qu'ils ne commandent jamais rien, qui puiſſe faire de la peine & être ſuivi d'un refus. Le bon ordre ſe ſoûtient par ce moyen; & la correspondance des Chefs avec les Membres, fait une ſubordination telle qu'on pourroit la deſirer dans l'Etat le mieux reglé.

Après les *Agoïanders* vient le Senat, compoſé de Vieillards ou des Anciens qui entrent au Conſeil librement, pour y donner leurs ſuffrages. Le quatrième & le dernier Corps eſt celui des *Agoskenrhagetes*, ou des *Guerriers*, compoſé de jeunes Gens capables de porter les ar-

armes. Ils ont ordinairement les Chefs des Tribus à leur tête. Outre ceux-là, ils reconnoiſſent plus volontiers, pour Chefs, ceux qui ſe ſont rendus recommendables par leur bravoure ou par leur témérité dans la Guerre. Leur Conſeil eſt à part; mais il eſt ſubordonné à celui des Anciens, qui leur ſont Supérieurs, & à la prudence desquels ils ſoûmettent leurs Déciſions. Leurs Séances ſont quelquefois ſecrettes & quelquefois publiques.

Lorsque le Conſeil eſt ſecret on avertit ceux qui doivent s'y rendre en particulier. Le feu de Conſeil eſt toujours allumé dans la Cabane publique ou dans celles des Chefs, qui, pour cet effet, ſont bien plus grandes que les Cabanes ordinaires. Ce ſont presque toujours les Anciens, qui ont voix déliberatives dans ces Conſeils. Les Chefs & les *Agoïanders* auroient honte d'y ouvrir la bouche, à moins qu'ils ne ſoient fort avancés en âge. C'eſt pourquoi ils ne ſont que pour écouter ou pour ſe former & non pour parler. Les Chefs même, qui ſe ſont rendus recommendables par leur capacité & par

leur grand âge, ont un tel respect pour le Senat, qu'ils soûmettent tout à sa deliberation, en disant ou faisant dire par des Gens qui sont à eux: *Pensez-y vous autres Anciens, vous êtes les Maîtres, ordonnez!*

Les Femmes sont les premières à déliberer. Leur Conseil est à part, comme celui des Guerriers & en conséquence de leur détermination, elles donnent avis aux Chefs, des matières qui sont sur le tapis. Si la chose est de conséquence, on convoque un Conseil général de la Nation.

Le Chef qui venoit de me rendre Justice à l'égard de mon Rival *Algonkin* étoit un jeune homme d'environ 28. à 30. ans. Comme j'ai eu le malheur de perdre quelques feuilles de mon Manuscrit, sur lequel étoit écrit le nom de son Village, j'aurois peutêtre oublié le sien propre, s'il ne se fut nommé du nom de la Tribu dont il étoit le Chef: Il se nommoit donc *Pierre Hannouara*; qui signifie *Pierre de la Tortuë*. Ce jeune Homme avoit l'air & les manières un peu farouches; mais dans le fond il n'en étoit pas pour ce-

la

la d'un moins bon caractère. Il me paroissoit même fort affectionné à la Nation Françoise, dont il se vantoit, parmi les Siens, de bien posséder la langue, quoiqu'il la parlât très mal.

Le 16. *Juin*, jour de la terrible exécution que l'on venoit de faire sur le Criminel *Algonkin*, ce jeune Chef, inquiet de mon absence, me cherchoit par tout. Il étoit accompagné d'*Henri*, quand vers les 6. heures du matin, il me trouva endormi au pied d'un arbre dans un très large fossé, qui faisoit par son ceintre toute la fortification de ce Village. J'y étois si accablé de sommeil, que ces deux jeunes Gens furent contraints d'y descendre pour m'éveiller. Les premières paroles, que me dit le jeune Chef, furent: *Allons léve toi & viens promptement avec nous, pour guérir* ton *Femme qui se meurt.* Je crus d'abord que ce qu'il me disoit n'étoit qu'une pure risée; c'est pourquoi j'hésitai de me lever en le priant de me laisser encore un peu reposer tranquillement: mais *Henri*, prenant la parole me repliqua: *Veux-tu donc dormir là, jusqu'à ce que nous allions à son enterrement: allons, allons, leve toi vîte; suis*

nous & quand tu auras gueri le mal que tu as fait, tu dormiras mieux.

Comme j'avois l'imagination frappée du Cadavre de *l'Algonkine* noyée, je me levai ſans beaucoup faire attention à leurs paroles & je les ſuivis ſans les queſtionner ſur la moindre choſe. Je m'imaginois qu'on vouloit ſans doute, que je fuſſe préſent aux obſéques de cette Epouſe infortunée. Mais je fus bien ſurpris, quand, étant entré avec eux dans ce Village, je me trouvai conduit dans une Cabane où ma dolente Maîtreſſe, couchée toute étenduë ſur une Natte, y étoit dans une ſituation ſi pitoyable, qu'on eût dit qu'elle alloit expirer. Ses cheveux épars, ſon viſage pâle & barbouillé de terre, firent que, ſans ſa couverture, je l'aurois certainement priſe pour quelque autre Fille, que l'on vouloit me faire voir à l'agonie. J'avouë que cet état me penétra de compaſſion, & que le ſouvenir de ſes Bienfaits étouffant d'abord en moi tout reſſentiment de ſes recentes rigueurs, je ne pûs m'empêcher de repandre des larmes.

La contenance peu triſte de ſa Mère aſſiſe

aſſiſe à mes pieds ne me donna pas le tems d'en verſer beaucoup: car cette Femme qui tenoit ſur ſes genoux un petit plat d'écorce rempli de viande & de poiſſon, me dit, en me le preſentant d'un air tranquille & aſſuré: *Tiens* Claude, *ne t'afflige point: Prens, mange de ce-ci & fais-en manger à* Marie*; car depuis quatre jours que des Méchans t'ont emmené d'ici, elle n'a presque pas bu ni mangé & c'eſt ce qui la rend malade. Il y a encore eu ici m'ajouta-t-elle, d'autres Méchans, qui lui ont gâté l'esprit, en lui faiſant accroire que tu etois en allé chez les* Anglois, *pour ne pas être ſon mari: Nous ſavons préſentement qu'ils ſont de grands menteurs; & tous ces menteurs là vois-tu! ſont cauſe qu'elle t'a maltraitté, & qu'elle n'eſt à preſent malade que du chagrin de t'avoir battu mal à propos. Mais ce ne ſera rien, aſſis toi ſeulement là & fais lui voir que tu l'aimes toujours, en la priant de manger avec toi.*

Le ton de voix dont cette Femme prononça ſes paroles, me rendit plus interdit qu'il ne me raſſûra. Je ſavois qu'elle aimoit très tendrement ſa Fille, qui,

qui, quoique réellement malade, l'étoit cependant beaucoup moins qu'elle ne me paroissoit. Cette jeune Fille, ainsi que je l'ai déja dit, savoit pousser la malice jusqu'au suprême degré. C'est pourquoi, plus malade alors d'esprit que de corps, elle contrefaisoit parfaitement bien la moribonde, afin de voir si effectivement je l'aimerois encore. Pour moi, ne la croyant point telle; je m'abandonnai naturellement à la compassion & m'asseyant sur sa natte; je lui pris sa main que je, sentis toute brûlante d'une chaleur surnaturelle; & lui disant tout ce que la pitié m'inspiroit de plus tendre, je l'exhortai à prendre quelque nourriture: mais envain. Sourde à ma voix, elle ne me repond point & les paupières fermées elle ne daigne pas les entre-ouvrir pour me favoriser du moindre regard. Enfin impatient de me voir si mal écouté je feignis de vouloir l'abandonner.

Ce fut pour lors que cette jeune malicieuse, me retenant par le bras, se mit à me crier, en soûpirant: *Ah mon cher* Henri, *où vas-tu? Cruel tu me laisses*

laiſſes ... Il faut donc que je meure .... Reste, reſte mon cher ami .... je ne puis te quitter pour aimer un François .... *Que dis-je, un* François*! Non c'eſt un Traître, un Inconnu .... Je l'ai aimé, il eſt vrai & je l'aime encore malgré moi, je te l'avouë: mais mon amour pour lui m'empêchera-t-il d'être à toi? .... Non non, mon cher* Henri, *je connois ton merite & j'ignore tout le ſien .... Il n'en a point .... Ce n'eſt qu'un Perfide rempli de defauts .... Ah mon cher* Henri, *pourquoi lui as-tu ſauvé la vie, quand tu l'as rencontré? .... Fais donc preſentement que je puiſſe le haïr!... Dis-moi, raconte moi encore une fois; combien t'a-t-il offert d'argent pour le conduire aux* Anglois .... *Ne t'a-t-il pas dit alors, qu'il ne vouloit plus me voir .... Aide moi .... ſoulage moi, tu me l'as déja dit, ſouviens t'en .... Ne te ſerois-tu par trompé, on n'aurois-tu pas voulu m'en faire accroire?*

A ces mots je voulus l'interrompre pour lui faire connoître que je n'étois pas *Henri*: mais elle continuant toujours ſur le même ton: *Ah, mon cher Henri*, pourſuivit-elle, *ne l'offenſons point*

en

en le défigurant ſi indignement ! ... Il ne le mérite point .... Si je t'ai prié de me le faire paroître hideux, ayons du moins recours à d'autres moyens & ne lui imputons point de calomnies, il eſt aſſez malheureux .... Parle .... Ne ſaurois-tu pas plûtôt s'il n'eſt pas déja marié? Ne te l'auroit-il pas dit? ... Parle donc... Tu ne dis mot!

Toutes ces paroles s'adreſſant à moi, j'avouë que je crus naïvement que c'étoit un transport de cerveau qui la faiſoit raiſonner de la ſorte: mais *Henri*, qui étoit preſent & que je ne connoiſſois pas encore pour être ſon Amant, rompit le ſilence en s'aprochant d'elle & lui diſant: *Ne te contrains point* Marie, *ton amour pour ce* François, *ne veut rien de toi, qu'il ne l'exige de moi. C'eſt envain que tu m'exhorterois de lui vouloir du mal, puisque tu ne lui en veux toi-même, que parce qu'il a voulu te donner à moi. Sans toi il ne ſeroit pas ici. Sans toi il ſeroit chez les* Anglois, *ou ſans toi, en un mot, il ne ſeroit plus en vie. Il eſt inutile que tu cherches à le haïr par raport à moi. Mange avec lui; Contente tes deſirs, donne lui*

la main, oui, j'y consens, epouse-le & fais lui voir en cela, qu'aussi généreux que toi, je ne l'ai delivré de celles de ses Ennemis que pour te le faire revoir & te rendre satisfaite.

Si je fus surpris d'entendre de tels discours, auxquels je ne m'attendois point, cette jeune Fille en parût encore beaucoup plus touchée que moi. Elle se mit à pleurer, & après qu'elle eut soulagé son cœur, en versant quantité de larmes. Voici ce qu'elle lui repondit : *Ne me reproche point de faire ce que tu me dis, puisque si j'ai commis un crime d'avoir sauvé la vie à ce* François, *tu m'en rend encore plus coupable en lui ayant sauvé toi-même, pour me le faire épouser. Les choses étant ainsi*, ajouta-t-elle à cet Amant: *Promêts moi donc que les vilains Animaux dont tu voudrois m'empoisonner desormais, ne me feront point de mal. Promets moi aussi que tout couteau ensanglanté, que tu aurois envie de tenir dans tes mains pour me tuer, va être enterré pour jamais.* Elle vouloit faire allusion à son prétendu Rève. Puis m'adressant la parole & me serrant la main: *Et toi*, me dit-elle, *me*

me pardonne-tu de bon cœur le mal que je t'ai fait: Veux-tu ſerieuſement devenir mon Epoux. Puis, ſans me donner le tems de repondre, elle m'ajouta, *levons-nous pour en remercier* Henri. Auſſi-tôt elle ſe leva & ſe mit à chanter.

Tout ce que je viens de dire paroîtra ſans doute fabuleux ou Romanesque aux Perſonnes qui penſent comme le Baron *de la Hontan*, que les Sauvages ne ſont point ſuſceptibles de tendreſſe. Cependant j'oſe aſſûrer qu'à quelques expreſſions près, tout ce-ci eſt véritable. Je n'aurois pas pû m'empêcher d'admirer moi même la prudente conduite de ma Sauvageſſe dans ſon ſtratagême ſi elle ne l'eut pas terminé par une extravagance auſſi grande, qu'étoit celle de ſe mettre à chanter: mais la joye de ſe croire au comble de ſes vœux la dominoit ſi fort, qu'elle ne ſe poſſedoit point. Néanmoins elle réuſſit en ce qu'un chacun, ſans y entendre de malice, battit la cadence de ſa chanſon, qui dura bien un demi-quart d'heure, après quoi on la felicita ſur le promt retabliſſement de ſa ſanté & de mon heu-

heureux retour auprès d'elle : ce qui se fit d'ailleurs sans gesticulation ni grands complimens ; desorte que je n'en aurois rien sû, si *Henri*, qui étoit à côté de moi, ne m'eût dit, que lui & tous les Sauvages présens, me souhaitoient *beaucoup d'honneur*, aussi bien qu'à ma Maîtresse.

Il me seroit impossible de pouvoir exprimer quel fut alors mon trouble. La douleur & l'étonnement ne firent sur moi qu'un même coup. Je ne pouvois me persuader que ce jeune homme fût véritablement ce *Henri*, dont m'avoit souvent parlé ma jeune *Marie.* Tandis qu'elle chantoit, je demandai cinq ou six fois à sa Mère, si c'étoit bien le même qui devoit être son Gendre avant moi. Ses reponses enfin m'ayant pleinement convaincu de la vèrité de cette avanture, quelles refléxions n'eus-je pas à faire, surtout quand je venois à me rapeller la franchise avec laquelle je lui avois déclaré mes amours avec ma pretenduë Epouse ! Quel sujet d'admiration pour moi, de voir que malgré cet aveu sincère ce jeune Sauvage étoit le même qui m'avoit généreusement

delivré des mains de mes Ennemis, & qui, par un double traît de ſa génerosité, m'accordoit encore ſa Maîtreſſe en mariage! En un mot, auſſi ſtupefait qu'on puiſſe jamais l'être je le regardai longtems ſans lui rien dire.

Ce jeune Sauvage s'aperçut de ma ſurpriſe & il alloit même me parler, quand il s'en trouva empêché par ma Sauvageſſe, qui ayant fini ſa chanſon, vint s'aſſeoir entre lui & moi & me paſſa ſon bras par deſſus le cou, par manière de careſſes. Cette action interdit ou plûtôt toucha ſi vivement le cœur de ce jeune homme, qu'il nous tourna le dos. Son amour n'étoit pas encore bien éteint & il ne vouloit, ſans doute pas voir ſous ſes yeux l'objet du Monde le plus capable de redoubler ſon affliction. Son inconſtante Maîtreſſe paroiſſoit fort peu s'en ſoucier; elle ſe mit même à manger de fort bon apetit & à m'exhorter à ſon tour d'en faire autant. Mais il me fut impoſſible; car le premier morceau que je voulus avaler me reſta dans la gorge. J'étois tellement ſaiſi de me voir de rechef ſi indignement engagé dans les liens

du

du mariage, que je ne pouvois ni parler, ni prendre aucune nourriture.

Cette jeune Fille étoit encore à contenter ſon apetit, quand on aporta une chaudière pleine de *Sagamité*, que l'on partagea entre tous les Aſſiſtans. Ils étoient au nombre de quarante perſonnes, tant Sauvages que Sauvageſſes, ce qui me parut extraordinaire, d'autant que je n'avois pas encore vu les Femmes manger avec les Hommes dans une même Cabane. Ce repas fini, chacun ſortit pour aller prendre l'air : il étoit très tempéré & fort agréable. Ma jeune Sauvageſſe, qui ſe mit alors à ſe debarbouiller & à ſe peigner, ne voulut pas me laiſſer en aller avec les autres, de crainte qu'il ne m'arrivât quelque nouveau malheur. Je me vis donc contraint de reſter auprès d'elle où j'endurai une eſpèce de martyre intrinſéque que j'eus beaucoup de peine à ſuporter ; car je brûlois d'impatience de parler à *Henri*. Enfin lorsqu'elle ſe crut aſſez bien adoniſée elle s'abandonna au ſommeil, en recommendant néanmoins à ſa Mère auparavant, de ne point me laiſſer ſortir. Mais cette Femme, qui étoit à

coudre auprès de moi, ne voulut pas abuser de ma complaisance forcée; c'est pourquoi elle ne vit pas plutôt sa Fille endormie, qu'elle me fit signe de la main de m'en aller où bon me sembleroit.

Je courus d'abord à la Demeure du Chef que je trouvai endormi dans un coin, tandis que quelques Sauvagesses s'amusoient à peindre de diverses couleurs le visage & le corps de *l'Algonkine* noyée. Ce Cadavre étoit encore dans cette Cabane; mais j'y étois si préocupé de ce que j'avois à dire ou à faire, que je ne fis pas grande attention au devoir funèbre qui faisoit alors l'occupation de ces Femmes. Pour couper court, j'éveillai ce jeune Chef, auquel j'exposai en peu de mots les raisons qui m'engageoient à lui venir parler. Ce jeune Homme les eut à peine écoutées, qu'il se leva pour m'aider à chercher *Henri*.

Cet Amant malheureux, accompagné seulement de son Compagnon de Voyage, s'étoit retiré un peu loin à l'écart, hors du Village, desorte que nous eûmes un peu de peine à le trouver.

ver. Il étoit aſſis au pied d'un arbre & à conſulter ſon Camarade, pour ſe conſoler avec lui de la perte qu'il venoit de faire de ſa Maîtreſſe, lorsqu'il nous aperçut. Notre préſence me parut le troubler. Il commençoit même à vouloir l'éviter en ſe coulant tête baiſſée derrière un gros buiſſon; mais il lui fut impoſſible d'y réuſſir, d'autant que nous étions déja trop proche de lui quand il nous vit.

Nous nous avançames donc au plus vîte, afin de pouvoir le joindre. Le Chef me devança & courut ſi leſtement qu'il l'atteignit d'abord & l'arrêta. Bientôt après je l'abordai & lui declarai à cœur ouvert, toutes mes reſolutions: à ſavoir, que je ne venois point le chagriner; que mon deſſein étoit au contraire, de lui témoigner ma reconnoiſſance, autant qu'il me ſeroit poſſible, pour toutes les bontés qu'il avoit euës à mon égard. En un mot je le priai de ſe reſſouvenir de ce que je lui avois déja dit ſans le connoître & lui proteſtai que j'étois toujours dans les mêmes intentions. Je terminai mes raiſons en lui remontrant,

que pénetré de ſes bienfaits, je n'en perdrois jamais la memoire, s'il pouvoit en quelque manière rompre mon prétendu mariage avec ſa Maîtreſſe & l'emmener avec lui à ſon Village.

A peine eus-je fini de parler que le jeune Chef, qui m'accompagnoit, ne donna pas le tems à *Henri* de me repondre. Il me demanda d'abord mes *Patentes d'Avocat*. Je les lui avois déja fait voir, comme une marque de ma qualité & une preuve convainquante du pouvoir que j'avois pour traiter de grandes affaires. Ce jeune Homme qui étoit porté pour les interêts des *François*, avoit bonnement ajouté foi à tout ce que je lui avois dit. C'eſt pourquoi voulant ſoûtenir mes paroles & ſe faire paſſer pour bon connoiſſeur en Brevèts d'Officier, il n'eut pas plutôt ma *Lettre de Licence* entre les mains, qu'il la montra à ces deux *Abenakis*, & après l'avoir tournée & retournée de tous ſens ou de tous côtés, à peu près comme eût pu faire un Singe, il la préſenta à *Henri*, ſans deſſous deſſus; en lui diſant, qu'il n'y avoit pas de doute que je ne fuſſe chargé de négocia-

ciations importantes, qu'il s'y connoiſſoit bien par mes Lettres: Et pour appuyer tout ce que je venois de dire, il lui repreſenta qu'il étoit honteux que l'on m'amuſât davantage dans leurs Forêts & qu'il étoit odieux que l'on m'eût detourné ſi indignement de mon chemin; mais que tôt ou tard il en feroit repentir l'*Iroquois*, qui en étoit la cauſe. Enſuite il ajouta qu'il étoit très mortifié de ne pouvoir point s'éloigner de ſon Village parce qu'il ſeroit le premier à me conduire jusqu'à *la Nouvelle Angleterre*. Enfin il fit tant par ſes exhortations qu'il perſuada *Henri* & ſon Camarade de risquer eux-mêmes cette Entrepriſe, pour la réuſſite de laquelle il s'offrit de leur prêter la main.

Henri, ayant écouté avec attention le raiſonnement du Chef, demeura tout rêveur, ſans lui rien repondre. Ce jeune *Abenakis* aimoit toujours éperduëment ſon infidelle Maîtreſſe, qu'il regardoit comme la plus belle & la plus aimable Créature de toutes les Femmes. Il ne pouvoit s'imaginer que les affaires du monde les plus impor-

tantes fussent preférables à la possession de son cœur. Il ne pouvoit aussi se lasser d'admirer le mépris que j'en faisois. Il m'en témoigna même sa surprise, par quelques reproches qu'il me fit, en me demandant, par exemple, si je connoissois donc en *Europe* quelque Fille plus charmante que sa *Marie*, &c. Mais le Chef l'interrompit, en lui disant, qu'il ne s'agissoit point de tout cela; desorte que ces deux *Abenakis* conclurent avec lui, que dès le lendemain ils s'absenteroient de son Village, sous prétexte de quelque mécontentement & que la nuit même du jour de leur départ, ce Chef me meneroit à un Rendez-vous qu'ils lui assignèrent.

Henri me jura dès lors une amitié éternelle & me protesta qu'il me conduiroit sain & sauf, au peril même de sa vie, jusque chez les *Anglois*. Il m'assûra aussi, que trop content de la possession de sa Maîtresse que je lui abandonnois, il ne prétendoit aucun autre présent de moi pour sa peine, vû que cette seule recompense étoit pour lui infiniment au dessus de toutes celles qu'aucun Homme

pût

pût jamais lui faire. L'exécution de notre complot étant bien concertée ensemble, nous nous donnâmes la main, nous nous promîmes le secret & retournâmes séparément au Village.

CHAPITRE XXXVI.

*Derniers devoirs que rendent tous les Sauvages aux Funerailles de leurs Morts. L'Auteur assiste à l'Enterrement de l'*Algonkine *& de son Mari : Céremonies qu'on celebre à leurs Obséques.*

MA jeune Sauvagesse fut la première Personne, que je rencontrai en rentrant au Village. Je courus d'abord à elle & pour prévenir tout reproche qu'elle auroit pû me faire, je lui dis d'un air riant, que la chaleur renfermée dans la Cabane, où je l'avois laissée endormie, m'avoit obligé d'en sortir pour prendre l'air, sans quoi j'aurois risqué de m'y trouver mal. Cette excuse fut si bien

reçuë, qu'elle y repondît par une autre qu'elle me fit, de m'avoir gêné jusqu'au point de m'incommoder. Cependant elle me recommenda de ne plus ſortir dorésnavant hors du Village, de crainte qu'il ne m'arrivât du malheur de la part de *Henri*, qu'elle ſoupçonnoit me devoir joüer quelque mauvais tour.

Tout ce-ci & ce qui me regarde dans le Chapitre précedent ſe paſſa durant l'eſpace de ſix heures, deſorte qu'il n'étoit pas plus de midi quand j'arrivai dans ce Village. Tout y étoit prêt alors pour l'enterrement de *l'Algonkine* noyée & on n'attendoit plus que la préſence du Chef, pour en préluder les Funerailles. Ce jeune Homme y vint preſque en même tems que moi; mais par un autre chemin, afin d'ôter tout ſoupçon de ce que nous venions de concerter enſemble, & un demi-quart d'heure après lui, *Henri* y parût auſſi avec ſon Camarade.

La Coutume de pleurer & d'enterrer les Morts a de tout tems été ſi religieuſement obſervée parmi les Sauvages, qu'elle peut même ſervir de preuve

ve convaincante de leur piété & de leur Religion. Ces Barbares persuadés de l'immortalité de l'Ame, croiroient commettre le crime le plus énorme & encourir toutes sortes de malheurs, s'ils manquoient de rendre aux Morts ces derniers devoirs. C'est pour cela qu'ils s'en acquittent aussi scrupuleusement envers les Etrangers, qui meurent chez eux, que s'ils étoient de leur propre Nation. La tristesse qu'ils témoignent alors de la perte du Défunt, semble égaler celle que peuvent avoir pour lui ses propres Parens. Ils croyent les honnorer beaucoup, en entrant dans leurs sentimens d'affliction & de Deüil. Cette compassion reciproque, qu'ils font paroître dans de pareils cas, est regardée comme un affermissement du lien de leur union, de leur alliance & du Droit d'Hospitalité qu'ils ont les uns chez les autres

Ma jeune Sauvagesse me conduisit elle-même dans la Cabane où alloient s'assembler tous ceux qui devoient composer la Pompe funébre. C'etoit la même dont j'ai déja parlé. Je ne sai pour

qu'elle

quelle raiſon on la faiſoit alors ſervir à cet uſage ; car ſelon ce que j'ai appris depuis, les Sauvages ont ordinainairement des Cabanes ſeparées où ils transportent leurs Cadavres & les gardent pendant pluſieurs jours, pour les y préparer à la Sepulture.

Cette Cabane étoit déja preſque toute remplie de Sauvageſſes & de Sauvages, tous aſſis ou plûtôt accroupis ſur leurs genoux, excepté néanmoins quatre Femmes, qui toutes échevelées étoient couchées le viſage contre terre aux pieds de la Morte. Elles devoient être les Pleureuſes en titre d'office & n'étoient ainſi proſternées, que pour marquer leur grand Deüil ou leur profonde triſteſſe.

La Défunte étoit aſſiſe ſur une Eſtrade, élevée exprès pour y être expoſée à la vuë de tous les Aſſiſtans. On l'avoit ſi bien fardée qu'on ne pouvoit remarquer ſur ſon viſage aucune des marques qu'impriment ordinairement les horreurs de la Mort. Elle étoit auſſi vêtue d'une chemiſe blanche, par deſſus laquelle on lui avoit mis ſa couverture bleuë, en forme de manteau ; & un large

large Colier, doublé à plusieurs rangs de divers grains de rassade, lui servoit encore d'ornement. Sa bouche qui paroissoit vermeille, à cause du vermillon qu'on lui avoit appliqué sur les lévrès & ses yeux entre-ouverts lui donnoient un air riant; desorte que je ne l'aurois jamais prise pour une Morte, si je n'eusse été bien prévenu qu'elle étoit réellement l'*Algonkine* en question. Outre tous ses atours on lui avoit appuyé la main droite sur une espèce de pioche ou de houë propre à labourer la terre, pour dénoter que de son vivant, elle avoit passée pour une bonne Travailleuse. De la main gauche elle tenoit le bout d'une corde, dont l'autre bout trempant dans un grand plat d'écorce, remplie d'eau, donnoit à connoitre par quel triste sort elle avoit fini ses jours.

Vis à vis d'elle, de l'autre côté de la Cabane, étoit posé le Cadavre de son Mari; mais dans une posture des plus humiliantes; car on l'avoit étendu tout de son long sur sa couverture, la face contre terre & les mains jointes au dessus de sa tête, comme pour témoigner le desespoir, ou le repentir qu'il

auroit de ſon crime, s'il étoit encore en vie. D'ailleurs ſon corps & ſon viſage peints differemment de blanc, de noir, & à moitié couverts de vieux haillons, manifeſtoient aſſez ſon Deüil. Son fuſil, ſa hache, ſon couteau, ſon ſac à tabac & généralement tout ce qui lui apartenoit, ètoit ſuſpendu à une perche, plantée pour cet effet entre ſes deux jambes. Au reſte un morne ſilence regnant par toute cette Cabane & la conſternation dont paroiſſoient frappés tous les Aſſiſtans, donnoient lieu à des refléxions qui devoient inspirer plus d'horreur & de pitié, que l'aſpect de ces deux Cadavres, qui paroiſſoient animés.

Cette Cabane, quoique grande, ne pouvoit pas contenir tous les Sauvages du lieu; deſorte qu'il y en avoit bien autant au dehors qu'au dedans. Une eſpèce de Matrone, voyant l'Aſſemblée aſſez nombreuſe, ſe mit à entonner ſes lamentations lugubres. Cette Femme devoit faire alors les mêmes fonctions, dont s'acquitoient autrefois celles que les Romains appelloient *Præficæ* ou *les Pleureuſes*. Cette Sauvageſſe, commi-

ſe

se pour présider à la Cerémonie des Funerailles fit d'abord une courte harangue, dans laquelle elle circonstancia aux Spectateurs le genre de mort des deux Cadavres.

A peine eut-elle commencé à donner le premier bransle, en pleurant seule & par cadence, que les quatre autres Femmes dont j'ai parlé, se levèrent sur leurs genoux & repondirent à sa cadence avec ordre, c'est à dire, qu'elle se lamentèrent tour à tour & sur le même ton de la Matrone, qu'elles imitoient jusque dans ses moindres gestes. Comme les Sauvagesses ont toujours bonne provision de larmes, qu'elles prodiguent même artificieusement quand elles veulent ; aussi-bien que les Femmes de notre *Europe*, je laisse à juger si celles-ci s'aquitèrent bien de la commission dont elles s'étoient chargées.

Il me suffira de dire que ces cinq Pleureuses composoient le nombre des Parens du Mort & de la Morte : car ces cinq Parens assistoient alors à ces Obséques, sans dire mot. Chacune de ces Femmes, se tiroit les cheveux, joi-

joignoit les mains vers le Ciel & proferoit d'un ton plaintif, quantité de paroles qui convenoient à la Personne dont elle representoit le rôle, selon les divers degrés de Parenté ou d'Affinité, dont cette même Personne étoit jointe au Défunt ou à la Défunte. Tout ce-ci se passa, ainsi que je l'ai déja dit, par ordre, par cadence & par mesure; desorte que je me vis Auditeur d'une étrange Musique.

Cette condoléance musicale ayant duré prés d'une demi-heure, un *Algonkin*, qui n'étoit point Parent de la Morte, imposa silence, en se levant; & dans l'instant on n'entendit plus aucune plainte. Ce Sauvage fit d'abord l'Oraison funébre de cette Femme infortunée, dont il representa toutes les belles qualités qu'il particularisa, selon ce qu'on m'a dit, pour faire comprendre qu'elle devoit être heureuse dans le Pays des Ames & que ses Parens devoient se consoler de sa perte. Pour appuyer ses raisons il vanta extraordinairement la Felicité éternelle, dont jouissent les Ames de leurs Ancêtres, en présence du GRAND ES-

PRIT

PRIT : Puis s'étendant ensuite sur la plûpart des miséres, qui accompagnent ordinairement la vie de ce Monde, il fit voir combien il est avantageux d'en être delivré. Son Discours, quoique sans art & sans éloquence, avoit cependant quelque chose de pathétique, capable de toucher le cœur des Assistans. Je suis très mortifié d'en avoir perdu la Traduction.

A peine cet *Algonkin* eut-il fini de parler, qu'un *Iroquois* des plus Anciens se leva & fit l'Apologie du Défunt, c'est à dire, qu'il prit sa défense, en représentant à l'Assemblée, que ce malheureux Mari avoit sans doute été possedé du malin Esprit, le jour qu'il avoit noyé sa Femme ; & que par conséquent ce Sauvage n'ayant pas été Maître de cette mauvaise action, qu'il avoit faite, il méritoit plutôt la pitié des Assistans que leur indignation. Après cela il fit succintement l'éloge de ce Criminel, qui passoit pour un des meilleurs Guerriers & des plus fameux Chasseurs de sa Nation : Puis déplorant le fatal Destin qui avoit reduit la Nation *Tsonnontouanne*, dans la dure necessité de le tuer,

il fit remarquer aux Auditeurs la posture humiliante dans laquelle il étoit couché aux pieds de sa Femme. Ensuite, pour toucher de plus en plus de compassion les Spectateurs, cet *Iroquois* se prosterna lui même aux pieds de cette Morte à laquelle il demanda pardon, au nom de son Mari; & il protesta que s'il eût été en son pouvoir de lui redonner la vie après son Forfait, qu'elle ne seroit certainement pas dans un si triste état. Enfin pour couronner son Discours il adressa la parole au Beau-Père de ce Justicié, & lui demanda s'il n'étoit pas content du repentir de feu son Gendre.

A ces derniers mots, ce Bon homme repondit *Ethó*, qui veut dire *Oui*. On releva ce Cadavre prosterné, que l'on transporta en pompe funébre jusqu'à la Rivière du Village, où on le lava bien; autant, disoient-ils, pour effacer le coloris lugubre, dont il étoit mattaché, que pour le nettoyer entiérement de son crime. Toutes les Pleureuses le suivoient, en faisant des lamentations, ou plûtôt des hûrlemens cadencés d'un ton morne & fort triste.

Lors

Lors qu'il fut bien lavé quatre jeunes Gens le reportèrent en Cérémonie dans la même Cabane d'où ils l'avoient enlevé. D'abord qu'il y fut posé, on le mattacha de nouveau ; mais de belles & de diverses couleurs : après quoi on l'habilla proprement, on lui mit un fusil en main, une pipe à la bouche, & on l'assit à côté de sa Femme.

Le reste de la journée & même presque toute la nuit suivante se passèrent en complimens de condoléance, de la part de quantité de Sauvages, qui vinrent tour à tour parler aux deux Cadavres. Voici à peu près ce qu'ils leur disoient : *Te voilà donc* PIERRE, *avec* JEANNE, c'est ainsi que se nommoient le Défunt & la Défunte, *oui te voilà encore à côté d'elle & c'est bien toi-même que nous voyons assis avec nous à qui tu ne dis mot ! Cependant il ne te manque ni tête, ni bras, non plus qu'à elle ! Ton silence nous afflige, & nous te pleurons, vois-tu, parce que tu ne nous parles point ! A quoi donc est présentement occupée ton ame ? Ah ! sans doute qu'elle est enivrée de la douce mélodie & de la Danse du Païs des Bien heureux,*

puisqu'elle ne veut plus te ranimer! Quel dommage néanmoins quelle abandonne de la ſorte, un ſi beau corps que le tien, qui va être bien-tôt mangé par la pourriture! Il n'y a que deux jours qu'il étoit ſi actif & qu'il danſoit ſi bien la danſe du Calumet & préſentement ſemblable à la fumée d'une pipe de tabac, il va s'évanouir de nous! Il ne voit rien, il ne ſent rien & il ne nous connoît plus, parce qu'il n'eſt rien! Adieu donc Pierre *le bon Chaſſeur, le grand Guerrier, le beau Danſeur. Adieu donc* Jeanne *prompte au travail, bonne au menage, belle à danſer, propre à chanter, &c. Goutez à jamais tous deux, les plaiſirs extrêmes, dont jouiſſent & jouiront perpetuellement les Ames de nos Ancêtres en préſence du* GRAND ESPRIT. &c.

Tout ce-ci ſe paſſa par intervalle, la Matrone recommençant toujours ſon premier diſcours en faveur des nouveaux-venus, & ſes lamentations étant ſuivies de celles de ſes Pleureuſes. Il y avoit auſſi toujours dans cette Cabane un Panegyriſte, de manière que nuit & jour, durant vinghuit heures que les Cadavres demeurèrent

rent exposés, ils furent presque continuellement loués & pleurés.

Le lendemain 17. *Juin*, fut le jour de l'Enterrement. Dès le matin le Chef fit un cri dans le Village, afin que chaque Cabane eût à faire chaudière pour les Défunts. Ce cri me reveilla. Je me levai, & allant de Cabane en Cabane, pour y chercher *Henri*, je vis par tout les Sauvages negligemment couchés ou assis, la tête appuyée sur leurs genoux & qui enveloppés de leur couverture gardoient tous un profond silence. *Henri* m'apercevant dans la Cabane où il étoit, me fit signe de l'approcher & me dit d'une voix basse à l'oreille, que je devois me tranquilliser & ne point courir çà & là dans le Village, de-peur que les Sauvages ne fussent scandalisés, si je troublois le silence qu'ils étoient obligés d'observer ce jour-là, jusqu'à ce que les deux Corps morts fussent enterrés. Comme j'étois curieux de voir cette Cérémonie funébre, je priai ce Sauvage de differer son départ jusqu'au lendemain. Il acquiesça volontiers à ma demande: après quoi, au lieu de retourner à la Cabane de

ma Sauvagesse, j'allai dans celle où étoient les deux Cadavres, afin d'être témoin oculaire de tout ce qui s'y passeroit à l'égard de leurs funerailles.

A peine pus-je trouver place, pour m'asseoir dans cette Cabane. Quoiqu'il n'étoit que six heures quand j'y entrai, tout y paroissoit d'un grand tranquille. Les deux Cadavres étoient déja separément, chacun dans une Bierre faite d'une double écorce de bois blanc, & sans couvercle; desorte qu'on leur voyoit le visage & le corps à découvert. Ils étoient encore ornés de leurs plus beaux atours. On leur voyoit aussi les genoux exhaussés pour servir de soûtien à une croix haute de quatre pieds, qu'on leur avoit attachée, à chacun sur l'estomach, de façon que la Bierre de la Femme, étant à l'opposite de celle de son Mari, ces deux croix formoient une espèce de Portique, par dessous le quel passoient & repassoient tous les Sauvages, en se prosternant contre terre & y faisant tour à tour leur Prières au *Grand Esprit*, pour le repos de l'ame de ces deux Trepassés.

Environ sur les onze heures, les cris lu-

lugubres recommencèrent de nouveau & se firent entendre de toutes parts. Les Pleureuses en tître d'office ne sembloient alors mener le premier branle, que pour enseigner aux autres Femmes de quelle manière elles devoient hûrler ou pleurer. Excepté donc les Hommes, qui ne disoient mot, on n'entendoit que hûrlemens ou lamentations cadencées de toutes les Sauvagesses qui étoient présentes. Néanmoins cette pitoyable musique ne dura pas long-tems: car le Chef la fit cesser au bout d'un moment, en faisant signe aux Maîtresses Pleureuses de se taire, pour donner lieu aux Préconiseurs ou Faiseurs d'Oraisons funébres de parler.

A la fin de la harrangue de ceux-ci, qui me parut assez dolente & fort courte, un des Anciens fit des présens de peaux de Martres & de Castors aux *Algonkins*, Parens des Défunts; il donna aussi quelques peaux de Martres à mes *Abenaquis*, aux Pleureuses & à plusieurs autres Sauvagesses & Sauvages des Assistans. Ensuite on ôta les croix de dessus les Corps morts: après quoi quatre jeunes Sauvages mattachés de

 noir,

noir, enlevant le Cadavre du Mari, & quatre autres mattachés de blanc & de rouge prenant celui de la Femme, ils les transportèrent ſur leurs épaules, juſque dans le Cimetière du Village, qui n'en étoit éloigné, que de 40. à 50. toiſes.

Deux jeunes Gens, qui ſervoient de Porte-croix, précedoient le cortége funeraire. Immédiatement après eux marchoit la Préſidente aux Céremonies des Larmes. Elle étoit ſuivie de ſes quatre compagnes les Pleureuſes, & de toutes les Femmes, qui environnoient les deux Corps morts: Et les Hommes enfin portant tous leurs fuſils terminèrent proceſſionellement cette Pompe funébre.

Auſſitôt que les deux Cadavres furent arrivés dans le Cimetière, on les poſa ſur le bord des Foſſes qu'on leur avoit preparées, & on les dépouilla de tous leurs vêtemens & ornemens. Tandis qu'on leur rendoit ce dernier office, les Hommes formèrent un grand cercle autour d'eux, firent des prières à haute voix & ſe mirent à chanter trois Hymnes; à ſavoir, l'une ſur le ton de no-



tre *Dies iræ, dies illa*, l'autre ſur celui de notre *Libera me Domine* & l'autre enfin ſur celui de notre *De Profondis*; & ces Hymnes étoient effectivement les mêmes que les nôtres, dont les Jeſuites leur avoient fait, ſans doute, une traduction.

Après que les Sauvages eurent fini ces trois Cantiques, chacun alla toucher de la main celles des deux Cadavres, comme pour leur dire Adieu : Enſuite on leur coupa au ſommet de la tête un petit toupet de leur cheveux, que l'on donna à leur plus proche Parent & on les deſcendit dans leurs foſſes. Ce fut pour lors, que toutes les Femmes ſe piquèrent d'émulation, pour faire des grimaces & verſer des pleurs de la bonne ſorte & qu'elles firent auſſi retentir leurs hûrlemens d'une horrible façon ! Ce fut pour le coup, qu'elles dirent bien : *Adieu mon bel Ami, le grand Guerrier, le bon Chaſſeur!*

Adieu donc Jeanne *la bonne Chanteuſe, la belle Danſeuſe! Divertiſſez vous bien tous deux dans le Païs des Ames, &c.*

Tous ces triſtes Adieux ne me ſurprenoient pas beaucoup, d'autant que

la cadence des tons plaintifs, que ces Femmes leur donnoient, ne differoit guère de celle des Lamentations que font, dans de pareils cas, nos Paysannes en *France*. Il faut néanmoins en excepter, que les Sauvagesses font les leurs, avec plus d'ordre, plus de vivacité & de force que nos Villageoises, sans cependant interrompre la voix de ceux qui chantent: Ce qui les rend en quelque façon plus agréables & plus dignes d'admiration que ces Paysannes que j'ai vuës souvent, à *Lucienne*, à *Marli* & ailleurs, se lamenter à toute outrance & ne sortir des Cimetières, qu'après y avoir raconté ponctuellement toute la vie de leurs Maris. J'en ai vuës, en un mot, qui non contentes d'avoir tout dit, recommencoient plusieurs fois la même Histoire & ne vouloient point se relever de dessus leurs fosses qu'elles n'y fussent tombées comme en foiblesse. Les Sauvagesses, qui leur ressemblent en ce qu'elles racontent aussi toute la valeur & les belles actions de leurs Maris, ne poussent donc pas leur douleur jusqu'à l'extravagance d'en paroître foibles.

L'in-

L'inhumation de ces Cadavres fut faite ſeparément dans une foſſe très profonde. Ces deux foſſes étoient nattées en dedans & on ne les remplit point de terre. On les couvrit ſimplement de fortes écorces, poſées en forme de toît, que l'on combla de pierres. Enſuite on planta vers le ſommet de la tête des Corps morts, la même croix qu'on leur avoit déja appliquée ci-devant ſur l'eſtomach. Il y en avoit quantité d'autres dont ce Cimetière étoit rempli. Lorsque ces Croix commencent à ſe pourrir les Sauvages ont ſoin de les renouveller, auſſi bien que les pieux, dont tout ce lieu ſepulchral eſt environné, de crainte que les Chiens ou les Bêtes féroces ne viennent à y déterrer les Morts.

De tout tems les Sauvages ont eu proche de leurs Villages des Cimetières, ou des lieux communs deſtinés à la Sepulture. Leurs foſſes étoient autrefois de petites loges, creuſées en rond comme des puits. On les nattoit auſſi en dedans de tous côtés avec des écorces, & après y avoir logé le Cadavre comme un Embrion dans le ventre

tre de ſa Mère, on y faiſoit une voûte au niveau du Sol, ainſi que je le viens de dire. Outre cela ils enfermoient cette eſpace creuſée, en bâtiſſant au-deſſus une loge avec des écorces ou des planches; ou bien ils l'entouroient avec des perches qu'ils réuniſſoient par le haut, en forme conique ou pyramidale: Modéle fort ſimple de ce que pouvoient être nos Monumens dans leur première origine; mais que la vanité des Grands a depuis changé en Mauſolées ſuperbes, que le tems, qui devore tout, conſume auſſi-bien que les Corps qu'ils renferment.

Au lieu des Croix que les Sauvages joignent aujourd'hui à leurs tombeaux, ils y plantoient autrefois un poteau en forme de Trophée, auquel, ſi c'étoit un Guerrier, on voyoit ſon portrait & ſes belles actions peintes de la manière dont je dirai ci-après. On y ajoutoit auſſi quelques-unes de ſes armes ou un aviron; & ſi c'étoit une Femme, on y attachoit des Coliers propres à porter le bagage, ou bien d'autres choſes de ſa compétence.

L'inhumation, par laquelle on rend

à

à la terre un Corps de terre, eſt de tems immémorial la Sepulture la plus en uſage parmi les *Ameriquains*. Il faut en excepter cependant les *Hurons* & quelques Peuples de leur voiſinage, qui, avant que d'avoir embraſſé le Chriſtianiſme, élevoient leurs Corps morts dans des chaſſes exhauſées ſur quatre poteaux, de dix ou quinze pieds d'élevation. A l'égard des Enfans décedés peu après leur naiſſance, ils les enterroient ſur le bord des routes ou des ſentiers les plus frequentés, afin que leur ame, qu'ils croyoient vagabonde, pût encore entrer dans le ſein de quelque Femme enceinte, à ſon paſſage.

On peut dire que la privation de la Sepulture a de tout tems été regardé chez les Sauvages, comme une tache infamante & une cruelle punition. Si quelqu'un par hazard étoit mort de froid dans les neiges, ou avoit eu le malheur de ſe noyer, ils croyoient alors que tout le Pays étoit menacé de quelque déſolation & que le Ciel étoit en colère. C'eſt pourquoi ils ne negligeoient rien pour l'appaiſer. Ils cherchoient le Corps avec grand ſoin

&

& s'ils étoient aſſez heureux pour le trouver, il ſe faiſoit un concours nombreux de pluſieurs Villages, comme pour une choſe qui intéreſſoit toute la Nation. On augmentoit le nombre des Préſens; on doubloit celui des Feſtins & on celebroit qnantité d'autres Cérémonies ſuperſtitieuſes, avant de l'enterrer.

Parmi les Nations qui ſont à la hauteur des terres dans la *Nouvelle France*, on a vû des Sauvages, qui ayant fait ſecher les corps de leurs Parens, de leurs Ancêtres & des Perſonnes qui leur étoient chères, les conſervoient précieuſement dans leurs Cabanes & qui les mettoient quelquefois en dépôt entre les mains de leurs Créanciers, comme le gage le plus aſſuré qu'ils euſſent à leur donner de leur parole. Les *Algonkins* & les Nations errantes enſeveliſſent ordinairement les leurs dans les Bois, au pied de quelque gros arbre.

Autrefois les Sauvages faiſoient mourir un Eſclave pour appaiſer les Manes du Défunt qu'ils enterroient revêtu de ſes habits. Ils lui mettoient dans ſa

foſſe

foſſe ou dans ſa tombe quelques petites galettes de pâte de bled d'Inde cuite ſous les cendres: ils lui donnoient auſſi de la Sagamité, ſa chaudière, ſon ſac à petun, ſa pipe, quelques coliers de porcelaine, ſon fuſil, ſa hache, ſon peigne, ſon couteau, des couleurs pour ſe peindre & quelques autres bagatelles ſemblables, qui lui ſervoient de proviſion. Ils le viſitoient auſſi de tems en tems & renouvelloient ſes habillemens, lorsqu'ils commençoient à ſe pourrir. Mais préſentement, depuis l'arrivée des *Européens*, qui leur ont fait connoître leur erreur, les Parens diſtribuënt toutes ces choſes aux Amis du Défunt & à toutes les Perſonnes pour qui il a eu quelque conſidération.

On en a vu même depuis quelques années, qui ont été aſſez peu ſerupuleux pour oſer fouiller dans les Sepulcres de leurs Ancêtres & en retirer cette porcelaine terniё & à demi rongée qu'on reconnoît & qu'on diſtingue encore; deſorte que la même avarice qui a fait prophaner en *Europe* & en *Aſie* les Mauſolées des Rois où l'on eſperoit trouver de grands Tréſors, a

fait

fait violer à ces Peuples miſérables les Aſyles de leurs Morts, pour en retirer ces bagatelles qui excitent leur cupidité, comme l'or enflamme la nôtre.

Voilà donc pourquoi on dépouilla les deux Cadavres à l'enterrement dont j'ai été témoin. On y diſtribua indifferemment leur dépouille parmi les Aſſiſtans, excepté néanmoins qu'on n'en donna rien à leurs Parens, pour ne leur point donner d'occaſion qui pût renouveller par la ſuite leur chagrin. Le Diſtributeur de ces dons funéraires, m'ayant aperçu de loin, m'envoya préſenter la couverture de la Défunte. Je l'acceptai & en fis d'abord préſent à *Henri*, avec l'agrément de ma Maîtreſſe qui étoit à côté de moi. On diroit encore aujourd'hui que tous les travaux, toutes les ſueurs & tout le commerce des Sauvages, ſe raportent presque uniquement à faire honneur aux Morts. On les voit ſouvent presque nuds pendant les rigueurs de l'Hiver, tandis qu'ils ont dans leurs caiſſes de bonnes robes de fourrures ou d'étoffe qu'ils deſtinent pour faire des liberalités le jour des

Fune-

Funerailles de leurs Parens : chacun ſe faiſant un point d'honneur ou de Religion de paroître prodigue dans ces occaſions, de manière qu'on peut dire que rien n'eſt mieux marqué chez tous les Sauvages, eu égard à leurs anciennes coutumes, que le reſpect pour les Morts & le ſouvenir de leurs Ancêtres.

Cependant, ſoit Religion ou reſpect pour les Défunts ou ſoit conſidération pour leurs Manes, il n'eſt plus permis de nommer chez eux une Perſonne morte, par aucun des noms qu'elle portoit durant ſa vie; & tous ceux ou celles qui ont des noms ſemblables, ſont obligés de les quitter & d'en prendre d'autres : ce qui ſe fait au premier Feſtin. Ces noms reſtent comme enſevelis avec le Cadavre, jusqu'à ce que les regrèts étant diſſipés & amortis, il plaiſe aux Parens de relever l'arbre.

C'eſt un affront des plus ſenſibles qu'on puiſſe faire à un Sauvage, que de lui parler de ſes Parens défuns : car outre qu'on n'oſe prononcer leurs noms, ainſi que je l'ai déja remarqué, on n'oſe pas même dire cruëment qu'ils ſont

morts, desorte que dans des cas de necessité, il faut user de circonlocution de même que les *Romains*, qui, au lieu de dire, *mortuus est*, disoient: *Vixit*, *abiit*, *fuit*, *&c.* Ainsi parmi les Sauvages on dira par exemple: *Le grand Capitaine qui nous a quittés*, *que nous pleurons &c.* La memoire du Défunt ne s'évanoüit pas pour cela; mais elle diminuë peu à peu avec les regrèts & le Deüil, qui durent un assez long-tems.

L'*Algonkin* & son Epouse étant ensevelis dans leurs fosses tous les Sauvages firent une décharge de leurs fusils, après quoi ils se retirèrent en ordre dans leur Village, où chacun entra paisiblement dans sa Cabane.

CHAPITRE. XXXVII.

Deüil des Sauvages : Leur Fête des Morts. Tentative de l'Auteur pour quitter sa Maîtresse dans le Village des Tsonnontouans : *Il se trouve ensuite contraint de s'enfuir avec elle.*

Peu de tems après que les Sauvages se furent retirés, le Chef repandit un grand cri par tout le Village, pour que chaque Cabane eut à aporter la Chaudiere qu'elle devoit avoir preparée pour le Festin des Morts. Ce Festin fut fort splendide & se célebra au milieu de la place publique. On commença par reduire les Chaudières des Particuliers, en une seule & fort grande, que l'on avoit posée exprès au milieu de cette place, pour les y recevoir toutes ; ce qui composa un très ample *Salmigondis*, par raport au mêlange des differentes *Sagamités*.

Ce-ci fait, les Parens des Défunts se mirent tour à tour à danser & chanter au

tour de la grande chaudière. La plûpart des Sauvages préſens, qui voulurent repondre à leurs regrèts, en firent autant. Il m'étoit facile de remarquer que leurs Chants avoient quelque choſe de triſte ou de lugubre & étoient fort differens de ceux que j'avois déja entendus : car au lieu de finir leurs Dances & leurs Chanſons par des *Ho*, *Ho*, vigoureux, ils terminoient celles-ci en joignant les mains & pouſſant languiſſament du creux de l'eſtomach un *Haé*! *Haé*; ce qu'ils appellent imiter le cri des Ames. Tous les Aſſiſtans, & ſurtout les Pleureuſes, allongeoient encore lamentablement ce *Haé*. Enſuite chacun ſe mit à manger de bon apétit, s'en retourna à ſa Cabane & ainſi finit cette pitoyable Cerémonie.

Le Deüil chez les Sauvages a auſſi ſes Loix conſacrées par un uſage d'un tems immémorial. Après les premiers jours que le Cadavre a été expoſé dans la Cabane & qui ſont un tems de pleurs continuelles, il y a dix jours encore de grand Deüil, & une année ou deux enſuite, où le Deüil eſt plus moderé.

Les Loix du grand Deüil ſont très auſtères ;

austères; car pendant ces dix jours, après s'être fait couper les cheveux, s'être barbouillé le visage de terre ou de charbon & s'être mis dans le plus affreux negligé, ils se tiennent au bout de leur Natte, la face contre terre ou tournée vers le fond de l'Estrade, ayant la tête enveloppée dans leur couverture, qui est le haillon le plus sale & le plus mal-propre qu'ils ayent. Ils ne regardent ni ne parlent à personne, si ce n'est par necessité & à voix basse. Ils se croyent dispensés de tout devoir de civilité & de bienséance à l'égard de ceux qui viennent faire des visites dans leur Cabane. Ils ne mangent rien que de froid. Ils n'aprochent point du feu, même en Hyver & ne sortent que la nuit pour leurs besoins.

Dans le petit Deüil, ils se contentent de sortir rarement, de ne point assister aux Assemblées publiques: de se dispenser de quelques devoirs de civilité ordinaire: de ne point s'orner & de ne pas même graisser leurs cheveux. Les Femmes *Iroquoises* devroient se couper les leurs précisément à la naissance des épaules; mais les Parens de l'Epoux

qui ſont les Maîtres de ſon Deüil & qui peuvent l'obliger à l'obſerver rigoureuſement ſelon les uſages: ces Parens, dis-je, conſiderant que c'eſt leur plus bel ornement; qu'il faudroit trop de tems pour que les cheveux revinſſent à leur premier état & que ces Femmes ne pourroient ſortir de leur Cabane pendant ces tems-là, les font prier de ſe les conſerver. Alors elles croyent faire aſſez d'en couper une petite partie & elles laiſſent pendre le reſte negligemment, ſans en prendre aucun ſoin.

L'Epoux & l'Epouſe ſont ceux qui ſe trouvent le plus étroitement obligés au Deüil. Lorsqu'ils ſe ſont tendrement aimés & qu'ils ont bien vécu enſemble, celui des deux qui ſurvit à celui qui a payé le tribut à la Nature, cherche dans ſon veuvage à obſerver ſon Deüil très rigoureuſement, & les Parens, qui ont lieu d'être contens, en ont du plaiſir. Alors le Deüil allant ſon train ſe modère peu à peu par de certaines diſpenſes, que ces Parens accordent par des préſens qui témoignent leur volonté.

Le Deüil étant expiré, on habille la Veuve en plein Conſeil, on lui treſſe ſes cheveux qu'elle étoit obligée de porter épars & elle eſt déclarée libre de ſe pourvoir ailleurs. Il ſeroit honteux à un Homme veuf & encore plus à une Femme veuve, de ſe remarier avant le tems préſcrit au Deüil & s'ils le faiſoient l'un ou l'autre, avant que les Parens du Mort leur en euſſent donné la permiſſion, ils s'expoſeroient à toutes ſortes d'outrages, qu'on ne manqueroit pas de leur faire.

Les Hommes ſont auſſi couper quelque peu de leurs cheveux & pendant cette opération, qui ne doit pas être douloureuſe, le Cérémonial veut que les uns & les autres témoignent par leurs paroles: „ Qu'ils en reſſentent „ une douleur auſſi vive, que ſi on cou„ poit le fil de leur vie ". Comme leur manière de s'habiller ne différe pas beaucop de celles des Femmes, ils s'enveloppent comme elles, pendant leur Deüil, pour cacher leur affliction.

Les lamentations muſicales ſe font aſſez reguliérement entendre trois fois

le jour par les Femmes, durant tout ce tems, à ſavoir au lever du Soleil, au midi & à ſon coucher. Elles les continuënt quelquefois pluſieurs années; mais non pas avec cette regularité. Chez quelques-unes des Nations *Iroquoiſes*, c'eſt une occupation ordinaire des Femmes, de faire, en marchant, chacune leur Partie, toutes les fois qu'elles vont aux Bois & aux Champs, ou qu'elles en reviennent: mais cela ne préjudicie en rien à leur bonne humeur; car après avoir fini, elles ſont auſſi gayes & auſſi prêtes à rire, que ſi elles n'avoient pas penſé à pleurer.

Parmi la plûpart des Nations Sauvages, les Corps morts ne ſont que comme en depôt dans la Sepulture où on les a mis en premier lieu. Au bout de quelques années on fait une Fête générale à laquelle toutes les Nations voiſines & alliées ſont invitées. Alors on raſſemble tous les Cadavres de ceux qui ſont morts d'une Fête à l'autre & on les brûle, ou on les enſevelit dans une Foſſe commune. Les *Iroquois* & les *Hurons* ne célébrent cette Fête que de dix ans en dix ans, ou toutes les

fois

ſois qu'ils changent de Village. Ils lui donnent le nom de Feſtin des Ames & elle leur paroît ſi importante, qu'ils s'y préparent d'une Fête à l'autre, afin de la rendre plus ſuperbe & de la célébrer avec plus de ſplendeur & de magnificence.

Dès que le terme approche, on tient Conſeils ſur Conſeils, ſoit en particulier dans les Villages, ſoit dans l'Aſſemblée générale de toute la Nation, pour déterminer le lieu où l'on doit faire la foſſe commune, & pour prendre les meſures neceſſaires, afin de la rendre plus ſolemnelle & plus éclatante par le concours nombreux des Peuples voiſins & alliés, qu'on doit attirer à ce Spectacle. Après être convenûs du tems & du lieu, chaque Village eſt alors en mouvement, tous ſe transportent au Cimetière, où des Sauvages, commis pour deterrer les Morts, les retirent hors de leur Sepulture en préſence des Parens, tandis que d'autres courent au loin, pour y aller chercher, ſans plaindre leur peine, les Cadavres de ceux qui ont été enſevelis

ſeparément, en quelque lieu du Pays que ce ſoit.

Je n'ai pas été témoin d'une paréille Fète: mais je m'imagine que ce doit être un Spectacle bien touchant de voir ces pauvres Peuples, que la tendre piété & l'affection pour leurs Parens défunts, engagent à ce triſte devoir: Car ils ramaſſent jusqu'aux moindres oſſemens, maniant ces Corps morts, ſecs ou recuits, ou nageant dans le pus ou enfin fourmillant de vers, qu'ils ont cependant ſoin d'ôter, pour transporter enſuite ſur leurs épaules ces Cadavres, pendant pluſieurs journées de chemin, ſans être rebutés de leur puanteur inſuportable & ſans faire paroître d'autre émotion que celle d'avoir perdu des Perſonnes qui leur étoient & leur ſont encore bien chères.

Ces Cadavres étant ainſi transportés dans le Village, on les expoſe en Public, & c'eſt alors qu'on doit entendre de beaux hûrlemens cadencés ou d'extraordinaires lamentations, durant lesquelles on decharne ces oſſemens, dont on jette dans le feu la peau, les chairs, avec les fourrures & les

les nattes dans lesquelles ils ont été ensevelis ; ensuite on les couvre de robes neuves : & peu de tems après, chacun emporte ses Morts dans sa Cabane où il leur fait Festin.

Deux ou trois jours avant le Départ pour la Fête, on transporte tous ces Cadavres, ou tous ces ossemens dans une Cabane de Conseil, où le Chef de la Cabane leur fait un Festin magnifique & les traite au nom du Capitaine défunt, dont il a relevé le nom. Il y chante la chanson de mort de ce Capitaine : ce qui fait voir que les chansons y sont héreditaires aussi bien que les noms, afin de montrer une plus grande conformité avec la Personne qu'on ressuscite. Tout étant disposé pour le voyage, on voit partir d'un seul Village, un nombre de deux ou trois cens hommes chargés de leurs Morts, pour les porter au Rendez-vous général.

Le *P. de Brébeuf*, qui a été témoin d'une pareille Fête, dit en avoir vû jusqu'à douze cens, qui occupoient cinq ou six cens toises de terrain, où ils restèrent en parade l'espace de deux heures. Cependant l'Assemblée ne passoit

ſoit pas le nombre de deux mille Perſonnes. Chaque Village, rangé ſous ſes Chefs, ſe met en ordre de proceſſion, obſervant de faire garder un certain rang de bienſéance aux Morts mémes, dans leur marche; de manière que celui qui porte le Corps d'un Chef, va à la tête & ainſi des autres, ſelon les différentes proportions de conſidération, d'âge & de ſexe.

La célébration de cette Fête ſe fait avec une ſolemnité ſurprenante. Les jeunes Gens d'un côté & les jeunes Femmes de l'autre s'exercent ſéparément du matin jusqu'au ſoir à différents jeux. Chaque exerçice a un prix deſtiné pour le victorieux. Enfin la Fête ſe termine par des Feſtins, des Lamentations, des Danſes & une grande profuſion de Préſens, que les Morts diſtribuënt aux Etrangers invités par les mains des Chefs ou de leurs Amis vivans. Les Chefs ſurtout & les plus conſidérables ſe diſtingent par ces ſortes de liberalités qui les épuiſent, à peu près de même que les Legs pieux parmi nous apauvriſſent ſouvent les Familles de ceux qui les ſont.

Le 18. *Juin* qui fut le lendemain des Funerailles de mon *Algonkine* & de ſon Mari, mes deux *Abenakis* quittèrent ce Village. Il étoit environ deux heures après midi quand ils en partirent, à deſſein de m'aller attendre au Rendez-vous qu'ils m'avoient aſſigné. Pour colorer leur Départ, ils prétextèrent d'être mécontens de ce qu'on ne leur avoit pas fait certains honneurs dûs aux Etrangers, qui aſſiſtent aux Obſéques des Défunts d'une Nation différente à la leur. Mon Beau-Père prétendu, à qui ils dirent Adieu, vouloit abſolument les accompagner & contraindre toute ſa Famille à le ſuivre: mais par bonheur pour moi que ſa Fille trouva le ſecret de le retenir. Peut-être auſſi que cette jeune Sauvageſſe, qui fut priſe pour dupe dans cette affaire, n'en ſeroit pas venüe à bout ſi elle n'eût été ſecondée du Chef, qui invita gracieuſement tous ſes Parens, à un Repas public qui devoit ſe donner, le ſoir même. Ils restèrent donc.

Le Feſtin étant fini vers les dix heu-

res

res du ſoir, les Conviés ſe retirèrent tous ſéparément dans leurs Cabanes, pour s'y coucher. Je me retirai auſſi, ſelon ma coutume, dans celle où dormoit ordinairement ma Sauvageſſe. Je ne la vis pas plutôt endormie, que ſans me ſoucier de m'embaraſſer de mes Pelleteries que je lui avois données en garde, je pris ſimplement mon fuſil, & me gliſſant avec toute la dexterité poſſible à travers des Dormeurs, je gagnai heureuſement l'entrée de cette Cabane & allai trouver le Chef, qui m'attendoit à la porte de la ſienne. Ce jeune Homme me conduiſit ſur le champ au Rendez-vous de mes *Abenaquis*. Nous ne les y trouvâmes point. Autant ſurpris qu'on peut l'être, nous les y attendimes néanmoins bien près d'une heure, que l'impatience nous prenant, ou deſeſperant de ne les plus revoir, nous retournâmes ſur nos pas.

Quand nous fumes proche du Village, nous nous arrêtâmes à une très petite Cabane délabrée que les Enfans avoient batie eux-memes dans ces environs, pour leur ſervir de joüet. Là, ce Chef, qui ne manquoit pas d'eſprit,

me dit, que, puiſque j'avois tant fait de ſortir clandeſtinement de ma Cabane je ne devois plus y rentrer. Pour cet effet, il me conſeilla de me tenir caché dans cette petite Loge, en m'aſſûrant qu'il ne manqueroit pas de m'y aporter à manger le lendemain & de m'y annoncer ce qui ſe paſſeroit dans ſon Village à mon ſujet. Il m'ajouta qu'il n'étoit pas aparent qu'aucune perſonne vînt me chercher dans cet endroit mépriſable, & que ſi mes Sauvages, inquiets de mon évaſion s'aviſoient de courir à ma recherche ou de s'en retourner chez eux, il ne manqueroit pas de me faire évader d'un autre côté, par le moyen de quelqu'un de ſes *Neveux*. Ce jeune Chef comptoit tant ſur la probité de *Henri* & de ſon Camarade, qu'il ne pouvoit s'imaginer pour quelle raiſon ils nous avoient manqué de parole. Il conjectura d'abord qu'il leur étoit arrivé ſans doute quelque accident fâcheux & ne deſeſperoit point les revoir. C'eſt ce qu'il me témoigna en me quittant.

Ce jeune Capitaine ne ſe trouva point trompé dans toutes ſes conjectures. Dès le

le lendemain matin *Henri* & *Antoine* (c'étoit le nom de ſes Camarades) reparurent au Village. On leur avoit volé leur Canot, dont ils s'étoient écartés, après l'avoir poſé à notre Rendez-vous. Ces deux Sauvages avoient couru çà & là, toute la nuit, pour tâcher de découvrir leurs Voleurs; mais ils ne purent en ſavoir des nouvelles que le ſurlendemain, par la rencontre qu'ils en firent à un Village des *Goyogouens*. Ceux qui leur avoient pris étoient les deux *Algonkins*, complices de mon enlevement. Ces deux Coquins étoient encore à roder aux environs des *Tſonnontouans*, & étant en peine de ſe ſauver bien loin, faute de Canot, ils profitèrent de l'abſence de mes *Abenakis* pour leur voler le leur.

Mon Beau-Père prétendu étoit déja abſent du Village d'où je voulois m'évader quand *Henri* & *Antoine* y arrivèrent. Ce Père de Famille, qui commençoit à ſe ſoucier fort peu de ma perſonne, avoit voulu forcer ma Maîtreſſe à le ſuivre & lui avoit juré de la tuer plûtôt que de conſentir qu'el-

le

le épousât un autre Amant que *Henri.* Cette jeune Fille fut très vivement affligée de cette cruelle sentence: & ne pouvant se resoudre à partir si promptement pour retourner chez elle, avant de savoir du moins ce que j'étois devenu, elle prit le parti de se cacher de son Père. Pour cet effet elle s'avisa de prendre pour retraite la même Cabane où j'étois. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle me vit! ou plutôt: quelle ne fut pas la mienne, quand je la vis paroître & me dire tout d'abord: *Reste, reste, tu es bien-là; ne te mêts en peine de rien!* Ensuite elle s'assit à côté de moi & les larmes aux yeux elle m'expliqua les raisons qui l'engageoient à me parler de la sorte. Je lui racontai aussi celles qui m'avoient attiré dans cette Cabane; à savoir, que l'odeur forte qui regnoit dans celle où elle dormoit, m'avoit causé un si grand mal de tête, que je m'étois vû contraint d'en sortir sans l'éveiller, pour venir respirer l'air dans celle-ci. J'étois encore à lui parler à ce sujet, quand voici arriver le Chef.

Ce jeune homme aussi surpris que moi,

de me voir avec ma Maîtreſſe, en demeura tout interdit, & après avoir un peu heſité ſur ce qu'il devoit dire, il addreſſa la parole à ma belle Compagne, à qui il dit premièrement; qu'il n'étoit pas trop beau à elle de me donner des Rendez-vous ſecrets, ſans être mariée avec moi, ou ſans la participation de ſes Parens. Enſuite il lui conſeilla de retourner à ſa Cabane où elle ne trouveroit que ſa Mère & ſon Frère le plus jeune, vû que l'aîné étoit déja ſorti du Village avec ſon Père pour l'aller chercher par tout. Cette jeune Fille ne lui repondit que par des larmes qu'elle verſoit en abondance. Ce que voyant ce Chef, il lui fit pluſieurs ſages remontrances auxquelles voyant qu'elle ne repondoit pas mieux, il lui tourna le dos en me diſant de le ſuivre.

Dès que nous fumes un peu à l'écart cet officieux jeune homme m'annonça le malheur & le retour de *Henri* avec ſon Camarade, & il me dit que nos meſures n'étoient pas tout à fait rompuës ſi je voulois profiter de la conjoncture préſente: que, puiſque ma Sauvageſſe n'oſoit pas retourner au Village

lage, il me conſeilloit très fort de l'exhorter à demeurer cachée avec moi dans cette Cabane juſques au ſoir. Il me promit qu'il donneroit alors un autre Canot à *Henri*, pour me conduire juſqu'à *Naranzouac*, où cette jeune Fille ne manqueroit point de vouloir m'accompagner ſi je lui promettois toujours de l'y épouſer. Enſuite il m'ajouta que *Henri* ſeroit indubitablement ravi de joye d'avoir la compagnie de ſa Maîtreſſe, dont il lui ſeroit facile de me debaraſſer lorſque je ſerois proche des *Anglois*. En un mot il me détermina à ſuivre ſon Conſeil & me quitta. Je rentrai auſſi-tôt dans ma petite Loge, où je n'eus pas de peine à conſoler mon Affligée, en lui annonçant les bons offices que le Chef étoit prêt à nous rendre. Cependant elle n'en fut pleinement perſuadée que lorſqu'elle le vit revenir nous aporter à manger.

Cette jeune Fille ignoroit encore qui nous devions avoir pour Conducteurs. C'eſt pourquoi ſon étonnement fut extrème quand ſur les dix-heures du ſoir, elle vit paroître ſa Mère avec ſon A-

mant' *Antoine* & ſon jeune Frère : car le Chef, qui étoit auſſi préſent, avoit mis ce dernier de la partie, du conſentement de la Mère, afin que les choſes ſe paſſaſſent avec plus de bienſéance. Cette jeune Amante ſe figurant à ce coup, qu'on la vouloit tromper, ne pouvoit plus ſe reſoudre à partir : mais ſa Mère, auſſi dupe qu'elle dans cette entrepriſe, lui donna quelques baiſés & la fit reſoudre à ſe laiſſer conduire. Pour moi j'embraſſai ce digne Chef, que je remerciai de tout mon cœur pour toutes ſes bontés : & c'eſt ainſi que je quittai ce Village, où je laiſſai pour plus de cent écus de Pelleteries qui m'apartenoient. Ma-Belle-Mère prétenduë ne voulut pas me les laiſſer emporter, ſous pretexte qu'elles ne ſerviroient qu'à m'embaraſſer & qu'elle me les rendroit à mon retour. Je n'inſiſtai point ſur ſon refus, aimant mieux les perdre que de lui rien donner à ſoupçonner de mon évaſion. Cependant elles m'auroient été fort utiles chez les *Anglois*, d'autant que je n'étois pas trop chargé d'argent.

CHAPITRE XXXVIII.

L'Auteur abusé par sa Maîtresse, se trouve malheureusement écarté de ses Conducteurs: Rencontre qu'il fait de deux Contrebandiers Canadiens. *Description du fameux* Saut *de* Niagara; *où peu s'en faut que l'Auteur ne soit reconnu par deux Soldats* François.

HEnri n'avoit pas dessein de me mener à *Naranzouac*: son intention étoit de me conduire par un chemin bien plus court jusqu'à *Orange*, Ville capitale de la *Nouvelle Yorck*. Lors que nous fumes à environ trois lieuës des *Tsonnontouans*, nous nous arrêtames pour dormir un peu. Le lendemain de notre départ mes trois Sauvages ayant aperçû, vers la pointe du jour, deux Ours qui rodoient autour de nous, ils se levèrent pour courir à leur poursuite. Pendant leur absence, ma Maîtresse qui s'étoit apercuë que nous ne tenions pas la veritable route pour aller à *Naran-*

zouac, m'exhorta instamment de me defier de *Henri* & d'*Antoine*, que je nommerai dorèsnavant le *Sauteur*, tant par ce qu'il sautoit mieux que ses Camarades, que pour le differencier de mon *Huron*, qui portoit le même nom que lui. C'est une chose tout à fait particulière, que tous les Sauvages sont présentement si entêtés de porter leur nom de Batême, qu'il est presque impossible de savoir leur autre nom. Pour moi, quand je le leur demandois ils me rioient au nez, ou bien ils me repondoient en *Normand*: *Qu'en as-tu besoin? Qu'en veux-tu faire? Celui-là n'est-il pas aussi bon, que celui de* Claude, *que tu portes?* &c.

Ma jeune Abenaquise, surprise de voir que je ne faisois pas grand cas de ses exhortations, m'en témoigna son dépit. Elle me quitta toute en colère & s'éloigna si bien de moi, que je ne la vis plus reparoître qu'au bout d'un quart-d'heure. Ce fut alors qu'elle me dit en m'abordant, que nos Conducteurs vouloient chasser un peu loin & qu'ils venoient de lui indiquer un Rendez-vous, où nous devions les aller attendre. En même tems elle se mit

dans notre Canot & m'ordonna de la ſuivre.

Quoiqu'un mouvement interne me dictoit que ce départ étoit un traît de ſa malice pour me faire quitter *Henri*, cependant, le ton naïf dont elle me parla, fit que je m'embarquai avec elle, ſans lui rien repliquer. Nous canotâmes tous deux ſi vigoureuſement que nous fumes en très peu de tems fort éloignés de ce lieu. Cette jeune Fille avoit deſſein de me conduire à ſon Village; mais comme elle n'en ſavoit pas bien le chemin, elle ſe trompa par le changement de diverſes Rivières, qui ſe déchargoient ſi frequemment les unes dans les autres, que nous ne ſavions ſouvent laquelle prendre. Enfin, étant arrivés à un endroit un peu trop rapide, il s'agiſſoit d'y faire un Portage.

Tous deux fort embarraſſés, je voulus l'engager à retourner d'où nous venions: mais envain. Elle ne voulut jamais y conſentir. Notre Canot, quoique leger, étant un peu trop peſant pour elle & pour moi, nous l'expoſâmes à ſecher au Soleil afin de le rendre plus leger. Durant ce tems, cette jeu-

ne Malicieuſe me fit une déclaration de tous ſes extravagans projets. Je laiſſe à penſer quel fut mon trouble & mon deſeſpoir! Néanmoins je ne lui en témoignai rien: & reſolus de riſquer l'Avanture, je lui aidai à tranſporter ſon Canot lorſqu'il fut ſec. Par bonheur que notre Portage fut fort petit. Nous en eûmes pluſieurs à faire de la ſorte, pendant trois jours que nous voyageames enſemble, ſans rencontrer perſonne.

Le 23. *Juin*, qui fut le quatrième jour de mon évaſion avec cette jeune Fille, nous rencontrâmes un *Huron* avec ſa Femme, à qui ma Maîtreſſe fit accroire que j'étois ſon Mari; que nous demeurions auprès de *Montréal*, dans une Habitation Françoiſe, aſſez proche du Village où elle étoit née, & que notre deſſein étoit d'y retourner, d'autant que nous n'avions pas trouvé dans ces Forêts un Ami que nous y cherchions. Pour mieux colorer ſon menſonge elle leur demanda s'ils n'avoient pas rencontré un Officier *François*, habillé de telle & telle façon; ſur quoi ceux-ci lui ayant repliqué que non,

nous

nous pourſuivimes notre route.

Peu de tems après que nous les eûmes quittés nous commençames à entendre un bruit épouvantable & il nous fut impoſſible de canoter davantage, par raport à la rapidité des Courans de la Riviére ſur laquelle nous étions, deſorte que nous fimes une pauſe pour y tirer ſur des Tourterelles. Ces Animaux voloient toujours en ſi grande quantité dans ces Forêts, que je n'en tuois que lorſque nous ne trouvions pas d'autre gibier. A peine eus-je tiré un coup de fuſil, que je vis venir à moi deux Habitans de la Colonie Françoiſe. Ils étoient déja ſi proche de moi qu'il ne m'étoit pas poſſible de les éviter à moins que de m'abandonner au Rapide. Je rechargeai au plus vîte mon fuſil, & determiné à tout ce qui en pourroit arriver, je les attendis de pied ferme. Ces *Canadiens* étoient deux jeunes Gens Coureurs de Bois, qui revenoient de de faire la Contrebande chez les *Anglois* & qui retournoient dans la *Nouvelle France*, à deſſein d'en faire autant. Comme ils m'avoient aperçû les premiers, ils avoient profité du tems que

je tirois mon Canot hors de l'eau, pour cacher leurs Marchandiſes, avant que de m'aborder.

Ces deux Contrebandiers m'avoient pris de loin pour un Sauvage; mais à mon approche ils furent fort ſurpris & très intimidés de m'entendre leur crier effrontément: *Arrête là.* Tous deux me repondirent auſſi-tôt ſur le même ton: *Amis, qui que tu ſois, amis.* Ils vouloient me ſignifier, que quand bien même je ſerois un Deſerteur, je n'avois rien à craindre avec eux; & effectivement ils étoient tous deux de ces Gens que l'on peut appeller communément de *Bons Enfans.* Nous eûmes bien-tôt fait connoiſſance. L'un des deux, qui étoit le Fils d'un Artiſan de *Quebec*, & qu'il ne m'eſt pas neceſſaire de nommer, m'avoit vû dans cette Ville, du tems que j'y exerçois mon Emploi. Il me ſalua d'abord par mon nom: Puis ſe donnant à connoître à moi par quelques petits Services que j'avois rendus à ſon Père, il me témoigna par ſes careſſes & les bons offices qu'il me rendit par la ſuite, que les Bienfaits ne ſont ſouvent pas perdus.

Ce jeune homme m'annonça le bruit qui s'étoit repandu dans la Colonie à l'égard de mon évafion, les conjectures que l'on en avoit tirées, & en un mot, tout ce qui s'étoit dit & paffé à mon fujet. Après cela il courut vers fes Paquets, d'où il m'aporta un petit Baril de Guildive * dont il me fit boire & nous nous regalâmes de Tourterelles. Durant ce Repas je leur racontai plufieurs de mes Avantures, dont j'exceptai néanmoins toutes les particularités qui auroient pu deplaire à ma Maîtreffe qui m'écoutoit: mais ces jeunes Gens, qui avoient de l'efprit, m'entendirent à demi-mot & me firent comprendre par une replique ambiguë, qu'ils me delivreroient bientôt de fes mains, fi j'en étois embarraffé.

Cette jeune Fille s'étoit tellement égarée de fon chemin, que nous n'étions qu'à trois lieuës du fameux *Saut de Niagara*, qui eft tout oppofé à la route qu'elle devoit prendre. C'étoit de là que

* Guildive, Eau-de-vie très forte qu'on tire des Canes de Sucre dans *l'Amerique Meridionale*. Cette liqueur eft commune en *Canada*.

que partoit le bruit épouvantable que nous commencions à entendre. J'avois ouï dire de si grandes merveilles de cette Chute d'eau, que la Guildive commençant à me monter à la tête, la curiosité me prit de l'aller voir. C'est pourquoi, meprisant alors tout danger auquel j'allois m'exposer d'être reconnu par quelqu'un de la Garnison Françoise, je demandai à mes deux *Canadiens*, s'ils vouloient m'y accompagner. Ma demande fut d'abord agréée. Ma Maîtresse me mattacha bien le visage & je changeai d'habits avec elle, tandis que ces deux jeunes Gens cachèrent de mieux en mieux leurs Marchandises dans des creux d'arbres. Après cela nous allâmes tous quatre à ce prodigieux Saut, que l'on a bien raison de vanter. Nous passâmes hardiment par devant la Baye du Fort de *Conti*, autrement dit de *Denonville* ou de *Niagara*, bâti près de ce Saut pour en assurer le passage contre les entreprises des *Iroquois*. Plus nous approchions de cette Chute d'eau, plus nous en étions étourdis. Enfin nous arrivâmes au pied de sa décharge environ sur les quatre heures après midi.

Nous y trouvâmes deux Soldats *François*, qui venoient d'y pêcher du Poisson. L'un d'eux après avoir demandé du tabac à mes Conducteurs, qui n'en avoit point, vint me crier fortement aux oreilles de lui en donner. Je ne pus l'entendre que par signe tant le bruit de ce Saut épouvantable m'étourdissoit. Ma Sauvagesse qui en avoit dans une des poches de ma veste, leur en donna & ils se trouvèrent contens.

La Chute surprenante de ce Saut est, me dirent mes *Canadiens*, de plus de six-cens pieds perpendiculaires : Sa Façade a cent vingt toises de large. Elle est composée de deux grandes Nappes d'eau & de deux Cascades, avec un Rocher ou Ile en talus au milieu. Les eaux qui tombent de cette grande hauteur, écument & bouillonnent de la manière du monde la plus terrible. Elles font un bruit si épouvantable, qu'il est impossible de s'entendre parler quand on en est bien proche. Lorsque le vent souffle au Sud on entend ce bruissement effroyable à plus de dix-huit lieues loin.

Du pied de cet affreux Saut se forme la Rivière de *Niagara*, qui n'a qu'un quart

quart de lieuë de largeur: mais elle est extrèmement profonde. Cette Rivière coule avec une impetuosité extraordinaire durant deux lieuës, jusqu'à un gros Rocher, après lequel elle se ralentit & devient peu à peu navigable.

Depuis ce grand Saut jusqu'à ce Rocher les deux bords de cette Rivière sont d'une hauteur si prodigieuse qu'on fremit en regardant fixement la rapidité avec laquelle les éaux s'écoulent en-bas. Cependant le chemin des deux lieuës de portage, qu'on est contraint d'y faire, est très beau. Il y a fort peu d'arbres; ce sont presque toutes Prairies dans lesquelles on trouve d'espace en espace des Chênes & des Sapins.

Sans ce grand Saut de *Niagara*, qui n'est éloigné du Fort de *Frontenac*, que d'environ 80. lieuës, il est certain qu'on pourroit aller avec de grandes Barques & même des Navires, près de cinq cens lieuës jusqu'au bout du Lac des *Illinois*, en traversant ce lui d'*Erié* & celui des *Hurons*, qui sont deux petites Mers d'eau douce, d'où se forme la terrible Chute dont je parle ici. La Rivière qui se dégorge de ces Lacs, au-dessus de cet incom-

comparable Saut, eſt ſi rapide, quoique profonde, que les Bêtes fauves qui ſe hazardent de la traverſer, ſont entraînées avec violence, & précipitées dans ſes abîmes. Au reſte on pêche dans cet endroit une quantité prodigieuſe de Poiſſons blancs, d'Eturgeons & de pluſieurs autres eſpeces, qui ſeroient capables de fournir de proviſion à une des plus grandes Villes de l'*Europe*.

Tandis que cette Chute d'eau raviſſoit mon attention, mon viſage faiſoit toute celle des deux Soldats qui nous accompagnoient. Ils s'aperçurent malgré mon coloris que j'avois de la barbe, deſorte que quand nous fumes un peu éloignés du tintamarre aquatique, ils demandèrent à mes *Canadiens*, le nom de ma Nation, vû qu'ils n'avoient jamais entendu dire qu'il y eût des Sauvages barbus. Ceux-ci leur repondirent fort ſpirituellement que j'étois un *Mickemac*; & que quelque *Européen* ayant trouvé ſans doute ma Mère jolie, lui avoit fait immanquablement un petit Sauvage avec de la Barbe.

Ces deux Militaires qui paroiſſoient auſſi groſſiers que les mechantes Souquenil-

quenilles dont ils étoient vêtus, se mirent à rire de cette reponse & repliquèrent, en jurant sur leur foi; que dans une pareille occasion ils en feroient bien autant, &c. Leur conversation dura un peu trop pour moi sur cet article, après quoi ils demandèrent à mes Conducteurs, des Nouvelles de *Quebec*, & s'informèrent entre autres, s'il étoit bien vrai que leur Camarade nommé l'*Eguille* se fût sauvé de prison: Ensuite ils dirent que le Commandant de leur Fort avoit reçû depuis quelques semaines une Lettre de *Montreal*, avec l'ordre d'arrêter un nommé LE BEAU, en cas qu'il passât par leur Garnison. L'un deux ajouta qu'il le connoissoit bien; qu'il avoit passé avec lui dans le Navire l'*Elephant* & qu'il voudroit de tout son cœur le tenir parcequ'on avoit promis recompense à ceux qui l'attraperoient, &c. A ces mots je tressaillis de crainte. Je le reconnus pour être un Limosin qui avoit été effectivement Soldat de nouvelle levée dans le Navire dont il parloit. Vingt fois je changeai de couleur naturelle; mais l'artificielle dont j'étois mattaché empêcha, par bonheur pour

moi,

moi, qu'il ne s'en aperçût. Si ſon Camarade & lui n'euſſent point été auſſi ſtupides qu'ils étoient, ils auroient infailliblement remarqué que je n'étois point Sauvage; car j'avois les ſens ſi troublés, que je n'en obſervois plus la contenance.

A tous momens je frapois du pied & faiſois ſigne à mes *Canadiens* de gagner au Bois. Mais eux, au contraire, egayés par la Guildive qu'ils avoient buë, prenoient plaiſir à s'arrêter, autant pour ſe divertir de mon inquiétude, que de la ſtupidité de ces deux Butords. Ils les interrogeoient même, en leur diſant. Le Beau *eſt donc bien beau puiſqu'on veut l'acheter! Eſt-il Camus comme toi? A-t-il un manton de galoche comme ton Camarade. Pour moi je t'avouë que s'il eſt tel, je n'en donnerai pas un ſol. Bon*, dit le Soldat qui me connoiſſoit, *ne raillons point ici, il s'agit que beau ou laid, ſi tu le rencontres & l'amenes à notre Fort, tu en auras de l'argent. Fort bien* repartit le Canadien; *mais, comme je ne ſuis pas beaucoup intereſſé, dis moi un peu, toi qui le connois, combien me donnerois-tu, ſi, ſans*

aller plus loin, je te livrois la Moitié de ſa perſonne?

Ah! pour le coup, dit ce Limoſin, *on voit bien que tu pus la Guildive, autrement tu ne raiſonnerois pas de la ſorte! car ſi j'en avois la Moitié, que ferois-tu du reſte? Je le conduirois aux* Anglois, *repliqua cet imprudent: mais avant que je te quitte, crois moi accommode toi de ſa Moitié. Tiens je te la donne pour ta Pêche!* En même tems il lui montra ma Maîtreſſe & ajouta: *il eſt vrai qu'elle eſt un peu barbouillée: mais pour peu que tu la débarbouilles tu verras qu'elle vaut bien ton Poiſſon.*

A ces mots, le Camarade de ce Soldat, qui s'étoit couché par terre pour écouter à l'aiſe cette belle converſation, ſe leva & venant droit à moi il me cria: *Barbu! parle-tu François?* Je ne lui repondis qu'en lui préſentant d'un air brusque le bout de mon fuſil, feignant de lui en vouloir donner une bourrade. Alors ma Sauvageſſe, craignant qu'il n'arrivât quelque malheur, ſe mit entre lui & moi, deſorte que ce Butord la prenant au colet; & ma veſte, dont elle étoit vétuë, venant à ſe débouton-

ner

ner par la violence de ſes débats, il s'aperçut à ſa gorge, qu'elle n'étoit rien moins que ce qu'il en avoit penſé. Autant ſurpris qu'on le peut être, il s'écrie d'abord: *A moi* la Terreur (c'étoit le nom de Guerre du *Limoſin*) *à moi*, *te dis-je*, *il y a de la Diablerie ici*! Ma Sauvageſſe, par mon ſecours, fut bientôt delivrée de ſes mains.

Ce Soldat immobile & tout eſſoufflé appella encore une fois ſon Camarade en diſant: *A moi donc* la Terreur, *à toi la Femme*, *à moi l'Homme*: ſur quoi mes *Canadiens* lui crièrent, en riant comme des Fous: *Courage bon Guerrier, prend pour toi l'un & l'autre*, *les deux font la Paire*. Ce *Limoſin* qui rioit auſſi-bien que mes Conducteurs, de voir ſon Camarade irrité contre moi, lui cria à ſon tour; *Eſt-ce que tu ne ſais pas que les Femmes s'habillent comme les hommes parmi les Sauvages? Ne vois-tu pas*, *Bête que tu es*, *qu'on ſe moque de toi? Crois moi je connois bien* Le Beau; *il ne reſſemble ma foi pas à ce Barbu*! *Crois moi donc*, *viens ici & ne te frotte point contre ces Animaux*, *qui te donne-*

roient quelque mauvais coup & ce seroit pour toi.

Ces deux Soldats n'avoient point d'armes à feu, desorte que ce discours prudent, prononcé par *la Terreur*, fit que mon Adversaire se contenta de lancer quantité de juremens obscènes contre moi & de me jetter des pierres, en retournant à sa place. Mes *Canadiens*, poussant la raillerie un peu trop loin, je m'éloignai d'eux, autant pour éviter les pierres que l'on me jettoit, que pour ne plus écouter une conversation qui m'affligeoit extrèmement. Ces deux Militaires, qui se trouvoient alors un peu éloignés de leur Fort, n'étoient pas seuls dans ce Canton. Ils avoient encore cinq Camarades, avec un de leurs Sergens, qui devoient être en partie de Pêche, aux Environs du grand Saut, dont je viens de parler. Ils ne savoient pas eux mêmes précisément, de quel côté ils les joindroient, quand nous les rencontrâmes; desorte que pendant mon absence, ils demandérent à mes *Canadiens*, s'ils ne les avoient point vûs. Ceux-ci voyant qu'il y avoit du danger pour moi, si nous restions

plus

plus long-tems dans cette Contrée, vinrent au plutôt me joindre en aportant avec eux un grand Esturgeon, dont ces Soldats leur avoient fait présent Nous nous embarquâmes bien vîte dans notre Canot, que nous avions laissé au bord d'un petit Portage & nous nageames avec tant d'empressement, qu'en moins de deux heures nous fimes trois lieuës de chemin dans des bouillonnemens d'eau assez terribles, & nous nous trouvâmes enfin au lieu de notre première entrevuë.

Ces *Canadiens*, qui n'exerçoient d'autre Profession que celle de la Contrebande, savoient si bien canoter & piquer de fond dans les Rapides, qu'excepté la poursuite des Sauvages, soutenu pas de tels Conducteurs, je n'aurois pas eu beaucoup à craindre de la Garnison Françoise : & voilà pour quoi ces deux hardis Coureurs de Bois avoient badinés si fiérement les deux Soldats, auxquels, selon ce qu'ils m'ont dit depuis, ils avoient aussi eu intention de livrer ma Sauvagesse, pour m'en débarrasser. J'ajouterai au reste, que, soit que ces Contrebandiers

en ayent plus dit, que je n'en ai entendu, ou ſoit la ſotte conjecture des deux Soldats, il eſt certain que mon évaſion, par cette Contrée, fut découverte à *Quebec*, où l'on a raporté, que j'étois mort parmi les Sauvages & que l'on avoit vuë une Sauvageſſe vetuë de mes habits. C'eſt ainſi du moins que je l'ai appris d'un Marchand *Canadien* que j'ai trouvé à *Baſton.*

Quoique ces *Canadiens* euſſent fort à craindre auſſi bien que moi, ils vouloient cependant paſſer la nuit dans l'endroit où ils avoient caché leurs Paquets: mais mon inquiétude, qui ne me donnoit aucun moment de tranquillité fut cauſe que je les preſervai d'un malheur auquel les expoſoit leur temerité. Comme je me promenois un peu loin à l'écart, ſur le bord de l'eau, environ ſur les dix heures du ſoir, j'entendis aſſez proche de moi, la voix de quelques ſoldats qui ſe diſoient l'un à l'autre: *Doucement*... Je courus auſſi-tôt en avertir mes Contrebandiers, qui eurent encore le tems de plier bagage & de traverſer de l'autre côté du Rapide

pide, avant que ces Militaires fussent arrivés à nous.

Ces Soldats qui étoient dans le Bois quand je les entendis, portoient alors leur Canot, qui étant très large & trop pésant dans son transport, fut cause que nous les evitâmes facilement. Au reste je ne puis bien savoir s'ils en vouloient à nous; d'autant que nous n'avons pas été assez curieux de les attendre pour épier leur demarche & encore moins de leur demander ce qu'ils cherchoient. Nous nous retirâmes dans une petite Ile, où en mangeant notre Poisson à moitié cuit, nous passâmes le reste de la nuit, sans faire de feu.

CHAPITRE XXXIX.

Arrivée de l'Auteur dans un nouveau Village. De quelle façon les Sauvages donnent des Clystères. Comment l'Auteur perdit sa veste. Suërie des Iroquois. *Enthousiasme effroyable des* Jongleurs *& en quoi consiste leur Profession.*

LE 24 *Juin*, je partis dès le matin avec mes Contrebandiers pour aller à un Village des *Tsonnontouans*, situé beaucoup plus près de nous que celui où je m'étois arrêté ci-devant. Ces deux *Canadiens*, à qui je venois de faire secrettement part de mon embarras, avoient dessein de trafiquer quelques Marchandises d'*Angleterre* dans ce Village & de m'y délivrer des mains de ma Maîtresse en me mettant entre celles de quelques Sauvages de leur connoissance, qui pourroient me conduire aux *Anglois*. Cette jeune Fille à qui nous faisions accroire, que nous devions

vions nous rendre dans peu à *Montreal* étoit très satisfaite de notre Compagnie. D'un autre côté mes Conducteurs, la trouvant jolie, paroissoient fort contens de la sienne & n'ambitionnoient qu'à me voir bientôt separé d'elle, pour pouvoir jouir de bon gré ou de force, de certaines faveurs qu'elle leur avoit déja refusées.

Après avoir traversé un endroit fort marécageux & essuyé une grosse pluye sur le corps, j'arrivai enfin vers les onze heures du soir à un nouveau Village des *Tsonnontouans*. Mes *Canadiens*, en y entrant crièrent *Kohé* ! *Kohé* ! comme des fous, & firent un tapage si épouvantable, en chantant, qu'ils éveillèrent tous les Sauvages qui y dormoient. Ces pauvres Gens, bien loin d'être fâchés qu'on troublât leur sommeil, parurent si contens de notre arrivée, que dans l'instant nous les vimes tous sortir de leurs Cabanes, venir nous presenter la main & s'asseoir au milieu de la Place publique, pour y écouter chanter mes Conducteurs. Ces deux Contrebandiers, qui étoient au fait du Cerémonial sauvage, se mirent aussi à dan-

ſer & m'engagèrent à être de la Partie, pour donner plus de luſtre à leurs Danſes, dans lesquelles je ne comprenois rien.

Ces *Iroquois* étoient ſi ravis d'admiration de nous voir & de nous entendre, qu'ils nous en temoignèrent leur joye en ſe chatoüillant de leurs mains la poitrine & accompagnant nos chants & nos Danſes de leurs applaudiſſemens ordinaires. Notre tapage muſical étant fini, on fit un grand feu au milieu de cette Place, tant pour en écarter les Maringouins, qui commençoient à nous incommoder, que pour faire ſecher nos habits mouillés: & tandis que trois bonnes Femmes s'amuſèrent à nous décroter, d'autres allèrent querir quelques Paquets, que mes *Canadiens* avoient laiſſés à près d'un quart de lieuë loin du Village. Pour moi, étant un peu refait de ma laſſitude, j'allai ſans façon me repoſer dans la première Cabane où je trouvai place & n'eus pas de peine à m'endormir.

Environ ſur les ſix heures du matin, j'y vis à mon reveil une choſe aſſez ſingulière. Au bout de la même Natte où

j'étois

j'étois couché, il y avoit un pauvre Sauvage malade, qui appuyé ſur ſes genoux & ſes mains, s'aprêtoit à recevoir un Clyſtère. Le Sauvage qui devoit lui ſervir d'Apotiquaire, tenoit en main pour Serringue, une Veſſie dans laquelle étoit le remede preparé pour le Malade. Cette Veſſie avoit une petite Cannule de bois. J'eus un plaiſir extrème à voir ce Cliſteriſeur, qui poſté à genoux, entre les deux jambes du Malade, eut des peines incroyables pour lui donner ce remede: car ce dernier, dont la poſture n'étoit pas moins ridicule, remuoit tellement les feſſes, que cet Apotiquaire mal armé, n'en ſeroit jamais venu à bout, ſans le ſecours d'une Femme qui l'aida dans ce miniſtère.

Tandis que cette Sauvageſſe tenoit ferme la Cannule au bon endroit, & à meſure que ce Valet de la Pharmacie barbare, compreſſoit ſa Veſſie, le Malade levoit de plus en plus les feſſes, en criant toujours: *Al*, *al*, *al*, & faiſant des grimaces épouvantables. Enfin à peine avoit-il reçû la moitié du remede, qu'ayant le derrière fort élevé, les forces lui manquérent ſans doute, & il

il tomba tout à plat ſur le ventre. Alors le Cliſteriſeur extrèmement irrité de voir ſon bon office ſi mal reçû, ſe leva bruſquement ; puis déchargeant ſa colère ſur ce Demi-cliſteriſé, il lui donna quantité de coups de ſa flaſque Serringue, tant ſur le corps que ſur les feſſes, après quoi il diſparut en murmurant. Heureuſement pour ce pauvre Maltraité que les armes de ce Serringueur Sauvage, n'étoient pas ſi formidables que celle de nos Apotiquaires ; car en pareil cas, ce Brutal lui auroit peutêtre déchargé impunément quelque coup mortifère, qui l'eut envoyé bien vîte *ad Patres.*

Cet Officier de la Pharmacie ſauvage, étant ſorti hors de cette Cabane, j'en ſortis auſſi pour aller trouver ma Maîtreſſe & mes *Canadiens.* Ils avoient paſſé la nuit enſemble au milieu de la place publique, où il s'étoient diverti à fumer la pipe avec les Sauvages & à danſer avec eux au ſon du Tambourin. Quand je les vis, ils cherchoient un endroit pour ſe repoſer; deſorte que tandis qu'ils dormirent, je veillai à mon tour, en me promenant çà & là par tout le Vil-

lage. Durant leur ſommeil je commençois à m'impatienter extrèmement de ne rencontrer perſonne avec qui je puſſe parler François, quand je me trouvai plus que ſatisfait par un jeune Sauvage, qui vint me dire en m'abordant: *Bon jour Frère! Que je ſuis heureux de te voir ici! Tout à l'heure, en dormant, je ſongeois à toi & rêvois que j'étois vêtu de ta veſte.*

Quoique ce rêve me parut être une friponnerie premeditée, je connoiſſois déja ſi bien la manière d'agir de ces Peuples, que je ne balançai point à me devêtir de ma veſte pour lui en faire préſent. Je le lui fis même de bonne grace, en le remerciant de la bonté qu'il avoit de ſonger à moi pendant ſon ſommeil. Après cela je voulus l'arrêter auprès de moi pour converſer avec lui; mais il ne me fut pas poſſible de le retenir: car à peine l'eus-je aidé à endoſſer cette veſte qu'il ſe mit à courir à ſa Cabane. Je l'y ſuivis néanmoins à deſſein d'avoir bientôt ma revanche, en cas que j'y aperçuſſe quelques Pelleteries de valeur, qui lui apartinſſent: mais envain, je n'y vis que des guenilles. Par bonheur pour moi qu'il faiſoit chaud

&

& que je pouvois bien rester en chemise.

Environ sur les dix heures on éveilla mes Contrebandiers pour les inviter avec moi à un Repas qu'on vouloit nous donner dans la Cabane du Chef. Il étoit absent: mais son Substitut ou son plus proche Parent devoit nous y traiter en son nom. Ces *Canadiens* furent un peu surpris de me voir ainsi dépouillé & ne purent s'empêcher d'en rire, d'abord que je leur en eus raconté les raisons. Néanmoins ils loüèrent mon action & me promirent de me chercher au plutôt les moyens de m'en dédommager. Pour cet effet, après notre Repas ils demandèrent à mon Rêveur s'il n'avoit pas quelques Pelleteries à trafiquer avec eux pour des Merceries. Ce Sauvage leur aporta sur le champ toutes ses plus belles peaux, dont mes Marchands lui offrirent si peu, qu'ils ne couclurent ensemble aucun marché. Tout ce-ci n'étoit qu'une feinte pour que mes *Canadiens*, qui se connoissoient mieux que moi en Pelleteries pussent m'indiquer celles aux quelles je devois rêver. Le reste de la journée, il

ne

ne se passa rien d'extraordinaire.

Le lendemain 25. *Juin*, je courus dès le matin à la cabane de mon Rêveur au quel, à dessein de me divertir, je dis d'abord: que je venois de rêver, que ma veste s'étoit métamorphosée en deux peaux de Castors & deux autres de Martres, qui toutes devoient être dans un Paquet que je lui montrai. Ce Sauvage, un peu étonné, me repondit aussitôt; que mon Rêve n'étoit pas bon, vû que l'accomplissement en étoit faux: *Ta veste*, me disoit-il, *n'a point changé de couleur, ni de façon depuis que je la porte & mes peaux sont toujours mes peaux.* „ Il est vrai, lui repon-„dis-je; mais tu verras quand tu me „les auras données, qu'elles changeront „bien de forme. *Comment cela?* repliqua-t-il. Par le moyen d'une veste, lui re-„partis-je, que j'ai resolu de m'en faire „avec ces rubans. „ En même-tems je tirai hors de ma poche quelques rubans, de diverses couleurs, que mes *Canadiens* m'avoient donnés. *Si tu as rêvé ainsi*, reprit ce Sauvage, *il faut donc que tu les ayes.* Puis sans hésiter davantage, il delia le paquet en

en queſtion & me donna ces quatre Peaux dont la moindre valoit bien deux fois ma veſte. Comme j'avois le cœur touché de la manière généreuſe dont il me les preſenta, je les lui refuſai en ne lui demandant autre choſe que ſon amitié dont j'avois grand beſoin, d'autant qu'il étoit le ſeul de ce Village qui parloit François.

Un quart d'heure après mon refus, ce Sauvage craignant que je ne revâſſe peut-être à quelque choſe de plus conſidérable qui lui apartînt, vint me prier inſtamment d'accepter ces Pelleteries : mais je les refuſai encore, & le tirant à l'écart, je lui dis que s'il étoit véritablement dans l'intention de m'obliger, je le ſupliois de me conduire ou faire conduire clandeſtinement au Village des *Tſonnontouans*, dont *Pierre Hannouara* étoit Chef & lui en ayant expliqué mes raiſons, il me promit avec ardeur, de me rendre ce ſervice dès le moment même ſi je voulois. Mes *Canadiens*, qui étoient occupés à me chercher ſous main des Conducteurs n'en trouvant que de trop intereſſés, ce jeune homme pouvoit me devenir

d'une

d'une grande utilité: mais je n'en eus pas besoin ainsi qu'on le verra dans la suite.

Il n'étoit pas encore huit heures du matin quand j'entendis un grand cri, que firent quelques Gens à leur entrée dans ce Village. Ces nouveaux-arrivés y amenoient un Jongleur qui devoit servir de Medecin au Malade dont je viens de parler; & ce Jongleur étoit le même que j'avois eu ci-devant pour Adversaire. Ce mechant homme couroit encore à ma poursuite, quand ces jeunes Sauvages le rencontrèrent. Il devoit être fort surpris de me voir alors accompagné de ma Maîtresse & de mes *Canadiens*: Cependant, comme s'il fût déja à demi enthousiasmé du caractère qu'il alloit soûtenir, il feignit de ne me pas connoître. On le conduisit d'abord à la Cabane du Malade.

Cet horrible Medecin n'y fut pas plûtot entré, qu'il se jetta à corps perdu sur ce pauvre Clysterisé & après l'avoir fleuré depuis la tête jusques aux pieds, il se mit à hûrler comme un Loup-garou, en disant: „ Qu'il sentoit „ bien que le Malade avoit le Diable

„ au Corps ; mais qu'il l'en feroit
„ bientôt ſortir ".

A ces paroles toute la Cabane retentit de cris & de hûrlemens terribles, ſur tout de la part des Femmes, qui prièrent ce maudit Charlatan de chaſſer au plûtôt le Manitou ou Demon dont il diſoit que le Malade étoit poſſedé. Ce vrai Docteur en Diablerie ne s'en empreſſa pas plus vîte. Il demanda premièrement à manger ; & une Sauvageſſe lui ayant aporté un Plat de Poiſſon, il ſe mit à le devorer comme un goulu, après quoi il préſenta ſon reſte à la miſérable Victime de ſa Charlatanerie. Ce pauvre Mal-ſoigné n'avoit point d'apetit ; mais étant obligé de manger un peu par complaiſance, il rendit, dès la première bouchée, tout ce qu'il avoit dans le corps; ſur quoi ce ſorcier Medecin ſe prit à rire, & à crier de toutes ſes forces : que le Diable commençoit à quitter ſon Homme; & c'eſt ce qu'il demontra, en delayant du doigt le vomiſſement repandu, par lequel il pretendit expliquer la nature du Diable ou du Sort que l'on avoit jetté ſur le Malade.

Ce maître Sorcier ayant donné à connoître la nature du Malefice, il ne s'agissoit plus que d'en guérir le Malade & de prononcer contre l'Auteur du mal. Ce dernier trait sur tout ne lui étoit pas facile, parcequ'étant un Jongleur étranger à la Nation chez laquelle il se trouvoit, il ne connoissoit peut-être pas encore les Personnes de ce lieu, qui avoient la reputation de se mêler de Sortileges: car alors, en prononçant contre ces sortes de Personnes suspectes ou odieuses, dont il y a toujours bon nombre dans les Villages, il est certain qu'il auroit été cru & qu'il eût fait plaisir au Public, qui est assez sot pour croire qu'il a deviné ou assez sage pour en faire semblant.

Ce Jongleur devoit être donc fort embarassé à moinsqu'il ne se fût instruit, en chemin faisant, des soupçons de ses Conducteurs; ce que ne manquent pas de faire adroitement ceux de sa profession. Comme celui-ci passoit pour en être un des plus habiles, il est à présumer qu'il s'étoit sans doute fortifié aussi de cette préparation: mais ce n'étoit plus là où il en vouloit.

Ce Jongleur s'appelloit *Jean Maskikik*, du nom d'une Plante ou d'une Simple qui sert à la guérison des maladies. Ce ne fut aussi que dans ce Village, où j'appris par hazard le nom de ma Sauvagesse. Elle se nommoit CAPPATAGANIPI. Lorsque je l'appelai ainsi, elle se fâcha contre moi & je ne sai pour quelle raison elle me défendit de ne l'appeller jamais autrement que *Marie*.

Maskikik étant sorti de la Cabane de son Malade, on le conduisit dans une Suërie, qu'on venoit de lui destiner pour qu'il s'y préparât à l'exercice de toutes ses Forfanteries. La Suërie est le remede le plus universellement usité parmi les Sauvages. Ils se purgent par là des humeurs abondantes qui peuvent avoir alteré leur santé ou qui pourroient dans la suite leur causer des infirmités. Elle sert donc également pour les Malades & pour les Sains.

Ce lieu consiste en une petite Cabane bâtie en rotonde, de six à sept pieds de haut & où ils peuvent se ranger au nombre de sept ou huit Personnes. Cette Cabane est couverte de

Nat-

Nattes, de peaux, &c. pour la defendre de l'air extérieur. On y met à terre, au milieu, un certain nombre de cailloux qu'on a laiſſés long-tems dans le feu, & on ſuspend au-deſſus une Chaudière pleine d'eau fraîche qui ſert à arroſer un peu ces cailloux lorsqu'ils commencent à perdre de leur activité. Ceux qui ſuënt ſe jettent auſſi mutuellement de cette eau fraîche au viſage les uns des autres, pour s'empêcher de ſe trouver mal: car cette eau n'a pas plutôt touché à ces pierres, qu'elle s'éleve en une vapeur qui remplit la Cabane & en augmente beaucoup la chaleur.

Ceux qui doivent ſuër entrent nuds dans cette Cabane & y ayant pris place, ils commencent à s'agiter extraordinairement & à chanter chacun leurs chanſons. Comme elles ſont ſouvent toutes differentes pour l'air & pour les paroles, elles compoſent, comme l'on peut croire, la plus diſcordante muſique & le plus deſagréable Sabat qu'on puiſſe entendre. En un inſtant le corps de ces Muſiciens ruiſſelle de toutes parts; & quand leurs pôres ſont bien ouverts

& que la ſueur eſt la plus abondante, ils ſortent tous en chantant & courent ſe plonger dans la Rivière pendant l'Eté, & dans la neige, durant l'Hiver. Les Malades ſe contentent de ſe faire arroſer d'eau fraîche. Il ſemble que le contraſte du chaud extrême avec le froid devroit les ſaiſir & les faire mourir; & peut-être même qu'un honnête Homme en mourroit: cependant ils ont pour eux l'experience que cela leur fait du bien.

La Suërie dans laquelle entra *Maskikik* étoit ſemblable par ſa ſtructure à celle que je viens de décrire; avec cette différence néanmoins que celle-ci doit être entiérement fermée, au lieu que celle qui ſervit de Sanctuaire à ce Jongleur recevoit du jour par en haut, comme pour donner lieu au malin Eſprit d'y entrer. Ce méchant Homme avoit reſolu de venger ſur moi la mort de ſon Parent, dont j'étois néanmoins la cauſe innocente: c'eſt pourquoi avant que de s'enfermer dans cette Cabane, il s'adreſſa préciſement au Sauvage qui portoit ma veſte à qui il demanda le jour, l'heure & le moment que j'étois ar-

arrivé dans ce Village : celui-ci ne manqua point de lui déclarer bonnement tout ce qu'il en ſavoit, ſans oublier même les moindres circonſtances de mes demarches.

Alors ce Devin autant inſtruit qu'il pouvoit le ſouhaiter, ſe mit à chanter en marchant gravement au tour de la loge ou Cabane en queſtion. Il s'y enferma enfin, n'ayant avec lui qu'un Sac dans lequel, ſemblable à nos Joüeurs de gobelets, il portoit toujours les inſtrumens de ſon abominable Magie. C'eſt à dire, qu'il ne marchoit jamais ſans ſon *Oïaron* ou ſon *Manitou*, avec quelques autres bagatelles comme têtes ou pates de Souris, de Taupes, de Rats ou de Crapaux qu'on pouvoit regarder comme ſes Taliſmans où reſidoit toute ſa vertu. Son *Oïaron* n'étoit autre choſe qu'une Aigle deſſéché, au cou duquel pendoient les quatre pates d'un Lapin.

Maſkikik ſeul, renfermé dans cette Suërie, y demeura tranquille, bien près d'une heure, ſans qu'on l'y entendît remuer : mais ce tems écoulé, il ſe mit à frapper d'un petit tambourin au ſon

duquel il chanta à gorge deployée & fit un tapage si épouvantable, qu'en peu de tems tout le Village se trouva assemblé au tour de sa Cabane qui paroissoit toute ébranlée de ses agitations.

Ce tapage ayant duré environ un quart d'heure, *Maskikik* parut, mais effroyablement defiguré. Il étoit nud, avoit les poings fermés & les veines enflées comme un vrai possedé du Demon. Dans cet état, traversant la foule de ceux qui l'environnoient, il s'avança à grands pas vers la Place publique: toute sa demarche, en un mot, me donnoit à croire qu'il étoit enragé. Son visage barbouillé de jaune & de noir, aussi bien qu'une bonne partie de son corps sur le quel malgré la bigarrure des couleurs on apercevoit un Serpent figuré: Tout cela donc lui donnoit un air extrèmement hideux. Je ne pouvois m'imaginer comment il avoit pu s'accommoder de la sorte sans le secours d'aucune main étrangère.

Le bout de la queuë de ce Serpent figuré paroissoit empreinte à un des coins de la bouche de ce Forcené, tandis

tandis que la tête du même Reptile lui repondoit à un endroit que la pudeur m'empêche de nommer. Ce qui eſt de particulier, c'eſt que ce Serpent, que l'on remarquoit peint en blanc, ne l'étoit que pour mieux faire paroître ſes divers contours ſur le corps de ce Jongleur; car il ſe l'étoit réellement fait piquer dans la peau avec des éguilles, ſur les piquures desquelles on lui avoit enſuite appliqué de la poudre à canon, pour lui en imprimer les traces. Par ce trait l'on peut juger de la patience qu'il avoit eu pour ſouffrir une pareille opération ſur tout dans un endroit auſſi ſenſible. Il n'eſt pas cependant le ſeul qui ait commis cette extravagance: car j'ai vû à *Quebec* un *Canadien* qui avoit été aſſez fou pour s'en laiſſer faire autant.

Maſkikik étant arrivé au milieu de la Place publique, il s'y coucha proche d'un petit braſier, qui n'étoit pas encore bien éteint Là, il fit entendre aux Spectateurs une eſpèce de voix de tonnère qui lui ſortoit du creux de l'eſtomach. Toute l'Aſſemblée attentive à ce qu'il alloit dire formoit un grand

cercle à triple rang au tour de lui. Après que ce Scelerat eut proferé quelques paroles entrecoupées, qui ne ſignifioient preſque rien, il ſe mit à chanter ou plutôt à hûrler durant près d'une demie-heure. Tous ſes tons de voix alloient par ſecouſſes auxquelles les Aſſiſtans repondoient à leur manière ordinaire lorſqu'ils aident à chanter,

Ses hûrlemens ne finirent que lorsqu'il ſe ſentit perdre haleine. Il en parut tout eſſoufflé & ſe roulant alors ſur des charbons à demi-ardens, il entra dans un enthouſiaſme & dans des convulſions ſi bien faites, que celles que font faire les Partiſans de l'Abbé *Paris*, dans le Cimetière de *St. Medard*, n'en approcheront jamais. Car il s'élevoit en l'air par des ſauts & des bonds, qui ſurpaſſoient l'invention la plus raffinée & la plus ſubtile dans l'Art de la Diablerie ou de faire des Dupes: en un mot ils étoient autant capables de donner de la frayeur que de l'admiration.

Cette Danſe ſiniſtre ou à la *Janſeniſte* étant ceſſée, *Maſkikik* couché ſur le dos, ſembloit vouloir ſe repoſer: mais on lui vit auſſi-tôt ſon ventre enfler,

fler, ſa bouche écumer & ſa poitrine ſeule raiſonner. On eût dit alors qu'il avoit un Demon, qui l'agitoit dans le corps & qui lui parloit. Ses bras, ſes jambes ſe roidiſſant ſembloient auſſi s'allonger & le faire paroître beaucoup plus grand qu'il n'étoit. Ce-ci ſemblera ſans doute incroyable à Mrs. les *Janſeniſtes*: c'eſt cependant ce que j'oſe aſſûrer comme en ayant été témoin oculaire & que je ne raporte qu'après pluſieurs Voyageurs qui ont vû la même choſe à peu près. Quelques Sauvages voyant que ce Forcené étoit trop long-tems dans cette ſituation ſans proferer aucune parole, ils le transportèrent par pitié dans ſa Cabane, où ils le laiſſèrent repoſer jusqu'à la nuit.

Il n'eſt pas compréhenſible & il ne paroît pas même naturel, qu'un Homme puiſſe en ſi peu de tems ſe reduire volontairement dans un tel état. Pour moi je le regardai alors comme plus malade que le Malade même, qu'il vouloit guérir: mais il faut avoüer que j'étois bien dupe de ma ſotte credulité; car toutes les violentes & feintes grimaces qu'il faiſoit n'étoient que pour

pour mieux couvrir ſon jeu & le faire réuſſir dans le ſtratagême qu'il machinoit pour ma perte.

Tandis que ce malin Sorcier repoſoit dans ſa Cellule, il étoit accompagné de deux *Algonkins* de ſes Amis, avec leſquels il prenoit ſes meſures pour aſſouvir la rage qu'il couvoit contre moi: Tandis donc qu'il avoit l'eſprit ainſi agité, tout le Village étoit occupé à executer ſes premières Ordonnances; excepté néanmoins quelques bonnes Femmes,qui Dupes de ſa Forfanterie étoient toujours aux écoutes au tour de ſa Cabane, pour épier le moment favorable qu'il rendît des Oracles.

Ses premières Ordonnances engageoient le Village à faire Feſtin au Malade, deſorte que tous les Sauvages de ce lieu employèrent plus des deux tiers de la journée en Chants, en Danſes, en Feſtins & à faire un tapage épouvantable dans la Cabane de ce Moribond. J'en vis même, qui furent aſſez extravagans pour ſoûtenir ce pauvre Malheureux par deſſous le bras & l'obliger à marcher, pendant que d'autres lui pouſſoient des hûrlemens terribles

dans les oreilles, à dessein de chasser, ou du moins d'étourdir le Diable, dont on pretendoit qu'il étoit possedé. Tout ce-ci, selon moi, étoit plus capable de donner la mort à ce misérable Malade, que de lui procurer aucun soulagement: mais eut-il dû en crêver, il devoit passer par cet épreuve; car tel étoit l'Ordre du Medecin.

Je dois dire ici que ces sortes de Medecins chez les Sauvages, sont des Gens bien extraordinaires. Ces Peuples ne s'en servent que lorsqu'ils ne connoissent point la cause de la maladie dont un Malade est attaqué. Alors ces Sorciers Docteurs, auxquels ils s'adressent, n'épargnent rien pour faire valoir leur Profession. Leur Science s'étend sur tout. Ils expliquent les Songes, exposent es Desirs secrèts l'ame. Il predisent l'avenir, le succès d'une Guerre, d'un Voyage, les causes internes d'une maladie, ce qui peut faire le bonheur d'une Chasse ou d'une Pêche, les choses détournées par le larcin, les Sorts, les Maléfices: Enfin tout ce qui a raport à la Divination est absolument de leur ressort.

On

On a ſouvent vû des choſes ſurprenantes predites par eux & verifiées par l'évenement de leurs Prédictions : mais malheur au Malade qui tombe ſous leurs mains; car outre les Bacchanales dont ils l'étourdiſſent, ainſi que je le viens de démontrer par l'exemple ci-deſſus, le pauvre Affligé eſt à leur diſcrétion. Ils le ſoufflent, ils le ſucent & le preſſent avec une violence frénétique dans les parties du corps, où eſt ſa plus grande douleur; deſorte qu'ils ont plus l'air & l'action de Bourreaux que de Medecins. Quelquefois ils les font entrer dans la Suërie avec eux : d'autres fois ils les font danſer & joüer : ſouvent ils les promenent à pas lents au milieu des Braſiers des Cabanes, ſans que le feu les endommage en aucune manière. Enfin ils les fatiguent de telle ſorte, qu'ils ſont plus malades d'avoir été jonglés, que de leur maladie même. Les Sauvages les appellent *Agotſinnakens* c'eſt à dire *Voyans*.

CHAPITRE XL.

Stratagême de Maskikik, *pour faire périr l'Auteur. Fêtes des Sauvages en l'honneur de leurs Songes. Comment l'Auteur s'y trouva delivré du danger de perdre la vie. Arrivée de* Henri *dans ce Village des* Tſonnontouans.

TAndis que je paſſois mon tems à contempler cette extravagante guériſon, mes *Canadiens*, d'un autre côté, paſſoient le leur à ſe divertir à l'écart avec chacun une jolie Femme, dont les Maris peu jaloux, ſe divertiſſoient autrement, dans la Cabane du Malade. Je les cherchai par tout & les ayant enfin trouvés hors du Village, ils y firent à mon abord retourner leurs Femmes. Alors je converſai avec eux pendant plus d'une heure, tant pour leur communiquer mes ſoupçons bien fondés à l'égard du Jongleur, que pour pren-

prendre les mesures necessaires pour m'évader de ce Lieu dès le soir même.

Il étoit environ huit heures du soir, & nous retournions au Village, quand nous vimes venir à nous les deux Femmes qui avoient été cajolées par mes Contrebandiers. Ces Sauvagesses ayant aperçû leurs Cajoleurs, leur firent signe de loin de s'arrêter & les ayant abordés, une des deux leur dit en langue Algonkine, qu'ils entendoient: „ „ Qu'un de nous trois devoit être un „ Homme bien méchant, vû qu'il „ avoit jetté un Sort sur un pauvre „ Malade, qui ne lui avoit jamais fait „ de mal." C'est ce qu'elle prétendit prouver en raportant: que le Jongleur venoit de proferer à l'Assemblée: „ Que la maladie du Malade ne pro- „ venoit, que d'une pure defaillance „ de la nature, avant l'arrivée d'un „ Etranger dans ce Village: mais que „ cet Etranger, dont l'esprit étoit gâ- „ té, étant entré un tel jour & à „ une telle heure dans la Cabane de „ ce Malade, il lui avoit soufflé un „ Maléfice si subtil, qu'il étoit en dan- „ ger d'en mourir." Ensuite elle a-

jouta

„ jouta, que le Devin avoit declaré :
„ que cet Etranger étoit quelqu'un
„ de nous trois & que ce quelqu'un
„ avoit déja enſorcelé ailleurs un *Al-*
„ *gonkin*, juſqu"au point de lui faire
„ perdre l'eſprit pour l'obliger de noyer
„ ſa Femme, &c. " Enfin ces deux Sauvageſſes blamèrent toutes deux fortement cette action, en remontrant à mes *Canadiens* : „ qu'il n'étoit pas
„ beau à de jolis Gens d'exercer une
„ telle profeſſion: que tous les Sau-
„ vages en murmuroient & qu'elles
„ ne nous conſeilloient point de re-
„ tourner au Village à moins que
„ ce ne fût pour y guérir le Ma-
„ lade. "

Ces Diſcours m'ayant été interpretés, mes *Canadiens* qui ne vouloient pas perdre leurs Marchandiſes, conclurent que je devois reſter caché dans cet endroit tandis qu'ils iroient au Village, où, ſous pretexte de vouloir guerir le Malade, ils accommoderoient mes affaires, ou bien ils en ſauveroient leurs petits ballots. Ces jeunes Gens étoient aimés dans ce Village; mais l'accuſation noire de *Maſkikik* contre moi, com-

mençoit à les y rendre odieux & ils y auroient peut-être été aſſaſſinés en entrant ſans la conduite de ma Sauvageſſe.

Cette jeune Fille, qui s'étoit amuſée à danſer dans le tems que je ſortis de ce Lieu, ne m'en ayant point vû diſparoître, s'imagina ſans doute qu'il n'y avoit qu'un inſtant que je m'en venois d'évader à cauſe de *Maſkikik*. C'eſt pourquoi, irritée contre ce Jongleur, elle pouſſa de cris ſi terribles, qu'elle aſſembla bien vîte tout le Village autour d'elle. Alors, faiſant une harangue à mon occaſion, elle repréſenta vivement à tous les Aſſiſtans que *Maſkikik* n'étoit qu'un Scelerat & un Impoſteur qui me vouloit du mal depuis long-tems, & que je n'étois pas un donneur de Malefices. C'eſt ce qu'elle prouva par la conduite que j'avois tenue auprès de ſa Perſonne, depuis qu'elle me connoiſſoit. Enſuite elle expoſa, que l'*Algonkin* en queſtion n'avoit été juſticié par les *Tſonnontouans*, qu'après avoir été bien atteint & convaincu d'un crime dont *Maſkikik* étoit lui-même

même coupable. Chacun applaudit à ses raisons.

Cette jeune *Abenaquise* finissoit à peine de parler, lorsque mes *Canadiens* parurent à cette Assemblée. Ils furent fort surpris de voir l'amitié qu'on leur y témoigna. Les uns leur crioient aux oreilles *Onnonhouarori*, d'autres leur demandoient où j'étois ; mais c'est à quoi ils ne repondirent point, qu'après qu'on leur eût assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour moi. Enfin accablé de chagrins & de douleurs, je me formois mille chimères dans l'esprit, quand tout à coup je les vis reparoître dans l'endroit où ils m'avoient laissé. Ils marchoient à la tête d'une nombreuse Troupe de Sauvages, dont la plûpart vêtus d'une manière extraordinairement bisarre, portoient des tisons en mains en forme de flambeaux.

D'abord qu'ils m'eurent abordé, ces Sauvages firent des cris épouvantables, en pronançant tous *Onnonhouarori* : mot que je n'oublierai jamais, & qu'ils repetoient sans cesse & si proche de mes oreilles que j'en étois étourdi. Ces cris

ou hûrlemens durèrent tout le long du chemin que je fus obligé de faire, soutenu dessous les bras par deux Satellites de cette Troupe infernale, qui me conduisirent en courant jusqu'au milieu du Village. Là, par le moyen de quelques torches ou flambeaux d'écorce alumés j'aperçûs ma pauvre *Marie*, qui toute étenduë par terre & pamée de douleur n'avoit pas la force de se lever pour venir à moi.

A cet aspect, je tentai de m'échapper des deux Sauvages qui me soûtenoient encore par dessous les bras: mais envain. Ils me les tenoient si serrés, que malgré la violence de mes efforts, il ne me fut pas possible de me débarasser de leurs mains, pour gagner celles que me présentoit ma pauvre Affligée. Ces deux Brutaux, voyant que je me debattois un peu trop à leur fantaisie, me transportèrent ou plutôt me traînèrent de Cabane en Cabane où ils crioient *Onnonhouarori* comme de vrais Possedés du Manitou, & où ils renversoient à coups de pieds Chaudières, Pots, Marmites, Paquets, & tout ce qui se présentoit sous leurs pas.

pas. En un mot je ne voyois & n'entendois de toutes parts que tumulte & confuſion.

Après que ces deux extravagans Ecuyers m'eurent bien balotté, ils me reconduiſirent au milieu de la Place publique à environ cinq ou ſix toiſes de diſtance de ma Sauvageſſe. Tous les Sauvages ſortant alors comme des furieux hors de leurs Cabanes, la plûpart vinrent droit à moi & tenant en mains des tiſons ou des torches ardentes telles que j'ai dit ci-deſſus, ils m'environnèrent & réitérèrent tellement leur *Onnonhouarori*, que trop étourdi de leurs hurlemens, j'en tombai par terre de foibleſſe.

Ils étoient plus de cent autour de moi qui allongeant la tête & le derrière me montroient tantôt l'un, tantôt l'autre & toujours en criant à gorge deployée *Onnonhouarori*. Les uns avoient appliqué ſur leur viſage des peaux d'Ours ou d'Orignal trouées vis à vis de la bouche & des yeux ; d'autres l'avoient couvert de maſques d'écorces d'arbres; d'autres enfin étoient barbouillés ou mattachés d'une manière effroyable, & tous

 ſe

ſe trouvoient vêtus d'une façon ſi groteſque & ſi diabolique, que jointe à leurs hûrlemens & à leurs grimaces continueles, ils auroient penétré de frayeur l'homme le plus courageux qui ne ſe ſeroit pas attendu à un pareil Spectacle.

Ainſi étourdi il m'étoit impoſſible de reflêchir ſur la moindre choſe: mais peu à peu cette hideuſe Maſcarade s'étant diſperſée par tout le Village chacun y courut, briſa, rompit, renverſa tout ſans qu'on y trouvât à redire. Ce fut alors que ne voyant plus ni ma Maîtreſſe ni mes *Canadiens*, j'eus de triſtes reflexions à faire. Jamais la Mort accompagnée de toutes ſes horreurs ne fut plus préſente à mon eſprit. Je ne m'imaginois pas moins que tout ce que j'entendois étoit mon cri de mort. Je me figurois déja attaché à un poteau prêt à y être dechiqueté & brûlé à petit feu.

Cruels, diſois-je en moi-même en penſant à mes Contrebandiers; *faut-il que vous ayez pouſſé la trahiſon, juſqu'au point de m'avoir livré à ces Barbares, pour me faire endurer entre leurs mains les tourmens du monde les plus horribles. N'euſ-*

ſiez-vous pas aſſez fait de me vendre aux François, *chez qui une ſeule Priſon eût pû faire mon Matyre. Mais non*, reprenois-je enſuite pour m'encourager, *ce Martyre par ſa durée me ſeroit mille fois plus ſenſible que la mort la plus affreuſe. Mes Ennemis non contens de leurs pourſuites outrées, ne ſe ſeroient point laſſés de me voir captif. Je n'éprouve déja que trop l'effet de leurs rigueurs. Allons, c'en eſt donc fait: courons vîte au Poteau, il m'eſt plus glorieux; & puiſque, par leur faute, je ne puis vivre en Homme; que j'apprenne du moins à mourir en Sauvage!*

Telles étoient mes pitoyables reſolutions, lorſque me relevant pour voir ſi je ne m'abuſois point, je vis tout à coup paroître à mes côtés mes deux *Canadiens* accompagnés de quatre Sauvages. L'un de ces Barbares me ſaiſiſſant d'abord au colet, tandis qu'un de ſes Camarades me barbouilla de noir, ce fut pour le coup que je me confirmai de plus en plus dans l'opinion que ma Sentence de mort étoit prononcée. En effet je ne me trompois pas de beaucoup, quoique j'ignoraſſe

raſſe alors le vrai but de ce mattachement. Ce nouveau comble de douleur n'étoit rien pour moi en comparaiſon de celui dont mon cœur ſe trouvoit pénétré par les ris moqueurs de mes Contrebandiers durant cette action. Trop ſenſible à ces traits, j'allois leur en témoigner mon depit par quelques reproches: mais dans le même inſtant je m'en vis empêché par les hûrlemens terribles d'une nouvelle Troupe de Sauvages, qui me ſerrant de près, m'étourdirent de nouveau par leur *Onnonhouarori*.

Auſſi-tôt mes *Canadiens* diſparoiſſent & peu de tems après eux cette foule de Hurlemens s'éloignant de moi je me trouvai encore une fois ſeul à reſpirer en repos. Mais hélas, quel repos ! je n'entends de toutes parts que cris, que troubles & que debats. Les tiſons font feu par tout. Pluſieurs de ces Barbares s'en ſervent comme pour lutter enſemble & par leurs contrechocs les font éteinceler. Quelques-uns ſans craindre de mettre le feu au Village les font voltiger en l'air, tandis que d'autres enfin courent avec em-

preſſement les ramaſſer pour les rejetter enſuite d'un autre côté. En un mot, jamais les Diables de l'Enfer déchaînés les uns contre les autres ne peuvent faire un Sabat plus épouvantable.

Durant cet horrible tintamarre, ma triſte *Marie* revenuë de ſa foibleſſe vient m'apprendre que la fin de ce Bouleverſement terrible doit ſe terminer par ma mort & celle de mes deux *Canadiens*. Elle ne ſait plus à qui s'addreſſer ni comment faire pour me ſauver la vie. Dans ſon trouble, elle ne ſe ſouvient pas même où elle m'a laiſſé. Elle court par tout pour me chercher; & me trouvant enfin, à peine me reconnoît-elle, tant par raport à mon mattachement qu'à cauſe de la fauſſe clarté de la nuit qui n'étoit qu'étoilée.

Elle me pouſſe de ſon pied & m'ayant demandé en langue Algonkine qui je ſuis, elle ne m'entend pas plutôt lui repondre en François, qu'elle ſe jette ſur moi à corps perdu & me dit en ſe relevant de me ſauver au plus vîte. Je n'en avois pas la force: ce que voyant cette pauvre Deſolée, elle me traîne ſans tarder juſqu'auprès de la Ca-

bane la plus proche, où étendu tout de mon long, elle me couvre promptement d'une longue écorce recourbée en forme de goutiere & m'exhorte de ne point remuer. Foible précaution, peu capable de me raſſurer ! Le moindre choc ou coup de pied du premier Paſſant pouvoit bouleverſer cette écorce & me découvrir. D'ailleurs étant au milieu de ce Village, comment pouvoir s'en ſauver ? Cependant revenons à mes *Canadiens*.

Ces deux Contrebandiers qui étoient au fait des Mœurs & Coutumes des Sauvages, prenoient plaiſir à tout leur déſordre, d'autant qu'ils ſavoient déja que ces Barbares celebrent annuellement une Fête en l'honneur de leurs Songes. Cette Fête qui reſſemble un peu à notre Carnaval en ce que chacun s'y deguiſe à ſa façon, eſt nommée par les Sauvages *Onnonhouarori*, c'eſt à dire, *la Folie* ou *le renverſement de la tête*, parcequ'ils paroiſſent alors être véritablement fous ou avoir la tête en écharpe & que tout le Village entre dans un accès de Frénéſie. Chacun court de Cabane en Cabane, crie à pleine tête qu'il a rêvé & laiſſe

laisse deviner à ceux à qui il se presente, quel est l'objet de son rève, designé en partie par les differens emblèmes de son deguisement hyérogliphique & en partie dans quelques paroles énigmatiques qu'il lâche dans sa chanson.

C'est à celui qui a deviné de payer & de satisfaire le desir du Masque, & c'est aussi ce qu'il fait avec plaisir, chacun, tirant à honneur & gloire d'avoir pu donner la solution de sa difficulté. Les pretendus Rèveurs reçoivent ainsi quantité de Présens. On les voit sortir chargés de haches, de chaudières, de Porcelaine, de Meubles, en un mot, de tout ce qui peut satisfaire leur envie; furtout de viande qui sert à entretenir la Fête qui dure quelquefois des trois & quatre semaines de suite, & qui se termine enfin, par aller jetter, disent-ils, la Folie hors du Village, à peu près comme la Populace, en *Europe*, va enterrer Carême-prenant. Après la Fête on rend à chacun tout ce qu'il a donné qui n'étoit pas le mot de l'Enigme.

Comme cette Fête est commode pour satis-

ſatisfaire les haines & les vengeances, & que l'on y peut tuer impunément ſous le maſque ceux dont on veut ſe défaire, *Maskikik* l'avoit ordonnée à deſſein de m'y faire hacher en pieces avec mes deux *Canadiens*. Ce Scelerat avoit chargé de cette exécution ſes deux Camarades *Algonkins*: mais ceux-ci n'oſant s'en acquitter librement, parce qu'ils étoient étrangers dans ce Village, engagèrent dans leur complot trois de leurs amis à qui ils firent quelques petits Preſens pour qu'ils entrepriſſent plus volontiers avec eux cette conſpiration.

Un de ces trois Sauvages étant allé dans ſa Cabane, pour y prendre ſa hache, dit à ſa Femme de le bien deguiſer où maſquer avant qu'il en ſortit, par ce qu'il avoit deſſein de faire un mauvais coup, dont il ne vouloit point paroitre complice. Cette Femme, qui étoit une des deux Coquettes dont j'ai ci-devant parlé, interrogea auſſi-tôt ſon Mari & ſut à peine en quoi conſiſtoit ſon pernicieux deſſein, qu'au lieu de le maſquer, elle courut au plus vîte annoncer à mes *Canadiens* le danger

ger éminent où ils étoient de perdre la vie.

Ces Jeunes Gens qui s'imaginoient avec quelque apparence de raiſon, que cette Fête n'étoit celebrée par l'ordre du Medecin que pour la gueriſon du Malade, ſe divertiſſoient alors de la Folie des Sauvages. C'étoit auſſi par un effet de leur plaiſir, que l'on m'avoit tiraillé, mattaché & étourdi de la manière dont j'ai parlé ci-deſſus: mais quand ils apprirent que ce Déſordre devoit ſe convertir en une ſanglante Tragedie dont ils devoient être les Victimes avec moi, ils en avertirent au plutôt ma Maîtreſſe aux bons ſoins de laquelle ils me recommandèrent. Après cela ils s'abandonnèrent à ceux de leur Sauvageſſes qui les tinrent cachés dans des Tonnes de Bled d'Inde juſqu'au lendemain matin. Et voilà donc auſſi le motif pour lequel ma chère *Marie*, m'avoit couvert d'une eſpece de goutierre.

Un moment après que je fus ainſi caché, une Bande de plus de 40. Sauvages me paſſa & repaſſa par deſſus le corps. Ma Sauvageſſe étoit alors

aſſiſe

aſſiſe à quelque diſtance de moi, & craignant qu'un ſecond paſſage de cette façon ne me decouvrit, elle profita de l'éloignement de ces extravagués Coureurs pour me faire coucher tout à fait proche de la Cabane ; après quoi elle s'aſſit ſur mon couvercle, reſoluë me dit-elle, de perir avec moi plûtôt que de m'abandonner. La tendreſſe & la pitié de cette dolente Fille m'affligeoit extrêmement. *Pauvre Malheureuſe*, lui diſois-je à voix baſſe, mais intelligible, *à quoi t'expoſe ton amour pour un Ingrat, indigne de tes bienfaits? Laiſſe-moi perir ſeul ; ma mort ſera le prix de mon ingratitude. Conſerve toi pour* Henri, *il mérite ton bon cœur. Pourquoi t'intéreſſer d'avantage pour un malheureux, que le ſort a reſolu de faire perir!* Telles étoient à peu près les paroles que je lui proferois de tems en tems, c'eſt à dire, ſelon que le Tapage de l'*Onnonhouarori* me le permettoit: car ces Brutaux, qui culbutoient tout, venoient ſouvent étourdir ma Sauvageſſe de leurs cris & je puis dire ici que ſans ſa préſence ils auroient infailliblement renverſé mon écorce.

Cette

Cette tendre Fille ne repondit souvent à mes discours que par des larmes. Elle me consola néanmoins un peu, en m'expliquant tout ce dont il s'agissoit & me priant d'avoir patience jusqu'à la pointe du jour, parce qu'alors la Fête cesseroit sans doute, & qu'elle me delivreroit des mains de tous mes Ennemis. En effet le jour venant à paroître le tumulte s'appaisa par tout, excepté dans la Cabane du Malade, où regna encore, durant plus de deux heures, un Tapage effroyable. Enfin cette jeune Fille apercevant de loin quelques Anciens du Village qui se retiroient paisiblement dans leurs Cabanes pour s'y reposer, elle courut après eux & les ayant assemblés plusieurs ensemble, elle leur representa secrettement que la Fête d'*Onnonhouarori* étoit un Remede ordonné par *Maskikik*, bien moins pour la guérison du Malade que pour l'exécution d'un infame stratagême que ce Jongleur avoit formé, à dessein de me faire tuer avec mes *Canadiens*. Puis après leur avoir fait sentir pathétiquement l'énormité de cet attentat ; voulant en

en donner des preuves, elle alla chercher les deux Gardiennes de mes Contrebandiers. L'une de ces Femmes ayant aporté le Present que son Mari avoit reçû pour m'assassiner, on les écouta favorablement; on loua la prudence qu'elles avoient eue de nous cacher, vû l'impossibilté de nous sauver autrement durant le grand trouble de la Fête & on leur promit de nous rendre Justice. Pendant ces entrefaites je mourois d'impatience & de douleur de ne point voir revenir ma chère *Marie*. J'appréhendois toujours qu'il ne lui fût arrivé quelque malheur : mais une heure d'absence s'étant écoulée, elle parut enfin auprès de moi, vers les cinq heures du matin. Cette trop aimable Protectrice de mes jours me prenant par la main, me conduisit dans une Cabane où il n'y avoit que des Femmes. Bientôt après elle m'y aporta mon fusil & j'y vis paroître aussi mes deux *Canadiens* avec chacun le leur. Ces deux jeunes Gens étoient d'un naturel si bon & si brave, que bien loin de me vouloir du mal par raport au danger où ils é-

toient

toient encore exposés à mon occasion, ils ne m'en temoignèrent d'autre sensibilité que celle de compatir à mon affliction. Ils m'encouragèrent même en me protestant qu'avant que la journée se passât, ils tireroient vengeance du Jongleur, ou que tôt ou tard ils en feroient repentir tout le village.

Deux heures s'étoient à peine écoulées, tandis que nous étions à nous reposer parmi ces Femmes avec lesquelles nous buvions de la Guildive, lorsqu'on vint nous avertir qu'il y avoit, dans le Village, quelques Etrangers de nos Amis, qui demandoient à nous parler. A cette nouvelle ma Sauvagesse changea de couleur. La pâleur repanduë alors sur son visage me fit apercevoir son inquietude. Elle se relevoit néanmoins pour la satisfaire, quand dans ce même instant nous vîmes paroître à la porte de notre Cabane son jeune Frère accompagné de *Henri*, du *Sauteur* & de trois *Iroquois*, au nombre desquels étoit ce *Joseph* dont j'ai parlé dans ma Première Partie.

Henri, toujours prevenu en ma faveur,

n'avoit pas douté d'un ſeul moment, que mon éloignement de ſa Perſonne ne fut un trait malicieux de ſa perfide *Marie*. Ce jeune Homme ne ſachant de quel côté tourner pour nous chercher & d'ailleurs n'ayant point de Canot pour nous pourſuivre, avoit fait rencontre de *Joſeph* & de ſes Camarades. Ces trois *Iroquois* le conduiſirent d'abord à un Village des *Goyogouens*, où ne nous ayant pas trouvés, ils le remenoient à celui de *Pierre Honnouara*, que je venois de quitter, quand heureuſement pour moi ils rencontrèrent le *Huron* avec ſa Femme à qui ma Sauvageſſe avoit parlé. Ce Sauvage leur ayant donné quelques indices de notre demarche, ils canotèrent jour & nuit dans l'eſperance d'en avoir bientôt de plus certaines dans ce Village où néanmoins ils ne croyoient point me trouver.

Quelle ne fut point la joye de *Henri*, lorsqu'il apprit à ſon arrivée dans ce Lieu que j'y étois préſent! Il alla d'abord droit à la Cabane du Chef, croyant m'y trouver; mais ne m'y voyant point, tout fatigué qu'il étoit, il vouloit courir de Cabane en Cabane pour

pour me chercher, quand il ſe vit retenu par quelques Anciens qui tenoient Conſeil à mon Sujet. Ces Vieillards ne l'eurent pas plutôt informé du malheur que je venois d'encourir, que, ſoutenu par *Joſeph*, qui étoit avec lui, il prit vigoureuſement la défenſe de ma cauſe. *Joſeph* ſurtout prouva à cette Aſſemblée, que bien loin d'être un Donneur de Malefices, j'avois detruit en ſa preſence, un fameux Manitou, par la vertu de certaines Reliques que je portois ſur moi. Il n'en fallut pas d'avantage pour determiner le Conſeil à me rendre juſtice.

Henri, qui m'avoit envoyé chercher pour que je le vinſſe trouver dans la Cabane du Conſeil, s'impatientant de ne m'y point voir paroître, vint me chercher avec ſes Camarades dans celle où j'étois. Ce Brave Jeune Homme m'y aborda d'un air riant, & me dit, pour premières paroles, que je ne devois point apprehender, d'autant qu'il étoit ravi de me rencontrer, pour avoir, encore une fois dans ſa vie, l'occaſion de me rendre ſervice. C'eſt ce qu'il me prouva en s'aſſeyant à côté

de moi & me racontant tout ce qu'il venoit de dire & ce qu'il étoit encore prêt de faire en ma faveur. Mes *Canadiens* tout charmés de sa bienveillance lui présentèrent sur le champ de la Guildive & lièrent amitié avec lui. Ce pauvre Garçon & tous ses Camarades étoient si mouillés, crotés & accablés de fatigues qu'ils n'avoient pas besoin de masque pour se deguiser. C'est pourquoi ce ne fut qu'avec peine que je reconnus *Joseph* quoiqu'il m'eut plusieurs fois presenté la main.

CHAPITRE XLI.

Comment l'Auteur se trouve vengé du Jongleur. Il quitte sa Sauvagesse & arrive chez les Anglois.

Ma Sauvagesse étoit si confuse de se trouver avec *Henri*, qu'elle avoit toujours la tête baissée sur ses genoux & n'osoit le regarder. D'un autre côté cet Amant, lui tournant le dos, paroissoit se soucier fort peu de ses regards.

gards. Cependant nous étions à consulter ensemble sur les moyens que nous pourrions prendre pour bien nous venger du Jongleur. Ce secret n'étoit pas facile à trouver ; car, quoique la plûpart des Sauvages commencent présentement à se moquer des Forfanteries de leurs Jongleurs, celui-ci néanmoins étoit estimé & respecté de presque toutes les Femmes du Village & d'une bonne partie des Hommes.

Environ sur les neuf heures, on vint nous inviter à un Festin qui devoit se donner en notre faveur dans la Cabane d'un des Anciens. A la fin de ce Repas, où nous étions invités avec les plus considerables du lieu, celui qui représentoit le Chef demanda à un de mes *Canadiens*, quelle satisfaction il pretendoit tirer du Jongleur ? Ce Contrebandier repondit hardiment, qu'il ne seroit point satisfait qu'on n'eut donné à ce sorcier cent mille coups de bâtons : surquoi un Ancien ayant repondu : *Très volontiers*, pourvû qu'il trouvât le secret de les lui faire donner, sans que le Village en fût mécontent, mon *Canadien* animé de Guildive of-

frit auſſi-tôt toutes ſes Marchandiſes. Mais ce Senateur *Iroquois* ayant repondu que cela ne ſuffiſoit point, mon contrebandier demeura ſans parole.

Ma Sauvageſſe, qui étoit preſente à ce Feſtin comme étrangère, voyant l'embarras de mon Canadien, ſupléa très-ſpirituellement au defaut de ſon imagination & dit à l'Aſſemblée; que ſi on vouloit ſuivre ſon ſentiment, qu'elle trouveroit non ſeulement le moyen de faire foüetter d'importance *Maskikik*, ſans qu'il en coutât rien à perſonne; mais même elle ajouta de plus que tout le Village en ſeroit content.

Ces paroles ſortant de la bouche de cette jeune Fille furent regardées d'abord comme une idée chimerique: chacun s'en prit à rire & lui promit ironiquement de la ſeconder dans ſon projet & de la bien recompenſer ſi elle en venoit à bout. Les éclats de rire s'étant appaiſés de toutes parts, cette jeune Malicieuſe, craignant qu'il n'y eut autour de la Cabane quelqu'un de ſuſpect qui pût l'écouter, dit aux Aſſiſtans qu'elle ne pouvoit leur communiquer ſon deſſein, à moins qu'ils

ne

ne fussent tous hors du Village. Les Anciens ayant honte de sortir de cette Cabane pour un pareil sujet, rejettèrent alors sa proposition. Mais *Marie* continuant à insister sur l'importance du secret que requeroit son stratagême ; & assurant de plus, qu'elle consentoit de bon cœur à être foüettée elle même, dans l'endroit où elle les conduiroit, en cas que son projet ne fut pas digne d'être exécuté, chacun se leva aussi-tôt & se mit en devoir de la suivre : ou plûtôt chacun alla séparément à un Rendez-vous qu'elle indiqua, pour que notre demarche ne donnât rien à soupçonner dans le Village.

Lorsque nous fumes tous rassemblés à ce Rendez-vous, cette jeune Fille nous conduisit plus loin dans un lieu fort écarté. Là cette rusée Sauvagesse faisant asseoir tous les Assistans, elle leur dit : que le vrai moyen de bien punir *Masskikik*, étoit de se servir contre lui des mêmes armes dont il s'étoit servi contre moi. Pour cet effet elle leur représenta, qu'il falloit que les Anciens allassent annoncer dans le Village, qu'il étoit bien vrai que j'avois soufflé un male-

fice au Malade, vû que je leur venois d'avoüer que j'étois prêt de l'en guérir si l'on vouloit suivre mes Ordonnances. Elle ajouta, que tandis que les Anciens sémeroient ce bruit, il étoit necessaire que mes *Canadiens*, *Henri*, *Joseph* & *le Sauteur* en repandissent un autre, par lequel ils donneroient à entendre aux Sauvages & aux Sauvagesses qu'ils m'avoient déja vû faire des guérisons merveilleuses ; & en un mot, que j'étois un Medecin ou Jongleur *François*, des plus habiles. Elle poursuivit, en disant que tous les Assistans devoient persuader au Village, que le redoublement de la maladie du Malade étoit plutôt un bienfait de mon Art pour faire éclater la sublimité de ma science, dans laquelle *Maskikik* ne connoissoit rien, qu'aucun Malefice pour faire tort au Malade : parceque les Medecins *François* traitent souvent les maladies naturelles en faisant souffrir à leurs Malades, des maux extraordinaires. Enfin elle termina son discours en assûrant ses Auditeurs, qu'il leur étoit d'autant plus facile de me faire passer pour Jongleur, que je savois déja parfaite-

faitement contrefaire le *Oiaron* (Elle vouloit dire le *Hibou* ou la *Choüette*) puiſque avec un brin d'herbe j'étois capable d'appeller à moi tous les Oiſeaux des Forêts.

Comme je m'étois ſouvent diverti en *France* à une certaine Chaſſe que l'on y nomme *la Pipée*, je m'amuſois auſſi quelquefois à la faire dans ces Forêts, pour divertir ma Maîtreſſe, lorſque je trouvois de la gomme dont je pouvois former des gluaux. Si je n'en ai point parlé encore, ce n'a été que pour ne pas ennuyer le Lecteur d'une Divertiſſement qui eſt aſſez connuë en *Europe*. C'eſt donc cette Chaſſe qui a donné lieu à ma Sauvageſſe de machiner ſon ſtratagême.

Le diſcours de cette jeune Fille m'ayant été interpreté par elle-même, j'allai auſſitôt cueïllir quelques brins d'herbes de *Chien-dent* que je n'eus pas de peine à trouver : Puis en poſant un brin de cette même herbe ſur le bord de mes lévres, je me mis à contrefaire le cri du *Hibou* & de la *Chouette*. Dans l'inſtant mes Sauvages virent paroître, avec ſurpriſe, deux *Geays* & trois *Pies*, qui,

ſans craindre leur preſence, vinrent effrontément ſe percher ſur les branches les plus proches de ma tête.

Cet épreuve fit rire tous mes Spectateurs & leur donna bon augure pour la réuſſite du ſtratagême de ma Sauvageſſe. Chacun lui en fit compliment & ſe rejouiſſoit déja par avance de la Tragi-comedie que nous allions repréſenter. Tous vouloient auſſi eſſayer à contrefaire le *Hibou* & la *Choüette*; mais je les en empêchai, en leur repréſentant qu'ils couroient riſque de me faire manquer le plus beau de mon Role, s'ils commençoient par effaroucher ainſi tous les Oiſeaux, parceque ces Animaux qui ſe jettent ordinairement tous, depuis le plus petit juſqu'au plus grand, ſur cet Ennemi commun de leur eſpece, ſont ſouvent aſſez ruſés, pour ne point ſe laiſſer ſurprendre par les apparences, à moins que le Chaſſeur ne prenne toutes les précautions neceſſaires pour les bien tromper. C'eſt pour quoi, ſans courir plus loin, je leur fis conſtruire dans ce même endroit une petite Loge de feuillages où je puſſe me cacher.

Ce lieu par ſa ſituation m'offroit l'avantage d'expoſer commodément aux yeux du Village un Spectacle autant divertiſſant pour moi qu'il devoit être ſurprenant pour ces *Ameriquains*, auxquels le moindre cri d'un *Hibou* ou d'une *Choüette* eſt capable de donner de la terreur.

Tandis que quelques Sauvages m'y fabriquoient une Loge, d'autres allèrent me chercher de la gomme & m'en ayant aportée d'aſſez liquide, j'en fis ſimplement une vintaine de gluaux que je poſai enſuite dans l'arbre qui étoit au deſſus de ma Cabane.

Toutes mes meſures étant bien concertées avec mes *Canadiens* & mes Sauvages, ils me quittèrent pour s'en retourner au Village. Pendant leur abſence je m'ornai moi-même de feuillages dont je me fis une eſpéce de vêtement, pour contrefaire le Jongleur d'une manière un peu biſarre; car ne pouvant point imiter le Convulſionnaire *Janſeniſte*, pour bien ſoutenir l'excellente Propoſition de ma Maîtreſſe, il m'étoit important néanmoins de me vêtir d'une façon qui pût en deguiſer la fourberie.

Après

Après avoir demeuré ainſi ſeul l'eſpace de deux heures, *Henri* vint m'avertir que le Village étoit très bien diſpoſé en ma faveur & qu'il étoit tems que je commençaſſe à jongler, (c'étoit ſon terme) parceque tous les Sauvages étoient en marche pour venir m'écouter. Auſſitôt je commençai par contrefaire le cri du *Geay* avec une feuille de Lierre & tour à tour celui de *Hibou* & de la *Choüette* avec une feuille de Chien-dent. Durant cette exercice tous les Sauvages & Sauvageſſes du Village s'avançoient à pas lents vers moi & s'étant arrêtés tous tremblans à une bonne diſtance de ma Cabane, ceux qui étoient de mon complot les firent coucher ventre à terre & cacher ſous des Branchages fort touffus, d'où néanmoins ils pouvoient voir à l'aiſe la vertu admirable de mon prétendu Jonglage.

Tout favoriſa mes deſirs. Je crois que j'eus en moins d'une demie-heure plus de dix mille Oiſeaux, tant au tour de moi que ſur ma tête. Chacun de ces Animaux de differentes eſpéces, pouſſant alors le cri qui lui étoit naturel, aidoit

aidoit à former un mélange de voix des plus merveilleux ; mais si bruyant, que jamais vint Tambours & cent Trompettes ne pourroient faire plus de bruit. Les vint gluaux que j'avois posés dans un arbre ayant fait l'effet que j'en attendois, j'eus le bonheur de ramasser sans peine au pied de ma Loge les Oiseaux qui s'y trouvoient pris. Ce fut pour le coup, que toute l'Armée Volatile surprise de ma supercherie redoubla sa Musique vocale & anima ses Guerriers les plus braves à la delivrance de ses Prisonniers, desorte que dans l'instant j'en vis d'assez hardis, pour oser m'assaillir de toutes parts à coups de serres. Je rentrai bien vîte dans ma Loge où j'étranglai d'abord tous mes malheureux Captifs, excepté néanmoins un Merle à qui je laissai la vie, tant parcequ'il n'avoit pas le Bec si mordicant que celui de ses Camarades, que parce qu'il me paroissoit plus propre qu'eux à me servir dans le reste de mon projet.

Tout triomphant de ma petite victoire, je sortis de ma Loge ; & tenant par le cou, tous les Oiseaux que je venois

nois de tuer, je les jettai loin de moi vers un endroit où devoient être mes *Canadiens*: Signal pour eux qu'ils s'approchassent avec tous les Assistans. Cette demarche intimida tellement toute l'Engeance emplumée, que me regardant sans doute comme un second *Cyclope*, elle me ceda bien vîte le Champ de Bataille & me laissa tranquille. Alors je me mis à chanter, à danser ou plûtôt à faire des Caprioles & des Sauts un peu extraordinaires, afin d'imiter du moins en quelque façon le Personnage de Jongleur. Tandis que j'étois dans cette exercice tous les Sauvages & Sauvagesses s'arrangeoient paisiblement au tour de moi; & les uns de bout, les autres assis ils s'y contenoient d'un serieux qui pensa me faire éclater de rire. Enfin lorsque je crus en avoir bien assez fait pour devoir être écouté, je rentrai dans ma Loge où je repris mon Merle: puis m'addressant à lui comme à mon *Oiaron*, je lui demandai en presence de l'Assemblée de quel remede il falloit se servir pour guérir le Malade. A chaque question, je lui pinçois la cuisse ou l'aile, desorte que j'eus lieu d'in-

d'interpreter par ſes cris tout ce que je voulus pour la réuſſite de mon projet. Je dis donc à *Henri*, qui devoit me ſervir d'Interprete, que cet Oiſeau m'avertiſſoit qu'il m'étoit impoſſible de redonner la ſanté au Malade, à moins que *Maſkikik*, qui avoit troublé l'efficace de mon remede, ne reprit ſur lui-même le poiſon dangereux dont il l'avoit envenimé par la Fête d'*Onnonhouarori*. Ce-ci ayant été hautement interpreté à *Maſkikik* qui étoit préſent, ce coquin, tout ravis d'admiration de me voir jongler mieux que lui, me fit prier de demander à mon Merle de quelle manière il pourroit reparer ſa faute. Auſſi-tôt je pinçai cet Oiſeau & après l'avoir laiſſé un peu crier, je repondis qu'il ne pouvoit la reparer, qu'en recevant ſur ſon corps & de bonne grace autant de vintaines de coups de foüets, que les Oiſeaux m'avoient aporté de petites verges pleines de plumes, de manière que mes gluaux que je comptai ſur le champ, ſe montant au nombre de vint, c'étoit 400. coups de fouëts que *Maskikik* devoit recevoir. Pour appuyer ce que je venois de dire,

je

je tirai hors de ma poche mes Lettres d'Avocat; j'en ouvris les ſceaux & je les attachai au haut d'une perche, en diſant: qu'il devoit recevoir ſes coups de fouëts en préſence de mes Reliques dont il avoit offenſé la vertu. Cette reponſe fut à peine interpretée, que tous les Aſſiſtans irrités contre *Maskikik*, ne lui donnèrent pas le tems de repliquer: chacun lui crioit aux oreilles qu'il ſe determinât au plus vîte à ſoulager le Malade. Chacun vint auſſi vers moi me pouſſer des hurlemens dans les oreilles, mais avec tant de confuſion & de ſi horribles grimaces que je ne ſavois qu'en penſer. Cependant ce deſordre étant appaiſé, *Henri* me dit que les Sauvages me prioient de leur faire ſavoir au plutôt de quelle longueur, de quelle groſſeur & de quel bois devoient être les Baguettes ou Verges qu'il leur falloit cueïllir. Je leur fis repondre par le moyen de mon Merle, qu'elles devoient être de Bouleau; qu'au reſte il n'importoit pas pour la longueur ni la groſſeur, pourvû néanmoins qu'elles fuſſent bien cinglantes & point caſſantes.

A ces

A ces mots *Maskikik*, qui ne s'attendoit à être foüetté qu'avec des verges pareilles à mes gluaux, s'écria que j'étois un Fourbe & un Menteur, que mon Merle ne m'avoit point dit cela, vû que cet Oiſeau & ſes Camarades avoient eu la bonté de m'aporter les verges dont il devoit être frappé : mais on ne l'écouta point. Quelques jeunes Gens coururent bien vîte grimper dans des arbres de Bouleau dont les Forêts du *Canada* ſont toutes remplies & après avoir cueillies de longues verges, ils les aportèrent promptement au milieu de l'Aſſemblée. Tandis que pluſieurs des Aſſiſtans les effeüillèrent en grand ſilence, *Maskikik* étoit à ſe debattre, ou plûtôt à diſputer avec quelques bonnes Femmes qui l'obſedoient, en l'exhortant à faire les choſes de bonne grace.

A l'aſpect de l'appareil, ce Jongleur voulut ſe ſauver & inſiſta à dire qu'il ne conſentiroit jamais à être foüetté qu'avec mes gluaux : mais les Anciens ayant dit que les Ordonnances de mon Merle devoient être exécutées de point en point, quatre *Tſonnontouans*, des plus vigoureux, trainèrent ce Miſerable juſqu'au

pied d'un Arbriſſeau auquel ils l'attachèrent par les bras & par le corps avec des Courroyes de cuir qui leur ſervoient de ceinture. Après quoi le feſſant à tour de bras, ils lui donnèrent plus de huit cens coups de foüets, par raport à la malice de mes *Canadiens* qui fourniſſoient plus de buchettes aux Inſpecteurs ou Calculeurs qu'il ne leur en falloit pour compter jusqu'à 400. Aux premiers coups qu'on lui donna un de mes Contrebandiers s'étant aviſé de crier *Onnonhouarori*, tous les Sauvages crurent devoir l'imiter, deſorte que par leurs cris continuels ils empêchèrent qu'on ne pût entendre les lamentables hûrlemens du pauvre Fuſtigé.

Ce prétendu contrepoiſon pour guérir le Malade, ayant mis ſon Medecin tout en ſang, j'ordonnai pour ſon ſoulagement, qu'on lui plumât ſur le corps tous les Oiſeaux que j'avois étranglés. Ce-ci fut d'abord fait, après quoi je repris mes Lettres avec quelques cerémonies; je mis mon Merle en Liberté & l'on me conduiſit au Village dans la Cabâne du Malade. Là j'or-

j'ordonnai gravement qu'on lui fit d'abord manger le cœur de mes Oiſeaux plumés & que d'heure en heure on lui donna pour nourriture le corps rôti, ou bouilli d'un de ces Animaux. J'en exceptai expreſſément les têtes & les pates, dont je recommandai que l'on fit un preſent au Jongleur, pour qu'il les conſerva précieuſement dans ſon Sac, comme un Remede ſouverain contre les étourdiſſemens de têtes cauſés par les tumultes. Ce-ci fut auſſi exécuté: on les alla porter à ce Malheureux qui étoit reſté couchée dans l'endroit où on l'avoit fuſtigé. La vengeance qu'il meditoit alors contre moi ne tendoit pas moins qu'à me tuer hardiment en preſence de tout le Village. Ma Sauvageſſe qui s'en aperçut & à qui Henri venoit de dire franchement qu'elle devoit ſe determiner à retourner à ſon Village, parceque cette même nuit il devoit, de la part des Anciens, me faire évader de ce Lieu pour me conduire aux *Anglois*; cette jeune Fille, dis-je, outrée de colère contre ſon Amant, voulut profiter de celle de *Maskikik* contre moi pour punir le pauvre *Henri*

 de

de ſa temeraire declaration. C'eſt pourquoi elle alla trouver ce Jongleur, à qui elle dit que j'étois un Traître qui l'avoit déja voulu quitter pluſieurs fois & que s'il vouloit la venger & ſe venger lui-même, du mauvais traitement qu'il venoit de recevoir par mes Ordres, qu'elle me livreroit à lui dès le ſoir même. Ce Jongleur ravi d'entendre une pareille propoſition ne manqua point de l'accepter. Pour cet effet, cette jeune Fille vint dire malicieuſement à ſon Amant, qu'elle voyoit bien qu'elle n'étoit née que pour lui, & qu'elle s'eſtimeroit la plus heureuſe Fille du Monde, ſi avant de la quitter, il pouvoit lui perſuader du moins qu'il fût capable de contrefaire la Choüette auſſi bien que moi. Cette ſatisfaction paroiſſoit ſi peu importante à ce jeune homme qu'il ne daigna d'abord pas l'écouter; mais cette malicieuſe Fille fit tant par ſes larmes & ſes attraits, qu'elle obtint de lui tout ce qu'elle voulut.

Environ ſur les dix heures du ſoir, cette perfide Amante conduiſit la malheureuſe Victime de ſes Amours pour l'immoler en ma place à la furie du Jon-

Jongleur. Ce Scelerat de ſon côté étoit déja poſté en embuſcade dans le lieu fatal où j'avois exercé mon Jonglage. Ses deux Camarades *Algonkins* étoient avec lui, deſorte que tous trois le fuſil bandé ſur *Henri*, qu'ils prenoient pour moi, ils l'auroient infailliblement tué à ſon arrivée, s'ils ne ſe fuſſent aviſés de vouloir attendre qu'il fût dans ma Loge & qu'il y contrefit la Choüette. Ce trop complaiſant Amoureux n'y fut pas plutôt entré qu'il s'y coucha tout de ſon long, afin de voir en l'air ſi en contrefaiſant le Hibou, ou la Choüette, il viendroit effectivement quelques Oiſeaux ſur ſa tête.

A peine eut-il eſſayé de ſouffler l'herbe qu'il tenoit ſur ſes Lévres, que dans le même inſtant trois coups de fuſils partirent & criblèrent ſa Cabane, de façon que ce pauvre Innocent devoit être infailliblement tué s'il n'eut été couché ainſi que je viens de le dire. Ce coup fait, les trois Aſſaſſins coururent ſur leur immolée Victime afin d'aſſouvir ſur elle le reſte de leur rage, en cas qu'ils ne l'euſſent pas bien adreſſée : mais *Henri* d'un naturel inébranlable,

n'écouta pour lors que ſon noble courage ; c'eſt pourquoi ſortant de cette Cabane, il ſaiſit d'abord au colet le plus avancé de ſes Adverſaires & lui arrachant ſon fuſil, il lui briſa ſur le corps, après quoi il le traîna à moitié mort juſqu'au Village, tandis que ſes Camarades ſurpris de leur erreur prirent la fuite d'un autre côté.

Cet Aſſaſſin bleſſé à mort des coups qu'il venoit de recevoir, déclara en expirant la nature de la conſpiration que ma Sauvageſſe lui & ſes Camarades avoient formé contre moi. Tout le Village en eut horreur : mais *Henri* ayant parlé à ſon tour & fait voir que la malignité de cette Attentat regardoit uniquement ſa Perſonne, tous les Sauvages & les Sauvageſſes ordonnèrent à *Marie Capataganipi* de ſortir promptement hors du Village & de n'y jamais reparoître ſous peine d'y être lapidée. Voilà donc comment je me trouvai débarraſſé de cette pauvre Malheureuſe que je n'ai pas laiſſé de regretter. Elle s'en alla avec ſon Frère & mes deux *Canadiens*, que je quittai auſſi dans cet endroit. Dès la nuit même de leur Depart

part je m'évadai moi-même de ce Village par le Conſeil des Anciens. *Henri* avec ſon Camarade *le Sauteur* me conduiſirent aux *Anglois* avec des peines & des difficultés preſque inſurmontables. Cet Amant malheureux ne pouvoit de tems en tems s'empêcher de lâcher des ſoupirs, qui ne donnoient que trop à connoître la flame dont il brûloit toujours pour ſa Maîtreſſe. Avant mon arrivée chez les *Anglois*, il ne m'arriva rien d'extraordinaire & je ne vis pas même beaucoup de choſes qui ſoient dignes d'attention, ſi ce n'eſt que, dans un Lieu où je trouvai une quantité prodigieuſe de Tortuës, j'eus à remarquer pluſieurs arbres, dont les diverſes ſculptures ou figures m'obligent de donner ici quelque explication.

Quand un Sauvage revient de la Guerre & qu'il veut faire connoître ſa Victoire aux Nations voiſines des lieux où il paſſe, ou bien quand il veut donner connoiſſance d'un endroit qu'il a choiſi pour ſa chaſſe, il léve avec ſa hache quelques éclats ſur un tronc d'Arbre & après y avoir fait comme une

table raſe, il tire une ligne ſimple en forme de tête, ſans y mettre preſque aucun trait pour deſigner les yeux, le nez, les oreilles & les autres parties du viſage. En leur place, il trace les marques qu'il a fait pointer ſur le ſien, auſſi bien que celles qui ſont gravées ſur ſa poitrine, & qui lui étant particulière le rendent connoiſſable, non ſeulement à ceux qui l'ont vû, mais encore à tous ceux qui ne le connoiſſant que de reputation, ſavent ſon Symbole hyérogliphique, comme nous diſtinguons en *Europe* une Famille par ſes Armoiries.

Au deſſus de ſa tête il peint la choſe qui exprime ſon nom & les Symboles de la Nation & de la Famille dont il eſt. Si ce Sauvage revient de la Guerre, il exprime au deſſous de ſa figure le nombre de Guerriers qui compoſent le Parti dont il eſt, & au deſſous des Guerriers le nombre des Priſonniers qu'il a faits & de ceux qu'il a tués de ſa propre main. Au côté gauche ſont marquées ſes expeditions & les Priſonniers ou les chevelures enlevées par ceux

ceux de ſon Parti. Les Guerriers ſont repreſentés avec leurs Armes, ou ſimplement par des lignes; les Priſonniers par les bâtons ornés de plumes & par le *Chichikoué* qui eſt une figure de Tortuë deſſechée: les chevelures ou les morts par des portraits d'hommes, de Femmes ou d'Enfans ſans tête. C'eſt de cette façon qu'ils diſtinguoient auſſi autrefois les belles actions de ceux qui s'étoient diſtingués pendant leur vie, en mettant ſur leurs ſepultures de gros poteaux ornés de diverſes figures hiérogliphiques.

Voilà tout ce que j'avois à dire des Sauvages. Quant à leurs Mariages je n'ai pas eu le bonheur d'en voir aucun. Cependant ſelon ce que j'en ai appris, la Célébration doit en être fort ſimple, d'autant qu'elle ne conſiſte qu'en Feſtins, en danſes, & ſouvent ſans nul éclat Un Sauvage, par exemple, diſoit autrefois à une Fille ou à une Femme à marier: *Veux-tu de moi, je veux-de toi* & recevoit pour reponſe: *Allons, courage; voilà qui ſera bon, j'y conſens.* Mais ce conſentement n'étoit pas in-

diſſoluble, il ne duroit qu'un tems ; c'eſt à dire, autant de tems que les deux Parties s'accordoient enſemble ; car la Femme par tout fort ſujette au changement, pouvoit dire hardiment à ſon Mari : *Tu ne m'accommodes plus* ; *peut-être ne te conviens-je guère davantage. C'eſt pourquoi crois-moi, ſeparons-nous : va-t-en trouver une Telle dont l'Epoux eſt mécontent. Pour moi je m'accommoderai mieux avec lui, & peut-être que tu plairas plus à ſa femme qu'à moi.* Alors c'en étoit fait : ils ſe ſeparoient de la ſorte, ſous pretexte que ce Divorce étoit beaucoup meilleur qu'une union indiſſoluble capable de les rendre malheureux le reſte de leurs jours.

Quoique ce-ci ne ſe pratique plus guère depuis que les Miſſionnaires leur ont fait embraſſer le Chriſtaniſme, ils ne laiſſent pas cependant que de ſe quitter quelquefois & de ſe rejoindre au bout d'un certain tems ou de continuer à vivre ſeparément les uns des autres avec beaucoup d'indifference & ſans contracter aucun nouveau mariage. Alors la Femme garde toujours avec el-

le les Enfans que l'Homme désavouë ordinairement comme n'étant pas à lui & c'est ce en quoi il ne se trompe pas toujours. L'Adoption est aussi admise parmi eux. Quand leurs Enfans viennent d'un *Européen*, on le reconnoît au visage ou aux yeux. La prunelle de ceux des Sauvages est extrêmement noire, on n'y remarque point d'iris comme aux Hommes de l'*Europe*. Aussi voyent-ils plus loin que nous dans les Bois & penètrent-ils mieux jusque dans le fond des Rivières.

Après seize jours de marche accompagné de *Henri* & son Camarade, j'arrivai enfin le 14. *Juillet*, au premier Fort *Anglois* situé sur le bord de la Rivière *St. Jean* Jamais je crois le plus Zélé Israélite ne sentit une si grande joie en entrant dans la terre promise. Le bon acceüil que me fit le Commandant du Fort, me procura les moyens d'y recompenser mes Conducteurs, que je renvoyai chez eux très satisfaits de ma reconnoissance. Cet Officier liberal, qui vouloit absolument se persuader que j'étois un Jesuite me pria de demeu-

rer dix jours avec lui. Durant ce tems le nommé *Wilſon* dont j'ai parlé dans mon Chap. XXXVIII. p. 147. me combla de ſes génerofités & de ſes largeſſes. Ce Genereux Interpréte avoit été ſur le point d'être martiriſé par les Sauvages. Il étoit déja attaché à un Poteau prêt à y être brulé vif, quand heureuſement pour lui, un Officier *François* arriva par hazard dans le Village où on étoit ſur le point de le Sacrifier. Cet Officier étoit eſcorté d'une douzaine de Soldats qu'il conduiſoit dans une Garniſon Françoiſe fort avancée dans ces Forêts. A ſon arrivée il fit d'abord tout ce qu'il put pour ſauver la vie au malheureux *Wilſon*: mais cette grace lui ayant été refuſée, on lui accorda celle qu'il ne feroit qu'arquebuſé. Alors cet officier offrit quelques petits préſens aux Chefs, tant pour obtenir que ſix de ſes Soldats euſſent l'honneur d'exécuter la Sentence du condamné, que pour qu'on le lui livrât lorſqu'il feroit mort, afin, diſoit-il, de le porter au Chirurgien de ſa Garniſon pour qu'il en fit une Anatomie. Les

Chefs

Chefs ne firent point de difficulté à lui accorder cette dernière demande: mais quant à l'exécution de la Sentence, ils ne voulurent y consentir que par un redoublement de présens. L'Officier le fit, & le Patient étant secretement averti de son stragême, on le conduisit vers le soir au bord de la Palissade du Village. Là les Soldats n'ayant leurs fusils chargés qu'à poudre, ils tirèrent sur Wilson qui se tenoit de bout, & qui se sentit à peine arquebusé qu'il tomba par terre pour y bien contrefaire le mort. Aussitôt quelques Soldats le traînèrent un peu loin hors du Village, tandis que l'Officier prit congé des Chefs pour emporter au plutôt le prétendu Cadavre de *Wilson* dans sa Garnison.

Cet *Anglois* étoit si sensible à ce bienfait qu'il avoit reçû des *François*, qu'il ne savoit quelle amitié me témoigner. Il me fit d'abord habiller fort proprement depuis la tête jusques aux pieds, & après m'avoir fait encore quelques autres presens, il me fit donner une escorte de huit Soldats pour me conduire juqu'au Fort le plus proche de celui

où je le trouvai. Il en étoit diſtant d'environ vingt Lieuës. De ce ſecond Fort je fus encore conduit honnorablement juſqu'à la Ville de *Baſton*, Capitale des Colonies Angloiſes, d'où enfin je m'embarquai pour me rendre en *Europe*, où je ſuis parvenu graces au Ciel, après une heureuſe Navigation.

FIN.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES. DE LA SECONDE PARTIE.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

CHA-

CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.

CHAPITRE XXXI.

CHAPITRE XXXII.

CHAPITRE XXXIII.

CHAPITRE XXXIV.

CHAPITRE XXXIX.

CHAPITRE XL.

CHAPITRE XLI.

FIN de la seconde Table.